

0000000000MINISTERE AUPRES
DU PREMIER MINISTRE CHARGE
DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

DIRECTION GENERALE DE L'ECONOMIE

DIRECTION DES PARTICIPATIONS
ET DE LA PRIVATISATION

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail



SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES SOCIETES DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

RAPPORT AU TITRE DE L'EXERCICE 2012

Le présent rapport a pour objet de présenter la situation économique et financière du portefeuille de l'Etat au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2012, conformément aux lois n°97-519 et 97-520 du 4 septembre 1997.

En effet, ces lois font obligation au Ministère chargé de l'Economie et des Finances, notamment en leurs articles respectifs 59 et 27, de soumettre au contrôle parlementaire, l'état des entreprises publiques.

A ce titre, il est communiqué à l'Assemblée Nationale, en annexe à la loi de finances, un rapport sur la situation économique et financière desdites sociétés correspondant à l'exercice comptable n-1.

Ce rapport, qui répond à cette exigence, présente successivement:

- la liste exhaustive de toutes les entreprises publiques visées par les lois précitées ;
- la situation des résultats par entreprise publique pour l'exercice social antérieur à celui de l'exercice écoulé ;
- les mouvements de privatisation ;
- les variations de capital ;
- les engagements financiers des entreprises publiques vis-à-vis de l'Etat ;
- les subventions et les aides accordées par l'Etat aux entreprises publiques.

I.	PRESENTATION DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT	4
1.	Les Sociétés d'Etat	5
2.	Les Sociétés à Participation Financière Publique	5
3.	Les Nouvelles Créations et Prises de Participations	5
4.	Les Sociétés Sorties du Portefeuille.....	6
5.	Les fusions de Sociétés	6
6.	Privatisations opérées sur la période 2011-2012	6
I.	PERFORMANCES DU PORTEFEUILLE EN 2012.....	7
1.	Situation globale et par secteur des résultats du portefeuille	7
a.	Situation globale des résultats	7
b.	Situation des résultats par secteur	7
c.	Situation par niveau de participation	93
d.	Classement des entreprises.....	93
II.	CONTRIBUTION AU BUDGET DE L'ETAT.....	94
1.	Recettes fiscales	94
a.	Situation des impôts dus en fonction du secteur d'activité	94
b.	Situation des impôts dus en fonction du niveau de participation financière publique	96
2.	Les recettes non fiscales.....	97
III.	T APPORTE PAR L'ETAT AUX ENTREPRISES DE SON PORTEFEUILLE	99
IV.	ETAT ACTIONNAIRE ET GOUVERNANCE DES ENTREPRISES.....	101
1.	Action mené pour l'amélioration de la gouvernance et de la gestion des entreprises	101
2.	Perspectives en 2013.....	102

L'évolution de l'économie mondiale en 2012 est marquée par les effets persistants de la crise financière de 2008 ainsi que la crise des dettes souveraines dans les pays de la zone Euro. Malgré ce climat délétère, l'économie mondiale a connu une croissance estimée à **3,2%**. Toutefois, cette performance cache une reprise moins vigoureuse (après les hausses de **3,8%** en 2011 et de **5,2%** en 2010) et inégale dans les économies avancées.

En effet, la croissance du PIB des États-Unis en 2012 s'est fixée autour de **1,8%** tout comme en 2011. Quant à la zone Euro, elle est en récession passant d'une croissance de **1,6%** en 2011 à **-0,5%** en 2012. La faiblesse des débouchés en raison des difficultés dans ces deux (2) économies explique le ralentissement dans les économies émergentes entamé depuis 2011 (**7,3%** en 2010 **6,2%** en 2011 **5,7%** en 2012).

Au niveau de l'UEMOA, malgré la crise au Mali et en Guinée-Bissau, l'activité économique a connu un regain de croissance grâce à la stabilité retrouvée en Côte d'Ivoire. Ainsi, le taux de croissance de la zone est passé de **0,6%** en 2011 à **5,8%** en 2012.

Dans ce contexte, le taux d'inflation annuel moyen de l'union s'est élevé à **3%** (**100 points** en dessous des **4%**

en 2011). Cette baisse est, essentiellement, imputable à la faiblesse de la demande mondiale qui a atténué les risques pesant sur l'inflation importée et une baisse des prix des produits alimentaires locaux.

Par ailleurs, durant l'année 2012, le Comité de Politique Monétaire a pris des mesures visant à relâcher les contraintes sur la liquidité des banques puis à conforter les conditions d'un financement approprié des économies. Ainsi, pour l'ensemble des banques des pays de l'Union, les mesures prises ont porté, entre autres, sur la réduction du coefficient des réserves obligatoires de 7% à 5% et sur la baisse du ratio de transformation de 75% à 50%.

Concernant la Côte d'Ivoire, l'actualité économique en 2012 a été marquée par l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE ainsi qu'un retour à la croissance. En effet, après la fin de la crise post-électorale, la Côte d'Ivoire est parvenue à développer des relations harmonieuses avec l'ensemble des partenaires au développement, suscitant ainsi, un regain de confiance. Cette situation a favorisé l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE en juin 2012.

Outre les relations avec les partenaires au développement, la nouvelle dynamique insufflée par

l'Etat de Côte d'Ivoire a permis de renouer avec la croissance. Ainsi, après avoir souffert d'une contraction de près de **5%** en 2011, l'économie ivoirienne a affiché en 2012, un taux de croissance impressionnant de l'ordre de **9,8%**. Pour y parvenir, plusieurs mesures ont été arrêtées par le Gouvernement. Ces mesures portent sur :

- l'accroissement des investissements publics passés de **3%** du PIB en 2010 à **8,8%** en 2012 ;
- les réformes de la filière cacao et du secteur de l'énergie ;
- l'amélioration du climat des affaires et la restructuration de la dette extérieure en remplissant les conditions d'admissibilité au point d'achèvement de l'initiative PPTE renforcée.

En ce qui concerne le secteur parapublic, en vue d'accroître les performances des entreprises publiques, plusieurs mesures visant la bonne gouvernance de celles-ci ont été arrêtées. L'une des principales mesures a porté sur l'adoption d'une stratégie de réduction du portefeuille des entreprises publiques de **25%**.

L'année 2012 a été, également, marquée au niveau du secteur des TIC, par la liquidation de l'ATCI (Agence des Télécommunications de Côte d'Ivoire) et la création

de deux (2) sociétés d'Etat ; à savoir l'Agence Ivoirienne de Gestion des Fréquences radio électriques (AIGF) et l'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications (ANSUT).

De même, dans le secteur des télécommunications, le Gouvernement a adhéré à la fusion des sociétés Côte d'Ivoire Télécom et Orange Côte d'Ivoire. Cette fusion devrait permettre de mettre en place un projet industriel solide et de constituer un leader national dans le domaine de la communication fixe et mobile.

Par ailleurs, au niveau du secteur électrique, le Gouvernement a procédé à la dissolution de la SOPIE et de la SOGEPE et à la mise en place de la société Côte d'Ivoire Energie (CI-ENERGIES). Cette mesure a été prise dans le cadre du rétablissement de la viabilité financière du sous-secteur.

S'agissant des hydrocarbures, une revue de la structure tarifaire basée sur les prix du marché a été initiée et devrait être applicable à partir de l'année 2013.

Toutes ces mesures prises par le Gouvernement, conjuguées au climat social favorable ainsi qu'au renforcement des outils et mécanismes de suivi des entreprises publiques, ont favorisé l'amélioration considérable du résultat consolidé desdites entreprises.

Le présent rapport fait ressortir la situation économique et financière au 31 décembre 2012 des sociétés d'Etat et des sociétés à participation financière publique.

En vue d'améliorer le suivi du portefeuille de l'Etat et consolider ces acquis, le Ministère auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances envisage, au titre de l'exercice 2013, de finaliser et de développer les actions ci-dessous :

- la mise en œuvre de la stratégie de restructuration du portefeuille bancaire public ivoirien ;
- la finalisation du cadre juridique des entreprises publiques.
- la mise en place des Conseils d'Administration des sociétés d'Etat ;
- le renforcement du cadre de travail entre la DPP et les sociétés du portefeuille de l'Etat et entre la DPP et la Direction du Budget de l'Etat ;
- le renforcement des capacités des agents de la DPP ;
- l'organisation d'un séminaire sur la gouvernance des entreprises publiques.

I. PRESENTATION DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT¹

Au 31 décembre 2012, le Portefeuille de l'Etat compte quatre-vingt trois (83) sociétés, dont trente deux (32) sociétés d'Etat et cinquante et une (51) sociétés à participation financière publique. Ce nombre est resté inchangé par rapport à l'effectif des sociétés du portefeuille au 31 décembre 2011.

Tableau 1 : Evolution du portefeuille de 2007 à 2012

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Nombre de SODE*	30	29	30	31	31	32
Nombre de SPFP**	53	52	52	53	52	51
Total	83	81	82	84	83	83

*SODE : société d'Etat / **SPFP : société à participation financière publique

Le montant total du capital social consolidé des entreprises publiques s'élève à **402 645 450 121 FCFA**, contre **383 719 933 621 FCFA** en 2011. La contribution financière de l'Etat à ce capital est d'un montant de **230 355 421 880 FCFA (211 280 591 726 FCFA en 2011)**, soit un niveau de participation financière publique de **57,21% (55,06% en 2011)**.

Cette participation financière publique se répartit de la manière suivante :

- sociétés d'Etat : **145 248 372 581 F CFA** ;

¹ Annexe 1 : Liste exhaustive des sociétés du portefeuille de l'Etat

- sociétés à participation financière publique majoritaire : **26 847 750 345 FCFA** ;
- sociétés à participation financière publique avec minorité de blocage: **31 400 100 000 FCFA** ;
- sociétés à participation financière publique minoritaire : **26 859 198 954 FCFA**.

La situation financière de huit (8) sociétés n'a pu être prise en compte dans le présent rapport.

Sociétés non prises en compte dans le Rapport 2012

La non production des états financiers par les huit (8) sociétés du portefeuille relève de situations diverses qui se résument comme suit :

- une (1) société, en redressement judiciaire, (Société Cotonnière de Côte d'Ivoire (COTIVO)) ;
- une (1) société, en reprise d'activités, (Marché de Gros de Bouaké (MGB)) ;
- une (1) société, en début d'activités, (Compagnie Minière du Littoral (CML)) ;
- trois (3) sociétés dont les états financiers sont en cours d'élaboration (Société de Construction du Pont de Jacqueville (SOCOJAC), Société des Palaces de Cocody (SPDC) et SILS TECHNOLOGY;
- deux (2) sociétés non assujetties à l'obligation de production des états financiers au regard de la date de mise en puissance ;(Société des Energies de Côte d'Ivoire (CI-ENERGIES) et Office National de l'Assainissement et du Drainage (ONAD)).

La variation observée au niveau de la capitalisation du portefeuille de l'Etat s'explique d'une part, par les différents mouvements de liquidation et de fin d'exploitation intervenus dans le portefeuille au cours des dernières années, et d'autre part, par la prise de participation de l'Etat de Côte d'Ivoire dans le capital social des sociétés.

1. Les Sociétés d'Etat

Le capital social des Sociétés d'Etat est entièrement détenu par l'Etat ou des personnes morales de droit public, conformément à l'article 2 de la loi n° 97-519 du 4 septembre 1997, portant définition et organisation des Sociétés d'Etat.

De 2011 à 2012, le nombre de sociétés d'Etat est passé de trente et un (31) à trente deux (32).

2. Les Sociétés à Participation Financière Publique

Les Sociétés à Participation Financière Publique (SPFP) sont régies par la loi n° 97-520 du 4 septembre 1997, portant définition et organisation desdites sociétés.

A fin décembre 2012, le nombre de sociétés dans lesquelles l'Etat détient directement ou indirectement des participations s'élève à cinquante et une (51) sociétés.

En fonction du niveau de la participation financière publique, l'on distingue :

- les Sociétés à Participation Financière Publique majoritaire (*participation supérieure à 50% du capital social*), au nombre de seize (16) tout comme en 2011;

- les Sociétés à Participation Financière Publique, avec minorité de blocage (*participation comprise entre 33,33% et 50% du capital social*) au nombre de huit (8) tout comme en 2011;
- les Sociétés à Participation Financière Publique minoritaire (*participation inférieure à 33,33% du capital social*), au nombre de vingt sept (27) contre vingt huit (28) en 2011.

3. Les Nouvelles Créations et Prises de Participations

Au cours de l'exercice 2012, cinq (5) sociétés ont été créées dont quatre (4) sociétés d'Etat et une société à participation financière publique. Ce sont :

- la Société des Energies de Côte d'Ivoire (CI-ENERGIES), avec un capital social de **20** milliards FCFA, elle a pour mission d'assurer, en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger, le suivi de la gestion des mouvements d'énergie électrique ainsi que la maîtrise d'œuvre des travaux revenant à l'Etat ;
- l'Office National de l'Assainissement et du Drainage (ONAD) a pour mission de répondre efficacement et durablement aux besoins d'assainissement et de drainage des populations et de protection des ressources en eau. Son capital social se fixe à un montant d'un (1) milliard FCFA.
- l'Agence Ivoirienne de Gestion des Fréquences Radio électriques (AIGF), avec un capital social de **500** millions FCFA, a pour mission d'assurer la gestion des fréquences radioélectriques qui constituent des

ressources rares faisant partie du domaine public de l'Etat ;

- l'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications (ANSUT), avec un capital social de **500** millions FCFA, a pour mission de veiller à l'accès de toutes les populations, en particulier, les plus défavorisées, aux outils et prestations essentiels de télécommunications/TIC, sur l'ensemble du territoire national ;
- AIR CÔTE D'IVOIRE. Créé en remplacement de la société Nouvelle Air Ivoire, son capital d'un montant de **2,5** milliards FCFA est détenu à hauteur de **65%** par l'Etat de Côte d'Ivoire Elle a pour activité principale le transport de passagers, de fret ainsi que la maintenance et l'entretien des avions.

4. Les Sociétés Sorties du Portefeuille

Au titre de l'exercice 2012, trois (3) sociétés sorties du portefeuille sont intervenues. Il s'agit :

- de la SOGEPE et de la SOPIE dissous en la faveur de la création de CIENERGIES ;
- de l'ATCI, dissoute au profit de la création de l'AIGF et de l'ANSUT.

5. Les fusions de Sociétés

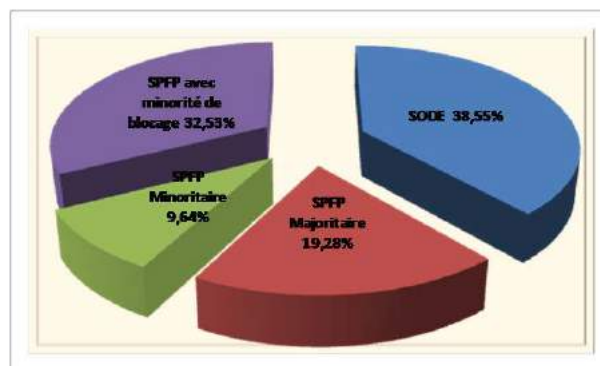
Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 novembre 2011, la fusion-absorption des sociétés NEI et CEDA a été opérée en février 2012. A l'issue de cette opération, le capital de la société absorbante se fixe à **255,316** millions FCFA et l'Etat de Côte d'Ivoire détient **12,40%** dudit capital.

6. Privatisations opérées sur la période 2011-2012

Au titre de l'exercice 2012, aucune opération de privatisation se rapportant aux sociétés du portefeuille de l'Etat n'a été effectuée.

Le portefeuille de l'Etat selon le niveau de participation financière publique se présente comme suit :

Figure 1 : Structure du portefeuille



I. PERFORMANCES DU PORTEFEUILLE EN 2012

1. Situation globale et par secteur des résultats du portefeuille²

a. Situation globale des résultats

Le résultat global des entreprises du portefeuille de l'Etat, fixé à un montant de **220,89** milliards FCFA au 31 décembre 2012, s'est fortement amélioré par rapport à celui atteint en 2011 qui s'élevait à **120,18** milliards FCFA.

La variation observée du résultat net global traduit une amélioration de la capacité des entreprises à rentabiliser leur activité.

Ce résultat varie selon le secteur d'activité. Les résultats par secteur se présentent comme suit :

- Secteur Agro-industrie : **12,403** milliards FCFA, contre **22,154** milliards FCFA en 2011 ;
- Secteur Energie : **72,799** milliards FCFA, contre **33,116** milliards FCFA en 2011 ;
- Secteur Mines : **87,873** milliards FCFA, contre **94,104** milliards FCFA en 2011 ;
- Secteur Industrie : **6,718** milliards FCFA, contre **3,456** milliards FCFA en 2011 ;
- Secteur Communication-Etude : **19,320** milliards FCFA, contre **2,800** milliards FCFA en 2011 ;
- Secteur Banque : **3,730** milliards FCFA, contre **-18,915** milliards FCFA en 2011 ;

² Voir annexe 2 quelques indicateurs sur les performances globales du portefeuille

- Secteur Transport : **21,017** milliards FCFA, contre **-10,775** milliards FCFA en 2011.
- Secteur Tourisme-Hôtellerie : **-651,873** millions FCFA, contre **-1,628** milliards FCFA en 2011 ;
- Secteur Construction-Habitat : **-2,322** milliards FCFA, contre **-4,137** milliards FCFA en 2011.

En termes d'évolution, les secteurs qui ont le plus contribué à l'amélioration du résultat global du portefeuille par la forte progression de leurs résultats 2012 par rapport à 2011, sont les secteurs « énergie » et « transport ». Ces secteurs ont vu leurs résultats nets passer respectivement de **33,12** milliards FCFA et **-10,78** milliards FCFA en 2011 à **72,80** milliards FCFA et **21,02** milliards FCFA en 2012, soit des hausses de **39,68** milliards FCFA et **31,79** milliards FCFA.

Quant au Chiffre d'Affaires global de l'exercice 2012, il s'établit à **3 275,92** milliards FCFA, en hausse de **30,22%** par rapport à celui de l'exercice 2011, qui s'établissait à **2 515,67** milliards FCFA. Eu égard au faible niveau d'inflation observée sur la période (**1,1%**), la hausse du Chiffre d'Affaires global traduit une amélioration de la capacité commerciale des entreprises du portefeuille.

La hausse du résultat net global du portefeuille de l'Etat observée en 2012 a été favorisée par les secteurs « mines » et « énergie » dont les résultats enregistrés représentent respectivement **39,78%** et **32,96%** du résultat net global du portefeuille en 2012.

Cette hausse du Chiffre d'Affaires est, également, le fait de la reprise de nombreuses activités économiques et l'ouverture de plusieurs chantiers publics et privés. En effet, avec le démarrage, en 2012, des grands travaux de reconstruction et de

développement, associé à la levée de l'embargo maritime de l'Union Européenne et la reprise des activités dans le secteur du transport, la demande en énergie et particulièrement en pétrole raffiné a fortement augmenté. Dans un tel contexte, les ventes de la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR), ont progressé de **70,64%** en passant de **942,66** milliards FCFA en 2011 à **1 608,56** milliards FCFA en 2012. Ce relèvement de **665,90** milliards FCFA est de loin celui qui a le plus porté la hausse observée du Chiffre d'Affaires global du portefeuille.

Cependant, il y a lieu de souligner que le bénéfice global obtenu au titre de l'exercice 2012 par le portefeuille (abstraction faite des résultats déficitaires) se fixe à **261,37** milliards FCFA. Ce bénéfice est en hausse par rapport à l'exercice 2011, au cours duquel il s'était établi à **210,46** milliards FCFA.

b. Situation des résultats par secteur

La situation des résultats par secteur se présente comme suit :

Secteur (millions FCFA)	Agro-industrie	Banque et Finances	Communications Etudes	Construction Habitat	Energie	Industrie	Mine	Tourisme et Hôtellerie	Transport	Total
Total résultats positifs	20 250	24 460	20 487	1 595	72 799	7 219	88 826	0	25 735	261 370
ratio * (%)	7,75%	9,36%	7,84%	0,61%	27,85%	2,76%	33,98%	0,00%	9,85%	100,00%
Total résultats négatifs	-7 847	-20 730	-1 166	-3 916	0	-501	-953	-652	-4 718	-40 483
ratio * (%)	19,38%	51,21%	2,88%	9,67%	0,00%	1,24%	2,35%	1,61%	11,65%	100,00%
Résulta net	12 403	3 730	19 320	-2 322	72 799	6 718	87 873	-652	21 017	220 887
ratio * (%)	5,62%	1,69%	8,75%	-1,05%	32,96%	3,04%	39,78%	-0,30%	9,51%	100,00%

SECTEUR AGRO-INDUSTRIEL

Malgré la baisse observée des cours des matières premières sur le marché international (-25,7% pour le café, -21,7% pour le cacao, -41% pour le coton, -18% pour le sucre et -13,6% pour l'huile de palme), la levée de l'embargo maritime de l'Union Européenne associée au climat de paix qui a prévalu tout au long de l'année 2012 a favorisé une reprise d'activité dans le secteur agro-industriel ivoirien.

Cette reprise s'est traduite par la progression des productions de coton (+45,5%), d'anacarde (+7,8%), d'huile de palme (+6,9%), de caoutchouc (+10,1%), de café (+276%), de banane (+6%) et de bois (+63,1%). Ces évolutions s'expliquent notamment par les investissements réalisés pour l'amélioration de la qualité des semences, par les subventions accordées par l'Etat, et l'entretien des parcelles cultivées et la pluviométrie adéquate.

Par contre, les productions de cacao (-8,1%), d'ananas (-15,6%) et de sucre (-2,5%) ressortent en baisse en raison des importations frauduleuses de sucre, le vieillissement des vergers de cacaoyer.

En ce qui concerne les entreprises du portefeuille de l'Etat présentes dans ce secteur, elles ont également contribué à la reprise observée au niveau national.

En effet, au niveau de la filière coton et anacarde, la Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Textiles (CIDT) et l'Autorité de Régulation du Coton et de l'Anacarde (ARECA), ont affiché une hausse de leurs chiffres d'affaires respectifs de **36,65%** et de **69,19%**.

Pour ce qui est de la filière palmier à huile, la PALMAFRIQUE, en raison de l'amélioration 1,84% de son taux d'extraction d'huile, a vu son chiffre d'affaire, croître de **12,62%**.

Au niveau de la filière sucre, malgré le repli observé de la production sur le plan national, les deux entreprises du portefeuille de l'Etat (SUCRIVOIRE et SUCAF-CI), ont enregistré au cours de l'exercice 2012, des records de vente qui se sont traduits par la hausse de leurs chiffres d'affaires respectifs de **24%** et de **34,47%**.

Cette tendance a été la même pour les autres entreprises du portefeuille, à l'exception de la TRCI dont le chiffre d'affaires a baissé de **8,54%** en raison du ralentissement de la demande en caoutchouc naturel dans les principaux pays consommateurs et des stocks élevés en Chine.

Ainsi donc, le chiffre d'affaires global du secteur s'est inscrit en hausse de **23,18%** en passant de **193,91** milliards FCFA en 2011 à **223,85** milliards FCFA en 2012.

Toutefois, le résultat net global du secteur a connu un recul de 44,01% en passant de 22,15 milliards FCFA en 2011 à 12,40 milliards FCFA en 2012. Cette baisse du résultat sectoriel est imputable à la contre performance réalisée par la PALMAFRIQUE dont le résultat net est passé d'un bénéfice de **1,93** milliard FCFA en 2011 à une perte de **6,25** milliards FCFA en 2012 suite à l'importance des provisions passées par l'entreprise (6,98 milliards FCFA).



FICHE TECHNIQUE

Date de création : décret n° 93-106 du 13 février 1993

Capital social : 383,15 millions FCFA

Part de l'Etat : 100%

Chiffre d'Affaires 2012 : 9,79 milliards FCFA

Résultat Net 2012 : 61,65 millions FCFA

Subventions d'exploitation 2012 : 3,62 milliards FCFA

Subvention d'investissement 2012 : 946,04 millions FCFA

Directeur Général : Mamadou SANGARE

PCA : KONE Ousmane

Adm. Min Eco & Fin: Mme DIOMANDE Massanfi

Adm. Min. des eaux et forêts: SIRO KEH François

La Société de Développement des Forêts (SODEFOR) est chargée par l'Etat de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique environnementale du Gouvernement en matière d'enrichissement du patrimoine forestier national, du développement de la production forestière, de la valorisation des produits issus des forêts et de la sauvegarde des zones forestières.

Marquées par la faiblesse des appuis financiers extérieurs, l'insuffisance et l'indisponibilité de sa trésorerie en temps réel, les activités de la SODEFOR au cours de l'exercice 2012 ont été, principalement, soutenues par les ressources propres de la structure.

Ces activités ont consisté au reboisement et à la régénération de certaines parcelles. En effet, au cours l'année 2012, ce sont **3 997** ha de zones de forêts dégradées qui ont été reboisées et **1 118** ha

de parcelles après coupe définitive qui ont été régénérées, portant à **14 000** ha le volume de parcelles régénérées à ce jour.

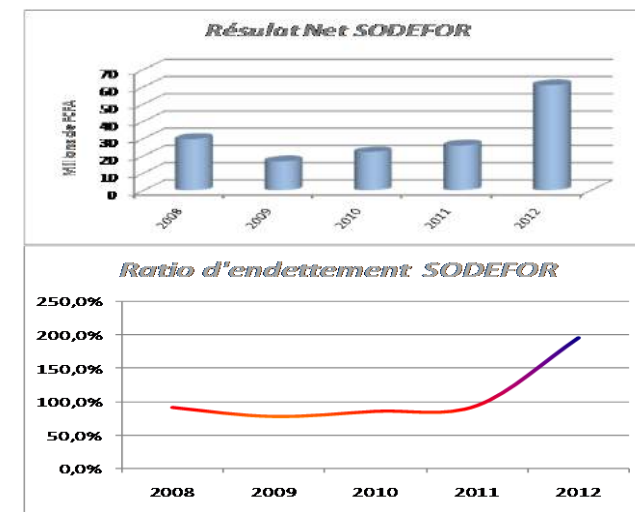
Ainsi, au titre des performances commerciales, le chiffre d'affaires de la SODEFOR a progressé de **56,85%** en passant de **6,24** milliards FCFA en 2011 à **9,79** milliards en 2012. Cette amélioration est, essentiellement, le fait des tournées d'inspections menées conjointement avec le Ministère des Eaux et Forêts qui ont abouti à la réduction de la fraude.

Malgré ces performances et le soutien important de l'Etat (la subvention d'exploitation est passée de **641,42** millions FCFA en 2011 à **3,06** milliards FCFA en 2012) et les reprises sur provision de **2,44** milliards FCFA, la SODEFOR n'a pas été en mesure de rentabiliser son exploitation qui s'est dégradé en passant d'un déficit de **344,26** millions FCFA en 2011 à un déficit **1,92** milliard FCFA en 2012. Cette contre-performance économique est, principalement, le fait des fortes dotations effectuées par la société (le poste dotations aux amortissements et aux provisions s'est accru de **487,95%** pour se fixer à **6,72** milliards FCFA).

Outre la subvention d'exploitation, le soutien de l'Etat s'est également traduit par l'octroi d'une subvention d'investissement d'un montant de **946,04** millions FCFA pour le rééquipement de la SODEFOR. Ainsi, le bénéfice exceptionnel de **2,04** milliards FCFA réalisé par la SODEFOR a permis d'améliorer ses performances financières. Ainsi, le résultat net de la structure s'est accru de **137,25%** en passant d'un bénéfice de **25** millions en 2011 à un bénéfice de **61,65** millions FCFA en 2012.

En ce qui concerne les impôts dus à l'Etat, les performances commerciales ont favorisé la hausse de **26,37%** de ces impôts qui sont passés de **209,18** millions FCFA en 2011 à **264,35** millions FCFA en 2012 (**132,17** millions FCFA d'impôts et taxes et **84** millions d'impôt BIC).

Enfin, l'analyse de la politique d'endettement de la SODEFOR sur les cinq (5) dernières années, révèle un niveau d'endettement maîtrisé entre 2008 et 2011, le ratio d'endettement moyen étant de **87,72%**.



Faits Marquants de la SODEFOR

L'année 2012 a été marquée par :

- ❖ la faiblesse des appuis financiers extérieurs, l'insuffisance et l'indisponibilité de sa trésorerie en temps réel ;
- ❖ le rééquipement de la structure suite aux dégâts important des crises successives ;
- ❖ la tenue d'un atelier de validation d'un plan de développement stratégique 2012-2015 dans le but de définir l'itinéraire par lesquels les forêts seront réhabilitées mais également d'identifier les voies et moyens par lesquels la SODEFOR pourra à nouveau mener à bien ses missions ;
- ❖ la participation de la SODEFOR à une mission d'inspection dans le nord du pays suite à l'exploitation anarchique et illégale des bois de vène qui se déroule dans ladite zone. Cette mission a abouti à la saisine de 21 camions.



FICHE TECHNIQUE

Date de création : 22 avril 1998

Capital social : 500 millions FCFA

Part de l'Etat : 40%

Chiffre d'affaires : 9,79 milliards FCFA

Résultat net : 256,57 millions FCFA

Subvention d'exploitation : 2,16 milliards FCFA

PCA : Dr YTE WONGBE

Directeur Général : Dr YO Tiémoko

Adm. Min Ensg Sup & Rche Sc : SIDIBE Valy

Adm. Min Eco & Fin : Colonel KOUADIO Marcelin

Le Centre National de Recherche Agronomique de Côte d'Ivoire (CNRA) a été créé en 1998 suite à la dissolution de plusieurs structures de recherche (IDFOR, IDESSA, CIRT) dans le but de mieux coordonner la recherche agronomique afin d'obtenir de meilleurs résultats.

Ce centre a, principalement, pour objet l'accroissement durable de la production et de la productivité dans les domaines agricoles et agro-industriels par des recherches sur les productions végétales, animales, forestières ainsi que par l'adaptation des innovations technologiques en milieu rural.

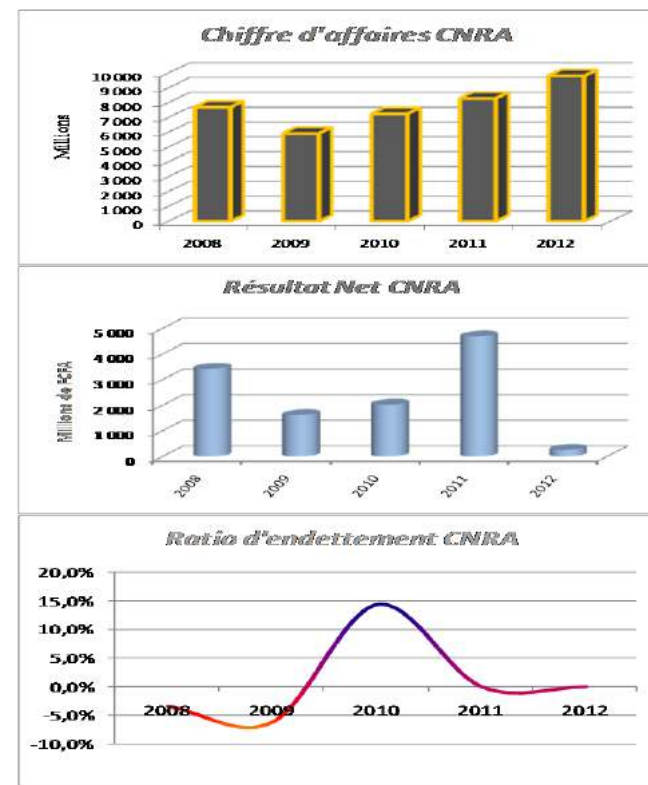
L'exercice 2012 du CNRA a été marqué par le démarrage effectif de la nouvelle génération de programmes de recherche tels que prévus dans la planification à moyen terme (2012-2015). Le bilan des activités conduites par les différentes fonctions de l'entreprise au cours de l'exercice 2012, révèle que pour l'essentiel, les objectifs globaux et spécifiques qui ont été fixés au CNRA, ont été atteints, notamment le respect de l'équilibre budgétaire.

En ce qui concerne le niveau de la production des parcelles expérimentales mises en place (palmier, hévéa, cocotier, cacao, café), les productions de régimes de palmiers ainsi que de caoutchouc ont été plus importantes en 2012 qu'en 2011. Cette situation a impacté positivement le chiffre d'affaires de la société. Ainsi, le chiffre d'affaires global réalisé en 2012 par la vente des productions agricoles et industrielles a connu un accroissement de **18,38%**, passant de **8,27** milliards FCFA en 2011 à **9,79** milliards FCFA en 2012.

Toutefois, le résultat d'exploitation, bien que positif a connu une baisse de 60,49% en passant de 516,69 millions FCFA en 2011 à 204,15 millions FCFA en 2012. Cette situation trouve son origine dans la hausse de certains postes de charges dont les autres achats. Le résultat net de la société se solde quant à lui par un bénéfice de 256,57 millions FCFA en 2012, contre un bénéfice plus important de 4,69 milliards FCFA enregistré en 2011. Ce bénéfice exceptionnel réalisé en 2011 a été favorisé, essentiellement, par les produits Hors activités Ordinaires d'un montant de 4,17 milliards FCFA au 31 décembre 2011.

Au titre de l'exercice 2012, les impôts dus à l'Etat par le CNRA se sont élevés à un montant de **262,66** millions FCFA, contre **248,14** millions FCFA en 2011, soit une hausse de **5,85%**.

Enfin, l'analyse de la politique d'endettement du CNRA sur les cinq dernières années, révèle une considérable amélioration de ses fonds propres, qui sont passés de -6,46 milliards FCFA en 2008 à 5,50 milliards FCFA en 2012, améliorant ainsi sa capacité d'endettement long. Aussi, le niveau d'endettement du centre reste très faible, avec un ratio d'endettement qui se fixe en 2012 à 0,2%, largement en deçà du seuil pratique correspondant à deux (02) fois les fonds propres, soit 200%.



Faits Marquants du CNRA

Les faits positifs sont :

- ❖ le retour intégral des équipes de recherche dans les régions Centre-Nord et Ouest ainsi que la reprise définitive des activités dans les directions régionales de Bouaké, Korhogo et Man ;
- ❖ le renforcement des partenariats régionaux et internationaux ;
- ❖ le renforcement des effectifs des équipes de recherche ;
- ❖ la poursuite de la modernisation de l'entreprise par le renforcement de son secteur de valorisation et de production.



FICHE TECHNIQUE

Date de création : 29 septembre 1993

Capital social : 500 millions FCFA

Part de l'Etat : 35%

Chiffre d'Affaires 2013 : 5,09 milliards FCFA

Résultat Net 2013 : 487,90 millions FCFA

Subventions d'exploitation 2013 : 9,65 milliards FCFA

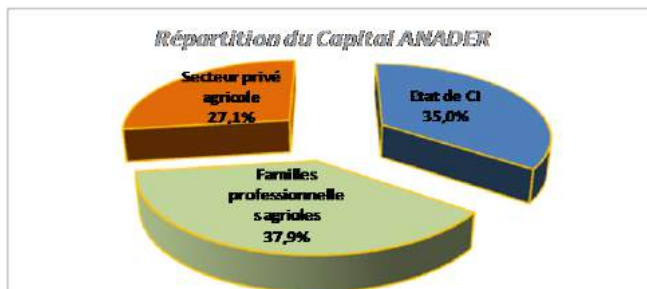
Subvention d'investissement 2013 : 162,55 millions FCFA

PCA: KOUAME Brou

Adm. Min Eco & Fin: BAMABA N'Galadjo

Adm. Min de l'Agriculture : KOUAKOU Denis

Directeur Général : Dr. SIDIKI CISSÉ



L'ANADER est une société anonyme dont la mission est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie du monde rural par la professionnalisation des exploitants et des Organisations professionnelles Agricoles (OPA) en concevant et en mettant en œuvre des outils appropriés, des programmes adaptés pour assurer un développement durable et maîtrisé. Le climat de paix et de relance qui a prévalu durant la campagne agricole 2013 a permis à l'ANADER de mener plusieurs activités. Ces activités ont consisté à appuyer la mise en œuvre de programmes visant la pérennisation de la caféiculture,

l'appui à la cacaoculture durable, l'amélioration de la qualité et de la productivité de l'anacarde et le développement de la riziculture. Ainsi, le chiffre d'affaires de l'ANADER, essentiellement composé de redevances pour brevet et droit similaires et pour location de terrains agricoles, a connu une importante hausse de plus de **47,11%**, en passant de **3,46** milliard FCFA en 2012 à **5,09** milliards FCFA en 2013.

Par ailleurs, au vu de sa mission de service public, l'ANADER bénéficie d'un soutien important de l'Etat à travers l'octroi d'une subvention d'exploitation. Cette subvention est passée de **8,76** milliards FCFA en 2012 à **9,65** milliards FCFA en 2013, soit une hausse de **10,16%**. Le soutien de l'Etat a également pris la forme d'une subvention d'investissement qui s'est élevé à **162,55** millions FCFA en baisse de **63,67%** par rapport à 2012 où elle était de **435,43** millions FCFA.

Le résultat net de la société, quant à lui est en baisse de 75,73%, s'élevant à 487,90 millions FCFA en 2013, contre 2,01 milliards FCFA en 2012. Cette régression est due à une augmentation de 42,88% des charges d'exploitation qui s'élèvent à 17,36 milliards FCFA en 2013.

En ce qui concerne les impôts dus, ils se sont élevés, au titre de l'exercice 2013, à **441,05** millions FCFA (**411,05** millions FCFA d'impôts et taxes et **30** millions FCFA d'impôt sur le résultat), contre **501,97** millions FCFA en 2012.

Enfin, l'analyse de la politique d'endettement de l'ANADER démontre une amélioration dans le rapport entre dettes financières et fonds propres, notamment grâce à une hausse de 11% de ces fonds propres de 2012 à 2013. En effet, le ratio d'endettement se situe à 126% contre 140% en 2012. La société accumule cependant un poids important de dettes à court terme, s'élevant à

8,73 milliards FCFA en 2013, et composées à 68,51% de dettes sociales ce qui constitue tant un risque pour l'employeur que pour les employés.

Faits Marquants de l'ANADER

- ❖ Elargissement de la liste des partenaires dans les domaines de la cacaoculture, de la caféiculture, de l'anacardier, de la sécurité alimentaire, du genre et suivi évaluation des projets et programmes.
- ❖ Démarrage de la construction des bureaux des Directions Régionales Nord, Centre-est et Ouest
- ❖ Poursuite de la mise en œuvre des recommandations de l'audit organisationnel par le renforcement des effectifs, la description des fiches de poste, l'élaboration des organigrammes des centres de coût et la formation de agents
- ❖ 16% du capital social soit 80 millions FCFA est non libéré et donc non conforme avec l'article 774 de l'acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.



FICHE TECHNIQUE

Date de création : 1990

Capital social : 38 millions FCFA

Part de l'Etat : 31,58%

Chiffre d'affaires: 158,41 FCFA

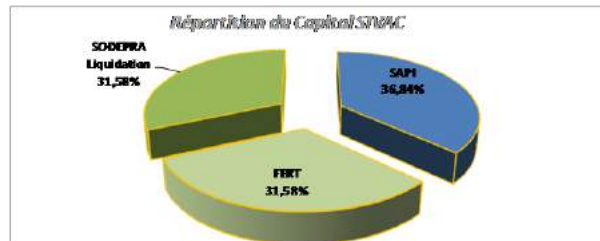
Résultat net : 2,69 millions FCFA

PCA : BOSSE Boazou

Directeur Général : HAUSSAIN Noël Boka

Adm. Min Rssce Animale & Halieutique : BOSSE Boazou,
COULIBALY Djiakariya

Adm. Min Eco & Fin: ASSUI Konan Anderson



La Société Ivoirienne d'Abattage et de Charcuterie (SIVAC) est une société à participation financière publique minoritaire constituée le 07 juin 1990. Elle a pour mission la gestion de l'Abattoir de porc de Yopougon ainsi que le développement et la modernisation de la filière porcine en Côte d'Ivoire. La SIVAC est liée à l'Etat par une convention de concession de service public qui lui permet de bénéficier d'un appui de l'Etat pour compenser le faible niveau des tarifs des prestations d'abattage.

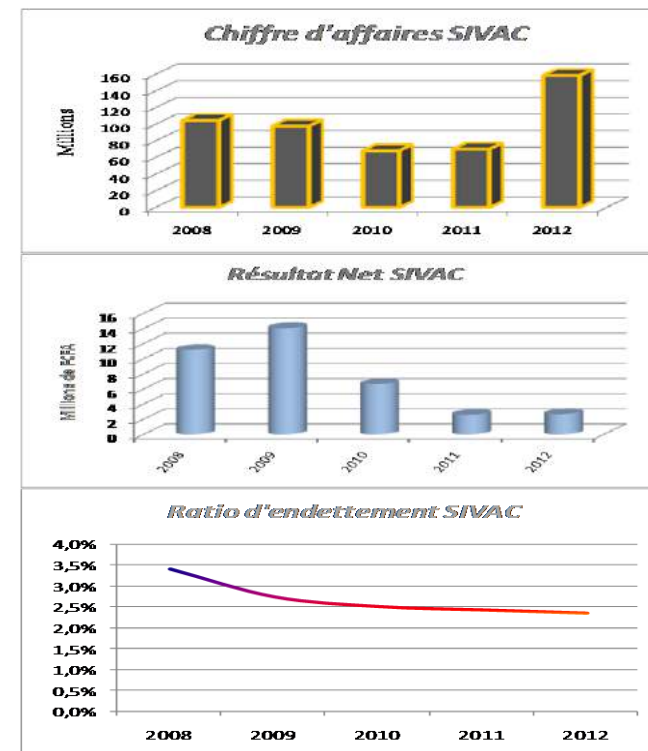
La SIVAC a réalisé, au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2012, un chiffre d'affaires de **158,41** millions FCFA, contre **70,04** millions FCFA en 2011, soit une hausse de **126,17%**. Cette évolution est la résultante d'un bond exceptionnel de **476%** des ventes de produits fabriqués qui sont passés de **12,8** millions FCFA en 2011 à **73,7** millions FCFA en 2012 et d'une croissance de **44%** des travaux et services vendus qui se sont élevés à **81,7** millions FCA en 2012, contre **56,8** millions FCFA enregistré en 2011.

Par ailleurs, la subvention accordée par l'Etat pour couvrir le déficit de tarif pratiqué, s'est élevé à un montant de **203,81** millions FCFA en 2012, contre **132,39** millions FCFA en 2011, soit une hausse de **53,94%**.

En définitive, les efforts de réhabilitation entrepris par la société ainsi que le développement des produits complémentaires, ont favorisé le regain d'activité qui a permis d'atteindre un résultat net de **2,69** millions FCFA en 2012, contre un bénéfice de **2,60** millions FCFA enregistré en 2011, soit une hausse de **3,46%**.

Au titre des impôts dus à l'Etat, la SIVAC a versé en 2012, des impôts d'un montant de 11,03 millions FCFA (impôts et taxes : 6,95 millions FCFA et impôts sur le résultat : 4,07 millions FCFA), contre 8,34 millions au 31 décembre 2011, soit une hausse de 32,17%.

Enfin, les capitaux propres de la société connaissent une hausse en passant d'un niveau de **81,64** millions FCFA en 2011 à un montant de **84,33** millions FCFA en 2012, soit un taux d'évolution de **3,28%**. Le ratio d'endettement, observé sur les cinq dernières années, traduit quant à lui une politique d'endettement long quasi



Faits Marquants de la SIVAC

Les faits marquants de la SIVAC en 2012 sont :

- ❖ la recherche de partenariat technique et financier à travers des missions en France auprès de la COOPERL Arc Atlantique et en Hollande auprès des industriels de porcs ;
- ❖ la relance de l'unité de fabrication d'aliments de bétail ;
- ❖ le lancement des études pour la mise en place de point de distribution de la viande de porc (point GABY) ;
- ❖ la réhabilitation des locaux.



FICHE TECHNIQUE

Date de création : 1996

Capital social : 5,72 milliards FCFA

Part de l'Etat : 30%

Chiffre d'affaires : 12,38 milliards FCFA

Résultat net : -1,43 milliards FCFA

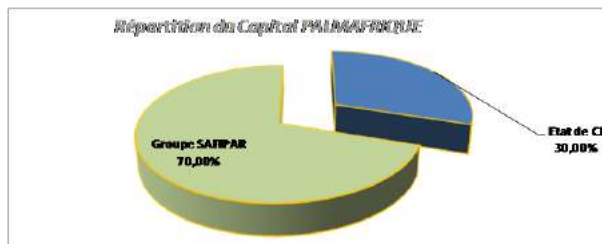
Capitaux propres : -1,78 milliards FCFA

PCA : KOFFI Koffi

Directeur Général : Thierry Davaille

Adm. Min AGRI : KOUASSI Kouamé Bernard

Adm. Min Eco & Fin: KABA Ibrahim



La société d'acquisition PALMAFRIQUE a été créée en 1996, suite à la cession des actifs de l'ex PALMINDUSTRIE à la Société Africaine de Financement et de Participation (SAFIPAR). Le capital actuel qui s'élève à un montant de 5,72 milliards FCFA est détenu à 30% par l'Etat de Côte d'Ivoire et à 70% par le groupe SAFIPAR. La société emploie un effectif total de 1422 employés au 31 Décembre 2013.

L'exercice 2013 a été marqué par une diminution de **4,9%** de la production globale ivoirienne d'huile de palme qui s'élève à **396,30** milliers de tonnes. PALMAFRIQUE voit aussi sa production diminuer de **1,60%** pour se chiffrer à **27,44** milliers de

tonnes, se plaçant ainsi comme 4^{ème} producteur ivoirien pour l'année 2013.

Cette régression combinée à une baisse de **19,7%** du prix de vente moyen de l'huile de palme sur le marché mondial ont contribué à une régression du chiffre d'affaire de la société qui s'élève à **12,38** milliards FCFA en 2013, contre **15,38** milliards FCFA en 2012, soit une baisse de **19,5%**.

Avec des charges de services extérieurs en hausse de **24%** par rapport à 2012 et s'élevant à **3,76** milliards FCFA et des charges de personnel en hausse de **10%** par rapport à 2012, la société dégage un résultat d'exploitation négatif de **-1,43** milliards FCFA soit une diminution de **840%** par rapport à celui de 2012 qui était de **193,4** millions FCFA.

Le résultat net est négatif pour la 2ème année consécutive, s'élevant à **-1,43** milliards FCFA, en amélioration par rapport au résultat net de **-6,25** milliards enregistré en 2012.

Au regard des niveaux importants de déficit enregistré en 2012 et 2013, les capitaux propres sont de **-1,78** milliards FCFA au 31 Décembre 2013. Après avoir constaté que les capitaux propres étaient inférieurs à la moitié du capital social de la société d'un montant de **5,71** milliards FCFA, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de la non dissolution de la société et la continuation de son exploitation.

En ce qui concerne les impôts dus par la société au titre de la gestion 2013, ils se sont élevés à un montant de **272,99** millions FCFA, contre **289,08** millions FCFA en 2012, soit une baisse de **5,57%**.

Avec un niveau de fonds propres négatif, le financement de la société est plus qu'entièrement basé sur l'endettement. D'ailleurs, le total des dettes qui s'élève à **11,05** milliards est supérieur au

total du bilan de la société qui s'élève à **9,27** milliards FCFA en 2013.

Faits Marquants de PALMAFRIQUE

Les faits marquants de la société en 2013 sont les suivants :

- ❖ Diminution de 19,7% du prix de vente moyen de l'huile de palme sur le marché mondial
- ❖ Les fonds propres sont négatifs à une valeur de -1,78 milliards FCFA.
- ❖ L'Assemblée Générale Ordinaire décide de la non-dissolution de la société ;
- ❖ La recherche volontariste de nouvelles terres débute le second trimestre 2013
- ❖ La nomination d'un nouveau Directeur Général le 5 mars 2013



FICHE TECHNIQUE

Date de création : 1997

Capital social : 21,20 milliards FCFA

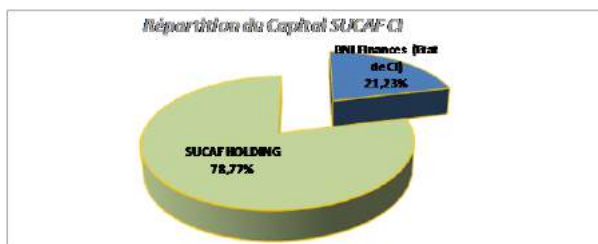
Part de l'Etat : 21,23% (BNI Finances)

Chiffre d'Affaires 2012 : 57,53 milliards FCFA

Résultat Net 2012 : 10,01 milliards FCFA

Directeur Général : Jean Claude SCHMIDT

PCA : KOUAME Kra Joseph



La Sucrerie Africaine Côte d'Ivoire (SUCAF-CI) est l'un des principaux acteurs de l'industrie sucrière en Côte d'Ivoire. Elle a été créée à la suite du programme de restructuration et de privatisation du secteur sucrier ivoirien. La SUCAF-CI fait partie du Groupe SOMDIAA depuis 2010. Son objet est de produire, de transformer et de commercialiser la canne à sucre.

Avec ses deux (2) sucreries situées dans le nord de la Côte d'Ivoire (Ferkessédougou), l'activité de la SUCAF-CI a souffert de la décennie de crise qu'a connue le pays, (fraude importante du sucre et des intrants). Toutefois, en 2012, avec la pacification du

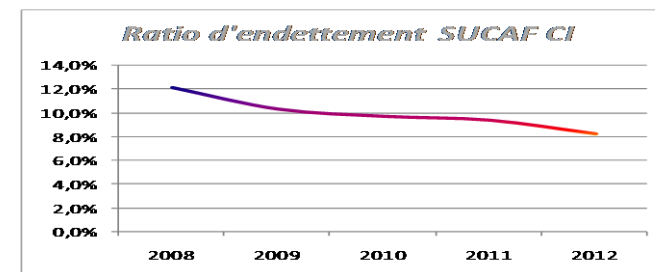
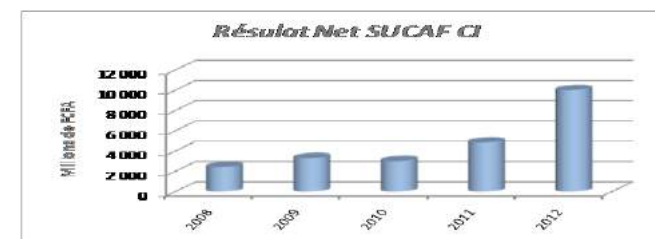
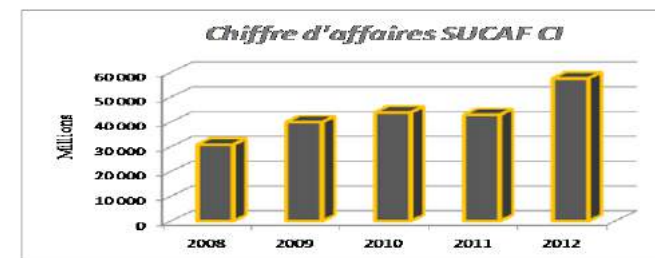
climat social, la SUCAF-CI a connu un accroissement record de sa production de sucre sur les campagnes en 2011 et 2012.

De même, les mesures prises par les autorités pour endiguer la fraude dans le secteur ont favorisé un meilleur écoulement des productions de la SUCAF-CI. Le chiffre d'affaires de la société s'est, donc, inscrit en hausse de **34,47%** en passant de **42,78** milliards FCFA en 2011 à **57,53** milliards FCFA en 2012.

Le niveau du chiffre d'affaires a permis à la SUCAF-CI d'accroître son résultat net de **106,81%**, en passant d'un bénéfice de **4,84** milliards FCFA en 2011 à un bénéfice de **10,01** milliards FCFA en 2012.

Ces performances commerciales et financières ont favorisé l'accroissement de **48,98%** des impôts dus à l'Etat qui sont passés de **3,19** milliards FCFA en 2011 à **4,75** milliards FCFA en 2012 (**1,09** milliard FCFA d'impôts et taxes et **3,67** milliards FCFA d'impôt BIC).

Quant à la politique d'endettement de la SUCAF CI sur ses cinq(5) dernières années d'exploitation, celle-ci révèle un ratio d'endettement moyen de **9,98%**. La société finance, donc, ses investissements sur ses fonds propres.



Faits Marquants de la SUCAF CI

- ❖ création de la fondation SUCAF CI.
- ❖ baisse de 2,5% des exportations de la Côte d'Ivoire vers les pays voisins en raison des importations frauduleuses que connaissent ces pays



FICHE TECHNIQUE

Date de création : 23 Juillet 1997

Capital social : 24,5 milliards FCFA

Part de l'Etat : 23%

Chiffre d'Affaires 2012 : 44,47 milliards FCFA

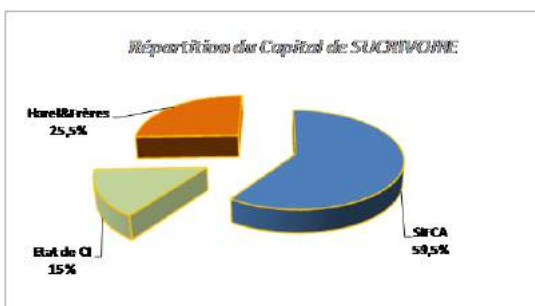
Résultat Net 2012 : 5,56 milliards FCFA

PCA : Alassane DOUMBIA

Directeur Général : CONQUET Jean Claude

Adm. Min Eco & Finance: YAO Madeleine

Adm. Min Agriculture : ASSANVO N'Guetta



SUCRIVOIRE est l'une des principales industries sucrières en Côte d'Ivoire. En effet, contrôlée par le groupe ivoirien SIFCA, cette entreprise gère plus de **11 000** hectares de plantations industrielles. Dans sa politique de diversification agricole, celle-ci cultive du teck, du Jatropha et des céréales.

Au titre de l'exercice 2012, la production de sucre et de produits dérivés s'est élevée à **93 000** tonnes, contre **85 500** tonnes en 2011, soit une hausse de **9,4%**.

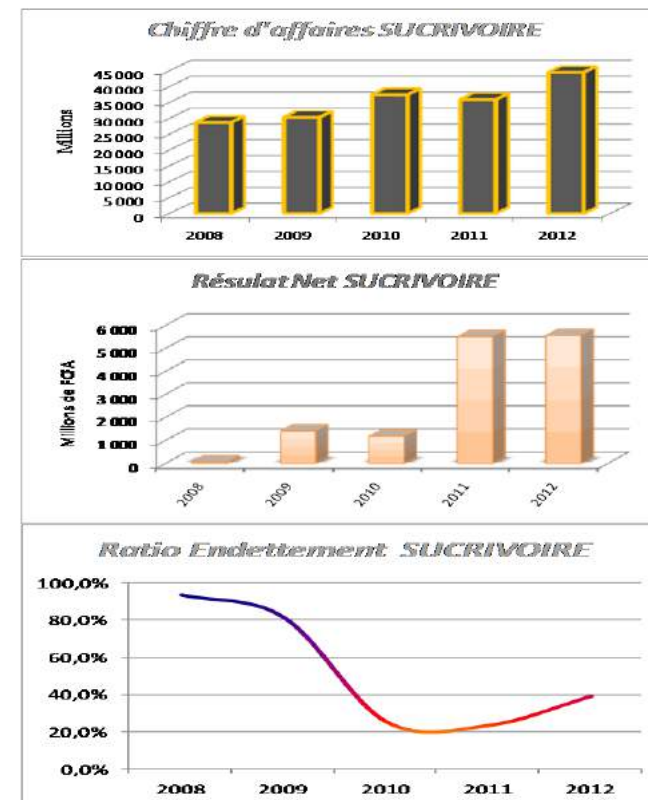
Au-delà de ce bon niveau de production, la société a amélioré ses ventes en raison de l'amélioration de la situation socio – politique et des mesures prises par l'Etat pour lutter contre la fraude. Ainsi, les ventes locales de SUCRIVOIRE sont passées de **70 499** tonnes en 2011 à **88 663** tonnes en 2012, soit une hausse de **26%**. Le chiffre d'affaires s'est établi, donc, à **44,5** milliards FCFA en 2012, contre **35,9** milliards FCFA en 2011, soit une progression de **24%**.

En définitive, l'exercice 2012 s'est soldé par un résultat net bénéficiaire de **5,56** milliards FCFA, sensiblement égal à celui de 2011 d'un montant de **5,51** milliards FCFA.

Conformément aux accords passés entre SUCRIVOIRE et les Institutions Financières (BOAD, SGBCI, BOA...), ce résultat devra être affecté au compte « en report à nouveau » afin de rembourser la dette contractée pour financer son programme triennal d'investissement d'un montant de **37,8** milliards FCFA.

Au titre de l'exercice 2012, le montant des impôts dus à l'Etat est en hausse de **16,6%**. Ces impôts sont passés de **1,5** milliard FCFA en 2011 à **1,71** milliard FCFA en 2012.

Enfin, sur ces cinq dernières années, SUCRIVOIRE présente une structure financière saine au regard de ses dettes financières qui couvrent raisonnablement ses capitaux propres. Le ratio d'endettement moyen de **57%** est en deçà de la borne supérieure du seuil fixé à 200%. En 2012, sa dette financière représente **39%** de ses capitaux propres.



Faits Marquants de SUCRIVOIRE

- ❖ Environnement favorable avec la reprise des activités économique ;
- ❖ Persistance de la fraude dans le secteur.



FICHE TECHNIQUE

Date de création :

Capital social : 3,28 milliards FCFA

Part de l'Etat : 9,04%

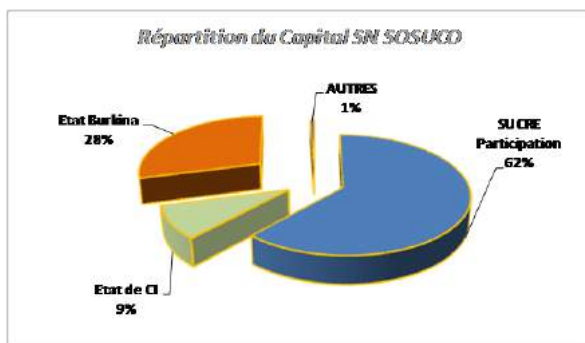
Chiffre d'Affaires 2012 : 13,16 milliards FCFA

Résultat Net 2012 : -901,6 millions FCFA

PCA: El Hadj BARRO Djanguinaba

Directeur Général : Didier VANDENBON

Administrateur Etat CI : SAIN Oguié



La Nouvelle Société Sucrière de la Comoé (SN SOSUCO), est une société anonyme dont le siège est situé à Banfora, dans le sud-ouest du Burkina Faso. Elle a, essentiellement, pour objet la culture de la canne à sucre, la fabrication du sucre blond ou raffiné en granulé et en morceaux, la vente du sucre et de ses sous-produits.

L'exercice 2012 a été marqué par une baisse de **14%** de la superficie récoltée, un recul de **6%** de la quantité de sucre produite et un repli de **9,4%** de la production d'alcool.

Aussi, la résurgence de la fraude sur le marché du sucre au Burkina Faso n'a pas permis d'écouler la totalité des produits fabriqués.

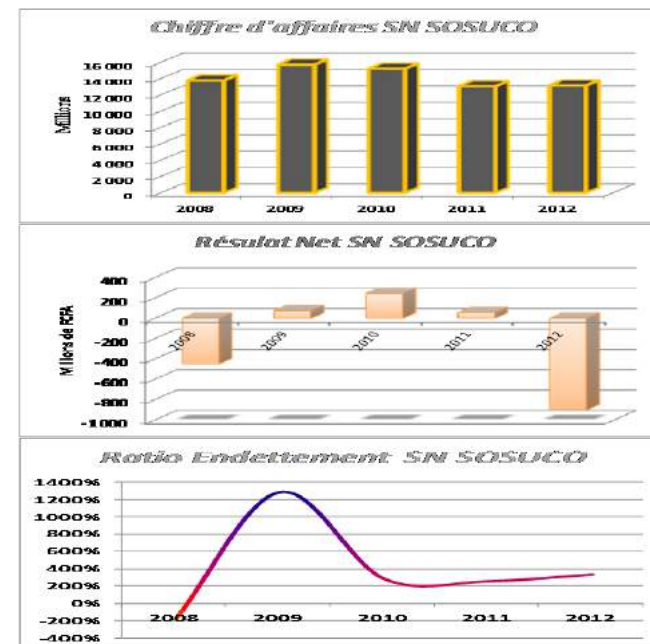
En dépit de ces situations, le chiffre d'affaires de SN SOSUCO s'est établi à **13,16** milliards FCFA en 2012, contre **13,06** milliards FCFA en 2011, soit une légère hausse de **0,8%**.

Toutefois, le résultat net de la société se solde par un déficit de **901,6** millions FCFA en 2012, contre un résultat bénéficiaire de **55** millions FCFA enregistré au titre de l'exercice 2011.

Ce niveau de perte a occasionné une baisse des capitaux propres qui sont passés de **4,07** milliards FCFA en 2011 à **3,21** milliards FCFA en 2012, soit une baisse de **21%**.

Par ailleurs, les capitaux propres de la société, d'un montant de **3,21** milliards FCFA, ont été absorbés par les dettes financières dont le montant se fixe à **10,92** milliards FCFA au 31 décembre 2012.

En ce qui concerne les impôts dus à l'Etat, ils sont passés de **375,51** millions FCFA en 2011 à **599,51** millions FCFA en 2012, soit une hausse de **59,65%**.



Faits Marquants de la SN SOSUCO

- ❖ Persistance de la fraude dans le secteur ;
- ❖ le démarrage particulièrement difficile de la campagne 2012/2013. Cette campagne a débuté le 13 novembre 2012, avec 5 208 tonnes de sucre produit en fin d'année, contre 10 494 tonnes prévues au budget, et 9 596 tonnes réalisées à la même période ;
- ❖ la difficulté de commercialisation du granulé, avec 1 165 tonnes vendus, contre 6 330 tonnes prévues au budget et 2 785 tonnes en 2011.
- ❖ tension de trésorerie permanente



FICHE TECHNIQUE

Date de création : décret n° 2002-449 du 16 septembre 2002

Capital social : 200 millions FCFA

Part de l'Etat : 100%

Chiffre d'Affaires 2012 : 1,47 milliard FCFA

Résultat Net 2012 : -691,17 million FCFA

Capitaux propres 2012 : -1,55 milliard FCFA

PCA : BAMABA Mamadou

Directeur Général : SANOGO Malamine

Adm. Min Eco & Fin : Abdoulaye Lamine DEMBELE

Adm. Min de l'Agriculture : Idrissa TRAORE & OTCHONY
née Ella Rita Awa COULIBALY

L'Autorité de Régulation du Coton et de l'Anacarde (ARECA) est une société d'Etat née dans le cadre de la mise en place des structures de régulation et de gestion des filières agricoles chargées de prendre le relais de l'Etat, en application de sa politique de désengagement. L'ARECA est chargée de mettre en place le cadre réglementaire et contractuel devant régir le fonctionnement des filières du coton et de l'anacarde.

L'exercice 2012 de l'ARECA a été marqué par l'environnement propice dans lequel se sont déroulées les activités de la société. Ainsi, malgré la baisse de 33,2% du prix du coton fibre sur le marché international, les exportations de coton fibres ont atteint le niveau record de 109 000 tonnes. Quant au coton graine, la production a franchi la barre de 200 000 tonnes, atteignant 260 503 tonnes en 2012 contre 175 000 tonnes au titre de la campagne 2010-2011.

Corrélativement à ces performances, l'activité commerciale de la société s'est considérablement améliorée. En effet, le chiffre d'affaires affiché en 2012 est en hausse de 69,19% en passant de 868,39 millions FCFA en 2011 à 1,47 milliard FCFA.

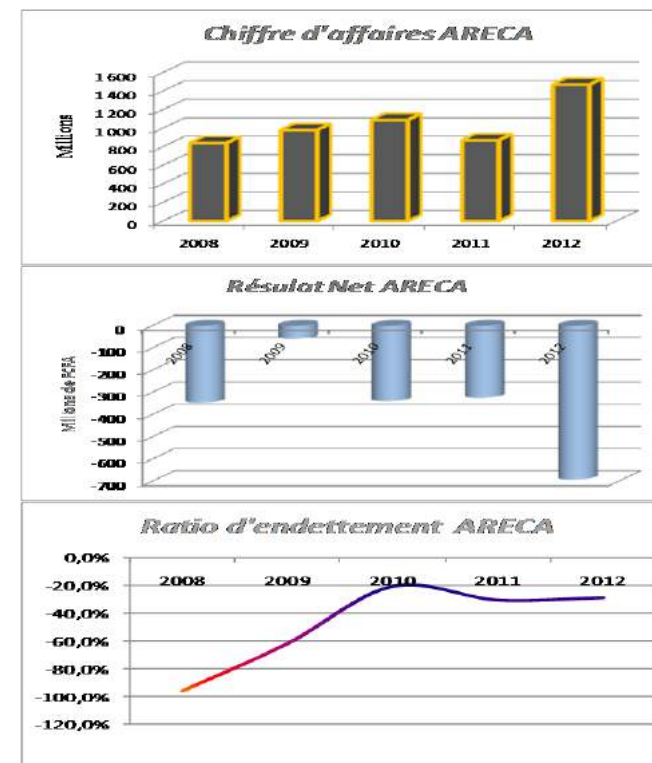
Cependant, malgré l'amélioration de l'activité commerciale de l'entreprise, l'ARECA avec un excédent brut d'exploitation déficitaire à hauteur de 439,30 millions FCFA, contre un déficit de 39,92 millions FCFA en 2011, n'a pas été à mesure de dégager de son exploitation, une quelconque liquidité. Cette situation est, principalement, imputable à la forte augmentation de 205,95% des dépenses en services extérieurs (y compris les frais de transport) qui sont passés de 300,88 millions FCFA en 2011 à 920,53 millions FCFA en 2012.

Ainsi, cette contre performance a contraint la société à solliciter auprès des banques des crédits à court terme pour le financement de ses activités. Il s'en suit donc une augmentation des découverts bancaires qui sont passés de 3 millions FCFA en 2011 à 336 millions FCFA en 2012 avec une incidence sur le résultat financier qui s'est détérioré en passant d'un déficit de 16 millions FCFA en 2011 à un déficit de 25 millions FCFA en 2012.

En définitive, malgré une activité plus importante et des performances techniques en amélioration par rapport à 2011, le résultat net de l'exercice 2012 se solde par un déficit de 691,17 millions FCFA, contre un déficit moins important de 356,91 millions FCFA enregistré en 2011.

En ce qui concerne les impôts dus à l'Etat, ils se sont élevés au 31 décembre 2012 à 121,81 millions FCFA contre 74,67 millions FCFA en 2011.

Quant à l'analyse de la politique d'endettement de l'ARECA, sur les cinq (5) dernières années, celles-ci révèle l'insuffisance des fonds propres, qui sur toute la période d'observation sont négatifs.



Faits Marquants de l'ARECA

- ❖ le climat de paix qui a prévalu durant l'exercice 2012 a permis à l'ARECA de mener à bien ses activités. La conséquence directe de cette reprise d'activité est la hausse du nombre de planteurs et des surfaces de culture du coton ;
- ❖ la baisse de 33,2% du prix du coton fibre sur le marché international, qui est passée de 1 474 FCFA/kg en 2011 à 985 FCFA/kg en 2012 ;
- ❖ La situation nette de l'ARECA reste très préoccupante avec des capitaux propres déficitaires à hauteur de 1,55 milliard FCFA.



**Compagnie Ivoirienne pour de
le Développement du Textile**

FICHE TECHNIQUE

Décret de création : n°74-282 du 20 juin 1974

Capital social : 7,2 milliards FCFA

Part de l'Etat : 99,90%

Chiffre d'Affaires 2012 : 11,49 milliards FCFA

Résultat Net 2012 : 729,4 millions FCFA

Subventions : 2,87 milliards FCFA

PCA : FANNY Ibrahima

Directeur Général : Dr. COULIBALY Mamadou

Adm. Min Agriculture: GNAMBA-YAO Guillaume

Adm. Min Eco&Fin: KOUA Assemien Paul

La Compagnie Ivoirienne pour de le Développement du Textile (CIDT) est l'une des principales entreprises agro-industrielles exerçant dans la filière coton en Côte d'Ivoire. La CIDT est chargée de l'égrenage du coton graine qu'elle achète, de la commercialisation de la fibre et la graine de coton produites. Par ailleurs, elle encadre et assiste des producteurs réunis au sein de plus de **400** organisations agricoles

Durant l'année 2012, la CIDT s'est efforcée de reconquérir et fidéliser ses producteurs à travers la récompense des meilleurs agriculteurs. Ainsi, **19 616** tonnes de coton graine ont été traités en 2012 contre **15 000** tonnes en 2011, soit un accroissement de **30,7%**. La production de coton fibre s'est élevée à **9 698** tonnes.

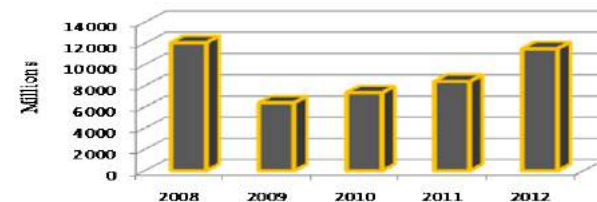
Le prix du coton fibre sur le marché international est passé de **1 474 FCFA/kg** à **985 FCFA/kg**, soit une régression de **33,2%**. Malgré cette baisse des cours, le chiffre d'affaires s'est établi en hausse de **36,6%** en passant de **8,41** milliards FCFA en 2011 à **11,49** milliards FCFA en 2012.

Le résultat net de la CIDT a doublé entre 2011 et 2012, en passant d'un bénéfice de **359,5** millions FCFA à un excédent de **729,4** millions FCFA. Cette performance résulte principalement de l'augmentation de **85%** des subventions d'exploitation, lesquelles sont passées de **1,55** milliard FCFA en 2011 à **2,87** milliards FCFA en 2012.

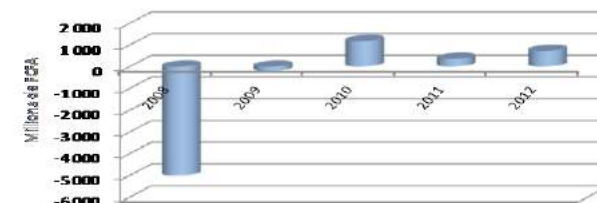
Depuis l'exercice 2012, la CIDT ne bénéficie plus d'exonération des impôts sur salaires. Ainsi, le montant des impôts dus à l'Etat par la CIDT s'élève à **334,3** millions FCFA contre **82,8** millions FCFA en 2011.

Malgré ses résultats nets bénéficiaires depuis 2010, l'équilibre financier de la CIDT demeure fragile. Tandis que ses dettes financières s'élèvent à **827** millions FCFA en 2012, ses capitaux propres demeurent négatifs depuis 2008 et se situent à **-1,03** milliard FCFA en 2012.

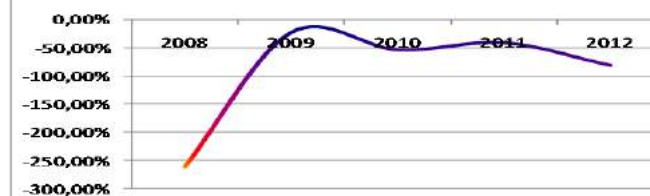
Chiffre d'affaires CIDT



Résultat Net CIDT



Ratio d'endettement CIDT



Faits Marquants de la CIDT

- ❖ hausse du nombre de planteurs et des surfaces de culture ;
- ❖ baisse des prix à l'international du coton fibre ;
- ❖ difficultés d'approvisionnement en intrants.



TROPICAL RUBBER COTE D'IVOIRE

FICHE TECHNIQUE

Date de création : Février 1995

Capital social : 2 milliards FCFA

Part de l'Etat : 20%

Chiffre d'Affaires 2012 : 57,15 milliards FCFA

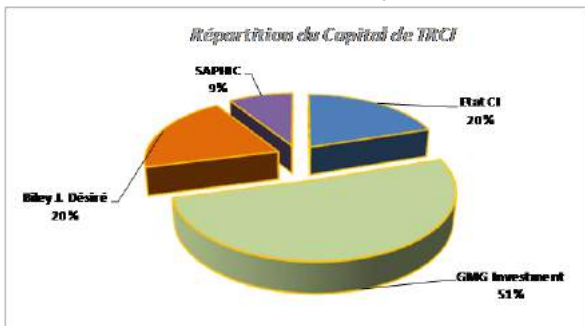
Résultat Net 2012 : 1,61 milliard FCFA

Dividende net Etat 2012 : 176 millions FCFA

Subventions 2012 : 262,2 millions FCFA

PDG: BILEY Joseph-Désiré

ETAT DE Côte d'Ivoire: ASSI Achy Hervé



Tropical Rubber Côte d'Ivoire (TRCI) est une entreprise agro-industrielle exerçant dans la filière hévéicole. Elle dispose de plantations d'hévéa et d'usines de traitement du caoutchouc naturel. TRCI se charge, également, de l'encadrement et l'assistance technique des planteurs d'hévéa

En 2012, les niveaux de production et d'exportation de caoutchouc naturel par la TRCI se sont respectivement établis à **31,65 tonnes** et à **32,5 tonnes**, contre **29,4 tonnes** et à **29,4 tonnes** en 2011.

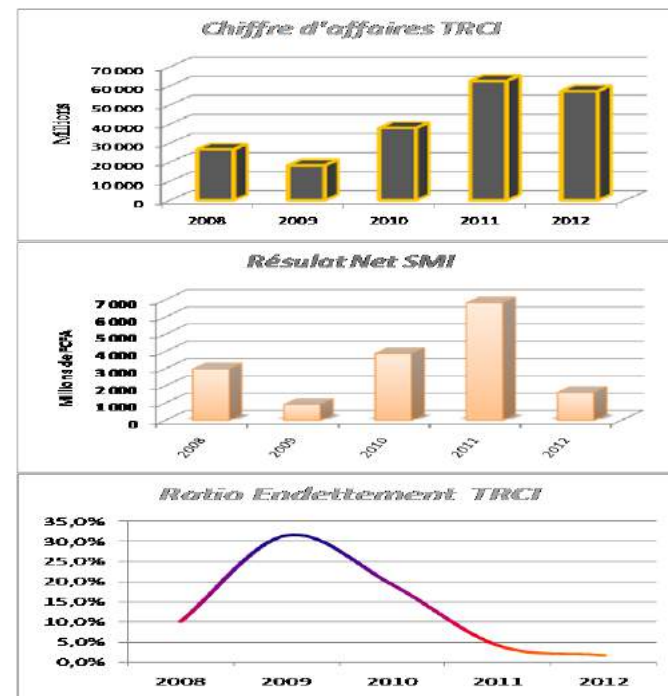
L'on a assisté à un repli de **8,5%** du chiffre d'affaires, qui est passé de **62,5 milliards FCFA** en 2011 à **57,15 milliards FCFA** en 2012, en raison du ralentissement de la demande dans les principaux pays consommateurs et des stocks élevés en Chine. Le cours moyen de la tonne du caoutchouc naturel a chuté de **24,2%**, passant de **2,05 millions FCFA** en 2011 à **1,46 millions FCFA** en 2012.

Toutefois, le résultat net de l'exercice 2012 se solde par un bénéfice de **1,6 milliard FCFA**, contre un bénéfice de **6,8 milliards FCFA** en 2011, soit une chute de **76%**.

Depuis 2008, la TRCI a bénéficié d'une subvention d'exploitation de **623,4 millions FCFA**. En retour, sur cette période, les dividendes perçus par l'Etat se sont élevés à **446,4 millions FCFA**. En ce qui concerne l'exercice 2012, les dividendes perçus par l'Etat se sont fixés à **176 millions FCFA**, contre **70,4 millions FCFA** en 2011, soit une hausse de **184%**.

En 2012, le montant des impôts dus à l'Etat par la TRCI s'élève à **3,48 milliards FCFA** (**2,79 milliards** d'impôts et taxes et **695,2 millions** d'impôt BIC), contre **2,84 milliards FCFA** en 2011 (une hausse de **22,5%**).

Sur les cinq dernières années, la politique d'endettement de la TRCI reste très prudente. Sur cette période, son ratio d'endettement moyen est de **13,5%**, valeur en deçà du seuil pratique qui est de deux (2) fois la valeur des fonds propres, soit 200%. En 2012, ses dettes financières représentent seulement **2%** de ses capitaux propres.



Faits Marquants de la société TRCI

- ❖ institution d'une taxe de 5% sur le caoutchouc (hévéa);
- ❖ extension du champ d'application de l'impôt foncier à certaines exploitations agricoles

SECTEUR ÉNERGIE

En 2012, le secteur de l'énergie s'est raffermi pour soutenir l'activité économique nationale. La production annuelle de produits pétroliers s'est, accrue de 58,1% pour atteindre la barre des 3 010 627 tonnes en 2012.

Ce niveau de production répond à la fois à une demande intérieure forte (hausse de 53,6% de la consommation intérieure) due à la reprise des activités économiques et au démarrage des grands travaux de reconstruction et de développement. Aussi, la hausse de la production a été le fait de la dynamisation des exportations par la levée de l'embargo martine de l'Union Européenne de 2011.

Ainsi, l'activité commerciale de la SIR s'est considérablement améliorée avec un chiffre d'affaires qui est passé de **942,66** milliards FCFA en 2011 à **1 608,56** milliards FCFA en 2012, soit une hausse de **70,64%**.

Il en est de même pour les autres sociétés du secteur qui ont bénéficié, dans leur totalité, de cette conjoncture assez favorable.

En ce qui concerne la production d'électricité, les actions menées en 2012 par le Gouvernement en faveur de l'accroissement de la production, ont conduit à une augmentation de 15% de la production d'électricité.

Cette hausse de la production, soutenue par une consommation en électricité qui s'est renforcée de 21,5%, a permis aux entreprises exerçant dans ce secteur (CIE, CIPREL) de renforcer leur activité commerciale.

Ainsi, le chiffre d'affaires global réalisé par le secteur s'est amélioré de 52,19% en passant de 1 569,70 milliards FCFA en 2011 à 2388,89 milliards FCFA en 2012.

Quant au résultat net, il a enregistré un relèvement important de **39,68** milliards FCFA pour se situer à **72,80** milliards FCFA en 2012. L'amélioration des performances financières du secteur a été favorisée par la SIR dont la croissance du résultat net entre 2011 et 2012 a été de **15,72** milliards FCAF, et de la PETROCI, qui a vu son résultat net augmenté de **8,57** milliards FCFA entre 2011 et 2012.



FICHE TECHNIQUE

Date de création : décret n°75-744 du 21 octobre 1975

Capital social : 20 milliards FCFA

Part de l'Etat : 100%

Chiffre d'Affaires 2012 : 234,39 milliards FCFA

Résultat Net 2012 : 43,29 milliards FCFA

Dividende Etat net 2012 : 13,20 milliards FCFA

PCA : GL François KONAN BANNY

Directeur Général : GNAGNI Daniel

Adm. Min de l'Ener et Pétr : Dr DIABY Ibrahima

Adm. Min Eco & Fin : CISSE Abdourahmane

La Société Nationale d'Opérations Pétrolières de Côte d'Ivoire (PETROCI) est une société d'Etat. Sa mission est d'assurer d'une part, la recherche, l'exploration des gisements d'hydrocarbures et de toutes substances annexes et associées, et d'autre part l'industrie, le transport, le stockage et le commerce de ces matières et de tous les produits et sous produits dérivés.

En 2012, la normalisation de la situation sociopolitique entamée au deuxième semestre 2011 a favorisé un regain de l'activité économique dans le pays et une consommation accrue des ménages. Cet environnement a, donc, permis à la PETROCI de mener à bien ses missions. Toutefois, certaines activités de la société ont connu une baisse de leur chiffre d'affaires.

Il s'agit, notamment, de l'activité exploration-production qui a connu une légère baisse de son chiffre d'affaires de 2,39% due au nouveau prix pratiqué sur la vente du gaz naturel du bloc CI-27 (5,5 USD MMBTU), à la baisse de la production d'huile résultant

de la déplétion naturelle des champs et de la fermeture momentanée de certains puits suite à des difficultés techniques. De même, le chiffre d'affaires réalisé sur la distribution de gaz naturel, a connu une baisse de 6% en 2012.

Par ailleurs, le groupe UNILEVER, l'un des plus importants clients dans le secteur, a abandonné l'activité d'huilerie, accentuant ainsi la baisse de consommation de gaz naturel.

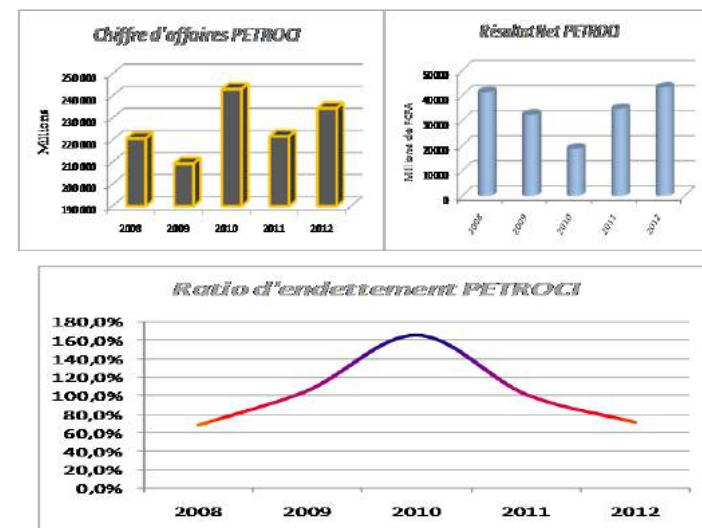
En ce qui concerne le niveau des charges de la société, une provision d'un montant de 11,79 milliards FCFA a été constituée pour le démantèlement des installations pétrolières sur les blocs. Par ailleurs, la valeur de la quote-part de la production affectée au remboursement des investissements, diminuée des coûts directement liés à la production a fait l'objet d'un amortissement à hauteur de 19,2 milliards FCFA.

Ce niveau d'amortissement et de provision a grevé considérablement le résultat d'exploitation de la société qui a affiché une baisse de 9,03% en passant d'un montant de 78,99 milliards FCFA en 2011 à 71,854 milliards FCFA en 2012 ; et ce, en dépit d'une hausse du chiffre d'affaires de la société qui s'est établi à 234,386 milliards FCFA en 2012, contre 221,672 milliards FCFA en 2011, soit une hausse de 5,74%.

Le résultat net de la société se solde en 2012 par un bénéfice de 43,292 milliards FCFA, contre un bénéfice de 34,718 milliards FCFA enregistré en 2011, soit une hausse de 24,7%.

Malgré une activité commerciale performante, le montant des impôts dus à l'Etat par la PETROCI a baissé d'environ 14,75%, en passant de 34,58 milliards FCFA en 2011 à 29,48 milliards FCFA en 2012. Cette baisse résulte du recul de 5,28 milliards FCFA de l'impôt BIC.

Enfin, l'analyse de la politique d'endettement de la PETROCI sur les cinq dernières années, révèle que la société a une politique d'endettement saine, le ratio d'endettement moyen étant de 103,13%, soit en dessous seuil pratique correspondant à deux (02) fois les fonds propres (200%).



Faits Marquants de la PETROCI

- ❖ Signature et application de l'accord sur le nouveau prix du gaz issu du bloc CI-27 opéré par FOXTROT ;
- ❖ L'acquisition des blocs CI-500, CI-502 et CI-520 en tant qu'opérateur ;
- ❖ Forage d'exploration sur les blocs CI-103 (TULLOW), CI-105 (ANADARKO) et CI-27 (FOXTROT) ;
- ❖ Forage de cinq (5) puits de développement (2 sur CI-202 et 3 sur CI-27) ;
- ❖ la mise en exploitation de sept (7) stations services endommagées en 2011 ;
- ❖ la prise en compte des revenus de MKB (Congo Brazzaville).



FICHE TECHNIQUE

Date de création : AG constitutive du 03/10/1962

Capital social : 39 milliards FCFA

Part de l'Etat : 47,28%

Chiffre d'Affaires 2012 : 1608,56 milliards FCFA

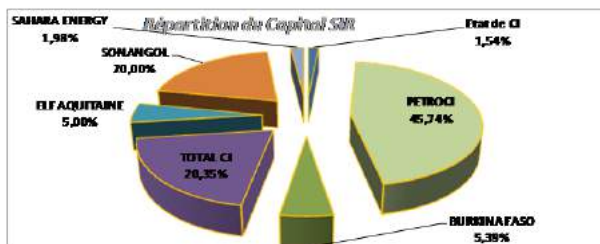
Résultat Net 2012 : 151,14 millions FCFA

Directeur Général : CAMARA Thomas

PCA : AKOSSI BENDJO

Adm. Min Eco & Fin: Issa COULIBALY

Adm. Min du Pétrole et de l'Energie : Ibrahima DIABY



La Société Ivoirienne de Raffinage (SIR), a été créée le 03 Octobre 1962 par le Gouvernement ivoirien avec le concours de groupes pétroliers internationaux. Elle a pour mission d'assurer le raffinage du pétrole brut, l'approvisionnement de la Côte d'Ivoire et de certains pays de la sous-région en produits pétroliers.

En 2012, du fait de l'environnement économique et social stable, la SIR a pu observer une reprise de ses activités. Cette reprise s'est traduite par la demande intérieure forte, en hausse de **53,6%** pour se situer à **1,37** million tonnes et par des exportations importantes qui ont atteint **1,75** million tonnes en 2012, soit une augmentation de **53,2%**.

La production de produits pétroliers n'est pas restée en marge de cette tendance. En effet, celle-ci s'est accrue de **58,1%** par rapport à 2011 et a atteint **3,01** millions tonnes en 2012.

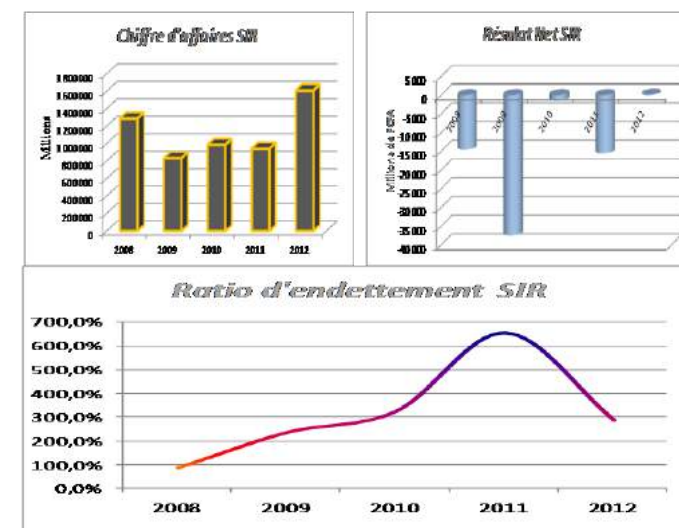
Ainsi, du fait de la forte demande en produits raffinés, l'activité commerciale de la SIR s'est améliorée. En effet, le chiffre d'affaires de la société a progressé de **70,64%** en passant de **942,66** milliards FCFA en 2011 à **1 608,56** milliards FCFA en 2012, atteignant un niveau record depuis plus d'une décennie.

Cette performance a permis à la SIR de sortir d'une exploitation déficitaire en 2011. La liquidité potentielle représentée par l'excédent brut d'exploitation est passée de **-25,59** milliards FCFA en 2011 à **17,034** milliards FCFA en 2012 et le résultat net quant à lui est passé de **-15,57** milliards FCFA en 2011 à **151,14** millions FCFA en 2012.

De plus, les performances commerciales et financières réalisées par la SIR ont favorisé l'accroissement de **70,95%** du montant des impôts dus à l'Etat qui sont passés de **3,37** milliards FCFA en 2011 à **5,76** milliards FCFA en 2012 (**5,71** milliards FCFA d'impôts et taxes et **50** millions d'impôt BIC).

Cependant, malgré les bons résultats réalisés au cours de l'exercice sous revue, la SIR reste confrontée à d'énormes difficultés de financement. Ces difficultés se traduisent par un

niveau élevé d'endettement à long terme et une insuffisance des capitaux propres de la société. En effet, entre 2008 et 2012, le ratio d'endettement moyen, de **319,26%**, est au-dessus seuil pratique correspondant à deux (**02**) fois les fonds propres (**200%**). Ainsi, la situation nette de la SIR reste très préoccupante avec des capitaux propres estimés à **8,32** milliards FCFA au 31 décembre 2012, représentant **21,34%** du capital social de la société, contre les **50%** minimum préconisé par l'Acte Uniforme OHADA.



Faits Marquants de la SIR

- ❖ Situation nette de la SIR très préoccupante. Ses capitaux propres représentant **21,34%** du capital social, contre les **50%** minimum préconisé par l'acte uniforme ;
- ❖ Adoption, le 7 novembre 2012, par le Gouvernement d'une communication en conseil des ministres relative à la nouvelle structure des prix des produits pétroliers, entrée en vigueur le 1^{er} avril 2013.



FICHE TECHNIQUE

Date de création : 14 septembre 1983

Capital social : 240 millions FCFA

Part de l'Etat : 12,5%

Chiffre d'affaires 2012 : 13,45 milliards FCFA

Résultat Net 2012 : 1,86 milliard FCFA

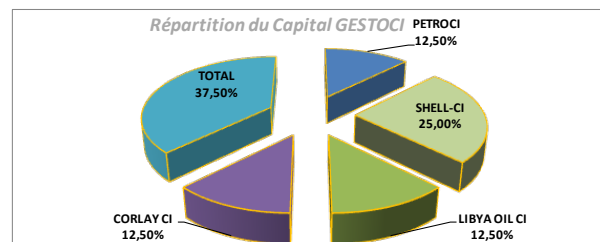
Fonds propres 2012 : 11,24 milliards FCFA

Directeur Général : DOUMBIA Ibrahim

PCA : Dr TAI Glahou Jean

Adm. Min Eco & Fin: Colonel TOURE Idrissa

Adm. Min du Pétroles et de l'Energie: BIZIE LETO



Créée en 1983 par le décret N°83-1009 du 14 septembre 1983, la Société de Gestion des Stocks Pétroliers de Côte d'Ivoire (**GESTOCI**) est une société à participation financière publique au capital social de **240** millions de FCFA. La constitution de la GESTOCI entre dans le cadre de la politique de réglementation de l'activité pétrolière en Côte d'Ivoire, fixée par le décret du 10 mai 1933. Elle a pour mission le stockage de produits pétroliers provenant de la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) et destinés à la consommation locale et sous régionale.

Les ressources dont dispose la **GESTOCI** pour financer ses activités sont constituées pour l'essentiel des frais de passage des produits que lui payent les marketers, de la péréquation transport et de la taxe parafiscale prévue dans la structure des prix des produits pétroliers pour le fonctionnement et la gestion des stocks de sécurité.

Au cours de l'exercice 2012, les résultats économiques et financiers de la GESTOCI ont connu une amélioration. Cette situation s'explique par la reprise de l'activité économique observée en Côte d'Ivoire.

Ainsi, le chiffre d'affaires de la société, essentiellement constitué de travaux et services vendus s'est fixé à un montant de **13,45** milliards FCFA en 2012, contre un montant de **9,33** milliards FCFA enregistré en 2011, soit une hausse de **44,15%**.

Ce niveau d'activité de la société, a permis d'atteindre un résultat d'exploitation de 2,60 milliards FCFA en 2012, contre un résultat d'exploitation d'un montant de **2,45** milliards FCFA au 31 décembre 2011, soit une hausse de 6,12%.

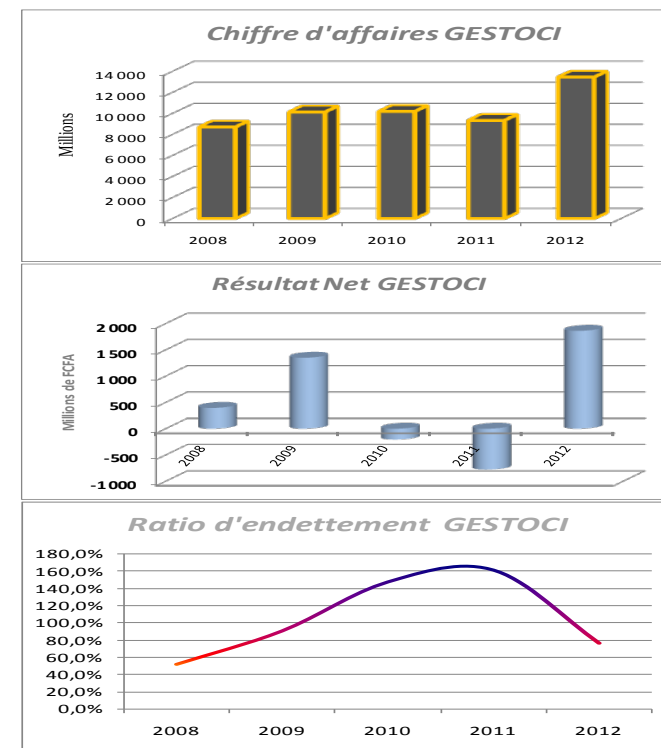
Par ailleurs, en 2012, la GESTOCI a bénéficié de la part de l'Etat, d'une subvention d'exploitation d'un montant de **6,27** milliards FCFA, contre un montant de 4,54 milliards FCFA au titre de l'exercice 2011, soit une hausse de **37,88%**.

Au regard de ce regain d'activité et du niveau de l'appui de l'Etat, le résultat net au 31 décembre 2012, se solde par un bénéfice de **1,86** milliard FCFA, contre une perte de **777,62** millions FCFA enregistrée en 2012.

En ce qui concerne, les impôts dus à l'Etat par la GESTOCI, ils se sont élevés à un montant de 1,81 milliard FCFA au titre de

l'exercice 2012, contre un montant de **434,64** millions FCFA en 2011, soit une hausse de **171,79%**

Enfin, l'analyse de la politique d'endettement de la GESTOCI sur les cinq dernières années, révèle un niveau d'endettement maîtrisé, le ratio d'endettement moyen étant de **87,94%** (en dessous seuil pratique correspondant à deux (02) fois les fonds propres, soit 200%).



Faits Marquants de la GESTOCI

Adoption le 07 novembre 2012 en Conseil des Ministres de la Communication relative à la nouvelle structure des prix des produits pétroliers dont l'entrée en vigueur a été fixée pour mars 2013.

FICHE TECHNIQUE

Date de création : 1967

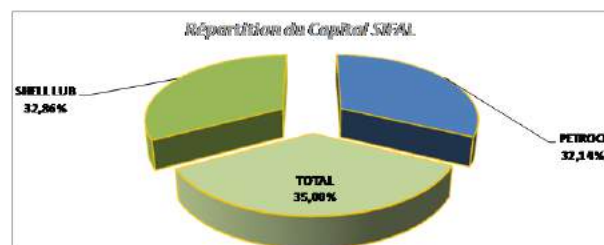
Capital social : 560 millions FCFA

Part de l'Etat : 32,14% (PETROCI)

Chiffre d'affaires 2012 : 21,15 milliards FCFA

Résultat Net 2012 : 1,18 milliard FCFA

Directeur Général : KONAN Yahaut Franck



Créée en 1967, la Société Ivoirienne de Fabrication de Lubrifiants (SIFAL) a pour objet l'exploitation d'une usine de fabrication de lubrifiants ainsi que toutes autres activités connexes pouvant être exercées à partir de ses équipements, de son savoir faire (conseil et assistance en matière de lubrifiants...) ou à partir de son fonds de commerce.

Au cours de l'exercice 2012, les résultats économiques et financiers de la SIFAL ont connu une amélioration. Cette situation s'explique par la reprise de l'activité économique observée en Côte d'Ivoire.

La situation financière 2012 de la société SIFAL a été marquée par un accroissement de ses activités. Ainsi, au 31 décembre 2012, le chiffre d'affaires de la société s'est fixé sensiblement au double

de celui enregistré en 2011. En effet, celui-ci est passé de **14,13** milliards FCFA en 2011 à **21,15** milliards FCFA en 2012, soit une hausse de **55,34%**. Ce chiffre d'affaires est, essentiellement, constitué de produits fabriqués.

Ce niveau d'activité a favorisé une amélioration considérable du résultat d'exploitation de la SIFAL qui a affiché un niveau positif de **1,72** milliard FCFA en 2012, contre un bénéfice de **255, 52** millions FCFA enregistré en 2011, soit une hausse de plus de 1000%.

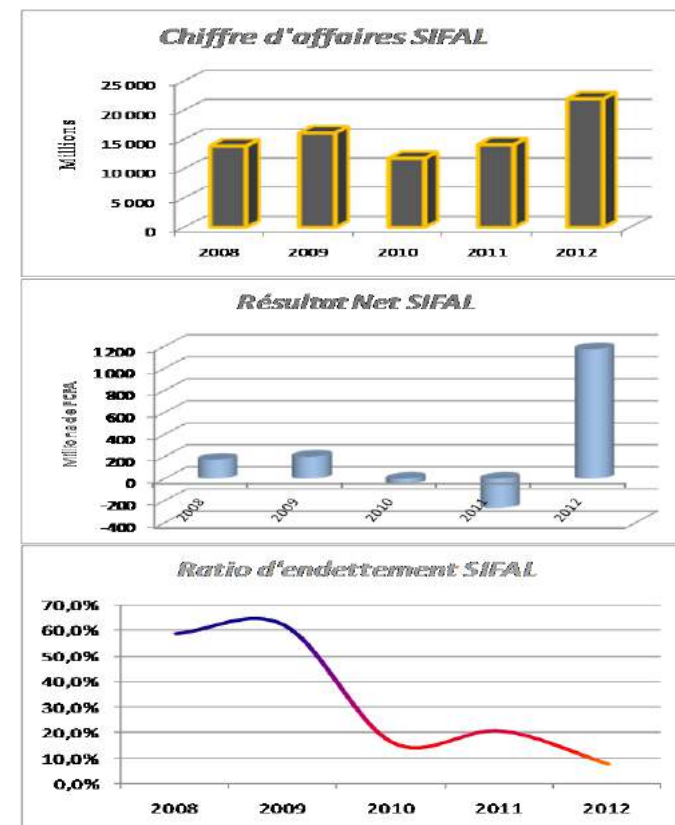
Au regard de cette performance commerciale, le résultat net s'est soldé par un bénéfice de **1,18** milliard FCFA en 2012, contre un résultat déficitaire de **266** millions FCFA enregistré en 2011.

Les capitaux propres de la société connaissent la même tendance en s'affichant à un montant de **1,88** milliard FCFA en 2012, contre un montant de **710,24** millions FCFA au titre de l'exercice 2011, soit une hausse de **164,78%**. De même, la capacité d'au financement de la société s'est élevée à un montant de **1,28** milliard FCFA en 2012, contre une capacité d'au financement négative de 142,49 millions FCFA en 2011.

Au titre des impôts et taxes dus à l'Etat par la SIFAL, les performances enregistrées ont favorisé l'atteinte d'un montant de **183,36** millions FCFA en 2012, contre un montant de **49,95** millions FCFA au titre de l'exercice 2011, soit une hausse de 267%.

Enfin, la SIFAL, avec l'amélioration importante de ses capitaux propres, a vu son niveau d'endettement baisser considérablement entre 2009 et 2012. En effet, le ratio d'endettement, qui traduit le niveau d'endettement de l'entreprise par rapport à ses fonds

propres, est passé de 62,21% en 2009 à 7,78% en 2012. La norme pour ce ratio est de deux (02) fois les fonds propres, soit 200%.



Faits Marquants de la SIFAL

Bonnes performances de la société marquées par une hausse considérable du résultat ainsi que de tous les indicateurs de performance financière



FICHE TECHNIQUE

Date de création :

Capital social : 3,15 milliards FCFA

Part de l'Etat : 5% (PETROCI)

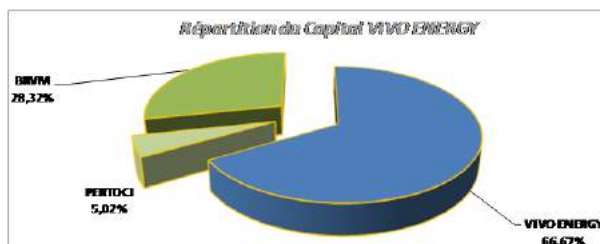
Chiffre d'Affaires 2013 : 214,35 milliards FCFA

Résultat Net 2013 : 3,04 milliards FCFA

Capitaux propres 2013 : 16,55 milliards FCFA

Directeur Général : YAO Franck Konan

PCA : DAINHNI Honoré



Suite à la cession par la société The Shell Petroleum Company Limited de ses parts dans le capital social de la société SHELL Côte d'Ivoire, à un nouvel actionnaire, cette société a pris désormais la dénomination de VIVO Energy. Cette entreprise est une société à participation financière publique minoritaire avec un capital social d'un montant de **3,15** milliards FCFA, détenu à hauteur de **5%** par l'Etat de Côte d'Ivoire. La mission de la société VIVO ENERGY est de commercialiser et industrialiser les carburants, lubrifiants, gaz, produits chimiques, ainsi que tous autres produits pétroliers et

dérivés du pétrole. VIVO ENERGY est le titulaire exclusif de la franchise Shell en Afrique.

L'exercice 2013 est marqué par une augmentation de **32,7%** des volumes vendus par rapport à l'année 2012, due à une extension du réseau de distribution et la croissance enregistrée sur le marché de l'Aviation et les travaux de constructions d'infrastructures. Ainsi, la société VIVO ENERGY a enregistré un chiffre d'affaires d'un montant de **214,35** milliards FCFA, contre un montant de **151,14** milliards enregistré en 2012, soit une hausse de **42%**.

Ce niveau d'activité a favorisé l'atteinte d'un résultat d'exploitation en hausse de **39%** et s'établissant à **5,11** milliards FCFA, contre un montant de **3,7** milliards FCFA réalisé en 2012.

Le résultat net de la société a suivi cette tendance haussière en affichant un bénéfice de **3,04** milliards FCFA, contre **2,31** milliards FCFA enregistré en 2012. Cette performance a favorisé l'amélioration des capitaux propres qui sont passés de **14,26** milliards FCFA en 2012 à **16,55** milliards FCFA en 2013, soit une hausse de **16,06%**.

De même, la capacité de la société à s'autofinancer, s'est considérablement accrue en passant de **3,18** milliards FCFA en 2012 à **4,67** milliards FCFA en 2013, soit une hausse de **46,86%**.

En ce qui concerne les impôts dus à l'Etat pour l'exercice 2013, ils se sont élevés à un montant de **2,23** milliards FCFA (**1,08** milliards d'impôts sur le résultat et **1,15** milliards d'impôts et taxes) contre un montant de **1,51** milliards FCFA en 2012, soit une hausse de **47,68%**.

Pour terminer, l'analyse de la politique d'endettement de la société révèle une forte augmentation de **1308%** des dettes financières se chiffrant à **11,54** milliards FCFA en 2013, ce qui s'explique par le financement de la croissance du réseau de stations-services. Ce total des dettes financières représentant **69,73%** des capitaux propres au 31 décembre 2013..

Faits Marquants de VIVO ENERGY

- ❖ L'ouverture de 34 nouvelles stations services sur l'année
- ❖ Un volume de 27 millions de litres sur 2013 soit 27,6% de part de marché enregistré en 15 mois d'activité du segment Aviation.
- ❖ Progression de 6 points de part de marché sur le marché total de ventes de carburants qui passe 25,67% en 2012 à 31,2% en 2013
- ❖ Le titre VIVO ENERGY a clôturé à 60.200FCFA au 31 décembre 2013 contre 27.300FCFA à l'ouverture au 02 Janvier 2013.
- ❖ La valeur boursière de la société est de 76 milliards FCFA contre 34 milliards FCFA au 31 Décembre 2012.



FICHE TECHNIQUE

Date de création : 28 Août 1994

Capital social : 9,2 milliards FCFA

Part de l'Etat : 14,7%

Chiffre d'Affaires 2012 : 34,798 milliards FCFA

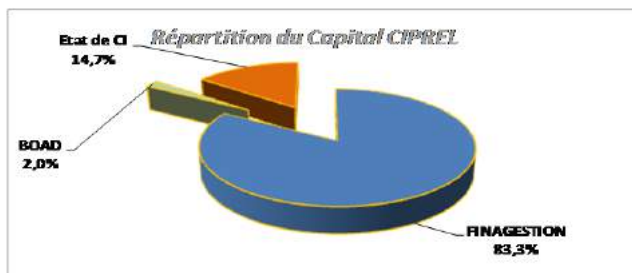
Résultat Net 2012 : 15,610 milliards FCFA

Dividendes net Etat 2012 : 730,15 millions de FCFA

PCA: Jean Jacques CASSAGNE

Directeur Général : N'GUESSAN Kouassi

Adm Etat : CISSE Sabati



La Compagnie Ivoirienne de Production d'Electricité (CIPREL), premier producteur indépendant d'électricité, a pour objet principal la production, le transport et la distribution d'électricité. Cette production représente globalement 30% de l'énergie consommée dans le Pays.

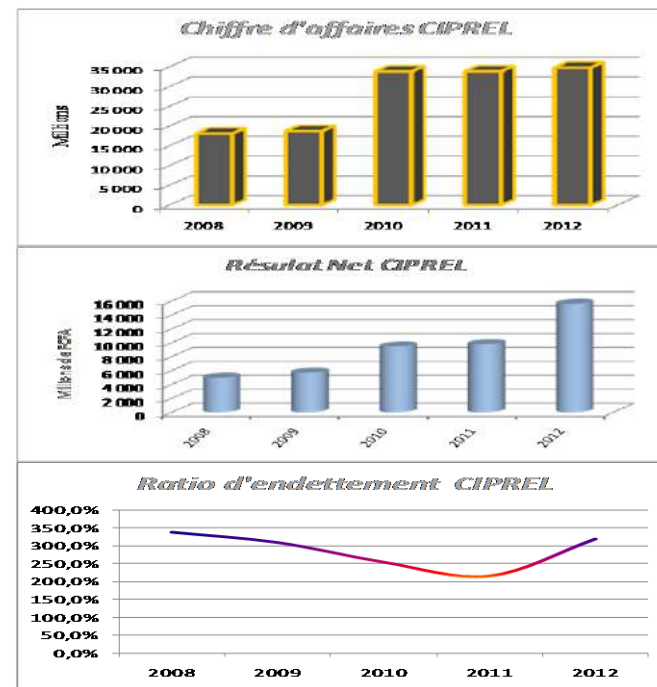
En 2012, avec la réalisation, pour la première fois, de trois grosses révisions de pièces et machines de la centrale, l'activité de production s'est normalement déroulée. Cette bonne tenue de l'activité s'est traduite par l'atteinte d'un niveau record de production d'électricité par la centrale (2 191 GWh).

Cette performance en termes de production, associée à la hausse des tarifs ainsi qu'au complément de facturation du fait de l'utilisation plus importante du combustible liquide au cours de l'exercice, ont permis d'accroître le niveau du chiffre d'affaires de la compagnie qui est passé de **33,81** milliards FCFA en 2011 à **34,8** milliards FCFA en 2012, soit une hausse de **3%**. Quant au résultat net, il s'est élevé à **15,61** milliards FCFA en 2012, contre **9,79** milliards FCFA en 2011, soit une hausse de **59,4%**.

Ce niveau de résultat dégagé par la société a permis à l'Etat de bénéficier, au titre de l'exercice 2012, d'un dividende de **730,15** millions FCFA, contre **1,18** milliard en 2011. Le cumul de ces dividendes versés à l'Etat, sur les cinq (05) dernières années, se fixe à un montant de **4,4** milliards FCFA.

Outre les dividendes versés, les impôts dus par la société se sont élevés, au titre de l'exercice 2012, à **2,57** milliards FCFA (**1,84** milliard FCFA d'impôts et taxes et **730,27** millions FCFA d'impôt BIC), contre **2,4** milliards en 2011, soit une hausse de **6,99%**.

En ce qui concerne la politique d'endettement de la CIPREL, entre 2008 et 2012, le niveau d'endettement de la CIPREL reste assez élevé, avec un endettement financier moyen de près de 3 fois le niveau de ses fonds propres. Ce niveau d'endettement qui traduit une certaine dépendance de l'entreprise vis-à-vis de ces prêteurs est le fait des problèmes d'équilibre financier du secteur. En 2012, la hausse du ratio d'endettement, s'explique par la levée d'un financement important de **50** milliards FCFA pour la réalisation de la phase A du projet CIPREL VI. Toutefois, la capacité de remboursement de la CIPREL de ces deux dernières années est à un niveau soutenable de plus de 2 fois la CAF (inférieur au seuil de 4 fois la CAF).



Faits Marquants de la CIPREL

Suite à la signature le 20 décembre 2011 de l'avenant n°6 à la convention de concession, prorogeant la fin du contrat de 2020 à 2035 et confirmant l'extension de la centrale avec le projet CIPREL IV, l'exercice 2012 a été marqué par :

- ❖ la signature en avril du contrat de construction de la Turbine à Gaz 10 (TAG10) avec CEGELEC ;
- ❖ la signature en mai et la levée en juin du financement de la phase A pour 50 milliards FCFA ;
- ❖ la mise en vigueur de l'avenant n°6 en juin par décret ;
- ❖ la signature en juin du contrat de raccordement de la TAG10 et de la Turbine à Vapeur 1 (TAV1) ;
- ❖ la sélection après appel d'offre en décembre de l'ensemblier (KEPCO) pour réaliser la phase B du projet (TAV1).

Un autre fait marquant est la hausse à **15,724 F/kWh** du tarif provisoire de l'électricité.

L'autorité Nationale de Régulation du Secteur de l'Électricité (ANARE) a pour mission d'assurer le suivi et le respect de la réglementation par les opérateurs, le contrôle des conventions de concession, et licences passées et/ou signées avec les opérateurs, le conseil à l'État, l'arbitrage des conflits et la protection des droits des usagers.

En sa qualité d'autorité de régulation, l'ANARE n'est pas assignée à un impératif de chiffre d'affaires. Ces performances sont, donc, analysées au regard de la réalisation des missions qui lui sont confiées par l'Etat. A ce titre, il ressort des différentes missions de contrôles du respect par les opérateurs du secteur de l'électricité des lois, règlements et conventions en vigueur effectuées par l'ANARE que globalement, le fonctionnement du secteur de l'électricité reste conforme aux obligations contractuelles.

En ce qui concerne sa mission de règlement par l'arbitrage ou médiation des litiges, sur **103** requêtes composant le portefeuille de saisine, **63** ont été résolues, soit un taux de **61%**. Au 31

décembre 2012, le portefeuille de saisine de l'ANARE compte encore **40** requêtes non résolues.

Au titre de sa mission de protection des intérêts des consommateurs d'électricité, les droits acquis par l'ANARE au profit des usagers ont été confirmés de nouveau avec la CIE. Cependant, aucune opération de sensibilisation et d'information des consommateurs d'électricité n'a été réalisée.

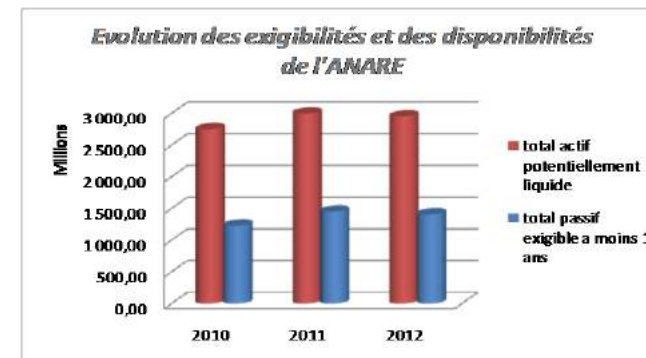
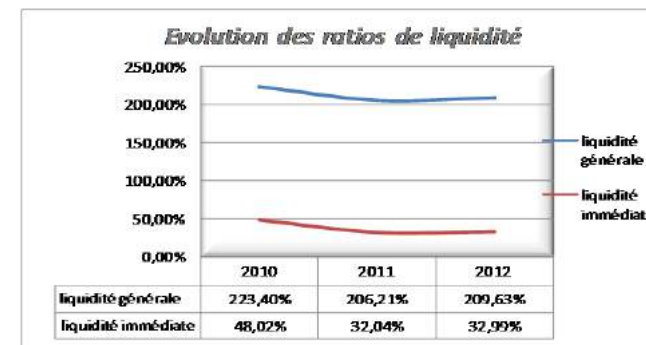
Pour finir, dans son rôle de conseil d'assistance à l'Etat, l'ANARE a mené différentes actions dont les plus importantes sont la participation à la rédaction de l'avant-projet du code de l'électricité, la mise à jour des projets de textes devant encadrer la mise en œuvre du système à prépaiement dans le secteur et la participation à l'étude tarifaire initiée par le Gouvernement.

Pour le financement de ses activités, l'ANARE a reçu de l'Etat, au titre de l'exercice 2012, une subvention totale de **1,49** milliard FCFA, en hausse de **3,73%** par rapport à 2011. Cette subvention se répartit en subvention d'exploitation en **1,35** milliard FCFA, correspondant aux dotations reçues de la CI-ENERGIES et destinées à couvrir les dépenses de fonctionnement, en subvention d'investissement de **123,89** millions FCFA et en subvention d'équilibre de **18,13** millions FCFA, pour la couverture des écarts entre les dotations reçues et les charges issues de l'exploitation.

Le soutien plus important de l'Etat a permis à l'ANARE d'équilibrer son exploitation en dépenses et emplois et d'avoir un résultat net nul. En ce qui concerne les impôts dus, ils se sont élevés, au titre de l'exercice 2012, à **10,12** millions FCFA, contre **47,75** millions FCFA en 2011.

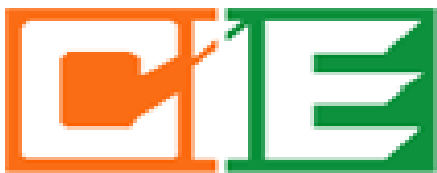
Enfin, l'analyse de la politique d'endettement de l'ANARE révèle que les dettes de la société sont, essentiellement, constituées de dettes à échéance courte, dont **77,77%** de dettes fiscales (**1,10**

milliard FCFA au 31 décembre 2012). Ces dettes ne sont pas couvertes par sa trésorerie immédiate mais sont par sa liquidité potentielle représentée par ses actifs les plus liquides (actif circulant et trésorerie actif) qui représentent en 2012 **209,63%** de ses échéances.



Faits Marquants de l'ANARE

Difficulté rencontrée pour la réalisation de sa mission de contrôle de l'opérateur Aggreko. La convention signée par Aggreko avec l'Etat ne désignant que la CI-ENERGIES comme destinataires des documents contractuels à transmettre à l'Etat.



FICHE TECHNIQUE

Date de création : 24 Août 1990

Capital social : 14 milliards FCFA

Part de l'Etat : 15%

Filiales : GIE GS2E (67%) et SGA2E (60%)

Chiffre d'Affaires 2012 : 324,6 milliards FCFA

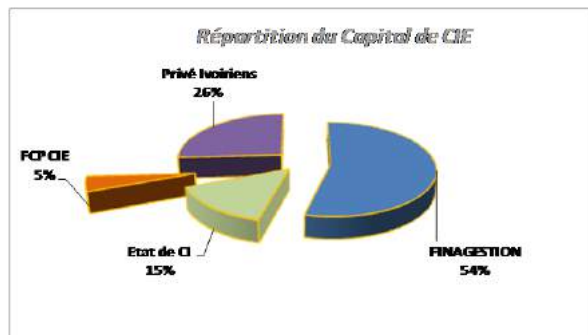
Résultat Net 2012 : 8,4 milliards FCFA

Dividendes net Etat 2012 : 1,13 milliards FCFA

PCA: DIARRA Ousmane

Directeur Général : KAKOU Dominique

Adm. Etat de CI : TRAORE Amidou



Société privée chargée de la production, du transport, de la distribution et de la commercialisation de l'énergie électrique sur l'ensemble du territoire ivoirien, la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE) est une société à participation financière publique minoritaire, liée à l'Etat par une convention de concession de service public. Cette convention a été renouvelée pour une période de 15 ans, allant de 2005 à 2020.

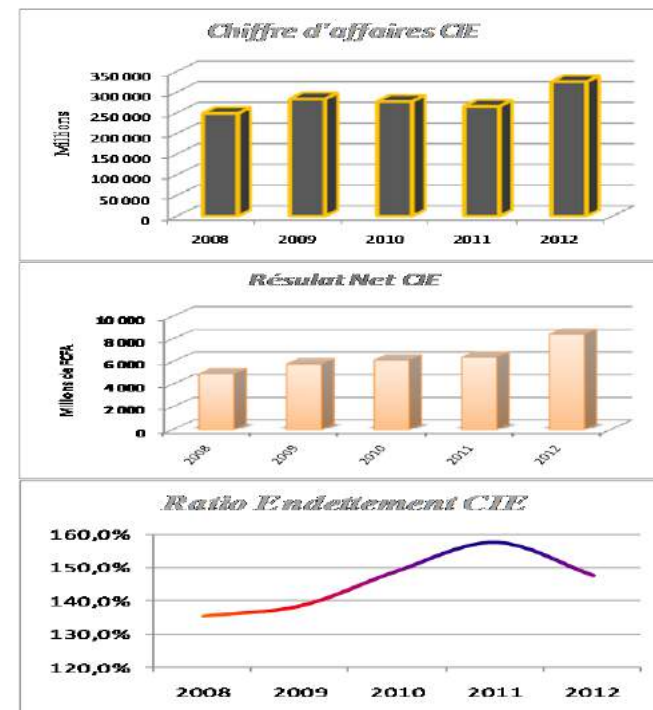
En 2012, sur le plan technique, le temps moyen de coupure global du réseau est en baisse de **91** minutes par rapport à l'année 2011. La production nette du système électrique interconnecté connaît une hausse de **15,2%** passant de **5987** GWh en 2011 à **6895** GWh en 2012.

L'effet conjugué d'une augmentation des quantités facturées et d'une hausse de **10%** des tarifs Hors Taxes a favorisé un accroissement du chiffre d'affaires de la CIE qui s'est fixé à **324,6** milliards FCFA en 2012, contre **265,3** milliards FCFA en 2011, soit une hausse de **22,4%**.

Le résultat net s'est soldé par un bénéfice de **8,4** milliards en 2012, contre un bénéfice de **6,36** milliards FCFA en 2011, soit une hausse de **32%**. Le cumul des dividendes versés à l'Etat depuis 2008 s'élève à **4,38** milliards. Au titre de l'exercice 2012, les dividendes perçus par l'Etat se chiffrent à **1,13** milliard, contre **861,8** millions en 2011, soit une hausse de **46%**.

Le montant des impôts dus à l'Etat par la CIE au titre de l'exercice 2012, s'élève à **6,57** milliards, dont **4,66** milliards d'impôts et taxes et **1,91** milliard d'impôt BIC, contre **4,94** milliards en 2011, soit une hausse de **33%**.

A l'instar de l'ensemble du secteur de l'électricité, le niveau d'endettement de la société connaît une forte progression sur la période 2008-2012. Celui-ci représente en moyenne **1,5** fois ses capitaux propres. Toutefois, ce niveau d'endettement reste conforme au seuil pratique qui est de deux (2) fois les fonds propres, soit 200%.



Faits Marquants de la société CIE

- ❖ institution d'une taxe de 5% sur la convention de fourniture de prestation et d'assistance médicale à la CIPREL ;
- ❖ amélioration sensible de la facturation ;
- ❖ hausse de recouvrement des factures en zones centre nord et ouest ;

SECTEUR MINES

Le domaine minier, à fin décembre 2012, a été marqué par une contraction de l'extraction d'or. Celle-ci s'est située à 12 164,1 kilogrammes, en fléchissement de 1,6% par rapport à 2011. Cette baisse est imputable aux coupures fréquentes d'électricité au niveau de la mine de TONGON (principale unité de production) qui a freiné l'exploitation.

Ainsi, les performances commerciales de cette dernière se sont réduites de **21,22** milliards FCFA pour se situer à **182,80** milliards FCFA.

Quant aux autres entreprises de ce secteur, elles ont connu une situation plus reluisante que celle de la mine de TONGON. En effet, du fait du retour de la stabilité sur tout le territoire national et de la bonne tenue du cours de l'or sur le marché international (hausse du prix moyen **11%**), ces entreprises ont pu améliorer leur production, favorisant la hausse de leur chiffre d'affaires qui a progressé en moyenne de 70,63% entre 2011 et 2012.

En conséquence, la baisse observée au niveau de l'activité commerciale de la mine de TONGON a été contenue par la hausse de celle des autres sociétés minières du portefeuille de l'Etat. Le chiffre d'affaires global du secteur a, par conséquent, progressé de 12,86% pour s'établir à 317,90 milliards FCFA.

Toutefois, en ce qui concerne le résultat net global du secteur, il a enregistré une baisse de **6,62%** en passant de **94,10** milliards FCFA en 2011 à **87,87** milliards FCFA en 2012. Cette baisse s'explique par le recul du résultat net de la mine de TONGON de **25,62** milliards FCFA, ainsi que la chute de **991,28** millions FCFA du résultat net de la SODEMI.



FICHE TECHNIQUE

Date d'entrée en exploitation : 2009

Capital social : 90 millions FCFA

Part de l'Etat : 10%

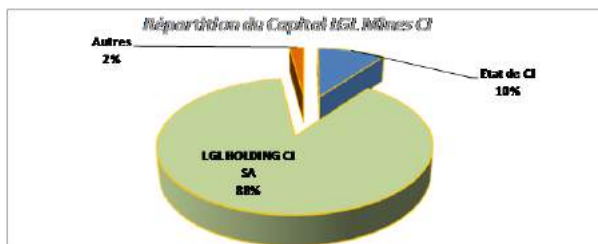
Chiffre d'Affaires 2012 : 71,74 milliards FCFA

Résultat Net 2012 : 11,28 milliards FCFA

Président Directeur Général : NEIL Whitaker

Adm. Min Eco & Fin: Clémentine DIBY née KILIMO

Adm. Min du Pétr. et de l'Ener. : DIABATE Abdramane



La société Lihir Gold Limited (LGL), membre du groupe Newcrest Mining Limited, a pour objet principal, l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux tels que les gisements d'or et les substances associées. Au cours de l'exercice sous revue, l'activité de production s'est normalement déroulée et n'a souffert d'aucune interruption majeure, contrairement à l'exercice 2011 qui a vu une suspension d'activité de près de six(6) mois essentiellement due à la crise postélectorale.

Ainsi, le climat de paix qui a prévalu durant l'exercice social écoulé, associé à la première année de plein exercice de Newcrest en Côte d'Ivoire depuis la fusion avec LGL en août 2010 et à la

hausse du prix moyen de l'or de **11%**, ont permis à la société de réaliser ses meilleurs performances économiques, commerciales et financières de ces trois(3) dernières années.

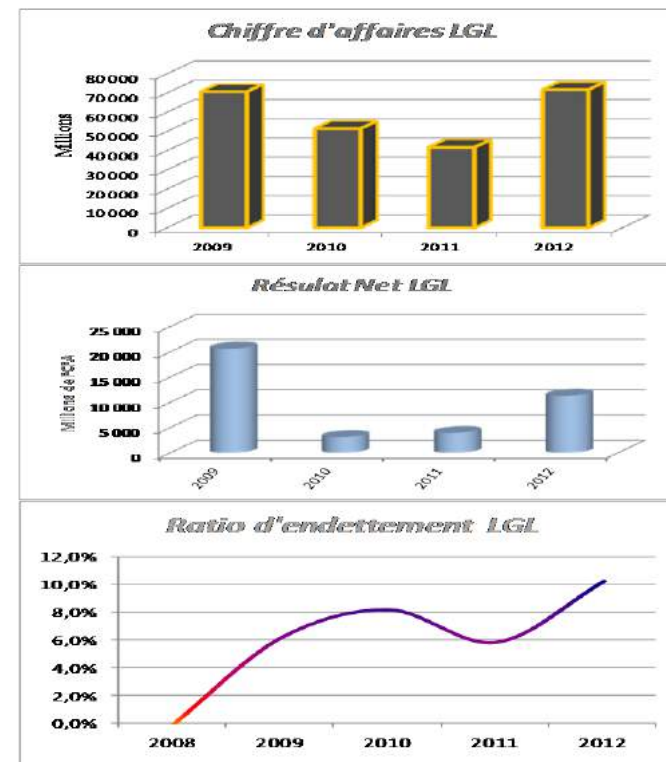
En effet, au titre de la performance économique, l'Excédent Brut d'Exploitation, qui traduit le flux potentiel de liquidité que l'entreprise dégage au cours de l'exercice du seul fait des activités d'exploitation, à plus que doublé en passant de **12,05** milliards FCFA en 2011 à **30,21** milliards FCFA en 2012, soit une hausse de **150,58%**.

Concernant la performance commerciale, le chiffre d'affaires de LGL s'est élevé, au cours de l'exercice 2012, à **71,74** milliards FCFA, contre **41,78** milliards FCFA en 2011, soit une amélioration de **71,70%**.

Quant à la performance financière, malgré la hausse importante de **150,22%** des pertes liées aux opérations en devise (pertes de change), passées de **3,84** milliards FCFA en 2011 à **9,60** milliards FCFA en 2012, le résultat net de l'exercice 2012 s'est soldé par un bénéfice de **11,28** milliards FCFA, contre un bénéfice **3,94** milliards FCFA réalisé en 2011, soit une hausse de **186,53%**.

Par ailleurs, le niveau de l'activité minière, a favorisé une amélioration des impôts dus à l'Etat de **31,38%** en passant de **4,07** milliards FCFA en 2011 à **5,34** milliards FCFA en 2012.

Enfin, l'analyse de la politique d'endettement de la société LGL sur ses quatre (4) années d'exploitation, révèle une politique d'endettement quasi inexistante, le ratio d'endettement moyen étant de **7,65%**, soit très largement inférieur au seuil pratique correspondant à deux (02) fois les fonds propres (200%). Ce faible endettement est dû au contexte de rareté de financements disponibles pour le financement des projets miniers sur le marché international.



Faits Marquants LGL Mines

- ❖ pas d'interruption de la production du fait de l'apaisement du climat social ;
- ❖ hausse du prix moyen de l'or de 11% ; risque de l'exploitant minier dû à la non attribution des permis d'exploitation de Hiré et de Dougbafla.



FICHE TECHNIQUE

Date de création : décret n°62-91 du 03 avril 1962

Capital social : 600 millions FCFA

Part de l'Etat : 100%

PCA : OUFFOUE Honoré

Chiffre d'affaires : 269,09 millions FCFA

Résultat net : 497,77 millions FCFA

Directeur Général : KOUAME Kadjo Faustin

Adm. Min du Pétrole & Energie : DIABATE Abdramane

Adm. Min Eco & Fin : OUATTARA Bouraima

Crée par décret du 03 avril 1962, la SODEMI est une société d'Etat dont le capital social qui se fixe à un montant de 600 000 000 FCFA est détenu entièrement par l'Etat de Côte d'Ivoire. Elle a pour mission de promouvoir la recherche et l'exploitation des substances minérales naturelles utiles, à l'exception des hydrocarbures, d'étudier avec d'autres organismes publics et parapublics ou privés spécialisés, des problèmes inhérents à la quête minière.

Au titre de l'exercice 2012, la SODEMI a réalisé des travaux d'exploration et de production aussi bien seul qu'avec ses partenaires. Au niveau des travaux d'exploration, les projets dont elle avait seule la charge n'ont pu être réalisés en raison de l'absence de permis d'exploration. Quant aux projets réalisés avec les partenaires, ils ont abouti à des résultats satisfaisants.

En ce qui concerne les activités de production, elles se sont axées sur les entreprises SMI et CML et les prestations de services effectuées par la société FOREMI. En effet, sur une prévision de 2134 kg d'or pour l'exercice 2012, la SMI a réalisé une production totale annuelle de 1686 kg. La société CML a, quant à elle, concentré ses activités sur les travaux de construction de l'usine de traitement et les études relatives à la mise en œuvre de la stratégie de production du projet.

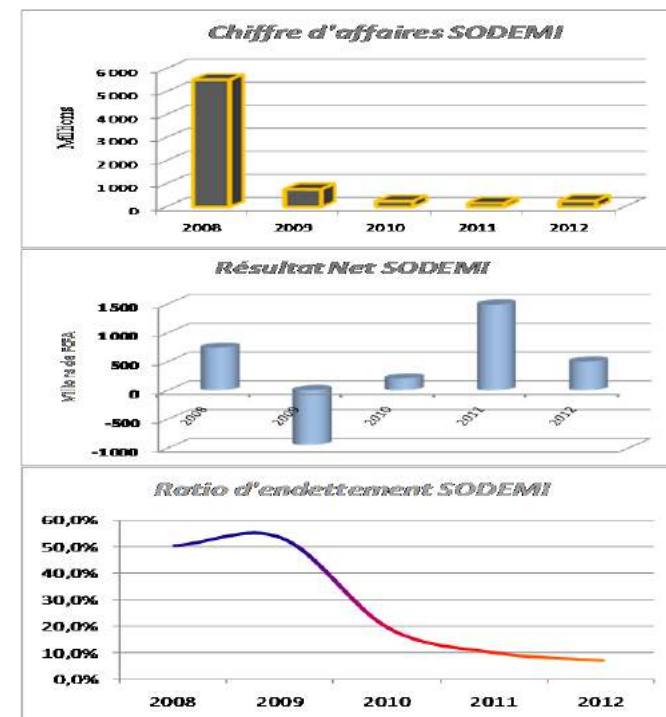
Ainsi, au 31 décembre 2012, le chiffre d'affaires de la SODEMI s'est établi à **269,09** millions FCFA, contre **166,75** millions FCFA en 2011, soit une hausse de 61,37%. Toutefois, en raison de la hausse de certains postes de charges tels que « les autres charges », le résultat d'exploitation s'est considérablement dégradé en se fixant à **-2,30** milliards en 2012, contre **-2,88** milliards FCFA en 2011.

Toutefois, avec le produit de ses prises de participations (2,24 milliards en 2001 et 3,17 milliards FCFA en 2012) dans les entreprises du secteur minier, le résultat net s'est soldé en 2012 à un bénéfice de **497,77** millions FCFA, contre un bénéfice plus important d'un montant de 1,49 milliard réalisé en 2011, soit une baisse de **66,57%**.

Ce niveau de résultat a favorisé la distribution au titre de l'exercice 2012, d'un dividende brut de 150 millions FCFA.

A ce jour, au regard du bon niveau des capitaux propres de la société qui se fixent à 4,24 milliards FCFA, la SODEMI dispose d'une bonne capacité à s'autofinancer, avec une capacité d'autofinancement globale d'un montant de 1,2 milliard FCFA au 31 décembre 2012.

Enfin, les impôts dus à l'Etat par la SODEMI se sont élevés à un montant de 401,15 millions FCFA en 2012, contre 460,37 millions FCFA en 2011, soit une baisse de 12,86%



Faits Marquants de la SODEMI

Les faits marquants de la SODEMI en 2012 se présentent comme suit :

- ❖ la mise en œuvre du projet de création de l'unité de fabrication et de distribution d'explosifs par la prospection de sites appropriés dans le district de Yamoussoukro ;
- ❖ la supervision des activités de développement de la mine de manganèse de Lauzoua ;
- ❖ la sécurisation du site du projet minier de Lauzoua qui a enregistré un mort par accident au cours de l'année.



FICHE TECHNIQUE

Date de création : Loi du 12 octobre 1998

Capital social : 100 millions FCFA

Directeur Général : Henri TESTOT-FERRY

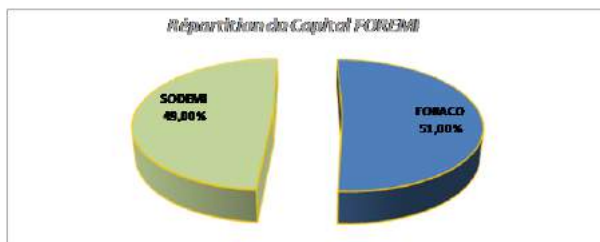
PCA : Jean Pierre CHARMENSAT

Adm. Min d'Etat des mines et de l'industrie : Abdramane DIABATE

Part de l'Etat : 49% (SODEMI)

Résultat Net 2012 : 395,11 millions FCFA

Chiffre d'Affaires 2012 : 6,53 milliards FCFA



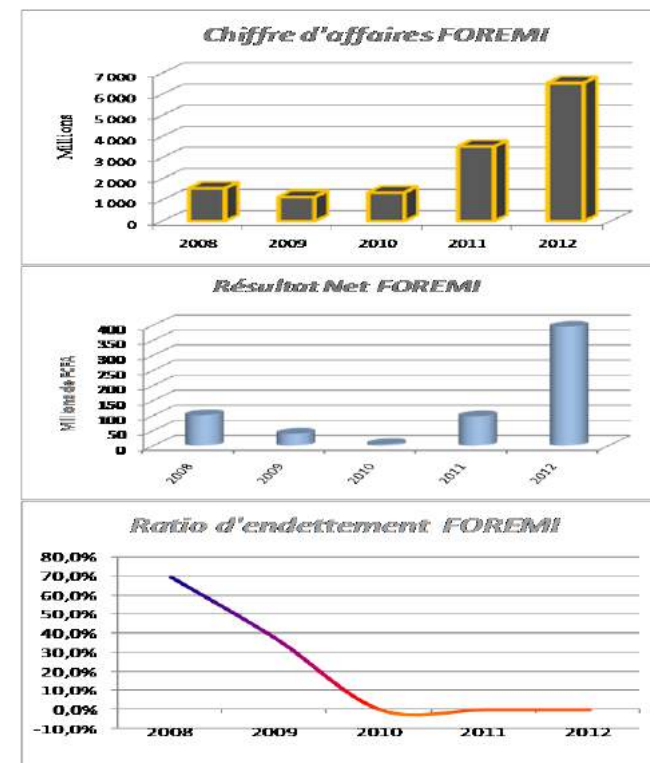
La Société de Forage Minier (FOREMI) est née de la volonté de la SODEMI de renforcer son expertise dans les forages. A ce titre, elle s'est associée avec la société française FORACO dans le cadre d'une coentreprise pour la création de cette entreprise spécialisée dans les forages miniers.

Avec le retour en 2012 de la stabilité socio politique et la reprise économique en Côte d'Ivoire, la FOREMI a pu dynamiser son activité de forage après une décennie de sous activité.

Ainsi, le regain de productivité démarré en 2011 a pu se poursuivre au cours de l'exercice 2012, avec comme impact, la hausse de **85,32%** du chiffre d'affaires de la FOREMI qui est passé de **3,53** milliards FCFA en 2011 à **6,53** milliards FCFA en 2012.

Suivant cette tendance, le résultat net de la FOREMI s'est amélioré de **305,34%**, en passant de **97,48** millions FCFA en 2011 à **395,11** millions FCFA en 2012. Ce niveau de résultat dégagé par la société a permis à la SODEMI de bénéficier, au titre de l'exercice 2012, d'un dividende **40,96** millions FCFA.

Enfin, l'analyse de la politique d'endettement de la FOREMI sur les cinq (5) dernières années, révèle que la société ne dispose dans son portefeuille d'emprunt d'aucun endettement long. Celle-ci privilégie le financement de son activité sur la base de crédit fournisseur et de l'autofinancement.



Faits Marquants de la société FOREMI

Distribution de dividende au titre de l'exercice 2012.



FICHE TECHNIQUE

Date de création : 04 février 2009

Capital social : 10 000 000 FCFA

Part de l'Etat : 10%

Chiffre d'affaires : 182,80 milliards FCFA

Résultat net : 57,72 milliards FCFA

Directeur Général : Mark BRISTOW

PCA : Philippe LETARD

Adm. Min Eco & Fin : KOFFI N'Dri

La Société TONGON SA est une société à participation financière publique minoritaire. Elle a pour objet d'assurer l'exploitation des gisements dont les droits d'exploitation lui sont confiée, la commercialisation des substances minérales conformément au(x) permis d'exploitation délivré(s) par le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire.

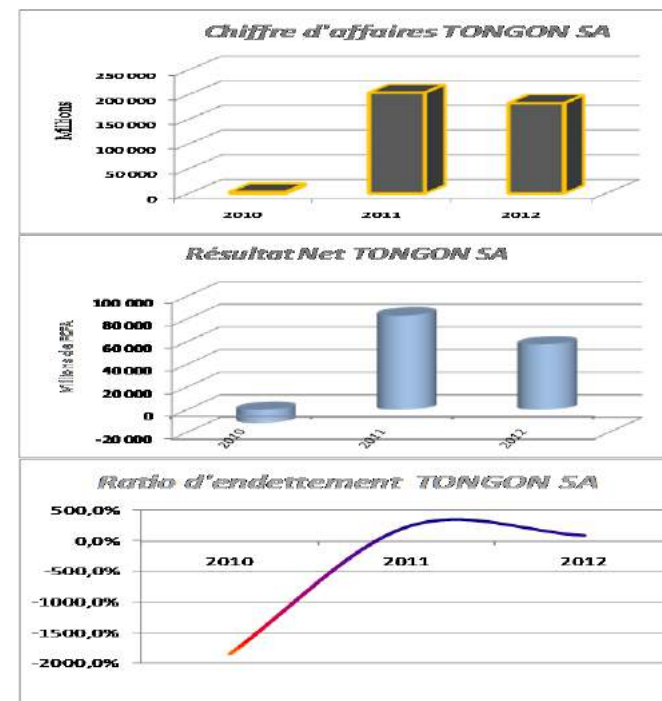
Au cours de l'exercice 2012, les activités d'exploitation de la société TONGON SA ont été fortement perturbées par les coupures du réseau CIE, entraînant des interruptions dans le processus de production ainsi que la durée de vie des équipements. Les coûts supplémentaires pour contenir cette situation ont été estimés à **15,26%** du total des charges d'exploitation.

Par ailleurs avec un incendie survenu en décembre 2012, la disponibilité des moulins sur l'année a été fortement impactée par celle du dernier trimestre.

En ce qui concerne le chiffre d'affaires de la société, il est passé de **204,02** milliards FCFA en 2011 à **182,80** milliards en 2012, soit une baisse de **10,4%** due à la baisse de la production d'or. En effet, la production d'or de l'année a été de 210 615 onces, contre 250 390 onces au titre de l'exercice 2011.

Le résultat net de la société a suivi cette tendance en se fixant à **57,72** milliards FCFA en 2012, contre **83,34** milliards FCFA en 2011, soit une baisse de **30,74%**.

En ce qui concerne les impôts dus, ils ont connu une hausse de **34,37%** en passant d'un montant de **6,56** milliards FCFA en 2011 à **8,82** milliards FCFA en 2012. Toutefois, la société TONGON SA a enregistré un crédit de TVA auprès de l'Etat de **2,3** milliards FCFA à fin décembre 2012.



Faits Marquants de TONGON

Les faits marquants portent sur :

- ❖ coupures fréquentes du réseau CIE ;
- ❖ un incendie déclenché le 24 décembre 2012 a entraîné un arrêt de travail de six (6) jours ;
- ❖ l'audit de certification ISO 1400 a été conduit avec succès.

YAOURE MINING SA

FICHE TECHNIQUE

Date de création :

Capital social : 1 milliard FCFA

Part de l'Etat : 10%

Chiffre d'affaires 2012 : 1,15 milliard FCFA

Résultat Net 2012 : -952,67 millions FCFA

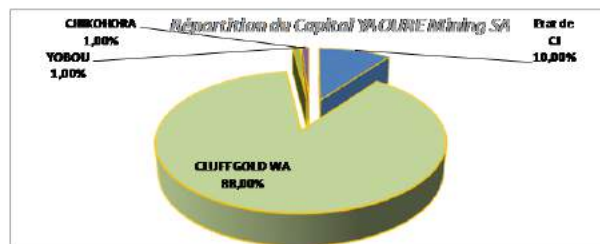
Fonds propres 2012 : -13,19 milliards FCFA

Directeur Général : MOUSSA Sérifou

PCA : CLUFF Gordon

Adm. Min Eco & Fin: DAO Adama

Min Mines & Industrie: DIABATE Abdramane:



Yaouré Mining est une société à participation financière publique minoritaire avec un capital social d'un montant d'un milliard FCFA détenu à hauteur de 10% par l'Etat de Côte d'Ivoire. Cette société a pour objet principal, la réalisation de toutes opérations d'exploitation minière, notamment, l'extraction, la concentration l'amélioration, le traitement, la transformation des substances minérales; la mise en valeur et la construction de mine.

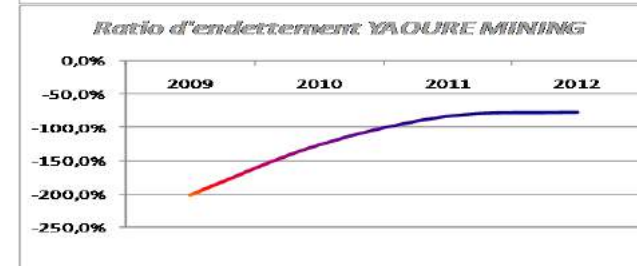
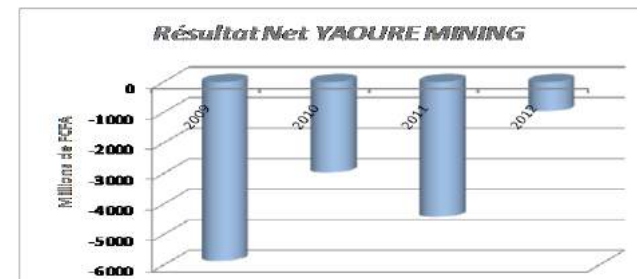
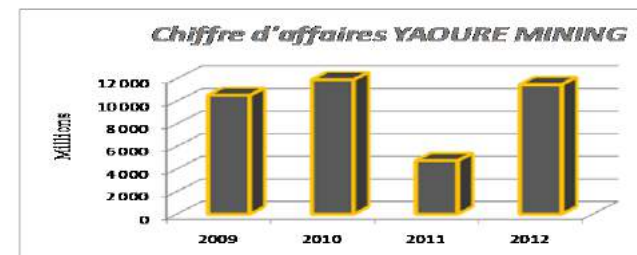
Les activités de la société Yaouré Mining se sont considérablement ralenties au cours de l'exercice 2012. Ainsi, le chiffre d'affaires de la société est passé de 4,71 milliards FCFA en 2011 à un montant de 1,15 milliard FCFA en 2012, soit une baisse de 75,58%.

Les indicateurs de performance ont subi cette baisse du chiffre d'affaires, en affichant successivement des niveaux déficitaires. Ainsi, le déficit brut d'exploitation s'est accentué en passant de -928,07 millions FCFA en 2011 à -8,47 milliards FCFA en 2012.

Toutefois, avec la reprise de provisions d'un montant de 7,60 milliards FCFA constatée en 2012, le déficit d'exploitation s'est considérablement atténué en passant d'une perte d'exploitation de 4,62 milliards FCFA en 2011 à un déficit de 954,81 millions FCFA au titre de l'exercice 2012. Le résultat net qui se dégage se solde par une perte de 962,67 millions FCFA en 2012, contre une perte plus accrue de 4,42 milliards FCFA enregistrée en 2011.

Au regard de ces contre performances, les capitaux propres de la société sont déficitaires sur la période en s'établissant à -12,24 milliards FCFA en 2011 et à -13,19 milliards FCFA en 2012. Ainsi, au 31 décembre 2012, la société ne dispose d'aucune capacité à financer ses investissements. Sa capacité d'autofinancement est déficitaire et s'élève à un montant de 861,47 millions FCFA en 2012, contre un déficit de 934,44 millions FCFA en 2011.

En ce qui concerne les impôts et taxes dus à l'Etat, ils sont passés de 184,16 millions FCFA en 2011 à 310,68 millions FCFA en 2012, soit une hausse de 68,70%.



Faits Marquants de Yaouré Mining

Situation financière préoccupante de la société marquée par des capitaux propres négatifs, des résultats négatifs sur la période et d'une incapacité à s'autofinancer

SMI

FICHE TECHNIQUE

Date de création : 1^{er} Juin 1983

Capital social : 600 millions FCFA

Part de l'Etat : 54,1%

Chiffre d'Affaires 2012 : 45,1 milliards de FCFA

Résultat Net 2012 : 18,9 milliards FCFA

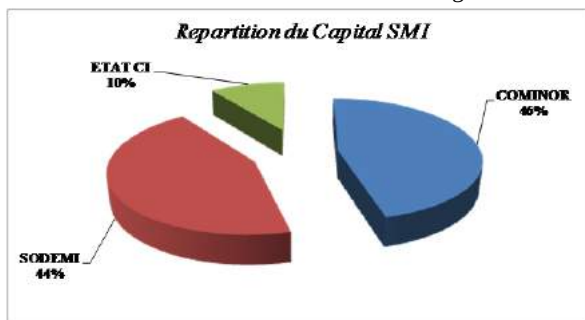
Dividende net Etat 2012 : 616 millions FCFA

PCA: KONE Abdoulaye

Directeur Général : YAI Daniel

Adm. Min Eco & Fin: BAMBA Seydou

Adm. Min Pétrole & Energie : GUETAT Ehouman Noël & KESSE Gbongue



La société minière d'or d'Ity (SMI) a, pour objet principal, l'exploitation, la production et la commercialisation des Métaux (dont les gisements d'or) et substances associées.

En 2012, l'activité de production s'est normalement déroulée sur le site minier d'Ity, contrairement à l'exercice 2011. Ainsi, malgré la forte pluviométrie du 2^{ème} et 3^{ème} trimestre, la production de minerai s'est élevée à **530 114 tonnes**, soit une hausse de **38%**. La

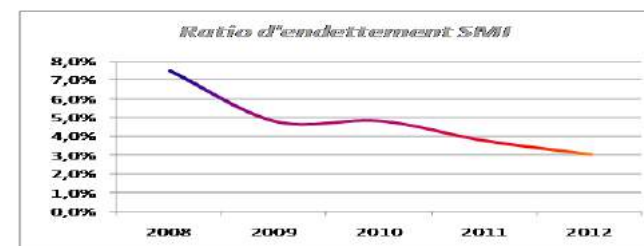
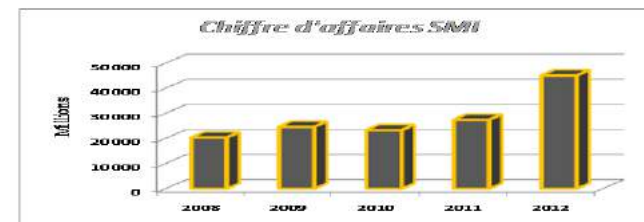
production d'or s'est fixée à **1686 kg** en 2012 contre **1143 kg** en 2011.

Au cours de l'exercice sous revue, la croissance des ventes de l'or (+**48%**) conjuguée à la hausse du prix moyen de l'or (+**11%**) ont permis à la SMI de réaliser ses meilleures performances techniques et financières depuis plus d'une décennie. En effet, entre 2008 et 2012, le chiffre d'affaires de la SMI a plus que doublé, passant de **20,4** milliards en 2008 à **45,1** milliards FCFA en 2012. Sur la période de 2011 à 2012, le chiffre d'affaires connaît une progression de **64%**, passant de **27,5** milliards à **45,1** milliards FCFA. Quant au résultat net, il s'est élevé à **18,9** milliards FCFA en 2012, contre **9,7** milliards FCFA en 2011, soit une hausse de **96%**.

Par ailleurs, depuis 2008, la SMI a octroyé près de **2,64** milliards FCFA de dividendes à l'Etat. Pour l'exercice 2012, le montant des dividendes versés par la SMI à l'Etat se chiffre à **616** millions FCFA tout comme en 2011.

Au titre de l'exercice 2012, le montant des impôts dus à l'Etat par la SMI s'élève à **8,39** milliards (**1,82** milliard FCFA d'impôts et taxes et **6,57** milliards FCFA d'impôt BIC), contre **4,6** milliards en 2011, soit une hausse de **82%**.

Enfin, sur les cinq dernières années, le niveau d'endettement de la SMI reste très faible. En effet, Le ratio d'endettement moyen qui se fixe à **4,84%** est largement en deçà de la seuil pratiqué qui est de deux (2) fois la valeur des fonds propres, soit 200%. En 2012, sa dette financière représente seulement **3,10%** de ses capitaux propres.



Faits Marquants de la SMI

- ❖ l'accroissement du personnel de 292 agents à 370 agents en juillet 2012 en raison de la mise en place du 3^{ème} poste minier ;
- ❖ baisse de la production de 27% au 2^{ème} trimestre 2012 dû à l'arrivée précoce et en forces de la saison des pluies, au nombre croissant d'accidents enregistrés et à la faible productivité, l'insuffisance en approvisionnement des produits de production.

SECTEUR BANCAIRE

Le secteur bancaire ivoirien se consolide d'année en année. En effet, sur les deux derniers exercices, l'on a pu observer l'entrée sur le marché de trois (3) nouvelles banques, portant ainsi le nombre total de banques à vingt trois (23). Il s'agit des nigérianes, Diamond Bank et GT Bank et de la BGFI Bank d'origine gabonaise.

De même, la taille du marché a continué à croître en termes d'agences créées, de ressources mobilisées et d'emplois s'y rapportant. En effet, au cours de l'année 2012, selon l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers de Côte d'Ivoire (APBEF-CI) l'on a pu observer :

- l'ouverture de **80** agences, ramenant ainsi le total d'agences à **620** contre **540** en 2011 ;
- l'accroissement des dépôts collectés de 6%, qui passent de 3 371 milliards FCFA en 2011 à 3 585 milliards FCFA en 2012 ;
- l'augmentation des crédits à l'économie de 10%, qui passe de 2 134 milliards FCFA en 2011 à 2 354 milliards FCFA en 2012.

Les banques du portefeuille de l'Etat ont contribué à la bonne tenue du secteur bancaire ivoirien, en dépit des mesures de privatisation en cours. En effet, concernant ces banques du portefeuille, il a été noté :

- l'ouverture de nouvelles agences, ramenant ainsi le total d'agences en 2012 à 221, soit 34,04% du réseau national ;
- l'accroissement des dépôts collectés, qui s'établissent au 31 décembre 2012 à 867,33 milliards FCFA ;
- l'augmentation des crédits à l'économie, avec un montant total de crédit de 465,61 milliards FCFA au 31 décembre 2012.

Ainsi, au vu des performances techniques susmentionnées, l'exploitation du secteur bancaire du portefeuille s'est traduite par un accroissement de son Produit Net Bancaire globale, qui est passé de 172,76 milliards FCFA en 2011 à 204,40 milliards FCFA en 2012.

Par ailleurs, le résultat net global du secteur bancaire s'est fixé en 2012 à un bénéfice de 3,73 milliards FCFA, contre un déficit de 18,92 milliards de FCFA en 2011.



FICHE TECHNIQUE

Date de création : Arrêté n°1648 du 30 décembre 1980

Capital social : 20 milliards FCFA

Part de l'Etat : 10%

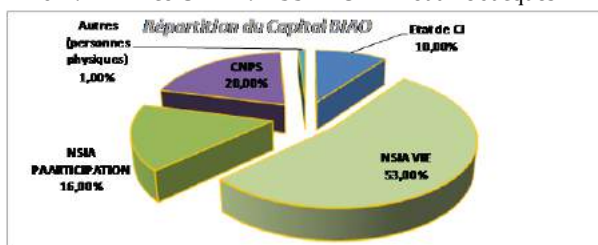
PNB 2012 : 33,24 milliards FCFA

Résultat Net 2012 : 6,64 milliards FCFA

Directeur Général : ATTOBRA Philippe

PCA : DIAGOU Kacou Jean-Baptiste

Adm. Min Eco & Fin : ASSAHORE Kouamé Jacques



La Banque Internationale pour l'Afrique Occidentale en Côte d'Ivoire (BIAO CI) est un acteur majeur du système bancaire ivoirien. Elle a pour objet de pratiquer les opérations de banque ainsi que toutes opérations financières, commerciales, mobilières ou immobilières s'y rattachant.

Dans un environnement bancaire national très concurrentiel en 2012, marqué par la reprise des activités économiques, l'arrivée de nouveaux intervenants et l'éclosion d'agences, la BIAO a su maintenir sa troisième position, derrière la SGBCI et ECOBANK, avec **415,13 milliards FCFA** de ressources globales (**10,3%** de la part de marché) et **388,2 milliards FCFA** d'emplois globaux (**11,7%** de la part de marché).

En effet, la décentralisation des prêts en agence, le réaménagement des pouvoirs de crédit et l'intensification de

l'action commerciale envers les particuliers ont permis de réaliser une hausse de **30%** des engagements sains clients, qui sont passés de **208,5 milliards FCFA** en 2011 à **272 milliards FCFA** en 2012.

En outre, le renforcement des mesures préventives de gestion des risques et les actions de recouvrement des créances ont abouti à l'amélioration de la qualité du portefeuille de la banque, dont le taux brut de dégradation s'est établi à **15%** en 2012, contre **24%** en 2011. De même, l'ouverture de nouvelles agences et le développement des fonds de commerce, ont favorisé la hausse de **7%** des dépôts à la clientèle qui sont passés de **333 milliards FCFA** à fin décembre 2011 à **356 milliards FCFA** à fin décembre 2012.

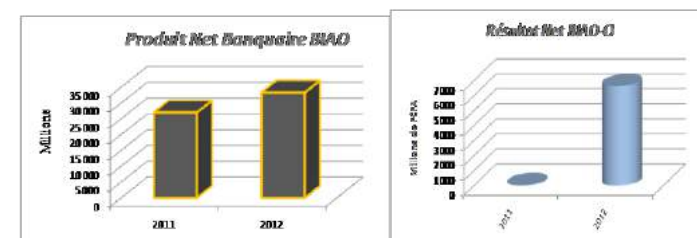
Par ailleurs, au 31 décembre 2012, **77%** desdites ressources ont été utilisées pour l'octroi des crédits aux clients, contre **63%** au 31 décembre 2011. Cela a permis d'accroître la marge d'intérêt de **14%** en passant de **13,99 milliards FCFA** en 2011 à **16,02 milliards FCFA** en 2012. Aussi, avec la hausse des ressources sur commissions et activités de crédit-bail qui sont passés de **12,93 milliards FCFA** en 2011 à **17,22 milliards FCFA** en 2012, le Produit net Bancaire (PNB), s'est amélioré de **23%** en passant de **26,92 milliards FCFA** en 2011 à **33,24 milliards FCFA** en 2012, avec un coefficient d'exploitation à fin décembre 2012 de **67,7%** contre **83,4%** en 2011.

Quant au résultat net, il a connu une forte hausse en passant de **41 millions FCFA** en 2011 à **6,64 milliards FCFA** en 2012. Cette hausse s'explique par les performances réalisées au niveau de l'exploitation, l'assainissement du portefeuille et l'amélioration de la qualité des engagements.

Ce niveau de résultat dégagé par la banque a permis à l'Etat de bénéficier, au titre de l'exercice 2012, d'un dividende **283,65**

millions FCFA. Outre les dividendes versés, les impôts dus par la banque se sont élevés, au titre de l'exercice 2012, à **1,144 milliard FCFA** (**1,140 milliard FCFA** d'impôts et taxes et **4,50 millions FCFA** d'impôt BIC), contre **1,176 milliard** en 2011, soit une baisse de **2,71%**.

En fin, la réglementation prudentielle est bien respectée par la Banque, à l'exception du ratio de transformation, (**62,77%** contre un minimum requis de **75%**), du ratio de structure du portefeuille (**0,08%**, contre un minimum requis de **60%**).



Faits Marquants de la BIAO

- ❖ l'entrée sur le marché bancaire ivoirien de grands groupes de l'Afrique subsaharienne et de l'Afrique du nord notamment la GT BANK (banque nigériane et le groupe banque centrale populaire du Maroc dans la banque atlantique ;
- ❖ décision favorable aux banques prises par la BCEAO dont notamment la baisse du ratio de transformation à **50%**, contre **75%** précédemment, la suppression du ratio de structure du portefeuille, la baisse du taux d'intérêt du guichet au prêt marginal de **4%** à **3,75%** et la baisse du taux d'intérêt du taux minimum de soumission aux opérations d'appels d'injection de liquidité de **3%** à **2,75%** ;
- ❖ l'ouverture de deux nouvelles agences et le lancement de quatre (4) nouveaux produits ;
- ❖ mise en place de procédures démarche qualité.

FICHE TECHNIQUE

Date de création : 03 décembre 1997

Capital social : 300 millions FCFA

Part de l'Etat : 100%

Directeur Général : BERTE Addouramane

PCA : BLE Mamadou

Min Eco et Fina : SANOGO Bassirima

Chiffre d'affaires 2012 : 39,88 milliards FCFA

Résultat Net 2012 : -3,47 milliards FCFA

La Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat (CGRAE) fut créée par l'ordonnance n° 77-206 du 05 avril 1977 sous la forme d'un Etablissement Public Administratif (EPA) placé sous la tutelle conjointe du Ministre en charge de l'Economie et des Finances et du Ministère en charge de l'Emploi et des Affaires Sociales.

Cette caisse accomplit une mission de service public axée sur la perception des cotisations et des subventions prélevées sur les personnels de l'Etat en vue d'assurer un financement régulier des pensions de retraite mais, également, pour offrir à ses bénéficiaires diverses prestations autorisées par la gestion des excédents de cotisations.

La CGRAE effectue, dans ce cadre, la collecte de cotisations des personnels et structures qui lui sont affiliés ainsi que la liquidation et le paiement aux bénéficiaires des pensions de retraite, des allocations viagères et des rentes d'invalidité. Elle procède au

versement de capital décès, à la liquidation et au paiement de pensions en faveur des conjoints vivants et des orphelins du fonctionnaire décédé en activité.

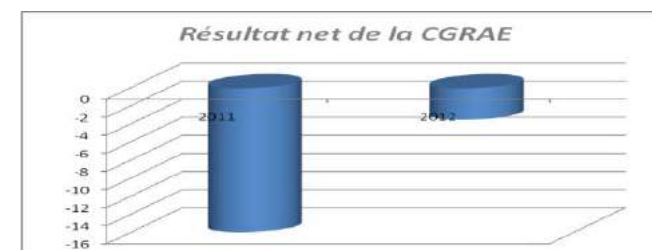
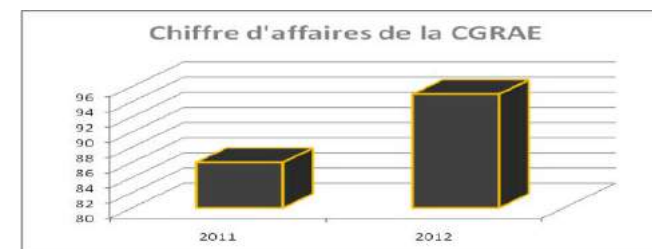
En 2012, au titre de ses activités, la CGRAE a réalisé un chiffre d'affaires de **95,01** milliards FCFA, contre un montant de **86,02** milliards FCFA en 2011, soit une progression de **10,45%**. L'essentiel de ces ressources collectées proviennent des cotisations de l'Etat et de ses démembrements ; à savoir les fonctionnaires, le personnel des Etablissements Publics Nationaux (EPN) et les forces de défense et de sécurité.

Ces ressources ont été renforcées par une subvention d'exploitation accordée par l'Etat à hauteur de **29,49** milliards FCFA en 2012, contre **29,15** milliards FCFA en 2011, soit une légère hausse de **0,48%**.

En ce qui concerne les impôts et taxes, ils se sont élevés à **66,31** millions FCFA en 2012, contre **65,06** millions FCFA en 2011, soit une légère hausse de **1,92%**.

Les ratios d'endettement de **-0,14%** en 2011 et de **-0,13%** en 2012 attestent des difficultés financières de la CGRAE.

En définitive, le résultat net de la CGRAE, bien que déficitaire, est en nette progression par rapport à l'exercice 2011. En effet, celui-ci est passé d'un déficit de **15,89** milliards FCFA en 2011 à un déficit moins important de **3,47** milliards FCFA en 2012.



Faits Marquants de la CGRAE

- ❖ dissolution de la CGRAE-SODE et la création de l'IPS-CGRAE ;
- ❖ les régimes de pension de la CGRAE, désormais, gérés par un code unique et un décret d'application ;
- ❖ augmentation de l'âge de départ à la retraite de trois(3) ans pour les personnels civils de la catégorie D à A, grade A3, soit de 57 à 60 ans ;
- ❖ augmentation de l'âge de départ à la retraite de 5 ans pour les personnels civils des, grades A4 à A7, soit de 60 à 65 ans ;
- ❖ le relèvement du taux de cotisation global de 7%.

FICHE TECHNIQUE

Date de création : 12 Mars 2003

Capital social : 5 533 851 040 FCFA

Part de l'Etat : 92,70% (Part de l'Etat **83,6%** ; Part du FRC 9,1%)

Produit Net Bancaire: milliards FCFA

Résultat Net : -8,21 milliards FCFA

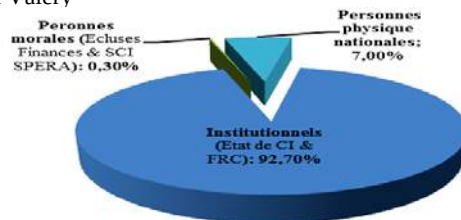
Capitaux propres : -17,42 milliards FCFA

Directeur Général: KOUATELAY Albert Junior

PCA : ASSAHORE Jacques

Adm. Min Eco & Fin: GONNET Gbato Jules; BEDI Gnagne;

DJAHA Kan Valery



La Banque pour le Financement de l'Agriculture (BFA) a été créée le 12 mars 2003. Sa mise en place répondait à la nécessité d'offrir une alternative aux opérateurs du secteur agricole, en finançant en particulier les activités des secteurs vivrier, animalier et halieutique et des produits de rentes. De même, elle a en charge, de façon générale, le financement des opérations économiques entrant dans l'objet social de cette banque ou susceptibles de favoriser son

développement. Son objectif principal est le financement de l'agriculture qui demeure le poumon de l'économie ivoirienne..

Cependant, depuis sa création, cette banque a rencontré plusieurs difficultés et la situation financière.

Rapport sur la situation économique et financière des sociétés du portefeuille de l'Etat au titre de l'exercice 2013

L'année 2013 est marquée par des audits d'évaluation commandités par l'Etat de Cote d'Ivoire en Juin 2013, dont les résultats sont mis à la disposition du Comité de Privatisation. Aussi d'importants changements sont survenus dans la gouvernance, entraînant une crise sociale qui précipite les missions de vérification des autorités de contrôle.

Les comptes annuels de l'exercice 2013 font apparaître un résultat net déficitaire de **-8,21** milliards FCFA, contre un déficit de **-6,15** milliards FCFA en 2012, soit une régression de **33%**.

Les pertes successives depuis quatre années ont entraîné des fonds propres déficitaires se situant à **-17,42** milliards FCFA, en 2013. Ces fonds propres n'assurent pas la représentation du capital, soit **5,00** milliards FCFA minimum. Aussi les ratios prudentiels adossés à ces fonds ne sont donc pas respectés. Il s'agit, entre autres, de la norme de division des risques, du coefficient de couverture des emplois à moyen et long terme par des ressources stables, de la norme sur le contrôle des immobilisations et des participations.

Enfin, les impôts dus par la société s'élèvent à **175** millions FCFA (**169** millions FCFA au titre des impôts et taxes et **6** millions FCFA au titre des impôts sur les bénéfices).

Faits Marquants de la BFA

Fait ayant une incidence positive sur la situation financière:

- ❖ apurement de la perte liée aux encaisses de 744 millions FCFA emportées pendant la crise par le crédit BV de 1 038 milliards.

Faits ayant eu une incidence négative sur la situation de la trésorerie:

- ❖ dossier AZUREENNE DE PROMOTION pour lequel la banque a dû décaisser 3,5 milliards FCFA pour désintéresser les souscripteurs du FPPN ;
- ❖ dossier UA avec un décaissement de 86 millions FCFA ;
- ❖ dossier FGCCC, avec un décaissement de 476 millions FCFA ;
- ❖ mise en attente du projet de recapitalisation de la Banque.

Faits Marquants de la BFA

- ❖ La banque réussit la titrisation de 55% du solde des créances cédées soit un portefeuille de titres de 15 milliards FCFA, qu'elle garantit contre un prêt de 13,5 milliards auprès de la Banque Atlantique en mai 2013 ;
- ❖ Les travaux d'audit d'évaluation des banques publiques par PWC ont débuté en Juin 2013 ;
- ❖ Renouvellement de trois (3) membres du Conseil d'Administration
- ❖ Nomination de Monsieur KOUATELAY Albert Junior comme Directeur Général de la BFA en Novembre 2013



FICHE TECHNIQUE

Date de création : 06 janvier 2009

Capital social : 3 milliards FCFA

Part de l'Etat : 100%

Produit Net Bancaire : 2,69 milliards FCFA

Résultat Net 2012 : 464 millions FCFA

Capitaux propres 2012 : - 6,574 milliards FCFA

Directeur Général : M. Guy KOIZAN

Adm. Min Eco & Fin: KEITA Ibrahima Moriba (PCA),
M.BAMBA Vassogbo, ABOU Gbané

La Versus Bank est une banque, agissant en qualité de société anonyme de droit ivoirien, constituée en 2003. Elle a été agréée en qualité de banque par arrêté N°425 du 1^{er} décembre 2003 du Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances. La mise en place de cette banque répondait à un mode de financement adapté aux besoins des petites et moyennes entreprises (PME) et des petites et moyennes industries (PMI). L'objectif était de favoriser leur développement et leur permettre de jouer un rôle accru dans la création de richesses en Côte d'Ivoire.

Au cours de la période sous revue, le bilan de la société s'est équilibré en emplois et en ressources à un montant de 42,967 milliards de FCFA, contre 37,301 milliards en 2011.

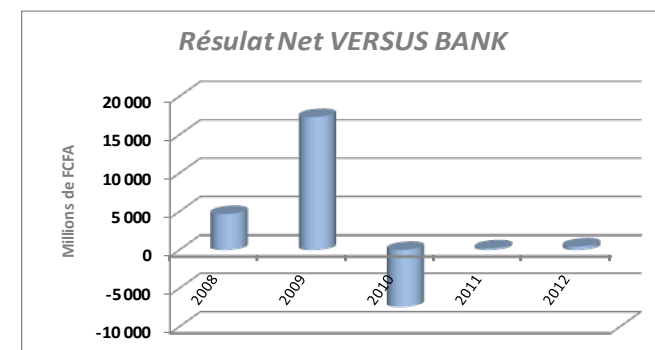
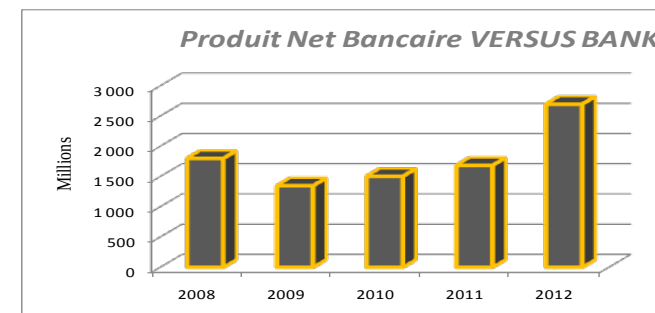
Les crédits octroyés aux clients s'élèvent à 30,499 milliards FCFA en 2012 contre 27,555 milliards en 2011. En outre, les dépôts de la clientèle s'élèvent à 45,489 milliards FCFA en 2012, contre 41,209 milliards FCFA en 2011. Par conséquent, le taux de

transformation est de 67% pour un niveau minimum de 70% selon la norme de la Banque Centrale.

Le produit net bancaire (PNB) a enregistré une hausse significative d'environ 60% en passant de 1,68 milliard FCFA en 2011 à 2,69 milliards FCFA en 2012.

Par conséquent, le résultat net est de 464 millions FCFA en 2012 contre 221 millions FCFA en 2011, soit une hausse de 109%. Ce résultat net positif s'explique essentiellement par un coût du risque positif qui provient des reprises de provisions constatées suite au recouvrement de créances anciennes.

Cependant, les capitaux propres de la Banque sont négatifs de 6,574 milliards FCFA. Cette situation s'explique essentiellement par les pertes successives constatées. Il faut relever que selon les normes imposées par la Banque Centrale, le niveau minimum des capitaux propres est de 10 milliards FCFA. En outre, de nombreux ratios ne sont pas respectés en raison des capitaux propres négatifs.



Ecarts Marquants de la VERDUS BANK

La banque ne satisfait pas à l'exigence réglementaire en termes de capitaux propres et les principaux ratios prudentiels relatifs aux fonds propres ne sont pas respectés.



FICHE TECHNIQUE

Date de création : 14 octobre 2004

Capital social : 25 milliards FCFA

Part de l'Etat : 100%

Produit Net Bancaire : 9,7 milliards FCFA

Résultat Net 2012 : - 10,8 milliards FCFA

Capitaux propres 2012 : -25 461 000 000 FCFA

Directeur Général : M. MAMAH DIABAGATE

Adm. Min Eco & Fin: Moïse Yao KOUMAN (PCA),

.Dénis Aka AKA, Norbert Brou OSSEY

Créée par décret n°98-378 du 30 juin 1998, la Caisse d'Épargne et des Chèques Postaux est née de la scission de la Société Ivoirienne de la Poste et de l'Épargne (SIPE). Elle a démarré ses activités en 1999 et a été transformée le 14 octobre 2004 par le décret n°565-2004, en établissement bancaire dénommé la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (CNCE) avec pour dénomination commerciale la Caisse d'Épargne. Elle a pour mission de collecter l'épargne, de participer au financement de la consommation et de l'investissement et de participer à la promotion de la culture financière. Cette banque de proximité dispose, à ce jour, du plus grand nombre d'agences bancaires en Côte d'Ivoire avec 161 agences.

L'exercice 2013 est marqué par une augmentation de 5,2% du nombre de clients. Une politique commerciale en direction des

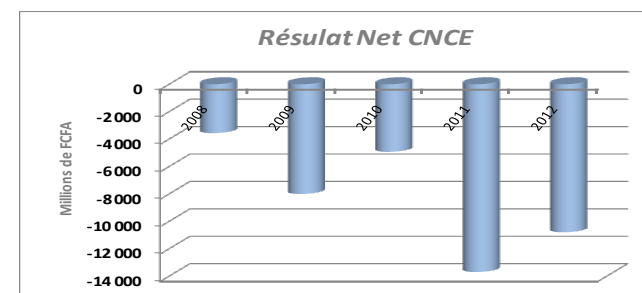
groupements et associations a permis une progression 4% de l'encours moyens des ressources clientèle qui se chiffre à 111,64 milliards FCFA, contre 107,67 milliards FCFA en 2012. Cette tendance à la hausse est observée de façon plus significative pour l'encours moyens de crédit qui augmente de 59% sur la période 2012-2013, se situant à 28,28 milliards FCFA.

En ce qui concerne le produit net bancaire (PNB), il s'est amélioré de 23% en passant de **9,68 milliards FCFA** en 2012 à **11,94 milliards FCFA** en 2013.

Toutefois, la CNCE ne parvient pas à dégager un résultat net positif, même si celui-ci est en légère amélioration passant de -10,80 milliards FCFA en 2012 à -9,83 milliards FCFA en 2013.

Par ailleurs, malgré une augmentation de 10 milliards FCFA du capital, le niveau de capitaux propres de -22,70 milliards FCFA au 31 décembre 2013, reste bien au deca du niveau minimum de 5,00 milliards FCFA imposé par la réglementation bancaire. Aussi, ces fonds propres de base négatifs conduisent au non respect des ratios prudentiels s'y rapportant. La structure financière de la société demeure par conséquent préoccupante.

En outre, les impôts dus par la société pour l'exercice 2013 s'élèvent à 636,68 millions FCFA (601,68 millions FCFA au titre des impôts et taxes et 35 millions FCFA au titre des impôts sur les bénéfices).



Faits Marquants de la CNCE

- ❖ La poursuite du plan d'ouverture d'agence avec sept (7) nouvelles agences ouvertes en 2013 ;
- ❖ L'accentuation de la bancassurance avec la participation d'autres compagnies d'assurance ont débouché sur plus de 7000 contrats d'assurance enregistré en 2013 ;
- ❖ La signature de convention avec l'ADDR a permis d'ouvrir plus de 10000 comptes ;
- ❖ Les délais imposés par les dispositions des articles 664 à 668 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE pour la reconstitution des fonds propres sont dépassés



FICHE TECHNIQUE

Date de création : décret n° 2004-188 du 19 février 2004

Capital social : 20 500 000 000 FCFA

Part de l'Etat : 100%

Produit Net Bancaire : 25,94 milliards FCFA

Résultat Net 2012 : 8,69 milliards FCFA

Capitaux propres 2012 : 23 634 655 856 FCFA

Directeur Général : M. Eugène N'DA KASSI

Adm. Min Eco & Fin: KABLAN Yao-Sahé (PCA), SANOGO Bafétégué

La Caisse Autonome d'Amortissement devient le 19 février 2004, la Banque Nationale d'Investissement (BNI). Ses missions consistent à la péréquation de l'épargne, au financement des investissements du secteur agricole, au refinancement des banques et établissements financiers, à la mobilisation des fonds sur les marchés de capitaux et à l'exécution des missions contractuelles de service public. Aujourd'hui, la BNI dispose de vingt huit (28) agences et emploie 481 personnes.

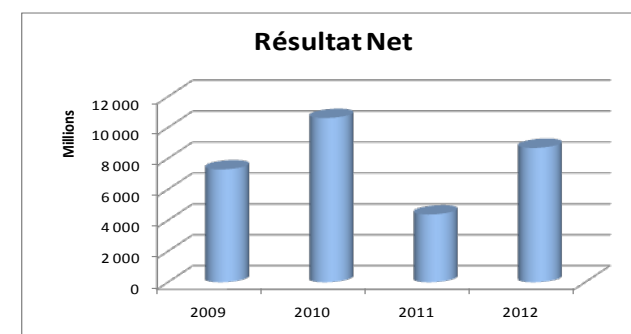
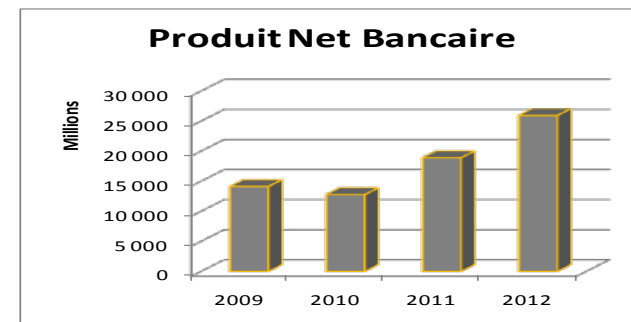
Les efforts du Gouvernement ivoirien en matière de consolidation de la normalisation sociopolitique, de l'amélioration progressive de l'environnement sécuritaire et du redressement de l'activité économique, se sont traduits par l'atteinte d'un taux de croissance de 8,6% contre 8,1% projeté.

Dans ce contexte favorable, la Banque Nationale d'Investissement a enregistré un produit net bancaire de **25,94** milliards FCFA en 2012, contre **18,89** milliards FCFA en 2011, soit une hausse de **37,28%**. Cette valeur du Produit Net Bancaire a atteint son plus haut niveau sur la période 2009 - 2012.

Aussi, cette tendance haussière a-t-elle été suivie par le résultat net de la banque qui s'est établi à **8,69** milliards FCFA, contre 4,39 milliards FCFA en 2011. Ce qui représente une croissance du résultat net de **98,14%**. Cependant, le résultat net 2012 reste en deca du niveau de 2010 dans une moindre proportion de **18,19%**.

Par ailleurs, les concours à la clientèle ont augmenté de **12%**, en passant de **108,2** milliards FCFA en 2011 à **122,9** milliards FCFA en 2012.

En ce qui concerne les dépôts clientèles, ils ont évolué à la baisse de 6,31%, en passant de 334,58 milliards FCFA en 2012 à 313,47 milliards FCFA en 2011.



Faits Marquants de la BNI

Bon niveau du résultat de la société



FICHE TECHNIQUE

Date de création : 1962

Capital social : 10 milliards FCFA

Part de l'Etat : 49%

Produit Net Bancaire : 32,2 milliards FCFA

Résultat Net 2012 : 8,7 milliards FCFA

Dividende net Etat 2012 : 1,81 milliards FCFA

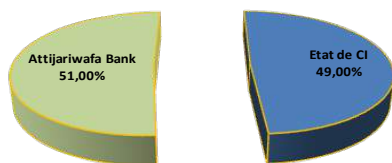
Capitaux propres 2012 : 25,9 milliards FCFA

Directeur Général : M. Daouda COULIBALY

PCA : Georges Léon N'DIA COFFI

Adm. Min Eco & Fin: Ali COULIBALY, KONE épse
COULIBALY Minafou Fanta

Répartition du Capital SIB



Banque de premier plan en Côte d'Ivoire, la Société Ivoirienne de Banque (SIB) existe depuis 1962. La SIB a toujours manifesté sa vocation de banque universelle et offre ses services et ses produits à plus de 150 000 clients : particuliers, professionnels, PME et Grandes Entreprises. La SIB dispose d'un réseau de quarante (40) agences et est en pleine expansion à Abidjan et en Province.

En décembre 2012, le volume des dépôts de la clientèle a été évalué à 314,2 milliards FCFA, soit une hausse de 9,6% par rapport à 2011 (286,6 milliards FCFA). Au niveau des emplois clients (crédits octroyés), ils s'élèvent à 238,9 milliards FCFA, soit une variation à la hausse de 14,2% par rapport à 2011 (209,3 milliards FCFA)..

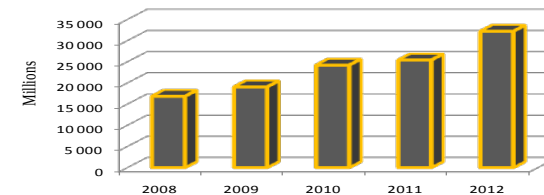
Le Produit Net Bancaire (PNB) s'élève à **32,2** milliards FCFA en 2012, soit une hausse de 26,9% comparativement à 2011 (25,4 milliards FCFA).

Par conséquent, le résultat net au titre de l'exercice 2012 de la SIB est chiffré à **8,7** milliards FCFA, contre **6,3** milliards FCFA en 2011 soit une hausse de 37,4%.

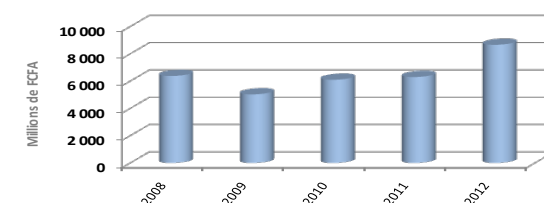
Par ailleurs, les fonds propres effectifs de la Banque s'élèvent à 25,9 milliards FCFA en 2012 contre 24,6 milliards FCFA en 2011.

Il ressort de la revue des ratios prudentiels de la banque que la plupart respectent les normes prescrites par la Banque Centrale.

Produit Net Bancaire SIB



Résultat Net SIB



Faits Marquants de la SIB

L'année 2012 a été marquée par le cinquantenaire de la SIB.

Par ailleurs, en février 2012, il a été effectué un renouvellement des instances de la Banque avec la nomination de Messieurs Daouda COULIBALY et de Youssef LAMARI, respectivement Directeur Général et Directeur Général Adjoint.

Au niveau de l'extension du réseau, l'année 2012 a vu l'ouverture de cinq (05) nouvelles agences et le démarrage des travaux de deux (02) autres à ouvrir au 1^{er} trimestre 2013.



FICHE TECHNIQUE

Date de création : 18 avril 1993

Capital social : 6 776 000 000 FCFA

Part de l'Etat : 50,65%

Produit Net Bancaire 2013 : 4, 98 milliards FCFA

Résultat Net 2013 : 100 millions FCFA

Capitaux propres 2013 : 4,725 milliards FCFA

Directeur Général : M. Souleymane DOGONI

PCA : AMUAH David

Adm. Min Eco & Fin: KONE épse COULIBALY Minafou Fanta

La Banque de l'Habitat de Côte d'Ivoire (BHCI) a été créée le 18 avril 1993. Elle a démarré ses activités le 20 avril 1994. Depuis 2005, elle est régie par la loi n°97-520 du 04 septembre 1997, relative aux sociétés à participation financière publique.

La Banque de l'Habitat de Côte d'Ivoire occupe le 17^{ème} rang tant en tant que ressources qu'en emplois sur 24 banques classées par l'APBEF-CI au titre de l'exercice 2013.

Au cours de l'exercice 2013, le volume moyen des ressources (dépôts) qui s'élèvent à **55,64** milliards FCFA est globalement en hausse de **6%** par rapport à celui de 2012 qui était de **52,49** milliards FCFA. Cela est dû à la hausse des ressources des particuliers. Au niveau des emplois clientèle, ils s'élèvent à **23,31** milliards FCFA en 2013, contre **20,93** milliards FCFA en 2012, soit une augmentation de **11,37%** due à la hausse des crédits à moyens terme (**54%**), des crédits à long terme (**17%**) et des découverts (**7%**).

Le Produit Net Bancaire (PNB) qui s'élève à **4,98** milliards FCFA en 2013, est en augmentation de **2,3%** par rapport à celui de 2012 qui se chiffrait à **4,86** milliards FCFA.

Le résultat courant s'affiche à **-234** millions FCFA du fait des dotations aux provisions sur les créances en souffrance des exercices précédents. Dans le cadre de l'assainissement du portefeuille de créances de la Banque, les provisions ont été constatées pour un montant total de **476** millions sur l'exercice 2013. Ainsi, le résultat net dégagé au cours de l'exercice 2013 est de **100** millions FCFA, contre **-319** millions FCFA en 2012, soit une évolution positive de **131,35%**.

Les ressources longues (ressources stables) ont connu une variation de **18,34%** en passant de **14,84** milliards FCFA en 2012 à **17,56** milliards FCFA en 2013 du fait de la hausse des dépôts liés aux prêts immobiliers et les DAT supérieurs à deux (2) ans.

Au niveau du respect des ratios prudentiels, il faut noter que certaines normes ne sont pas respectées. En effet, les fonds propres effectifs s'élèvent à **4,73** milliards FCFA, ce qui est inférieur à la norme de **5,00** milliards. Le ratio de transformation (couverture des emplois à moyen et long terme par des ressources stables) est de **29%**, ce qui est en deca de la norme de **50%** minimum. Par ailleurs, le ratio de solvabilité de **17%** (fonds propres sur risques), le ratio de contrôle des crédits aux actionnaires et dirigeants de **10,74%** et le coefficient de division des risques de **0,37** sont tous les trois conformes à leur normes respectives.

Faits Marquants de la BHCI

- ❖ La réouverture de l'agence de Yopougon le 25 février 2013
- ❖ L'ouverture de l'agence de 8^{ème} tranche le 22 mars 2013;
- ❖ La mise en place de nouveaux produits monétiques et de bancassurance
- ❖ La BHCI occupe le 17^{ème} rang sur 24 banques en Côte d'Ivoire
- ❖ La part de marché est de 1,23% en termes de ressources et 1,11% en termes d'emplois. (Source APBEF-CI)

SECTEUR CONSTRUCTION ET HABITAT

L'année 2012 a été marquée par un fort accroissement des activités dans le BTP grâce à la reprise des investissements dans l'immobilier, la réhabilitation des universités, des résidences universitaires et de la voirie, la construction du pont de Jacquville, ainsi que la poursuite des travaux du troisième pont d'Abidjan. Cette évolution est confortée par la hausse de la consommation de ciment qui se reflète dans l'accroissement des importations de clinker (+43,5%).

A ce titre, les entreprises du portefeuille de l'Etat exerçant dans ce secteur ont pu bénéficier de cette conjoncture favorable pour améliorer leurs performances à la fois commerciales et financières.

En effet, en ce qui concerne l'activité de ventes, l'ensemble des entreprises du portefeuille ont vu leur chiffre d'affaires progresser avec une moyenne de **481,11%**, ramenant ainsi le chiffre d'affaires global du secteur à **56,04** milliards FCFA en 2012, contre **11,95** milliards FCFA en 2011. Cette performance est, principalement, le fait de la SOCCOPRIM, dont le chiffre d'affaires, constitué de production immobilisée a représenté **64,73%** du chiffre d'affaires globale du secteur.

Quant aux performances financières, elles se sont traduites par une amélioration du résultat net global du secteur de **1,82** milliard FCFA, en passant d'un déficit de **4,14** milliards FCFA en 2011 à un déficit de **2,32** milliards FCFA en 2012. Le LBTP a le plus contribué à la formation du résultat de ce secteur, avec une amélioration de son résultat net de **1,45** milliard FCFA.

Toutefois, bien qu'en progression par rapport à 2011, le secteur « construction et habitat » demeure encore déficitaire. Ce déficit s'explique par la sous activité de ce secteur, pendant une décennie. Par ailleurs, certaines entreprises de ce secteur auxquelles l'Etat a concédé la construction et l'exploitation de certains ouvrages, sont encore dans la phase de démarrage des activités. Il s'agit notamment de la SODASE, concessionnaire de l'Autoroute du Sud Est et de la SOCCOPRIM, Concessionnaire du Pont Riviera – Marcory.



FICHE TECHNIQUE

Date de création : décret n°2003-396 du 23 octobre 2003

Capital social : 100 millions FCFA

Part de l'Etat : 100%

Résultat Net 2012 : -197,85 millions FCFA

Subventions d'exploitation 2012 : 274,52 millions FCFA

Subvention d'investissement 2012 : 421,41 millions FCFA

PDG : GNONKONTE G Désiré (Adm. Min. des Infra. Eco.)

Adm. Min Eco & Fin : DIBY Clémentine

La Société de Développement de l'Autoroute du Sud-Est (SODASE) est une société d'Etat, créée en octobre 2003. Elle a pour objet exclusif, la conception, le financement, la construction, l'exploitation et l'entretien d'une autoroute à péage, reliant la commune de Port-Bouët à la commune de Grand-Bassam, de ses voies d'accès et des installations accessoires. Au cours de l'exercice 2012, les objectifs de la SODASE étaient de procéder au démarrage des travaux de l'autoroute Abidjan – Grand Bassam à travers la réalisation des études d'avant-projet sommaire de transformation des tronçons de route Grand Bassam-Samo-Aboisso-Noé en autoroute, la signature de la convention de concession Etat-SODASE et le développement de partenariat avec la société des autoroutes du Maroc (ADM) et la Société Tunisie Autoroutes (STA). Toutefois, au vu des difficultés rencontrées, notamment le retrait, en juin 2011, du pipe de la société du projet de l'autoroute Abidjan–Grand Bassam, la société a dû limiter ses activités à des visites de chantiers et des séances de travail avec les administrations de tutelle.

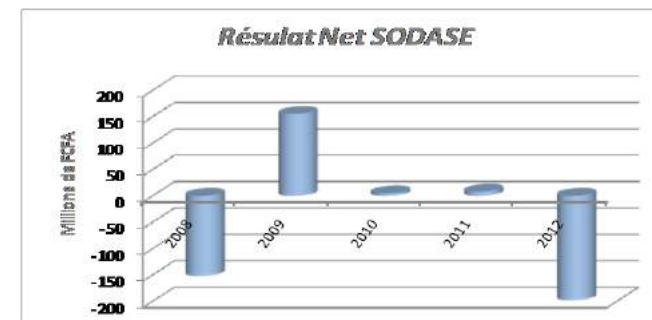
A ce jour, la SODASE n'est pas opérationnelle. Elle ne réalise donc pas de chiffre d'affaires. Son fonctionnement est, donc, tributaire des subventions allouées par l'Etat.

Ainsi, au titre de l'exercice 2012, la SODASE a bénéficié de l'Etat, d'un appui d'un montant de **695,93** millions FCFA, comprenant **274,52** millions FCFA au titre de la subvention d'exploitation et **421,41** millions FCFA, au titre de la subvention d'investissement.

Le résultat net de la société s'est soldé par un déficit de **197,85** milliards FCFA en 2012 contre un bénéfice de **7,95** millions FCFA enregistré en 2011. Cette contre performance est imputable à l'insuffisance des appuis de l'Etat pour couvrir les charges salariales et les charges incompressibles. Le niveau des charges par rapport aux ressources réelles de la société a entraîné une accumulation des dettes à échéances courtes, estimées au 31 décembre 2012, à **338** millions FCFA dont **181,3** millions FCFA de dettes fiscales.

En ce qui concerne les impôts dus, ils ont connu une baisse de 54% en passant de **19,4** millions FCFA en 2011 à **8,9** millions FCFA en 2012 (**6,9** millions FCFA d'impôts et taxes et **2** millions d'impôt BIC).

Enfin, au titre de la politique d'endettement, bien que la SODASE bénéficie d'un accord de prêt signé, le 3 octobre 2011, avec la China Machinery Engineering Corporation (CMCE) et la China Exim Bank, la libération dudit prêt n'a jamais été effective. De même, à ce jour, la SODASE ne bénéficie d'aucun financement sur le long terme.



Faits Marquants de la SODASE

Selon la Direction Générale de la SODASE, depuis juin 2011, la société est sans activités. Cette situation résulte du retrait de la pipe de ladite société le projet de construction de l'autoroute Abidjan-GrandBassam.



FICHE TECHNIQUE

Date de création :

Capital social : 1 milliard FCFA

Part de l'Etat : 95,2%

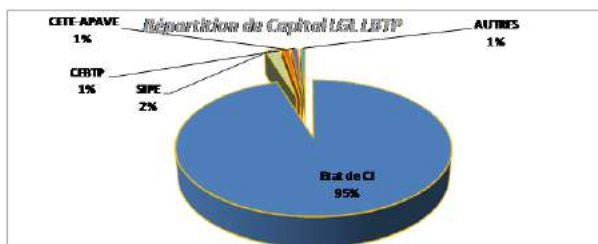
Chiffre d'Affaires 2012 : 7,72 milliards FCFA

Résultat Net 2012 : 902,05 millions FCFA

Directeur Général : KOUAKOU KOFFI Amédé

Adm. Min Eco & Fin: CISSE Aboubakar

Adm. Min. des Infr. Eco. : DOUAYERE Eugenie (PCA)



Le Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics (LBTP) est un établissement d'études, de contrôle et de recherche dans le domaine du génie civil, du bâtiment, de l'économie d'énergie et du contrôle industriel.

Au cours de l'exercice 2012, le LBTP a évolué dans un environnement économique favorable marqué par la normalisation de la situation sociopolitique et la forte croissance de l'économie nationale. Ainsi, le LBTP a connu un bond significatif.

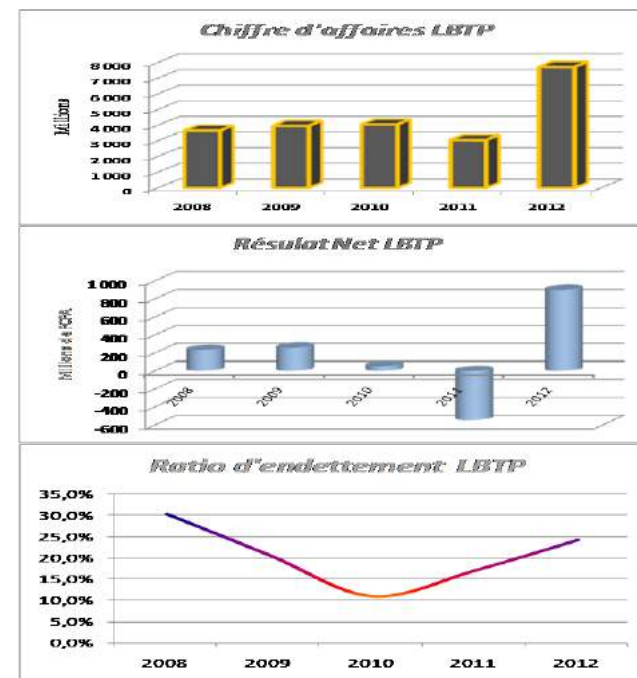
Le chiffre d'affaires de l'exercice 2012 s'est établi à plus de **7,72** milliards FCFA, pour un objectif de **7,2** milliards FCFA, contre un chiffre d'affaires de **3,04** milliards FCFA réalisé en 2011.

Outre ces performances commerciales, la trésorerie potentielle apportée par les opérations normales de l'entreprise s'est améliorée de **248,49%** en passant de **847,91** millions FCFA en 2011 à **2,96** milliards FCFA en 2012.

Les performances financières ont suivi cette tendance haussière avec un résultat net qui s'est établi à **902,05** millions FCFA, contre un déficit de **547,89** millions FCFA enregistré en 2011 en 2011.

En ce qui concerne les impôts dus à l'Etat, les périodes d'intenses activités du LBTP au cours de l'exercice sous revue ont contribué à la hausse des impôts de **517,70%** en passant de **42,69** millions FCFA en 2011 à **263,69** millions FCFA en 2012 (**78,31** millions FCFA d'impôts et taxes et **185,38** millions d'impôt BIC).

Enfin, l'analyse de la politique d'endettement du LBTP sur les cinq (5) dernières années, révèle une politique d'endettement d'quasi inexistante, avec un ratio d'endettement moyen s'élevant à **20,79%**, largement inférieur au seuil pratique correspondant à deux (02) fois les fonds propres (**200%**). Le LBTP finance, donc, ses investissements sur des ressources internes.



Faits Marquants de la LBTP

En 2012, le LBTP a pu bénéficier d'un environnement stable et propice à l'accroissement de son activité. Il s'agit notamment :

- ❖ du climat socio politique relativement meilleur ;
- ❖ de la reprise de nombreuses activités économiques avec l'ouverture de plusieurs chantiers publics et privés ;
- ❖ aussi, sur le plan interne, il importe de souligner la politique très active de recherche de marché menée par la société et l'investissement important pour le renouvellement du matériel technique perdu après les pillages de la crise post électorale.



FICHE TECHNIQUE

Date de création : 1963

Capital social : 2,27 milliards FCFA

Part de l'Etat : 55%

Chiffre d'Affaires 2012 : 1,88 milliard FCFA

Résultat Net 2012 : -102,51 millions FCFA

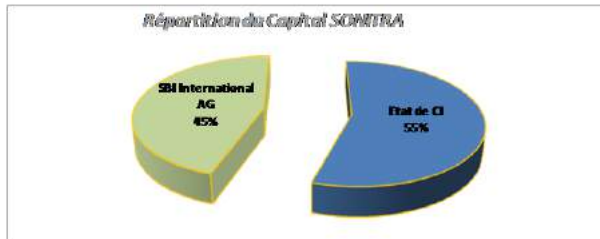
Directeur Général : SHAUL LAHAT

PCA : HAÏDARA Mamadou

Directeur Général : SHAUL Lahat

Adm. Min Eco & Fin: BAH Ezéchiél

Adm. Min. de la Cons., du log., de l'Assai. et de l'Urba. :
KONGO Beugré



La Société Nationale Ivoirienne de Travaux (SONITRA) est issue d'un partenariat entre l'Etat Ivoirien et Soleh Benh International (SBI). Elle a pour principal objectif l'étude, la construction des bâtiments, routes et toutes réalisations de travaux génie civil.

En 2012, la SONITRA a souffert d'une insuffisance d'activités. En effet, les travaux de construction de l'immeuble de la prévoyance de la CNPS, ont constitué l'essentiel des travaux pour cet exercice, le département Route n'ayant enregistré aucune activité.

Cette situation, qui dure depuis près de deux(2) ans, a occasionné une réduction importante du personnel de la société, qui est passé d'un effectif moyen de **452** agents en 2009 à un effectif moyen de **37** agents en 2012.

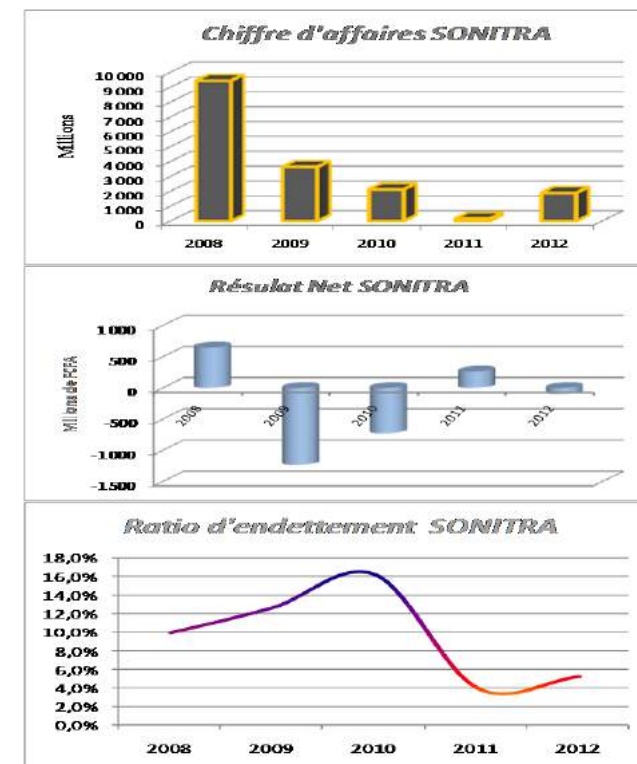
Cependant, malgré les difficultés liées au manque d'activités, le chiffre d'affaires de la SONITRA, exclusivement issu du chantier de la CNPS, s'est bonifié de **1185,20%** en passant de **146,41** millions FCFA en 2011 à **1,88** milliard FCFA en 2012. Cette hausse est due à l'avancée des travaux du chantier de la CNPS et des avances reçues du client pour la mise en œuvre desdits travaux.

Nonobstant le peu de maîtrise observée au niveau des charges extérieures (passées de **51,41** millions FCFA en 2011 à **783,41** millions FCFA en 2012), qui représente **49,53%** du chiffre d'affaires réalisées contre une moyenne de **33,05%** constaté au niveau du secteur, les difficultés de trésorerie et l'importance des engagements à l'égard des tiers ont grevé le chiffre d'affaires de la société et conduit à un résultat net déficitaire de **102,51** millions FCFA, contre un bénéfice de **246,03** millions FCFA réalisé en 2011. En 2011, le bénéfice réalisé a été le fait des produits exceptionnels de la société.

Malgré cette contre-performance, l'amélioration de l'activité commerciale de la SONITRA a favorisé une hausse de **128,25%** du montant des impôts dus à l'Etat qui sont passés de **31,88** millions FCFA en 2011 à **72,77** millions FCFA en 2012 (**42,77** millions FCFA d'impôts et taxes et **30** millions d'impôt BIC).

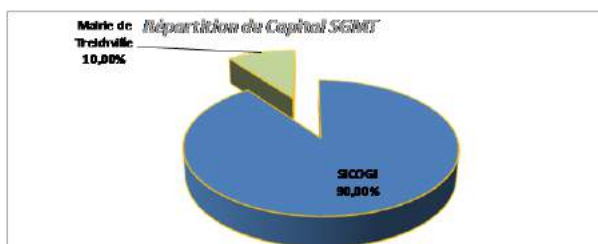
Enfin, l'analyse de la politique d'endettement de la SONITRA sur les cinq(5) dernières années, révèle une politique d'investissement ou d'endettement quasi inexistante, avec un ratio d'endettement moyen s'élevant à **9,68%**, largement inférieur au seuil pratique

correspondant à deux (02) fois les fonds propres (**200%**). Cette situation est le fait des difficultés rencontrées par la société pour recourir au marché financier en raison de son manque de performance financière et du niveau de ces fonds propres qui sur les quatre(4) dernières années sont restés inférieurs à son capital social.



Faits Marquants de la SONITRA

Manque d'activité. Sur les deux (2) départements que comptent la SONITRA, seul le département bâtiment a été productif. Le département route n'ayant pas eu d'activités au cours de l'exercice 2012.

FICHE TECHNIQUE**Date de création** : 17 décembre 1998**Capital social** : 250 millions FCFA**Part de l'Etat (SICOGI)** : 82,23%**Chiffre d'Affaires 2012** : 867,24 millions FCFA**Résultat Net 2012** : 137,03 millions FCFA**Directeur Général** : KOFFI Kouassi André**PCA** : CAMARA Loukimane**Adm. Min Eco & Fin**: KOUASSI Kouman Moïse

La Société de Gestion du Grand Marché de Treichville (SGMT) est née de la signature, le 17 décembre 1998, d'une convention de concession entre la Mairie de Treichville et la SICOGI, au sein de laquelle les deux parties s'entendent pour confier à la SGMT la gestion du Grand Marché de Treichville.

En 2012, l'activité de la SGMT a souffert de son environnement assez conflictuel. En effet, outre les conflits existant entre la société et les commerçants en raison de l'occupation anarchique par ces derniers du périmètre protégé et le refus de certains commerçants de s'acquitter des loyers des box aux prix indiqués, la SGMT a du faire face à un conflit avec la mairie de Treichville

en raison du non paiement par ladite société des redevances convenues dans la convention de concession.

Face à ces difficultés, l'objectif de **60%** du taux d'occupation a pu être atteint. Le taux actuel varie entre **30%** et **80%** selon l'emplacement (Etals 52%, Box 30,54%, Magasin 84% et autres emplacement 49,68%).

Cependant, malgré son environnement précaire, la SGMT a enregistré, au titre de l'exercice 2012, une amélioration de son activité commerciale. En effet, le chiffre d'affaires de la société est passé de **489,75** millions FCFA en 2011 à **867,24** millions FCFA, soit une hausse de **77,08%**. Cette amélioration est le fait de la reprise, bien qu'encore timide, des activités de commerce.

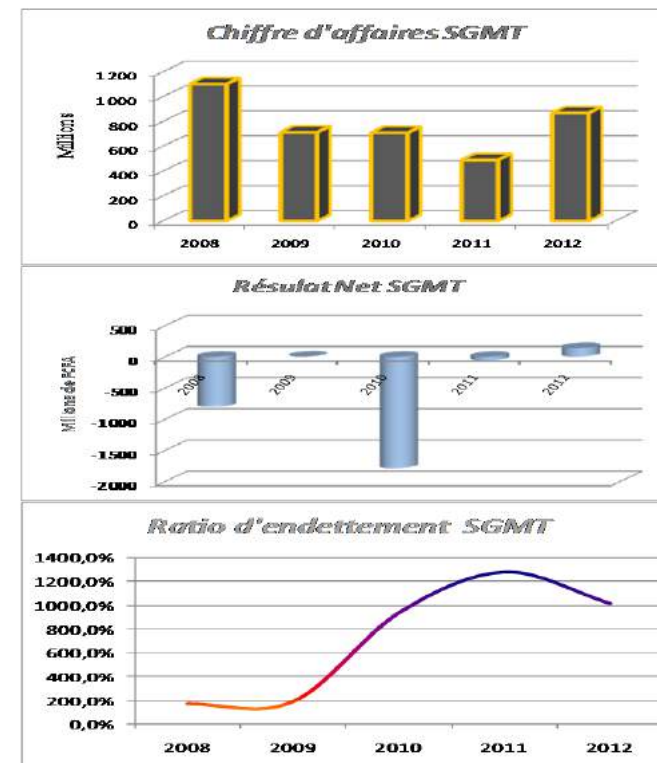
De même, la liquidité potentielle de la SGMT, représentée par l'excédent brut d'exploitation, s'est inscrite en hausse en passant d'un déficit de **396,96** millions FCFA en 2011 à un solde positif de **288,10** millions FCFA. Cela s'explique par la baisse de charges de services extérieurs de **185,84** millions FCFA entre 2011 et 2012 suite à la résiliation de certains contrats jugés budgétivores.

La résiliation de ces contrats a permis de baisser les charges globales de la société de **48,16%** en favorisant ainsi l'amélioration de son résultat net qui est passé d'un solde déficitaire de **59,66** millions FCFA en 2011 à un bénéfice de **137,03** millions FCFA en 2012.

En ce qui concerne les impôts dus, ils se sont élevés, au titre de l'exercice 2012, à **19,23** millions FCFA (**14,89** millions FCFA d'impôts et taxes et **4,34** millions FCFA d'impôt BIC), contre **26,57** millions FCFA en 2011.

Enfin, l'analyse de la politique d'endettement de la SGMT sur les cinq(5) dernières années, révèle un niveau très élevé d'endettement et une insuffisance des capitaux propres de la

société. En effet, le ratio d'endettement moyen sur la période d'observation est de **724,53%**, avec des ratios très élevés en 2011 et 2012, respectivement de **1286,68%** et **1023,15%**, soit **12,87** et **10,23** fois plus élevé que les fonds propres de la société.

**Faits Marquants de la SGMT**

- ❖ difficultés pour la collecte de loyers et pas-de-porte ;
- ❖ concurrence déloyale dus à l'occupation anarchique des trottoirs ;
- ❖ cambriolage du siège de la SGMT ;
- ❖ saisies des comptes de la SGMT par les impôts ;
- ❖ obtention d'un dégrèvement fiscale pour un montant de **27,31** millions FCFA ;
- ❖ Conflit entre commerçants, mairie, SICOGI et SGMT.



FICHE TECHNIQUE

Date de création : 1962

Capital social : 4,566 milliards FCFA

Part de l'Etat : 80,25%

Chiffre d'Affaires 2012 : 6,54 milliards FCFA

Résultat Net 2012 : -3,22 milliards FCFA

Filiale : SGMT (90%)

PCA : BAKAYOKO Ibrahim

Directeur Général : CAMARA LOUKIMANE

Adm. Min Eco & Fin: Drissa COULIBALY

Adm. Min de la Cons., du log., de l'Assai. et de l'Urba. :
Tionro SORO, Célestin KOALLA Gabamba, KOUPO Ganoléba



La Société Ivoirienne de Construction et de Gestion Immobilière (SICOGI) fut créée par l'Etat de Côte d'Ivoire dans le but de mettre en œuvre son programme d'habitat initié au lendemain de l'indépendance du pays. Elle a pour missions de développer l'habitat urbain et rural en Côte d'Ivoire à travers, la création de cités et de jardins, la construction d'habitations pour ménage à faible revenu et la réalisation de toutes opérations immobilières d'intérêt public.

En 2012, du fait de l'environnement économique et social stables, la SICOGI a pu mener à bien ses activités. Ainsi, malgré les difficultés d'ordres techniques et opérationnels rencontrées (litiges sur certains titres, insuffisance des sous-traitants), des avancées ont pu être observées sur différents projets en cours de réalisation et de conception. Il s'agit, notamment, des programmes Concorde II et Esperance qui devraient entrer dans une phase de livraison en 2013. Il s'est agi, également, du programme Jules Ferry dont la phase de commercialisation a démarré en octobre 2012. Enfin, le processus d'analyse et de conception des programmes portant sur 1200 logements à NAWA, Korhogo et Daloa a été finalisé.

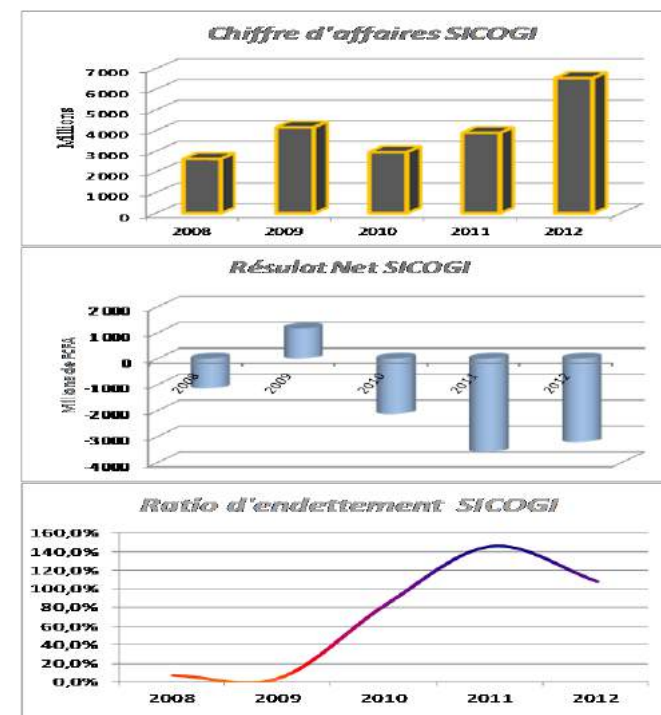
Du fait de la reprise de ses activités, le chiffre d'affaires de la société a connu une hausse de **68,18%** en passant de **3,89** milliards FCFA en 2011 à **6,54** milliards FCFA en 2012.

L'excédent brut d'exploitation, qui traduit la liquidité potentielle que dégage l'entreprise du seul fait des activités d'exploitation, est passée d'un solde déficitaire de **2,88** milliards FCFA en 2011 à un solde bénéficiaire de **102,48** millions FCFA en 2012, traduisant le retour à un équilibre d'exploitation.

Malgré les performances observées au niveau de l'exploitation, le résultat net de la SICOGI est resté quasiment stable sur la période en passant d'un déficit de **3,59** milliards en 2011 à un déficit de **3,22** milliards FCFA en 2012. Cette situation est due à l'enregistrement en perte de la quote-part de créances non provisionnées (**50%**) devenu irrécouvrable pour un montant de **2,94** milliards FCFA.

Les impôts dus à l'Etat ont baissé de **60,60%**, en passant d'un montant de **618,71** millions FCFA en 2011 à un montant de **243,76** millions FCFA en 2012 (**213,76** millions FCFA d'impôts et taxes et **30** millions d'impôt BIC).

Enfin, l'analyse de la politique d'endettement de la SICOGI sur les cinq(5) dernières années, révèle qu'en dépit de la dégradation continue de ses capitaux propres, le niveau acceptable de son ratio d'endettement a permis à la SICOGI de lever des fonds sur le marché des capitaux pour financer son exploitation.



Faits Marquants de la SICOGI

- ❖ environnement favorable ;
- ❖ retards dans la réalisation de projet en raison de litige existant sur certaines parcelles ainsi que des insuffisances techniques et opérationnelles de la plus part des prestataires engagés ;
- ❖ retard dans la commercialisation du fait de la prise en charge du projet de pré souscription aux logements sociaux par la SICOGI ;
- ❖ projet d'augmentation du capital social de la SICOGI de **4,566** milliards FCFA à **20** milliards FCFA.

SOCOPRIM

SOCIÉTÉ CONCESSIONNAIRE DU
PONT RIVIERA MARCORY

FICHE TECHNIQUE

Date de création : 02 décembre 1997

Capital social : 18,37 milliards FCFA

Part de l'Etat : 25,2%

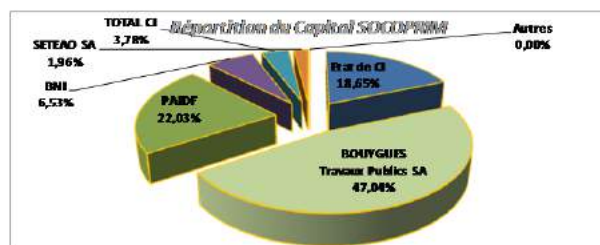
Chiffre d'affaires 2012 : 36,27 milliards FCFA

Résultat net 2012 : 46,90 million FCFA

Président Directeur Général : PARADIS Charles

Adm. Min Eco & Fin : KISSI Bi Kouamé

Adm. Min Inf Eco : BERTE Ibrahima



La société concessionnaire du Pont Riviera Marcory (SOCOPRIM) est une société à participation financière publique au capital de 18,37 milliards FCFA dont l'objet est la conception, la construction et l'exploitation d'un pont à péage reliant la Riviera à Marcory. Le capital initial d'un montant de 1,5 milliard FCFA a été successivement porté à 5,3 milliards FCFA en 1998, 13,88 milliards FCFA en 1999, 14,53 milliards FCFA en 2011 et enfin à 18,37 milliards FCFA en 2012.

La phase préparatoire du projet couvrant la période allant de novembre 1997 à la mise en vigueur des accords de prêts, s'est

achevée le 28 juin 2012 avec la signature des accords. La période de construction de l'ouvrage concédé est prévue pour une période de 25 mois à compter du démarrage des travaux et s'achèvera le 23 décembre 2014.

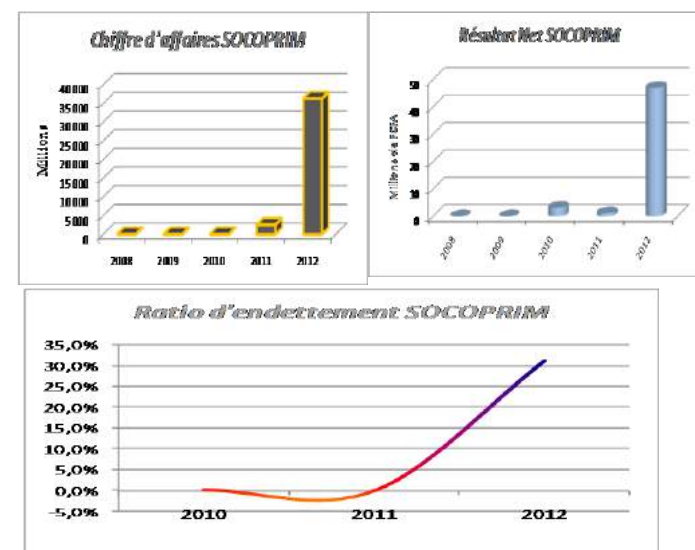
En ce qui concerne l'exploitation de la société, au 31 décembre 2012, le chiffre d'affaires de la SOCOPRIM, essentiellement, constitué de la production immobilisée, s'est fixé à un montant de 36,27 milliards FCFA, contre un montant de 2,49 milliards FCFA au titre de l'exercice 2011.

Par ailleurs, au titre des ressources de la SOCOPRIM, l'Etat de Côte d'Ivoire a octroyé une subvention d'investissement d'un montant de 50 milliards FCFA à la société, au pour les travaux « Tranche 1 ». Le solde d'un montant de 8 milliards FCFA a été réglé en avril 2012 et a permis de poursuivre la première phase.

Quant aux charges d'exploitation sur la période, elles sont passées de 2,49 milliards FCFA en 2011 à 35,78 milliards FCFA en 2012. Cette évolution est due, essentiellement, aux travaux réalisés et au bouclage financier du projet. Le résultat d'exploitation s'est établi par conséquent à 490 millions FCFA en 2012, contre un résultat nul en 2011. L'exploitation se solde par un résultat net de 46,90 millions FCFA, contre un léger gain de 1,10 million FCFA enregistré en 2011.

Aussi, les capitaux propres s'élèvent en 2012 à un montant de 68,99 milliards FCFA, contre un montant de 65,10 milliards FCFA au 31 décembre 2011, soit une hausse de 5,97%. Quant à la trésorerie de la société, elle s'est établie à 25,11 milliards FCFA en 2012, contre 42,21 milliards FCFA en 2011, soit une baisse de 40,51%.

Enfin, pour le financement des phases 1 et 2 des travaux de construction des ouvrages, la SOCOPRIM a mobilisé, le 5 novembre 2012, la première tranche des emprunts pour un montant de 21,58 milliards FCFA. Cette levée de fonds a élevé le niveau d'endettement de la société, qui se fixe au 31 décembre 2012 à 31,28%, soit 0,31 fois le niveau de ses fonds propres. Ce niveau d'endettement reste favorable à la société dans la mesure où le seuil pratique est de deux (2) fois les fonds propres, soit 200%.



Faits Marquants de SOCOPRIM

Les faits marquants portent sur :

- ❖ l'augmentation du capital social de 14,53 milliards FCFA en 2011 à 18,37 milliards FCFA en 2012 ;
- ❖ la signature des accords de prêts, soit 47 contrats le 28 juin 2012 ;
- ❖ l'octroi par l'Etat d'une subvention d'investissement de 50 milliards FCFA.



FICHE TECHNIQUE

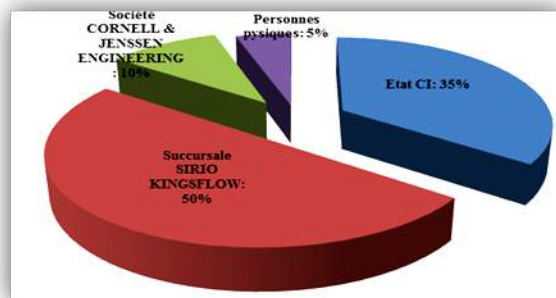
Date de création : 26 mars 2010

Capital social : 1 milliard FCFA

Part de l'Etat : 35%

Directeur Général : BILAU Luc Charles

Résultat net : -395,52 millions FCFA



La Société Abidjanaise de Salubrité (SAS) est une société à participation financière publique minoritaire. Son capital social, qui se fixe à un montant de un (1) milliard FCFA, est détenu à hauteur de 35% par l'Etat de Côte d'Ivoire. Cette société a pour objet de débarrasser le District d'Abidjan des déchets solides par le curage des caniveaux, le balayage des voies publiques, la pré-collecte des déchets la collecte des déchets et le transport multi technique des déchets.

Le démarrage effectif des activités de la Société Abidjanaise de Salubrité (SAS) s'est fait en décembre 2010. Toutefois, il a coïncidé avec le déclenchement de la crise post-électorale.

Cette situation a d'une part, entraîné la mise en chômage technique du personnel et d'autre part, impacté négativement les performances financières de la SAS. En outre, le non-paiement des prestations de la SAS, sur la période allant de décembre 2010 à mars 2011 par l'Etat, a aggravé les difficultés financières de la société.

Au total, l'effet conjugué des problèmes financiers et de l'environnement sociopolitique, n'a pas permis à la SAS de réaliser les investissements nécessaires lui permettant d'assurer sa viabilité à long terme.

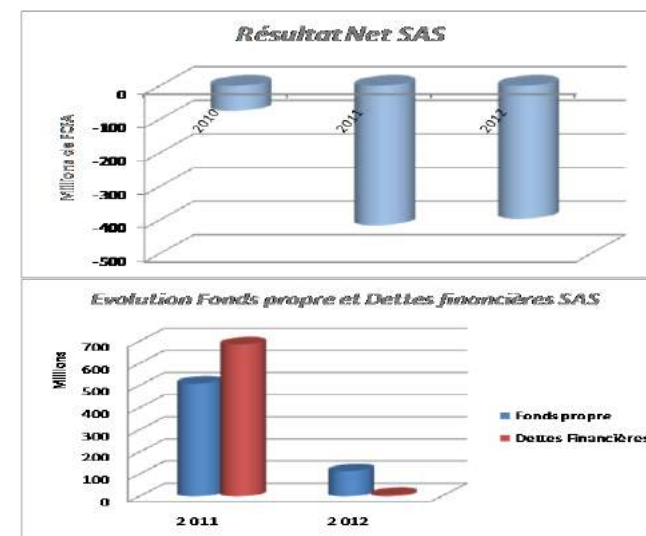
En effet, depuis la date de démarrage effective de ses activités d'exploitation, la SAS n'a pas pu dégager de ressources d'exploitation nécessaires aux investissements et à la rémunération des apporteurs en capitaux. De 2010 à 2012, la SAS a enregistré des déficits bruts d'exploitation qui se sont fixés respectivement à 543,33 millions FCFA, 135,22 millions FCFA et 180,74 millions FCFA.

Le résultat net au cours de trois (3) années d'existence, 2010 à 2012, a également suivi la même tendance baissière en passant d'un déficit de 74,43 millions FCFA en 2010 à un déficit de 415,34 millions FCFA en 2011 puis à un déficit de 395,52 millions FCFA en 2012.

Par ailleurs, bien qu'étant déficitaire, le niveau d'endettement de la SAS est resté, sur les deux dernières années, conforme au seuil pratique de deux (2) fois les fonds propres. En effet, le niveau

d'endettement de la société est passé de 1,35 fois la valeur de ses fonds propres en 2011 à 0,07 en 2012.

En définitive, la Société Abidjanaise de Salubrité fait face depuis le démarrage de ses activités à de nombreuses difficultés. Le paiement par l'Etat des arriérés portant sur les prestations de cette société permettra d'assainir sa situation financière et assurer la pérennité de ses activités d'exploitation.



Faits Marquants de la SAS

- ❖ le mandat des Administrateurs a expiré ;
- ❖ niveau élevé des créances Etat ;
- ❖ redressement provisoire ;
- ❖ portage des parts de l'Etat par l'actionnaire majoritaire SIRIO KINGSFLOW.



FICHE TECHNIQUE

Date de création : 1^{er} Mai 1999

Capital social : 400 millions FCFA

Part de l'Etat : 56,45%

Chiffre d'Affaires 2012 : 2,76 milliards de FCFA

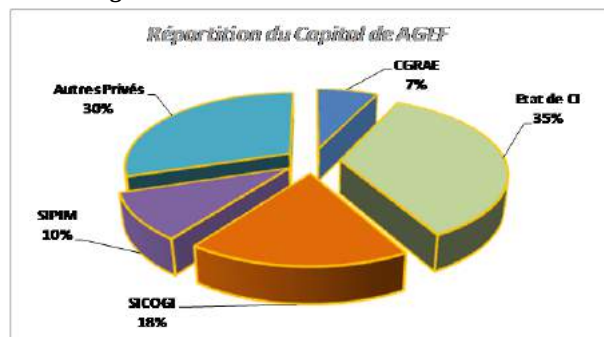
Résultat Net 2012 : 508,7 millions FCFA

PCA: DANHO Nandjui Pierre

Directeur Général : COULIBALY Lamine

Adm. Min Eco & Fin: ADOU Kobena

Adm. Min Logement : GUIHY Benoit



Depuis le 06 mai 1999, l'Agence de Gestion Foncière (AGEF), Société à Participation Financière Publique Majoritaire, assure au nom et pour le compte de l'Etat et des Collectivités Territoriales, la gestion du foncier urbain. A ce titre, elle constitue des réserves foncières et gère les affaires administratives et financières des contrats visant à l'aménagement foncier.

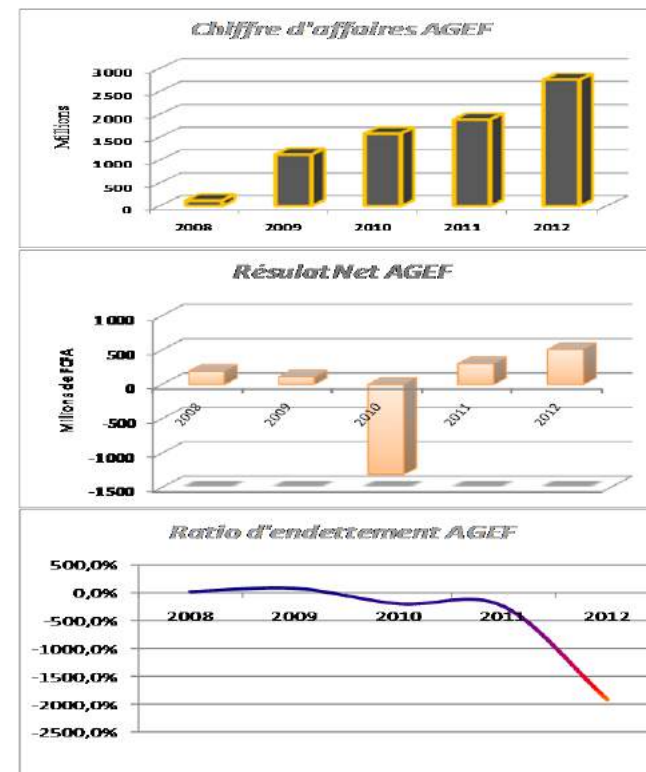
Au cours de l'année 2012, l'AGEF a constitué des réserves foncières d'une superficie totale de **3179,14** hectares et d'une valeur de **107** milliards FCFA. Aussi, contrairement à l'exercice 2011 où aucun acte administratif de vente n'a été signé, soixante dix neuf (79) actes administratifs de vente ont fait l'objet de signature par le ministère de la promotion du logement.

L'on a assisté à une augmentation de **46%** du chiffre d'affaires, qui est passé de **1,9** milliard en 2011 à **2,76** milliards FCFA en 2012, en raison de l'accroissement de la vente des parcelles brutes.

Quant au résultat net, il s'est soldé par un bénéfice de **508,7** millions FCFA en 2012, contre un bénéfice de **302,4** millions FCFA en 2011, soit une progression de **68%**.

Les impôts dus à l'Etat par l'AGEF sont passés de **17,9** millions FCFA en 2011 à **538,2** millions FCFA en 2012 (dont **29,9** millions FCFA d'impôts et taxes et **508,2** millions d'impôt BIC).

Sur la période 2008-2012, le niveau des capitaux propres reste inquiétant. En effet, sur ces trois (3) dernières années, le niveau moyen des capitaux propres est de **-1,67** milliard contre un endettement de **5,4** milliards FCFA. Des mesures urgentes doivent être prises pour renflouer les capitaux et/ou réduire le niveau des dettes financières.



Faits Marquants de l'AGEF

Situation nette de l'AGEF très préoccupante. Ses capitaux propres sont négatifs de **118,75** millions FCFA, en deçà de la norme de **50%** prescrit par l'OHADA.

SECTEUR TRANSPORT ET INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

Avec la reprise de l'activité économique, le secteur « transport et infrastructures de transport » a évolué favorablement en 2012. Les différentes composantes dudit secteur ont connu un redressement de leur activité.

Au titre de la composante « transport urbain », la croissance de 40,4% de la consommation intérieure en gasoil (60% de la consommation intérieure et principal produit utilisé dans les activités de transport), traduit la reprise des activités de transport. Cette tendance est confortée par la SOTRA qui entre 2011 et 2012 a vu son parc moyen en ligne passé de 323 véhicules à 415 véhicules de sorte à répondre à la demande importante en transport. Corrélativement à l'amélioration de l'offre, le chiffre d'affaires de la société a progressé de **4,67** milliards FCFA sur la période.

En ce qui concerne la composante « transport ferroviaire », le trafic de marchandises a augmenté en 2012 de 26% en passant de 704 883 tonnes de marchandises transportées en 2011 à 888 728 tonnes en 2012. Il en est de même pour le trafic de voyageurs qui est passé de 111 058 voyageurs à 272 963 voyageurs en 2012.

Avec ce volume d'activité, la SITARAIL a vu son chiffre d'affaires progresser de 43,23% pour se situer à 35,98 milliards FCFA en 2012. Il en est de même pour la SIPF dont le chiffre d'affaires s'est accru de 40,83% entre 2011 et 2012.

Concernant la composante « aéroportuaire », elle a enregistré à fin décembre 2012, une hausse de l'activité en liaison avec la confiance retrouvée en la destination « Côte d'Ivoire ». Le transport aérien a bénéficié à cet effet du retour de plusieurs compagnies aériennes et du lancement de « AIR COTE D'IVOIRE ». Ainsi, par rapport à l'exercice 2011, le nombre total de voyageurs commerciaux s'est accru de 46%, grâce au segment « Arrivée » (+44,1%) et au segment « Départ » (+48%). En outre, le « transit direct » et le fret aérien ont rebondi respectivement de 66,7% et de 21,1%.

Cette conjoncture a été favorable pour les entreprises de cette composante, notamment la SODEXAM et l'AERIA, qui ont vu leur chiffre d'affaires croître respectivement de 83,88% et de 43,24%.

Au niveau de la composante « portuaire et maritime », les entrées de navires ont progressé de 17,9% et le trafic global de marchandises s'est raffermi de 29,1%, tiré principalement par les importations¹ (+41,2%). En effet, sous l'impulsion des investissements et des activités industrielles, les importations de biens d'équipements et de biens intermédiaires se sont accrues en valeur respectivement de 134,9% et 62,3%. Les exportations de marchandises ont, également, enregistré une hausse modérée de 14,3% en rapport avec la baisse de la production de cacao et de pétrole brut.

Dans un tel contexte, les entreprises du portefeuille y exerçant leurs activités ont constaté l'amélioration de leurs chiffres d'affaires, notamment le Port Autonome d'Abidjan, dont le chiffre d'affaires a rebondi de 12.06 milliards FCFA pour atteindre 63.30 milliards FCFA en 2012.



FICHE TECHNIQUE

Date de création : décret n° 2000-99 du 23 février 2000

Capital social : 300 millions FCFA

Part de l'Etat : 100%

Chiffre d'Affaires 2013 : 590,65 millions FCFA

Résultat Net 2013 : -115,13 millions FCFA

Capitaux propres 2013 : -1,77 milliards FCFA

Subventions d'exploitation 2013 : 200 millions FCFA

Subventions d'équilibre 2013 : 100 millions FCFA

Directeur Général : VET Fodé Félix

Adm. Min Eco & Fin: Yomanfo EBROTTIE

Adm. Min des transports : Moussa KONATE (PCA),
Affissatou, DIABATE Coulibaly

L'Agence des Transports Urbains (AGETU) est chargée par l'Etat de l'organisation, la coordination et le contrôle des services de transports publics urbains de personnes sur son territoire d'activité qui couvre la ville d'Abidjan et les communes environnantes.

Au cours de ces dernières années, les activités de l'AGETU ont été affectées par la non couverture de la totalité du marché des transports urbains, notamment le segment des taxis communaux

ainsi que par les conflits de compétence entre l'AGETU et les collectivités territoriales du périmètre des transports urbains (PTU).

En 2013, le chiffre d'affaires de l'agence, principalement constitué de ressources tirées de la délivrance des autorisations relatives au service de transport urbain de voyageurs et de la tenue de registre des transporteurs agréés, a connu une hausse de **9,95%** en passant de **537,18** millions FCFA en 2012 à **590,65** millions FCFA en 2013.

Malgré une subvention d'exploitation s'élevant à **200** millions FCFA et une subvention d'équilibre de **100** millions FCFA, la société ne parvient pas à obtenir un résultat positif de son exploitation. On note cependant une amélioration générale des soldes même si ceux-ci restent déficitaires pour la plus-part. Ainsi le résultat net se chiffre à **-115,13** millions FCFA en 2013 contre **-253,19** millions FCFA en 2012, soit une amélioration de **54,53%**.

Quant aux impôts dus à l'Etat pour l'exercice 2013, ils sont en baisse de **10,20%** en passant de **11,37** millions FCFA en 2012 à **10,21** millions FCFA en 2013.

L'AGETU présente une situation nette préoccupante avec des capitaux propres négatifs s'élevant à **-1,77** milliards FCFA en 2013. De plus, l'analyse de sa liquidité démontre une incapacité à faire face à ses échéances immédiates.

Toutefois, l'AGETU, exerçant une mission de service public, n'est pas soumise à un impératif de performances commerciales. Ses performances s'apprécient par rapport à son efficacité dans la réalisation de ses missions et par l'utilisation efficiente des ressources financières mises à sa disposition.

Ainsi, au titre des missions de l'agence, à ce jour, certaines d'entre elles n'ont pas encore été effectuées. Il s'agit notamment de la définition des réseaux de services de transport, l'approbation et

l'harmonisation des tarifs et la coordination du stationnement et de la circulation.

Faits Marquants de l'AGETU

- ❖ les capitaux propres sont déficitaires à hauteur de **1,76** milliards FCFA soit **5,9** fois le capital social. Il faut rappeler que l'AGE du 27 décembre 2006 avait décidé d'une reconstitution des capitaux propres sur la période 2007-2009 soit 3 ans contre 2 ans selon les textes de l'OHADA. Cette promesse n'a pas été tenue.
- ❖ Les commissaires aux comptes ont statué que les comptes annuels ne sont pas réguliers et sincères et ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations, de la situation financière ainsi que du patrimoine de la société.
- ❖ des missions assignées à l'AGETU n'ont jusqu'à présent pas été effectuées. Il s'agit notamment de la définition des réseaux de services de transport, l'approbation et l'harmonisation des tarifs et la coordination du stationnement et de la circulation.



FICHE TECHNIQUE

Date de création : décret n° 2001-593 19 Septembre 2001

Capital social : 300 millions FCFA

Part Etat : 100%

Résultat des act. ordinaires 2012 : -263,66 millions FCFA

Subventions d'exploitation 2012 : 33,38 milliards FCFA

Subvention d'investissement 2012 : 435,36 millions FCFA

Directeur Général : FOFANA Siandou

PCA : Jean Claude KOUASSI

Adm. Min Eco & Fin : BAMBA Seydou

Min Infra Eco : Jean Claude KOUASSI

Le Fonds d'Entretien Routier (FER), institué par ordonnance n°2001-591 du 19 Septembre 2001 puis par décret n°2001-593 du 19 Septembre 2001 a pour principale mission l'entretien du réseau routier en Côte d'Ivoire.

Au cours de ces trois derniers exercices, l'activité du FER a porté, essentiellement, sur la mise en œuvre de son plan stratégique 2010-2012 à travers la réalisation de réformes institutionnelles et de programmes d'entretien routier. Pour la mise en œuvre de ce plan stratégique, le FER a pu mobiliser, au titre de l'exercice 2012, un montant **33,678** milliards FCFA, contre **14,31** milliards FCFA en 2011, soit une hausse de **135%** due au soutien plus important de l'Etat en 2012. En effet, la subvention d'exploitation a connu une hausse de 216% en passant de 10,56 milliards FCFA en 2011 à 33,38 milliards FCFA en 2012. Il s'agit, principalement, de la Taxe Spécifique Unique (TSU) (taxe collectée sur la vente

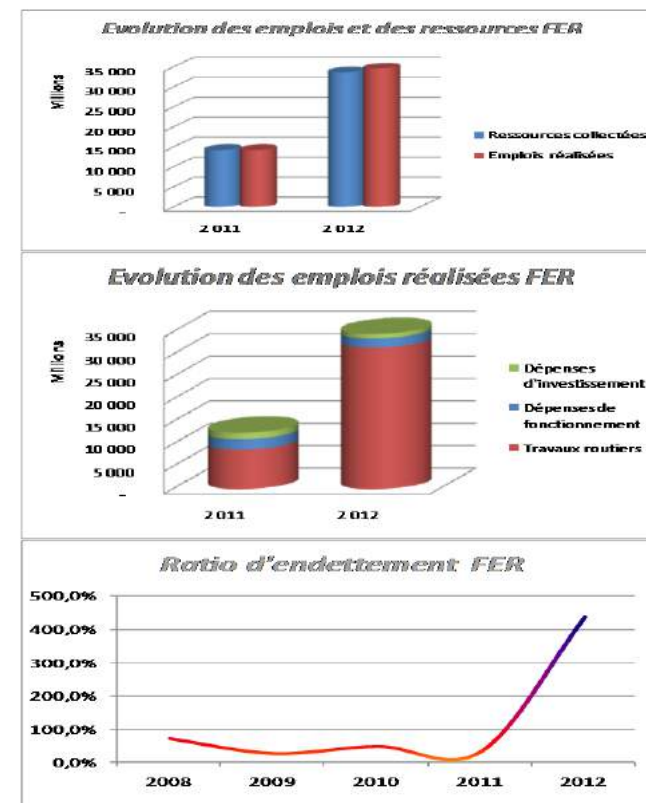
de produits pétroliers), des subventions d'équilibre de l'Etat et des ressources affectées aux travaux spécifiques. Par ailleurs, le FER a levé des fonds d'un montant de **25** milliards FCFA pour la mise en œuvre du programme d'urgence de réhabilitation de voirie d'Abidjan, dont **12,4** milliards FCFA en 2012.

L'ensemble des ressources mobilisées par la société ont été affectées à la réhabilitation de voies. Il s'agit notamment des postes de péages et de pesages. Les travaux ont pris fin en 2012 mais l'autorisation d'exploitation, délivrée par les tutelles, n'est prévue que pour le mois de juillet 2013.

Le FER a, donc, enregistré un chiffre d'affaires et un résultat net nul sur la période. Toutefois, le résultat des activités ordinaires de la société est déficitaire depuis la création de la société. Cette situation traduit l'insuffisance des ressources collectées par le FER et la nécessité d'optimiser les sources de financement à travers, notamment, la mise en exploitation des postes de péages et de pesages, la mise en place sur les routes de services marchands tels que les aires de repos de stationnement et de loisirs et, le respect par l'Etat de ses engagements.

Les impôts dus, ont baissé de **7,6%** en passant de **24** millions FCFA en 2011 à **25,8** millions FCFA en 2012 (**23,8** millions FCFA d'impôts et taxes et **2** millions d'impôt BIC).

Enfin, l'analyse de la politique d'endettement du FER révèle un niveau d'endettement assez bas sur la période 2008 à 2011 avec un ratio d'endettement moyen de **46,2%** (0,46 fois les fonds propres), en dessous du seuil pratique correspondant à deux (02) fois les fonds propres. Par contre, en 2012, avec la levée de fonds opérée par la société, le ratio d'endettement s'est élevé à **438,7%**, traduisant un endettement assez important de la société.



Faits Marquants du FER

- ❖ la levée de fonds de 25 milliards FCFA pour la mise en œuvre du programme d'urgence de réhabilitation de la voirie d'Abidjan dont le coût est de 21,5 milliards FCFA ;
- ❖ l'instabilité de la structure de la Taxe Spécifique Unique (TSU) ;
- ❖ la recherche et l'obtention de ressource additionnelle (quote-part de la patente et des vignettes des départements) ;
- ❖ l'avis de non objection accordé au FER dans la procédure d'appel d'offres relative à l'attribution de marché de travaux ;
- ❖ l'adoption d'un nouvel organigramme et recrutement dans le cadre de la marche de la société vers la qualité et la certification ISO.



FICHE TECHNIQUE

Date de création : 16 décembre 1960

Capital social : 3 milliards FCFA

Part de l'Etat : 60,17%

Chiffre d'Affaires 2012 : 29,08 milliards FCFA

Résultat Net 2012 : -160,52 millions FCFA

Capitaux propres 2012 : -10,66 milliards FCFA

Subventions d'exploitation 2012 : 20,4 milliards FCFA

Subvention d'investissement 2012 : 649,6 millions FCFA

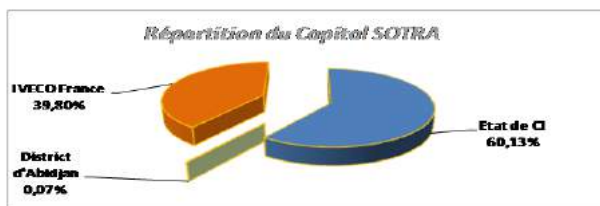
Directeur Général : MEÏTE Bouaké

Adm. Min Eco & Fin: DIABA Assoukpou Roger,

FOFANA Lassina & KISSI Bi Kouamé

Adm. Min des transports : M. CAMARA Laciné (PCA), Mme

DIABATE COULIBALY Affissata & M. TOURE Abdoulaye



La Société des Transports Abidjanais (SOTRA) est la première société de transport urbain organisée de l'Afrique de l'Ouest. Elle a pour mission l'exploitation, dans les meilleures conditions de confort, de sécurité et de régularité, d'un service public de transport de personnes sur route et sur lagune dans les limites de la ville d'Abidjan.

Au cours de l'exercice 2012, la SOTRA a bénéficié de l'appui du Gouvernement, pour le redressement et le développement de ses activités. Les actions menées ont permis la réorganisation de

l'entreprise autour de ses métiers, la réduction drastique des charges d'exploitation, l'acquisition d'autobus de seconde main et la réhabilitation de plusieurs bateaux bus.

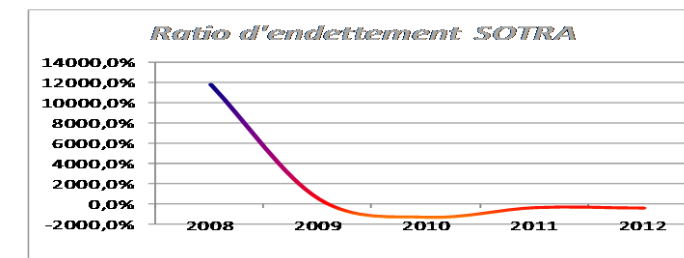
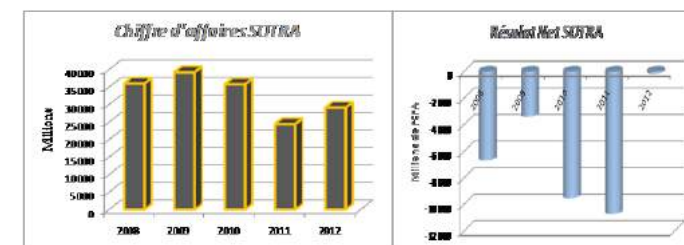
L'on a ainsi assisté à une hausse de **9%** du chiffre d'affaires, qui est passé de **24,42** milliards FCFA en 2011 à **29,08** milliards FCFA en 2012, en raison d'un niveau important de parc moyen en ligne (415 véhicules en 2012, contre 323 véhicules en 2011). En effet, ce niveau de parc a permis l'accroissement de **61%** de la production kilométrique, qui est passée de **16,58** millions de kilomètres en 2011 à **26,65** millions de kilomètres en 2012 et, la progression de **45%** du nombre de passagers transportés qui est passé de plus de **105** millions en 2011 à près de **153** millions en 2012.

Mise à part les mesures de redressement susvisées, la SOTRA a, également, bénéficié du soutien de l'Etat à travers : une subvention d'exploitation de **20,4** milliards FCFA, du fait des services rendus aux usagers pour le compte de l'Etat à travers le transport gratuit de certains passagers et la faible tarification pratiquée ; et d'une subvention d'investissement de **649,604** millions FCFA pour l'acquisition et la réhabilitation d'autobus et de bateaux bus.

Outre les incidences sur l'activité, les actions menées ont, également, permis une amélioration des performances financières de la société. En effet, le résultat net de l'exercice 2012 se solde par un déficit de **160,52** millions FCFA, contre un déficit plus accru de **10,73** milliards FCFA en 2011, soit une amélioration de **10,57** milliards FCFA.

Malgré une activité plus importante, le montant des impôts dus à l'Etat par la SOTRA a baissé d'environ **1%**, en passant de **723,64** millions FCFA en 2011 à **716,9** millions FCFA en 2012 (**686,9** millions FCFA d'impôts et taxes et **30** millions d'impôt BIC).

Enfin, l'analyse de la politique d'endettement de la SOTRA sur les cinq dernières années, révèle un niveau très élevé d'endettement et une insuffisance des capitaux propres de la société. En effet, entre 2008 et 2009, le ratio d'endettement moyen est de **6227,2%**, soit largement au dessus du seuil pratique correspondant à deux (02) fois les fonds propres. Par contre, à partir de 2010, ce ratio est négatif du fait des soldes négatifs des capitaux propres observées sur la période.



Faits Marquants de la SOTRA

L'année 2012 a été consacrée à la poursuite du redressement de la SOTRA. A ce titre, il convient de souligner les faits suivants :

- **La mise en place d'un plan social en février 2011.** Ce plan a abouti au licenciement économique de 674 agents pour un coût de 3,7 milliards FCFA. Cela a permis la baisse du ratio homme/véhicules, qui passe de 11,7 en décembre 2011 à 6,7 en avril 2012.
- **La levée d'un financement de 15 milliards FCFA auprès de l'institution bancaire AFREXIMBANK** pour le financement d'un programme de renforcement du parc de la SOTRA.



FICHE TECHNIQUE

Décret de création : n°01-592 du 19 Septembre 2001

Capital social : 300 millions FCFA

Part de l'Etat : 100%

Chiffre d'Affaires 2012 : 1,9 milliard FCFA

Résultat Net 2012 : 38,43 milliards FCFA

Subventions d'exploitation 2012 : 600 millions de FCFA

Subvention d'investissement 2012 : 122,17 millions FCFA

PCA: MONEY GBOCHO Marcel

Directeur Général : BOUAKE Fofana

Adm. Min Eco & Fin: DJEDRI N'Goran

Adm. Min Infr&Eco: MONEY GBOCHO Marcel (PCA)

L'Agence de Gestion des Routes (AGEROUTE) fut créée en septembre 2001. Son objet est d'apporter à l'Etat, son assistance pour la réalisation des missions de gestion du réseau routier dont il a la charge.

En 2012, avec l'amélioration de la situation socio-économique, le secteur routier a pu bénéficier de plus importants financements. En effet, l'AGEROUTE a reçu **4,83** milliards du FER et du Trésor Public pour le financement des travaux et **1** milliard au titre des conventions de maîtrise d'ouvrage déléguée.

Au cours de cet exercice, les travaux ont prioritairement porté sur les projets d'investissement dont le prolongement de l'Autoroute du Nord et les constructions du pont de Jacquerville, de

l'échangeur de la Riviera 2, du pont Henri Konan BEDIE, de l'Autoroute Abidjan-Bassam.

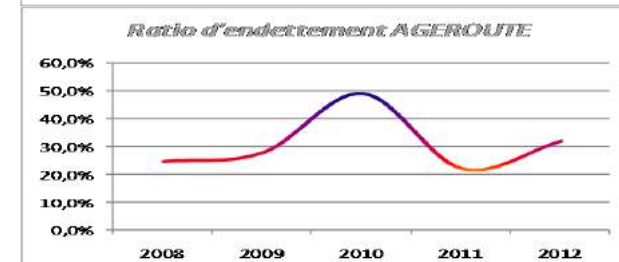
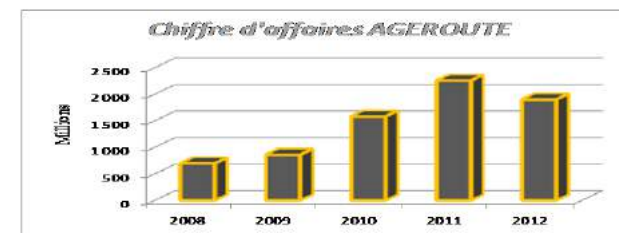
Le chiffre d'affaires de l'AGEROUTE est passé de **2,25** milliards en 2011 à **1,9** milliard FCFA en 2012, soit une régression de **15,8%**. Cette situation s'explique par une baisse du produit des travaux et services rendus qui représentent plus de **95%** du chiffre d'affaires de l'AGEROUTE.

Toutefois, les conventions de maîtrise d'ouvrage déléguée ainsi que le contrôle strict des charges ont favorisé un résultat net bénéficiaire de **38,43** millions en 2012, contre un bénéfice de **28,1** millions FCFA en 2011, soit une hausse de **35,2%**.

Au cours de l'exercice 2012, l'AGEROUTE a bénéficié d'une subvention globale de **722,2** millions FCFA, dont **600** millions de subvention d'exploitation et **122,2** millions FCFA de subvention d'investissement.

Les impôts dus à l'Etat par l'AGEROUTE ont doublé sur la période, passant de **48,4** millions FCFA en 2011 à **97,9** millions FCFA en 2012 (dont **50,2** millions d'impôts et taxes et **47,7** millions FCFA d'impôt BIC).

Enfin, sur ces cinq dernières années, l'AGEROUTE présente une structure financière saine au regard de ses dettes financières qui couvrent raisonnablement ses capitaux propres. Son ratio d'endettement est toujours resté inférieur à **50%**, en deçà de la norme de 200%.



Faits Marquants de l'AGEROUTE

Par lettre N°2623/MEF/DGE/DPP/KSS du 17/04/2012, le MEF a invité l'AGEROUTE à :

- ❖ mener une politique de maîtrise des charges globales ;
- ❖ ramener les investissements au niveau des capacités réelles de l'AGEROUT ;
- ❖ se conformer au strict respect du décret n°2009-259 du 06 août 2009 portant code des marchés publics ;
- ❖ faire le point des dysfonctionnements liés à l'application des textes de création l'AGEROUTE et la convention de Maîtrise d'ouvrage Déléguée entre l'AGEROUTE et l'Etat



FICHE TECHNIQUE

Date de création : 1995

Capital social : 5 milliards FCFA

Part de l'Etat : 15%

Chiffre d'Affaires 2013 : 36,97 milliards FCFA

Résultat Net 2013 : 2,37 milliards FCFA

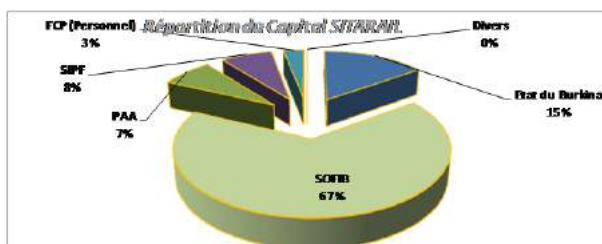
Subventions d'exploitation 2013 : 718,08 millions FCFA

Directeur Général : Joël HOUNSINO

PCA : DIAWARA Lassiné

Adm. SIPF : KADJO N'Guetta Louis

Adm. PAA : Hien Sié



La Société Internationale de Transport Africain par Rail (SITARAIL) est une filiale de COMAZAR (Groupe Bolloré), opérant dans les chemins de fer en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso. Depuis août 1995, la société dispose d'une concession du réseau ferré de ces deux(2) pays.

La SITARAIL a achevé l'exercice 2013 avec une baisse de **2,25%** du volume de marchandises transportées qui est passé de **889 000** tonnes en 2012 à **869 000** tonnes en 2013. Quant à l'exploitation du transport de voyageurs, celle-ci a progressé de **7%** en passant de **272 963** voyageurs transportés en 2012 à **292 818** en 2013.

Suite à une revue à la hausse de ses prix, le chiffre d'affaires de l'exercice 2013 est en hausse de **3%** s'établissant à **36,97** milliards FCFA, contre **35,98** milliards FCFA en 2012.

Par ailleurs, la hausse de **3,06%** de la subvention d'exploitation accordée par l'Etat, qui est passée de **696,76** millions FCFA en 2012 à **718,08** millions en FCFA 2013, conjuguée à un meilleur rendement commercial et la poursuite des mesures de redressement mises en œuvre par la société, a favorisé une amélioration des performances financières de la société. Ainsi, le résultat net de la SITARAIL est passé de **2,13** milliards FCFA en 2012 à **2,37** milliards FCFA en 2013, soit une augmentation de **11%**.

Aussi, les performances commerciales et financières réalisées par la SITARAIL ont occasionné une progression de **30,47%** des impôts dus à l'Etat qui sont passés de **1,28** milliards FCFA en 2012 à **1,67** milliard FCFA en 2013 (**753,96** millions FCFA d'impôts et taxes et **913,25** millions d'impôt sur le résultat).

Enfin, il ressort de l'analyse de la politique d'endettement de la SITARAIL la poursuite des échanges avec les autorités de Cote d'Ivoire et du Burkina Faso afin de parvenir à un accord global d'assainissement de la situation financière de la société. La société a repris le paiement des échéances courantes de la dette et des discussions sont en cours pour trouver une solution au litige de la dette de l'AFD. Le ratio d'endettement continue de s'améliorer en passant de **210,05%** en 2009 à **78,25%** en 2012 puis **37,47%** en 2013. De plus, l'importance des bénéfices réalisés depuis 2012 permet à la société de reconstituer graduellement ses capitaux propres qui s'établissent à **8,38** milliards FCFA au 31 décembre 2013 contre **6,00** milliards FCFA en 2012, améliorant sa structure globale de financement.

- ❖ Application de tarifs plus rémunérateurs
- ❖ La société a enregistré 4 déraillements en pleine voie contre 11 en 2012
- ❖ La reprise du paiement des échéances courantes de la dette en Décembre 2013 ;
- ❖ Le parc de matériels remorqués a été renforcé par la prise en location de 97 wagons plats.
- ❖ Suspension par les Etats des renégociations du cadre contractuel de la concession en raison de l'offre de financement de la réhabilitation des infrastructures ferroviaires faite par Pan African Minerals.



FICHE TECHNIQUE

Date de création : décret n°95-582 du 26 juillet 1995

Capital social : 3 milliards FCFA

Part de l'Etat : 100%

Chiffre d'Affaires 2012 : 1,08 milliard FCFA

Résultat Net 2012 : 98,35 millions FCFA

Subventions d'équilibre 2012 : 49 millions FCFA

Directeur Général : KADJO Nguetta Louis

PCA : DIOMANDE Vassiafa

Adm. Min des transports : Baffat KONE

Adm. Min Eco & Fin : DIABATE Kaladji

La Société Ivoirienne de Gestion du Patrimoine Ferroviaire (SIPF) est une société d'Etat dont la mission essentielle est d'assurer, pour le compte de l'Etat, la gestion de l'activité ferroviaire à travers des missions de suivi et de contrôle.

En 2012, le climat de paix qui a prévalu, a permis à la SIPF de mener à bien ses activités. Ainsi, au titre du suivi de la concession ferroviaire, malgré l'état de dégradation de la voie ferrée, le trafic de marchandises et de voyageurs s'est amélioré. En ce qui concerne la gestion du patrimoine ferroviaire non concédé les procédures judiciaires liées aux difficultés de recouvrement des créances douteuses se sont accrues. Par ailleurs, la gestion du RANHÔTEL de Bouaké a été reprise. Quant aux études de modernisation et de développement ferroviaire, elles ont été remises en cause en raison des risques importants qui pourront

peser sur les Etats. Enfin, l'étude relative à la mise en œuvre du projet de Tramway d'Abidjan a confirmé la faisabilité dudit projet.

Pour ce qui est de l'activité commerciale de la SIPF, le chiffre d'affaires de la société, essentiellement composé des droits d'usage et des loyers collectés sur le patrimoine immobilier, s'est inscrit en hausse en passant de **768 millions FCFA** en 2011 à **1,08 milliard FCFA** en 2012, soit une hausse de **40,8%**. Cette amélioration s'explique par le paiement régulier par la SITARAIL des droits d'usage et d'un recouvrement plus important des loyers en 2012.

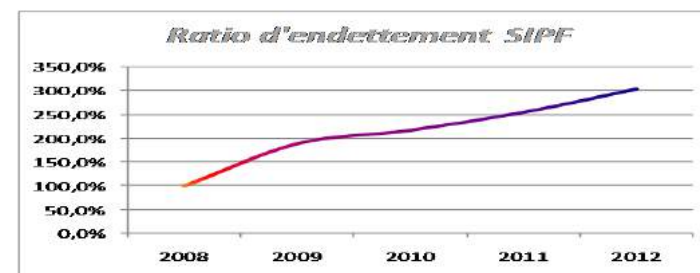
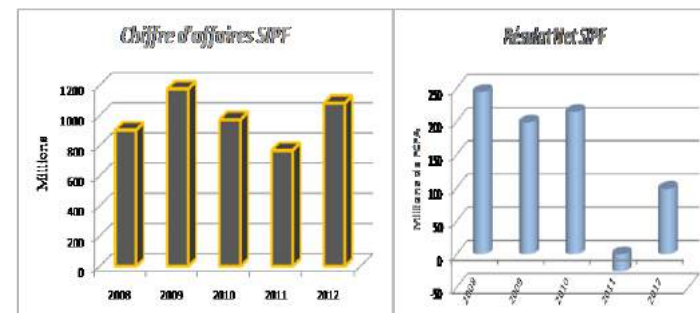
Par ailleurs, l'exécution de sa mission de service public, a favorisé la mise à disposition par l'Etat, d'une subvention d'équilibre d'un montant de **49 millions FCFA**, contre **33 millions FCFA** en 2011.

Le résultat net de la société s'est amélioré en raison de la hausse des produits d'exploitation, du soutien plus important de l'Etat, de la reprise de provision en 2012 pour un montant de **13 millions FCFA** et la baisse importante des charges hors activités ordinaires à hauteur de **111 millions FCFA**. Ainsi, le résultat net s'est établi à un bénéfice de **98,35 millions FCFA** en 2012, contre une perte de **124 millions FCFA** enregistrée en 2011.

Au regard de ces performances, le montant des impôts dus à l'Etat par la SIPF a augmenté de **67%**, en passant de **51,4 millions FCFA** en 2011 à **104,6 millions FCFA** en 2012 (**75,8 millions FCFA** d'impôts et taxes et **28,8 millions FCFA** d'impôt BIC).

Enfin, l'analyse de la politique d'endettement de la SIPF sur les cinq (5) dernières années, révèle une détérioration moyenne de **35%** par an du niveau d'endettement de la société qui est passé de un (1) à trois (3) fois les fonds propres entre 2008 et 2012, soit au-dessus seuil pratique correspondant à deux (2) fois les fonds

propres. Cette tendance est le fait de la diminution progressive de la valeur de la subvention d'investissement inscrite au bilan du fait de l'amortissement des biens dévolus à la SIPF.



Faits Marquants de la SIPF

Les faits positifs sont :

- ❖ la réalisation, contrairement aux exercices précédents, de deux (2) missions d'inspection de la voie ferrée ;
- ❖ le paiement régulier des droits d'usage par la SITARAIL.

Les faits marquants négatifs sont :

- ❖ le nombre important de déraillements sur les voies des gares dont 6 déraillements pour le seul mois de juin, témoignant de l'Etat de dégradation avancée de la voie ferrée ;
- ❖ le système d'information financière actuel de la SIPF est peu



FICHE TECHNIQUE

Date de création : décret n°2001-377 du 27 juin 2001

Capital social : 300 millions FCFA

Chiffre d'affaires : 4,43 milliards FCFA

Part de l'Etat : 100%

Résultat net : 200,25 millions FCFA

Capitaux propres : -2,67 milliards FCFA

PCA : Antoine GNIZAKO

Directeur Général : ISSOUF TRAORE

Adm. Min des transports : Magnatié BAMBA

Adm. Min Eco & Fin : KOUADIO Kouamé Olivier

La Société Nationale des Transports Terrestres, par abréviation SONATT, société d'Etat, créée par le décret n° 2000-97 du 23 février 2000 tel que modifié par le décret n° 2001-377 du 27 juin 2001. Elle a pour objet d'instruire tous les dossiers se rapportant aux demandes d'immatriculation et de mutation des véhicules, de cartes grises internationales et de permis de conduire et de duplication des cartes grises, de permis de conduire et des autorisations de transport.

Au 31 décembre 2012, le chiffre d'affaires de la SONATT s'est établi à un montant de 4,43 milliards FCFA, contre 2,92 milliards FCFA enregistré au titre de l'exercice 2011, soit une hausse de 59,9%. Le résultat d'exploitation de la société a suivi cette tendance en affichant un bénéfice de 257,38 millions FCFA en

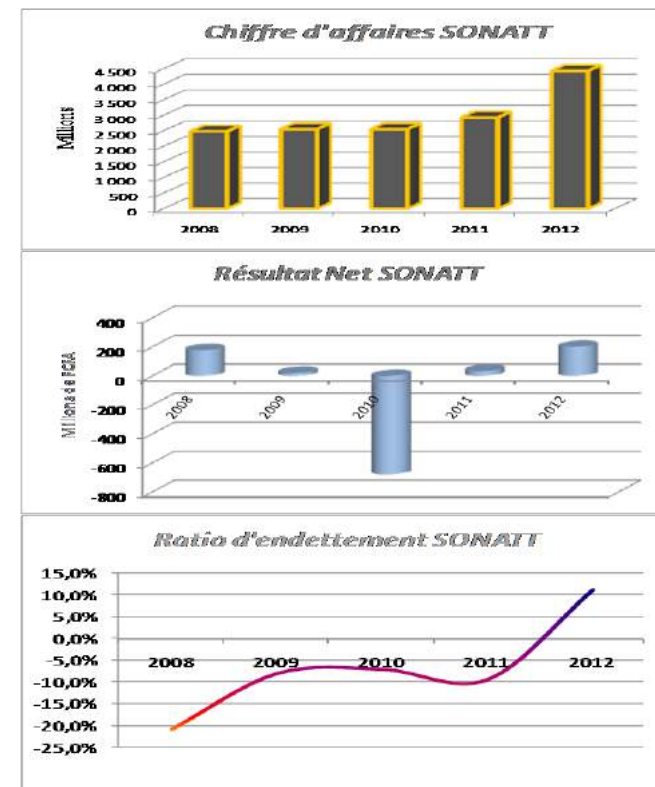
2012, contre un bénéfice moins important de 49,53 millions au titre de l'exercice 2011, soit une hausse de 420%

Cette hausse du résultat d'exploitation a été favorisée par un accroissement plus que proportionnel des produits d'exploitation par rapports aux charges d'exploitation induites par l'activité de la société.

Le résultat net de la société affiche, par conséquent, une forte hausse en passant d'un bénéfice de 35,2 millions FCFA en 2011 à un bénéfice de 200,25 millions FCFA au 31 décembre 2012.

Malgré cette performance commerciale de la société, sa situation bilancielle demeure préoccupante vu le niveau des capitaux propres sur la période. En effet, les capitaux propres de la SONATT sont fortement négatifs en s'affichant à -3,13 milliards FCFA en 2011 et à -2,67 milliards FCFA en 2012. La non reconstitution des capitaux propres pourrait entraîner une liquidation prématurée de la société, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Enfin, au titre des impôts dus à l'Etat par la SONATT, ils se sont élevés à un montant de 373,93 millions FCFA en 2012, contre un montant de 59,52 millions FCFA enregistré en 2011.



Faits Marquants de la SONATT

Les faits marquants portent sur :

- ❖ les capitaux propres de la société fortement négatifs à hauteur de 2,67 milliards FCFA, compromettant la continuité d'exploitation ;
- ❖ absence de manuel de procédure administrative et comptable de la société.



FICHE TECHNIQUE

Décret de création : n°92-940 du 23 décembre 1992

Capital social : 16 milliards FCFA

Part de l'Etat : 100%

Participations : SITARAIL (7,5%)

Chiffre d'Affaires 2012 : 63,3 milliards FCFA

Résultat Net 2012 : 20,67 milliards FCFA

PCA: KANTE Koly

Directeur Général : Hien Sien

Adm. Min Eco & Fin: TRAORE Seydou

Adm. Min des Transports : DIABATE Moussa

Grâce à son dynamisme, le Port d'Abidjan représente aujourd'hui **90%** des échanges extérieurs de la Côte d'Ivoire, **70%** des activités industrielles du pays, plus de **85%** des recettes douanières qui constituent plus de **60%** du budget général de l'Etat, et plus de **40 000** emplois directs et indirects.

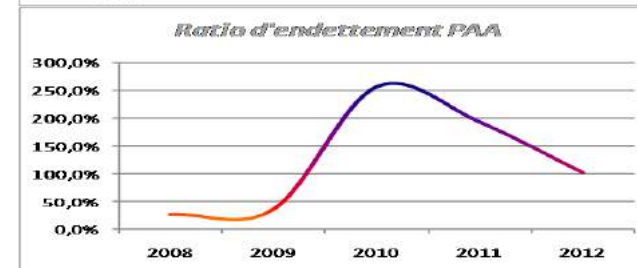
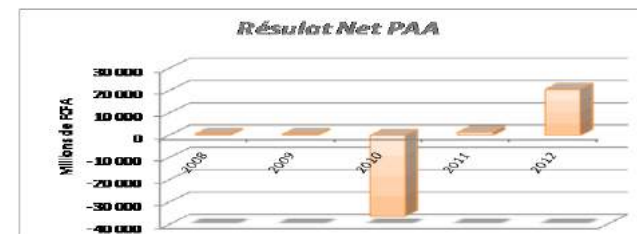
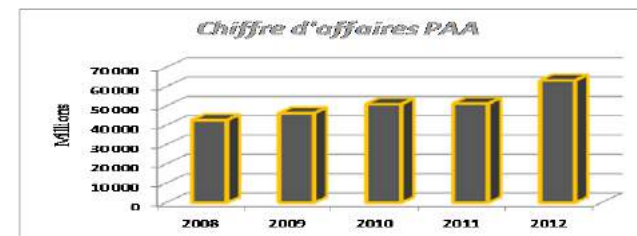
Grâce à son offensive commerciale pour reconquérir ses clients de l'arrière-pays partis durant la période de crise, le niveau global des trafics du Port Autonome d'Abidjan est en croissance. En effet, le trafic de marchandises s'est établi à **21,7** millions de tonnes (hausse de **30%**) tandis que le trafic des navires s'est fixé à **5,8** millions FCFA (hausse de **28%**).

Ainsi, à l'instar de l'ensemble des trafics, le chiffre d'affaires connaît une progression de **23,5%** en passant de **51,24** milliards FCFA en 2011 à **63,3** milliards FCFA en 2012. Le produit des trafics de marchandises et des navires représente plus des deux tiers (2/3) du chiffre d'affaires en 2012.

L'amélioration du chiffre d'affaires ainsi que la maîtrise des charges ont permis au PAA de réaliser un résultat net bénéficiaire de **20,67** milliards FCFA en 2012, contre un bénéfice de **1,39** milliard FCFA en 2011.

Au titre de l'exercice 2012, le montant des impôts dus à l'Etat est en baisse de **63%**. Ces impôts sont passés de **3,2** milliards FCFA en 2011 à **1,2** milliard FCFA en 2012 (dont **1,18** milliard FCFA d'impôts et taxes et **22** millions FCFA d'impôt BIC).

En ce concerne le ratio d'endettement du Port Autonome d'Abidjan, il est en moyenne de **123%** sur la période 2008-2012, en dessous du seuil pratique admis qui est de 200%. La restructuration du passif financier menée en 2012 par le PAA lui a permis d'améliorer son ratio d'endettement qui passe de **194%** en 2011 à **99,7%** en 2012.



Faits Marquants du PAA

- ❖ Concession du 2^{ème} terminal à conteneurs(TC2) ;
- ❖ Restructuration du passif financier ;
- ❖ Optimisation de la facturation par les appels d'offres.



FICHE TECHNIQUE

Date de création : décret n°95-818 du 29 septembre 1995

Capital social : 2 milliards FCFA

Part de l'Etat : 100%

Chiffre d'affaires : 5,44 milliards

Résultat net : 299 millions

PCA : KOUAME Kouamé Jean-Baptiste

Directeur Général : Hilaire LAMISANA

Adm. Min des transports : CISSE Moustapha

Adm. Min Eco & Fin: SAY N'Guetta

Le Port Autonome de San Pedro (PASP) est l'Autorité chargée de la gestion du Port de San Pedro. Le Port, à l'origine géré par un EPIC, a été depuis 1995 transformé en société d'Etat avec un capital de deux (2) milliards de FCFA, entièrement détenu par l'Etat de Côte d'Ivoire.

Les principales activités menées en 2012 par le Port Autonome de San Pedro ont porté sur la promotion commerciale et la coopération, la réhabilitation des infrastructures et des équipements, l'optimisation de l'exploitation, le renforcement de la sécurité et de la sûreté, la réalisation des études et la recherche de financement des projets.

Au plan opérationnel, l'activité portuaire a été considérablement renforcée. En effet, le trafic global de marchandises, en hausse de 79%, s'est établi à **3,23** millions tonnes en 2012, contre 1,80

millions tonnes. Par ailleurs, le débit de conteneurs a atteint son plus haut niveau à **246 187 EVP**, contre **118 071 EVP** en 2011, soit une hausse de **109%**.

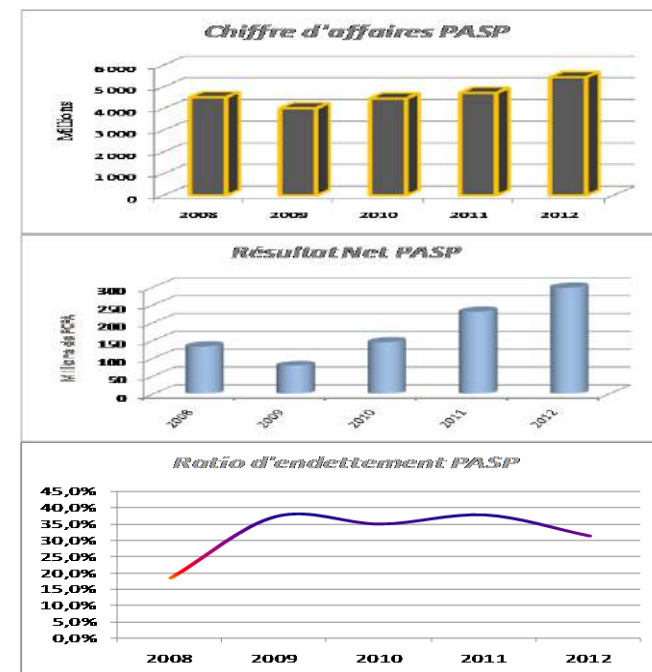
Par ailleurs, au titre des investissements, ceux financés par l'Etat de Côte d'Ivoire et ceux engagés sur les fonds propres de la société, se sont élevés respectivement à **2,57** milliards FCFA et **659,82** millions FCFA, et ont permis d'acquérir plusieurs matériels et de réaliser des travaux d'aménagement, d'installation et de réhabilitation d'ouvrages portuaires au cours de l'exercice 2012.

L'incidence financière de cette performance opérationnelle et de ces investissements a été remarquable avec la réalisation du chiffre d'affaires de **5,44** milliards FCFA en 2012, contre **4,75** milliards FCFA en 2011, soit une hausse de **14,52%**.

Le renforcement des mesures de rationalisation des charges, engagées depuis l'exercice 2011, a conduit à générer un résultat net bénéficiaire de **299** millions en 2012, contre un bénéfice net de **231** millions FCFA, enregistré en 2011, soit une hausse de **29,43%**.

Au regard de cette performance, les capitaux propres de la société se sont établis à **17,08** milliards FCFA en 2012, contre un montant de **10,11** milliards FCFA au titre de l'exercice 2011, soit une hausse de **6%**.

Enfin, au titre des impôts dus par le Port Autonome de San Pedro à l'Etat de Côte d'Ivoire, ceux-ci se sont élevés à un montant de **297** millions FCFA en 2012, contre un montant de **206** millions FCFA au titre de l'exercice 2011, soit une hausse de **44,17%**.



Faits Marquants du PASP

Les faits positifs sont :

- ❖ le renforcement de promotion commerciale et la coopération internationale ;
- ❖ réhabilitation des infrastructures portuaires et la répartition fonctionnelle du domaine portuaire ;
- ❖ le renforcement de la sécurité par des exercices de simulation ;
- ❖ le lancement des études et la recherche de financement des projets de développement.



Office Ivoirien des Chargeurs

FICHE TECHNIQUE

Date de création : loi n° 75-940 du 26 Décembre 1975

Capital social : 500 millions FCFA

Part de l'Etat : 20%

Chiffre d'Affaires 2012 : 2,66 milliards FCFA

Résultat Net 2012 : -264,50 millions FCFA

Capitaux propres 2012 : -452,96 millions FCFA

Subventions d'exploitation 2012 : 1,03 milliard FCFA

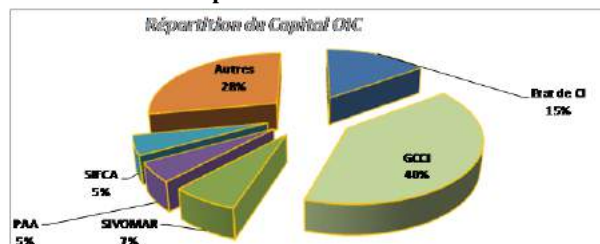
Directeur Général : KONE Sako (intérim)

PCA : KONE Sako

Adm. Min Eco & Fin: TOURE YETJLI

Prosper et SAY N'Guetta

Adm. Min des transports CONE Dioman



L'Office Ivoirien des Chargeurs (OIC) est une société d'économie mixte dont les missions consistent essentiellement à concevoir et à mettre en œuvre toutes actions permettant de réduire l'incidence des coûts de transport maritime sur l'économie nationale, de rationaliser et d'optimiser la desserte maritime du pays et notamment, d'assurer la régularisation de l'offre et de la demande de fret.

L'exercice 2012 de l'OIC a été marqué par la mise en place des organes statutaires de gestion en lieu et place de l'administration provisoire installée en 2004 pour freiner la faillite de la société. De même, l'environnement favorable caractérisé par la levée de l'embargo sur les ports et la progression du trafic de marchandises et de conteneurs au niveau des ports, redynamisé les activités de l'OIC.

Cette période d'intense activité a favorisé l'accroissement des performances commerciales de la société. En effet, le chiffre d'affaires de l'OIC a progressé de **81,46%** en passant de **1,47** milliards FCFA en 2011 à **2,66** milliards FCFA en 2012 en raison de la hausse de **85,71%** des travaux et services vendus.

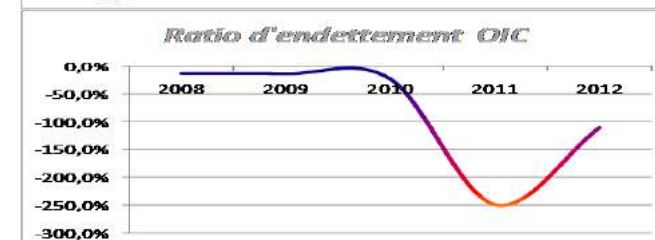
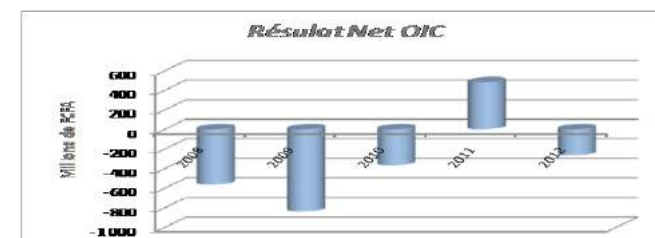
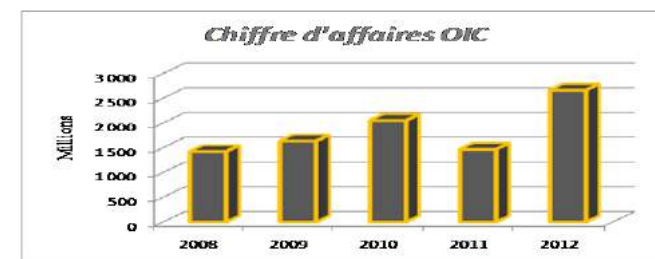
Cependant, malgré la bonne reprise des activités portuaire et la fluidité du transport de marchandise, les difficultés persistantes telles que le phénomène du racket, ont dégradé les principaux indicateurs économiques et financiers de la société.

En effet, l'Excédent Brut d'Exploitation, qui traduit le flux potentiel de liquidité issu des activités d'exploitation, est resté déficitaire avec un montant de **120,35** millions FCFA.

De même, le résultat net de l'exercice 2012 s'est soldé par une perte de **264,50** millions FCFA, contre un bénéfice de **481,04** millions FCFA réalisé en 2011. Le bénéfice observé en 2011 est le résultat d'un profit exceptionnel de **1,53** milliard FCFA.

Quand aux impôts dus, ils sont passés de **76,22** millions FCFA en 2011 à **337,48** millions FCFA en 2012 (**324,15** millions FCFA d'impôts et taxes et **13,34** millions d'impôt BIC), soit une hausse de **337,48%**.

Enfin, l'analyse de la politique d'endettement de l'OIC sur les cinq(5) dernières années, révèle l'insuffisance des fonds propres, qui sur la période d'observation sont négatifs. Ainsi, la situation nette de l'OIC reste préoccupante avec des capitaux propres déficitaires de **-452,96** millions FCFA.



Faits Marquants de l'OIC

- ❖ mise en place des organes statutaires de gestion en lieu et place de l'administration provisoire installée depuis 2004;
- ❖ capitaux propres négatifs de **-452,96** millions FCFA au 31 décembre 2012;
- ❖ capital social pas entièrement libéré;
- ❖ persistance du phénomène de racket.



FICHE TECHNIQUE

Date de création : 12 Mai 2012

Capital social : 1,625 milliard FCFA

Part de l'Etat : 65%

Chiffre d'Affaires 2012 : 8,53 milliards FCFA

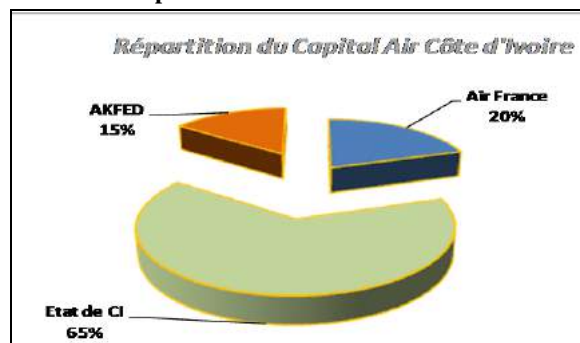
Résultat Net 2012 : -3,95 milliards FCFA

PCA: Abdoulaye COULIBALY

Directeur Général : René DECUREY

Adm. Min Eco&Fin : BAMBA Seydou

Adm. Min Transport : Lanciné BAMBA



Air Côte d'Ivoire est la principale compagnie aérienne ivoirienne qui a succédé à l'ancienne compagnie aérienne nationale Air Ivoire. Fondée en 2012, ses activités principales sont le transport de passagers, de fret ainsi que la maintenance et l'entretien des avions. Elle a pour partenaire technique et stratégique la compagnie Air France-KLM, laquelle met provisoirement à sa disposition deux (2) Airbus A319.

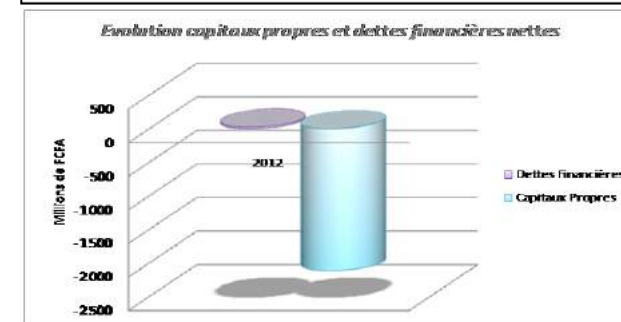
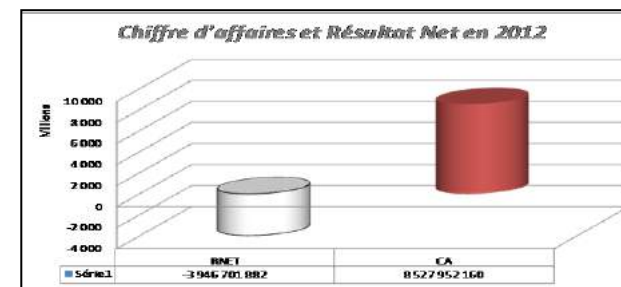
L'année 2012 marque le début des activités de la compagnie aérienne Air Côte d'Ivoire. Au 31 décembre 2012, elle a transporté plus **6 010** passagers.

Le chiffre d'affaires d'Air Côte d'Ivoire est composé des recettes de transport de passagers, du fret et du HADJ 2012. Il s'est établi à **8,53** milliards FCFA.

Cependant, les charges liées au démarrage des activités ainsi que celles relatives à l'exploitation (location et affrètement d'avions,...) ont favorisé un résultat d'exploitation et un résultat net déficitaires respectivement de **3,89** milliards FCFA et **3,95** milliards FCFA.

Pour son premier exercice, Air Côte d'Ivoire bénéficie d'une exonération d'impôts BIC du fait de son résultat net déficitaire. Ainsi, au 31 décembre 2012, les impôts et taxes dus à l'Etat par Air Côte d'Ivoire s'élèvent à **67,85** millions FCFA.

Les capitaux propres d'Air Côte d'Ivoire commencent à se dégrader. Ils sont passés à **-2,1** milliards FCFA en fin d'exercice 2012. Quant aux dettes financières, elles s'élèvent à **23,6** millions FCFA.



- ❖ mise à disposition, en mai 2012, par Air France-KLM de deux(2) Airbus A319 ;
- ❖ démarrage des activités commerciales le 12 novembre 2012



FICHE TECHNIQUE

Décret de création : n°97-228 du 16 avril 1997

Capital social : 1 milliard FCFA

Part de l'Etat : 100%

Chiffre d'Affaires 2012 : 4,1 milliards FCFA

Résultat Net 2012 : -92,7 millions FCFA

Subventions 2012: 3,5 milliards FCFA

PCA : DIE Mamadou

Directeur Général : EZALEY Georges Philippe

Adm. Min Infr&Eco: Mme EKRA Anne-Marie

Adm. Min Eco&Fin: Adama SALL

La SODEXAM est responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports, de la météorologie et des activités aéronautiques en Côte d'Ivoire. Son siège social est à ABIDJAN PORT-BOUËT au sein de l'Aéroport International Félix HOUPHOUËT-BOIGNY de Côte d'Ivoire

Au cours de l'exercice 2012, les activités de la SODEXAM se sont étendues sur dix (10) sites ; la gestion des aérodromes en zones ex- CNO n'ayant pas encore repris.

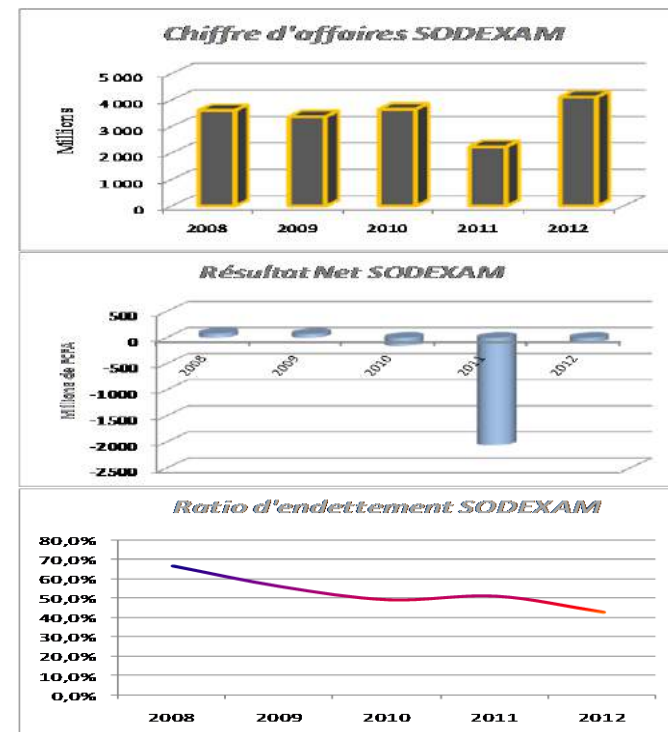
Elle a réalisé un chiffre d'affaires de **4,1** milliards FCFA en 2012 contre **2,33** milliards FCFA en 2010, soit un accroissement de **84%**.

Quant à son résultat net, il est déficitaire tout comme en 2010 et 2011. En effet, le résultat net est passé d'un déficit **2,06** milliards FCFA en 2011 à un déficit de **92,7** millions FCFA en 2012. Cette situation s'explique principalement par la faiblesse des subventions d'exploitation et les impayés du trésor qui s'élèvent à **9,8** milliards au 31 décembre 2012.

En 2012, la SODEXAM a bénéficié d'une subvention globale de **3,5** milliards (dont **1,1** milliard FCFA en exploitation et **2,4** milliards FCFA en investissement) contre **1,2** milliard FCFA en 2011, soit une hausse de **190,52%**.

Pour l'exercice 2012, le montant des impôts dus à l'Etat par la SODEXAM s'élève à **89** millions FCFA (**63** millions d'impôts et taxes et **26** millions FCFA d'impôts BIC), contre **127,8** millions FCFA en 2011, soit une baisse de **30,4%**.

Malgré des résultats nets successifs déficitaires, les capitaux propres de la SODEXAM sont en bon état (et même en hausse de **23%**). Depuis 2008, des efforts sont faits pour maîtriser le poids des dettes financières qui sont passées de **66,99%** des capitaux propres en 2008 à **43,07%** en 2012.



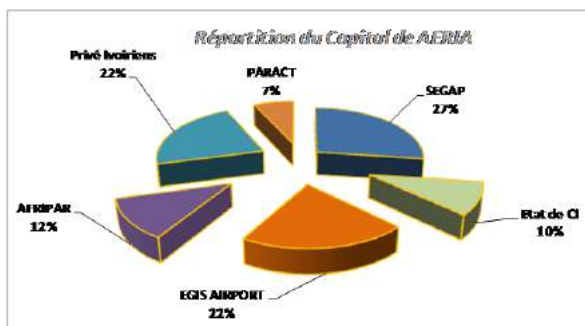
Faits Marquants de la SODEXAM

- ❖ mise à disposition, en mai 2012, par Air France-KLM de deux(2) Airbus A319 ;
- ❖ projet de création de 8 filiales de la société mère SODEXAM ;
- ❖ mise en œuvre de 2 filiales dans le domaine de la météorologie et de la médecine ;
- ❖ concession de l'assistance en escale par appel d'offres ;
- ❖ mise en place d'un centre de formation aux métiers de l'aviation civile et de la météorologie ;
- ❖ modernisation et extension de l'aérogare fret de l'aéroport d'Abidjan ;
- ❖ reprise d'activité dans le secteur « tourisme et hôtellerie ».



FICHE TECHNIQUE

Date de création : 1^{er} Juillet 1996
Capital social : 1,08 milliards FCFA
Part de l'Etat : 10%
Chiffre d'Affaires 2012 : 14,04 milliards FCFA
Résultat Net 2012 : 2,28 milliards FCFA
Dividendes 2012 : 24,96 millions FCFA
PCA: Général Abdoulaye COULIBALY
Directeur Général : Gilles DARRIAU
Adm. Min Eco & Finance: FOFANA Mafingue



AERIA est une société anonyme ayant la gestion de l'Aéroport international d'Abidjan depuis 1996. La première concession de 15 ans a vu la transformation de cette plate forme. La capacité d'accueil de celle-ci est passée de **600 000** passagers en HUB régional à **2 millions** de passagers. Fort de cette expérience, l'Etat de Côte d'Ivoire vient de signer une nouvelle concession de 20 ans avec AERIA.

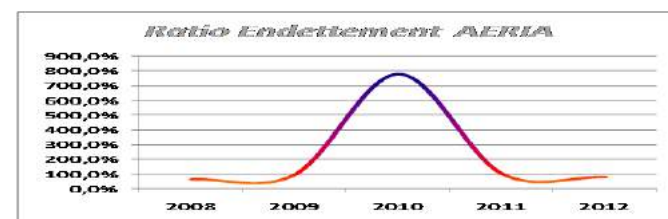
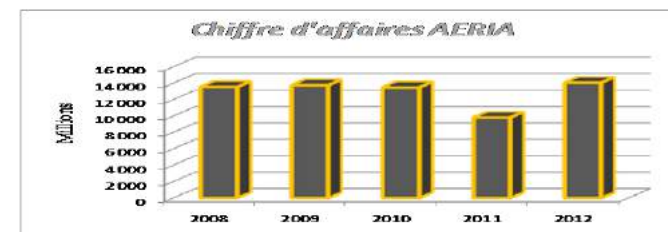
En 2012, avec de la fin de la crise postélectorale, la société AERIA a enregistré des meilleures performances. En effet, le trafic passagers qui a connu son plus bas niveau en 2011 avec **647 000** passagers, s'est établi à près de **1 million** passagers en 2012, soit une hausse de **54%**.

Ainsi, le chiffre d'affaires est passé de **9,80** milliards FCFA en 2011 à **14,04** milliards en 2012, soit une hausse de **4,24** milliards FCFA, représentant une évolution de **43%**.

Le résultat net se solde par un bénéfice de **2,28** milliards FCFA en 2012, contre un bénéfice de **664** millions FCFA en 2011, soit une hausse de **140%**.

Les dividendes de l'Etat au titre de sa prise de participation se fixent à un montant de **24,96** millions FCFA. Les impôts dus à l'Etat par AERIA a sensiblement doublé sur la période, passant de **576,8** millions FCFA en 2011 à **1,15** milliard FCFA en 2012 (dont **193,7** millions FCFA d'impôts et taxes et **951,6** millions FCFA d'impôt BIC).

En ce concerne le ratio d'endettement, il a une moyenne de **230%** sur la période 2008-2012, largement au delà seuil pratique admise qui est de **200%**. En 2012, sa dette financière représente **86%** de ses capitaux propres.



Faits Marquants de l'AERIA

- ❖ Environnement favorable ;
- ❖ confiance retrouvée en la destination « Côte d'Ivoire » ;
- ❖ reprise d'activité dans le secteur « tourisme et hôtellerie ».

SECTEUR COMMUNICATION ET ÉTUDES

En 2012, la mise en œuvre, par le Gouvernement ivoirien d'une stratégie de développement numérique du pays, associée au lancement de grands projets a permis de dynamiser les activités dans le secteur « communication et études ».

En effet, au titre du sous secteur « communication », divers projets gouvernementaux ont été initiés ou réalisés. Il s'agit, notamment, de la mise en service en Côte d'Ivoire du câble sous-marin ACE, de la mise en service de la nouvelle plateforme satellitaire permettant à l'Intranet de l'Administration de couvrir toute l'étendue du territoire national et de la réalisation de systèmes d'informations intégrés (SIGFIP, SIGBUD, SIGMAP, SIGESCAD, etc.).

Ces chantiers ont permis aux sociétés du portefeuille de l'Etat exerçant dans ce sous secteur de pouvoir étendre leurs activités. Ainsi, avec la mise en service du câble sous-marin ACE, la Côte d'Ivoire TELECOM a été en mesure d'offrir un service de meilleure qualité et de diversifier sa production. Cela s'est traduit dans l'évolution de son chiffre d'affaires qui a progressé de 12,43 milliards FCFA entre 2011 et 2012. Il en est de même pour les autres entreprises de ce secteur.

En ce qui concerne le sous secteur « études », les entreprises présentes dans le portefeuille ont bénéficié de l'ouverture de grands travaux initiés par le Gouvernement pour garnir leur panier d'activités et booster leur chiffre d'affaires. Il s'agit, notamment, du BNETD dont le chiffre d'affaires entre 2011 et 2012 s'est accru de 10,67 milliards FCFA.

Ainsi, le chiffre d'affaires consolidé du secteur « Communication et Etudes » s'est amélioré de 16,10% en passant de 201,44 milliards FCFA en 2011 à 233,88 milliards FCFA en 2012. La Côte d'Ivoire TELECOM et le BNETD sont celles qui ont le plus contribué à la réalisation de cette performance avec une augmentation respective de leur chiffre d'affaires de 12,43 milliards FCFA et 10,67 milliards FCFA.

Quant aux performances financières, elles s'inscrivent dans la même dynamique que le chiffre d'affaires sectoriel consolidé avec un résultat net consolidé du secteur qui s'est établi à 19,32 milliards FCFA en 2012, contre 2,80 milliards FCFA en 2011, soit une hausse de 589,96%. Cette performance est, essentiellement, imputable à la forte amélioration du résultat net du BNETD, qui est passé d'un déficit de 11,24 milliards FCFA en 2011 à un déficit moins important de 436,16 millions FCFA en 2012.



FICHE TECHNIQUE

Date de création : Décret n°96-676 du 04/09/1964

Capital social : 2 milliards FCFA

Part de l'Etat : 100%

Chiffre d'Affaires 2012 : 17,65 milliards FCFA

Résultat Net 2012 : -436,16 millions FCFA

Capitaux propres 2012 : -12,06 milliards FCFA

Subventions d'exploitation 2012 : 1,74 milliard FCFA

Directeur Général : KRA KOFFI Pascal

Adm. Min Eco & Fin: Abou GBANE

Le Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement (BNETD) a pour mission d'assister le Gouvernement dans l'identification et la formulation d'objectifs à moyen et long termes, de contribuer à optimiser l'utilisation des ressources de l'Etat et de garantir la pérennité des acquis. Par ailleurs, le BNETD collecte, analyse, centralise et diffuse les informations techniques, économiques et financières.

Au lendemain de la crise post-électorale, le BNETD s'est retrouvé dans une situation très préoccupante, marquée par le recul de son activité et l'accumulation de déficits importants qui ont fragilisé son équilibre financier. Cependant, la normalisation en 2012 de la situation sociopolitique et le lancement des grands projets de développement ont rejaili très positivement sur l'activité de la société qui a connu un réel bond.

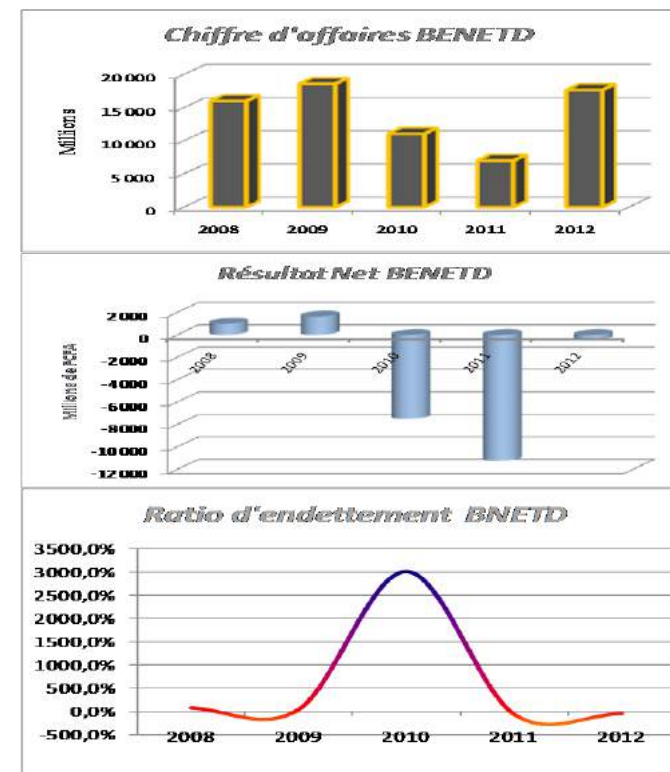
Ainsi, le chiffre d'affaires de l'exercice 2012 s'est établi à **17,65** milliards FCFA, contre un montant de **6,98** milliards FCFA en 2011, soit une hausse de **152,77%**.

Ce regain d'activité, associé au soutien plus important de l'Etat comparativement à l'exercice 2011 (subvention d'exploitation 2012 de **1,74** milliard FCFA contre **601,73** millions FCFA en 2011) a permis au BNETD de rompre avec une exploitation déficitaire depuis 2010. En effet, la trésorerie potentielle apportée par les opérations normales de l'entreprise, représentée par l'excédent brut d'exploitation, est passé d'un solde déficitaire de **8,79** milliards FCFA en 2011 à un excédent de **1,22** milliard FCFA en 2012.

Les performances financières s'inscrivent dans la même dynamique avec un résultat net qui s'est amélioré en passant d'un déficit de **11,24** milliards FCFA enregistré en 2011, à un déficit moins important de **436,16** millions FCFA en 2012.

En ce qui concerne les impôts dus à l'Etat au 31 décembre 2012, les performances à la fois financières et commerciales réalisées par le BNETD ont contribué à la hausse des montants desdits impôts de **130,06%** en passant de **377,26** millions FCFA en 2011 à **867,95** millions FCFA en 2012.

Cependant, malgré les bons résultats réalisés au cours de l'exercice sous revu, le BNETD reste confronté à d'énormes difficultés de financement en raison de l'insuffisance de ses capitaux propres qui se sont élevés au 31 décembre 2012 à **-12,06** milliards FCFA.



Faits Marquants du BNETD

- ❖ problème organisationnel lié à l'absence d'un conseil d'administration ;
- ❖ capitaux propres négatifs de 12,06 milliards FCFA au 31 décembre 2012.



FICHE TECHNIQUE

Date de création : 1946

Capital social : 2 milliards FCFA

Part de l'Etat : 100%

Chiffre d'Affaires 2012 : 1,12 milliard FCFA

Résultat Net 2012 : -372,21 millions FCFA

Capitaux propres 2012 : -3,89 milliards FCFA

Subventions d'exploitation 2012 : 1,56 milliard FCFA

Subvention d'investissement 2012 : 11,95 millions FCFA

Directeur Général : BAH Ibrahima

PCA : KAMISSOKO Mamadouba

Adm. Min Eco & Fin: Sansan HIEN

Adm. Min d'Etat du Plan et du Dév. : Ouei GUEU

L'Institut National de la Statistique (INS) a connu quatre périodes distinctes depuis sa création dont la plus récente est celle de décembre 1996, qui fait de l'INS une Société d'Etat avec comme principales missions, l'élaboration des comptes de la nation et de la centrale de bilans et la mise en place un système statistique permettant l'observation systématique et régulière des divers aspects des faits économiques, financiers, sociaux et démographiques. Au lendemain de la crise post-électorale, l'INS a souffert d'un manque d'activité qui a fortement affecté sa situation comptable et financière, préoccupante depuis quelques années. L'une des difficultés majeures était de disposer de statistiques complètes et fiables sur les différents secteurs qui composent l'économie nationale.

Cependant, l'environnement favorable observé en 2012, marqué par la reprise de l'économie nationale, a permis à la société de relever son niveau d'activité.

Ainsi, le chiffre d'affaires de la société, constitué, principalement, de recettes issues de projets et de ventes de produits, s'est amélioré de **686,81%** en passant de **142,33** millions en 2011 à **1,12** milliard FCFA en 2012.

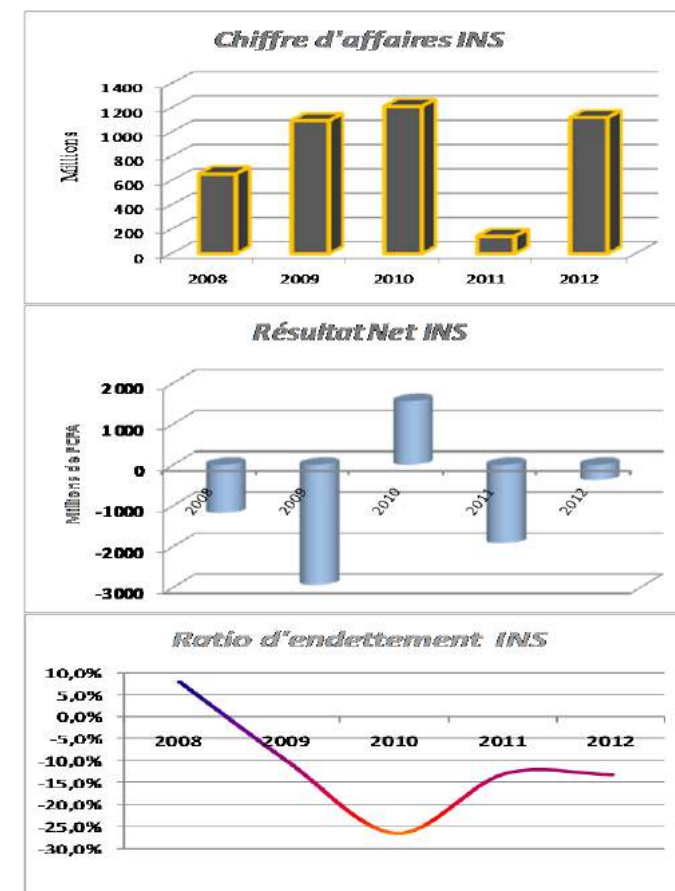
Toutefois, malgré la reprise de ses activités et la baisse de **64,21%** des charges d'exploitation, l'INS n'a pas été en mesure de sortir du cycle d'exploitation déficitaire qui est le sien depuis quelques années. Son excédent brut d'exploitation, qui représente la trésorerie potentielle issue de l'activité d'exploitation, est resté déficitaire, bien qu'en amélioration par rapport à 2011 (-2,10 milliards FCFA en 2011 contre -221,58 millions FCFA en 2012). Ce déficit résulte en partie de la sous activité de la société et de la baisse des subventions accordés par l'Etat. En effet, la subvention d'exploitation de l'Etat a baissé de **32,40%** en passant de **2,30** milliards FCFA en 2011 à **1,56** milliard FCFA. Quant à la subvention d'investissement, elle est passée de **401,16** millions FCFA en 2011 à **11,95** millions FCFA en 2012.

Le résultat net de la société a suivi la même tendance que l'excédent brut d'exploitation, avec un déficit de **372,21** millions FCFA en 2012, contre un déficit plus important de **1,92** milliard FCFA en 2011.

En ce qui concerne les impôts dus, ils se sont élevés, au titre de l'exercice 2012, à **77,76** millions FCFA (**64,17** millions FCFA d'impôts et taxes et **13,59** millions FCFA d'impôt BIC), contre **91,85** millions FCFA en 2011.

Enfin, l'analyse de la politique d'endettement de l'INS sur les cinq (5) dernières années, révèle l'insuffisance des fonds propres, qui

sur les quatre (4) dernières années d'observation sont négatifs. La situation nette de l'INS reste très préoccupante avec des capitaux propres déficitaires à hauteur de **3,89** milliards FCFA en 2012.



Faits Marquants de l'INS

- ❖ Situation nette de l'INS très préoccupante. Ses capitaux propres sont négatifs de **3,89** milliards FCFA, en deçà de la norme de **50%** prescrit par l'OHADA ;
- ❖ Tenu à Yamoussoukro du 8^{ième} symposium sur le développement des statistiques en Afrique.



FICHE TECHNIQUE

Date de création : Loi N°62-401 du 31/10/1962 26 octobre 1962

Capital social : 6 milliards FCFA

Part de l'Etat : 100%

Chiffre d'Affaires 2012 : 8,97 milliards FCFA

Résultat Net 2012 : 1,5 milliard FCFA

Capitaux propres 2012 : 2,31 milliards FCFA

Subventions d'exploitation 2012 : 6,44 milliards FCFA

Subvention d'investissement 2012 : 581,18 millions FCFA

Directeur Général : Ahamadou BAKAYOKO

Adm. Min Eco.& Fin. : PATRICK YAO Drissa

Adm. Min de la communication : PASCAL AKA Brou (PCA)

Le groupe Radiodiffusion Télévision Ivoirienne (RTI) est un organisme public de diffusion radiophonique et audiovisuel, dont les principales missions sont de répondre aux aspirations de la population en matière d'information, de culture, d'éducation et d'illustration des valeurs de la civilisation et de contribuer à la consolidation de l'unité nationale.

L'exercice 2012 de la RTI a été marqué par les réformes engagées afin de lui permettre de résister à la concurrence et conserver sa place au niveau national et international. Ces réformes ont abouti à la restructuration financière de la société qui lui a permis de bénéficier, de la part de l'Etat, d'une exonération et d'un abandon de créances fiscales, et d'une prise en charge d'une partie de ses dettes vis-à-vis de la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE). Aussi, l'ajustement opéré au niveau des effectifs de la société a permis de ramener l'effectif du personnel à 577, contre 836 en 2011 avec une incidence sur les charges du personnel qui ont

baissé de 17,67% en passant de 6,32 milliards FCFA en 2011 à 5,2 milliards FCFA en 2012. Enfin, la mise en place d'un meilleur suivi des contrats commerciaux a permis d'éviter les contentieux et d'améliorer les ventes de la société.

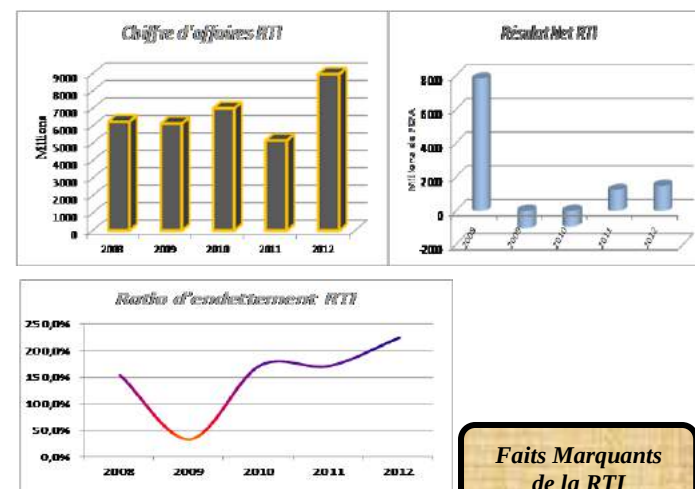
Ainsi, avec les mesures prises pour booster l'activité commerciale de la RTI, son chiffre d'affaires, essentiellement composé de recettes publicitaires, s'est accru de 74,8% en passant de 5,15 milliards FCFA en 2011 à 8,97 milliards FCFA en 2012, au-dessus de l'objectif fixé de 8,6 milliards FCFA.

Quant au résultat net, il a été influencé par des éléments exceptionnels tels que le profit issu de la restructuration financière opérée au cours de l'exercice (facteurs exogènes) et, par les mesures visant l'ajustement du personnel et l'amélioration des ventes de la société (facteur endogène). A cela, s'ajoute l'appui apporté par l'Etat à la RTI du fait de sa mission de service public. Cet appui prend la forme d'une subvention d'exploitation d'un montant global de 6,44 milliards FCFA (en baisse de 7,3% par rapport à 2011), dont 5,289 milliards FCFA au titre de la redevance collectée par la CIE et 1,14 milliard FCFA, au titre de la subvention directe de l'Etat et, d'une subvention d'investissement de 581,18 millions FCFA pour la réhabilitation des équipements de la RTI. En définitive, le résultat net s'est établi à un bénéfice de 1,5 milliard FCFA en 2012, contre un bénéfice de 1,23 milliard FCFA réalisé en 2011, soit une hausse de 20,8%.

En ce qui concerne les impôts dus, ils ont baissé de 19,06% en passant de 1,54 milliard FCFA en 2011 à 1,24 milliard FCFA en 2012 (815,36 millions FCFA d'impôts et taxes et 429,56 millions d'impôt BIC).

Enfin, l'analyse de la politique d'endettement de la RTI sur les cinq (5) dernières années, révèle un niveau acceptable d'endettement entre 2008 et 2011, le ratio d'endettement moyen

étant de 132,8% (en dessous seuil pratique correspondant à deux (02) fois les fonds propres soit 200%). Cependant, l'emprunt contracté en 2012 a accru les risques de non soutenabilité des dettes de financement de la RTI, le ratio d'endettement se fixant à 225%. Cette hausse du risque d'endettement traduit l'insuffisance des capitaux propres qui représente 44% du capital social de la société (en dessous du minimum de 50% fixé par l'acte uniforme OHADA).



Faits Marquants de la RTI

2012 a été marqué par des réformes dont la restructuration qui a abouti à :

- ❖ l'abandon par l'Etat des créances fiscales pour un montant de 1,65 milliards FCFA ;
- ❖ la prise en charge par l'Etat d'une partie des dettes vis-à-vis de la CIE pour un montant de 328,79 millions FCFA ;
- ❖ la prorogation jusqu'au 31 décembre 2012 des mesures fiscales en faveur des entreprises de presse et de l'audiovisuel avec pour effet l'exonération des charges fiscales patronales et de l'impôt foncier ;
- ❖ l'ajustement des effectifs à travers une politique de licenciement de 295 agents et le recrutement de 55 nouveaux agents.

Par ailleurs, il faut souligner la reprise officielle en mars 2012 des activités de TV Bouaké et la revalorisation de la redevance collectée par la CIE.



Chiffre d’Affaires 2012 : 6,03 milliards FCFA

Résultat Net 2012 : 580,48 millions FCFA

Directeur Général : SORO NONGOLOUGO

PCA : NIAMKEY Paul Kodjo

Adm. Min Eco & Fin: DIABA Assoukpou Roger

Date de création : Décret n° 99-220 du 10 mars 1999

Capital social : 200 millions FCFA

Part de l’Etat : 100%

La Société Nationale de Développement Informatique(SNDI) est une société d’Etat, placée sous la tutelle de la Primature. Elle a pour mission d’effectuer dans le domaine de l’informatique des prestations de gestion, de conseil et de formation à la demande de l’État, des communes et des entreprises.

L’exercice 2012 a été marqué par la reprise des activités de la SNDI, en chute depuis 2008. Cette reprise a été favorisée par la relance des activités économiques du pays et les réformes internes initiées par la nouvelle équipe dirigeante. Il s’agit, notamment, de la mise en place d’un cadre de travail avec les Directions des Services Informatiques(DSI) de l’Administration, de la nomination de coordonnateurs de projets jouant le rôle d’interface continue avec les clients et du renforcement de l’approche d’élaboration des dossiers d’appels d’offres avec comme effet l’obtention de nouveaux marchés.

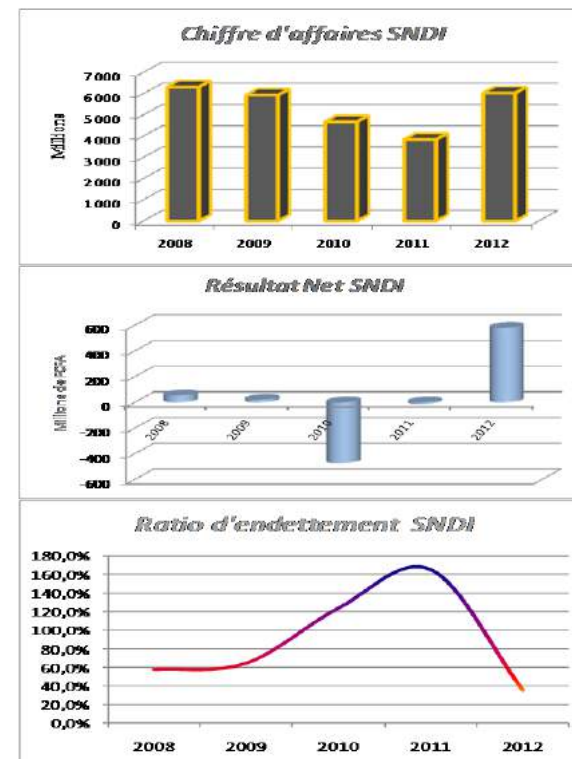
A ce titre, les activités commerciales de la SNDI ont connu une nette amélioration en 2012 par rapport à 2011. Cette évolution se

traduit par la hausse de **57,38%** du chiffre d’affaires de la société qui est passé de **3,83** milliards en 2011 à **6,03** milliards FCFA en 2012.

La performance de l’activité commerciale de la SNDI et la politique de réduction des coûts de mise en œuvre (baisse des charges de personnel de **5,85%**), a permis à la SNDI de rompre avec un cycle d’exploitation déficitaire qui dure depuis 2005. En effet, l’excédent brut d’exploitation, qui représente la trésorerie potentielle issue de l’activité d’exploitation, est passé d’un déficit de **725,76** millions FCFA en 2011 à un bénéfice de **361,97** millions FCFA en 2012. Quant au résultat net, il a connu la même tendance en passant d’un solde déficitaire de **11,82** millions FCFA en 2011 à un bénéfice de **580,48** millions FCFA.

De plus, les performances à la fois commerciales et financières réalisées par la SNDI ont favorisé l’accroissement de **87,07%** du montant des impôts dus à l’Etat qui sont passés de **169,55** millions FCFA en 2011 à **317,18** millions FCFA en 2012 (**85,55** millions FCFA d’impôts et taxes et **231,23** millions d’impôt BIC).

Enfin, l’analyse de la politique d’endettement de la SNDI sur les cinq (5) dernières années, révèle un endettement maîtrisé de la société. Le ratio d’endettement moyen, est de **92%**, inférieur au seuil pratique correspondant à deux (02) fois les fonds (**200%**). A cet effet, la SNDI peut, encore, recourir au marché pour lever des financements.



Faits Marquants de la SNDI

- ❖ mise en place d’un cadre de concertation entre la SNDI et les directions informatiques (DSI) des ministères et autres démembrés de l’Etat ;
- ❖ réalisation de quatre audits à l’issue desquels la SNDI a été réorganisée pour la rendre plus efficace ;
- ❖ remise gracieuse sur le redressement fiscale de l’exercice 2006 d’un montant de 308,62 millions FCFA ;
- ❖ signature d’un partenariat public privé (PPP) entre la SNDI et le groupement des opérateurs du secteur des technologies de l’information et de la communication ;
- ❖ mise en service de la nouvelle plateforme satellitaire permettant à l’intranet de l’administration de couvrir toute l’étendue du territoire national.

FICHE TECHNIQUE

Date de création : décret n°93-780 du 29 septembre 1993

Capital social : 175 millions FCFA

Part de l'Etat : 100%

Filiales : EDIPRESSE, FRATERNITE MATIN

Chiffre d'Affaires 2012 : 3,66 milliards FCFA

Résultat Net 2012 : 77,54 millions FCFA

Capitaux propres 2012 : -298,32 millions FCFA

Subventions d'exploitation 2012 : 644,84 millions FCFA

Subvention d'investissement 2012 : 337,63 millions FCFA

Directeur Général : KONAN Venance

Adm. Min Eco & Fin : M KOUASSI Kouman Moïse

Adm. Min. de la com. : ZUNON KIPRE Viviane (PCA)

La Société Nouvelle de Presse et d'Édition de Côte d'Ivoire (SNPECI) a pour objet de créer, d'acquérir et d'exploiter tous les journaux et publications de tous genres, de fournir aux journaux et aux organismes d'informations, des reportages photographiques et tout autre élément de rédaction. Elle a pour objet, également, d'acquérir et vendre les droits d'auteurs et d'entreprendre toute activité d'imprimerie.

En 2012, la SNPECI a procédé au développement de ses activités par

la réalisation d'un programme de réhabilitation d'urgence et la dynamisation de l'ensemble des ressources techniques et humaines.

A ce titre, la société a réalisé des investissements dont le plus important est l'acquisition d'une rotative et d'un Computer To Plate (CTP). Cet investissement a permis de réduire significativement le taux de gâche, qui est passé d'un volume de 15% à 5%, permettant ainsi de réaliser des gains sur la consommation d'intrants. De même, le plan marketing mis en œuvre par la société a favorisé une amélioration de 9,59% des produits de l'exercice. Ainsi, le chiffre d'affaires de la SNPECI est passé de 3,34 milliards FCFA en 2011 à 3,66 milliards FCFA en 2012. Cette amélioration a été atténuée par les difficultés techniques liées à la maîtrise de la rotative et à l'approvisionnement en papier journal.

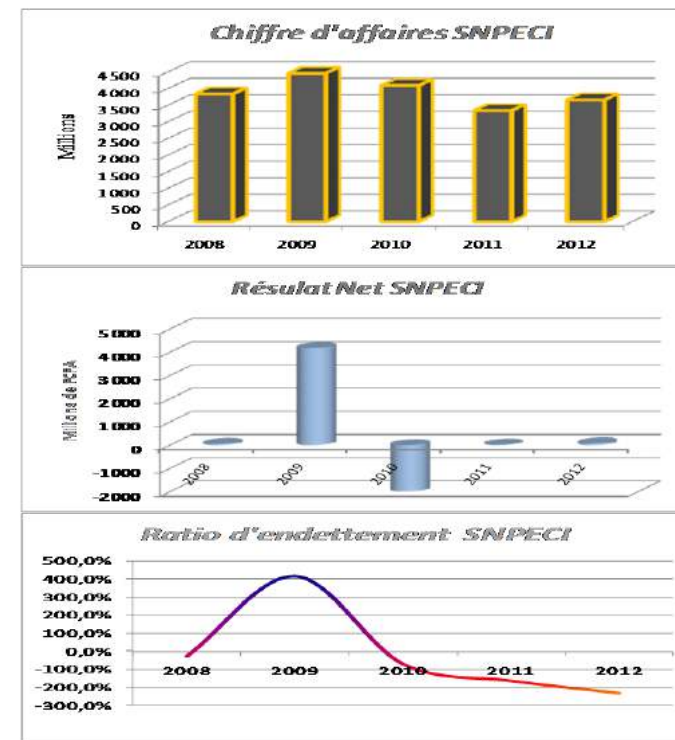
Par ailleurs, outre les efforts de redressements internes mis en œuvre par la SNPECI, les appuis financiers obtenus de l'État ont, également, contribué à la hausse de l'activité commerciale de la société. Ces appuis ont pris la forme de subvention d'exploitation pour un montant de 644,84 millions FCFA et de subvention d'investissement pour un montant de 337,63 millions FCFA.

En définitive, le résultat net de la SNPECI s'est soldé par un bénéfice de 77,54 millions FCFA en 2012, contre un bénéfice de 23,03 millions FCFA enregistré en 2011, soit une hausse de 236,66%.

Ces performances à la fois commerciales et financières réalisées en 2011 par la SNPECI ont favorisé l'accroissement de 200,73% du montant des impôts dus à l'État qui sont passés de 35,16 en 2011 à 105,75 millions FCFA en 2012.

Enfin, l'analyse de la politique d'endettement de la SNPECI sur les cinq (5) dernières années, révèle une insuffisance des fonds propres qui deviennent négatifs sur les trois (3) dernières

exercices. Ainsi, avec des capitaux propres négatifs de 298,32 millions FCFA, la situation nette de la SNPECI reste très préoccupante.



Faits Marquants de la SNPECI

- ❖ acquisition d'une nouvelle rotative ;
- ❖ régularisation de la situation juridique de la SNPECI par la prise du décret n°2012-19 du 18 janvier 2012 portant dissolution de la société d'imprimerie ivoirienne (SII) et de la société de presse de Côte d'Ivoire (SPECI) et, reversement des actifs et passifs desdites sociétés à la SNPECI ;
- ❖ concurrence forte avec l'essor d'internet (baisse de 10% de la vente du quotidien fraternité matin) ;
- ❖ prorogation jusqu'au 31 décembre 2012 des mesures fiscales en faveur des entreprises de presse et de l'audiovisuel.



FICHE TECHNIQUE

Date de création : 1963

Capital social : 25 millions FCFA

Part de l'Etat (SNPECI) : 50%

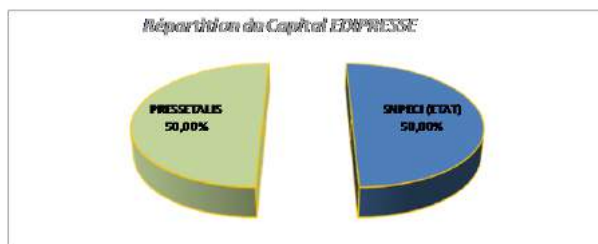
Chiffre d'Affaires 2012 : 7,91 milliards FCFA

Résultat Net 2012 : 103,28 millions FCFA

Directeur Général : HOLL Bertrand Daniel

Adm. SNPECI (ETAT) : KONAN

Venance



La Société EDIPRESSE, principale société de distribution de presse nationale et internationale en Côte d'Ivoire, a pour mission l'édition, la vente des livres, des journaux et des publications et, l'exploitation de fonds de commerce de librairie et de papeterie.

En 2012, malgré un environnement favorable, la société EDIPRESSE a dû faire face au recul de son activité en raison, principalement, de la forte concurrence issue de l'essor de l'internet et de la presse en ligne.

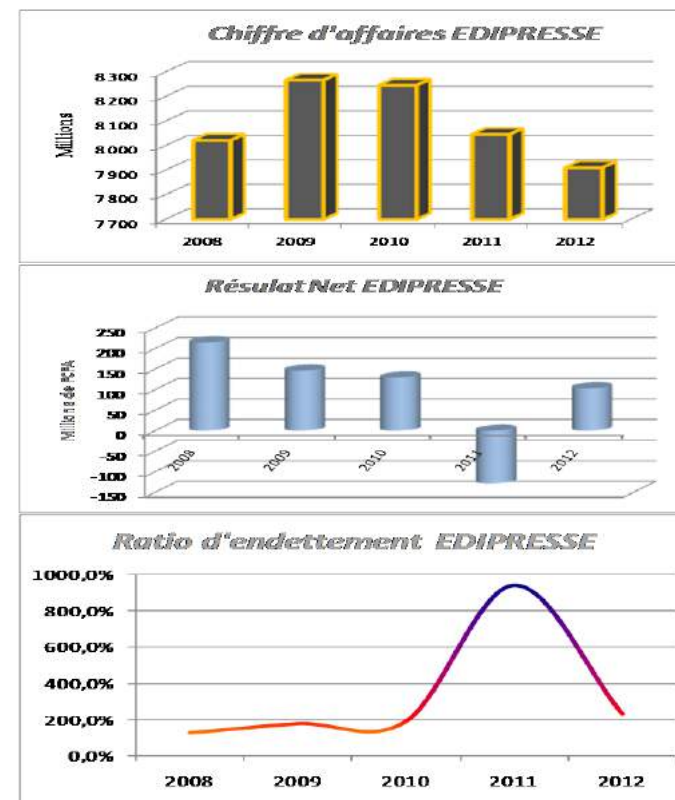
De même, la délocalisation du siège de la société d'Adjamé à Cocody, suite à l'incendie de 2010, occasionné des retards sur le marché avec pour effet les méventes de journaux.

La dégradation de son chiffre d'affaires, entamée depuis 2010, s'est poursuivie. Ainsi, le chiffre d'affaires est passé de **8,06** milliards FCFA en 2011 à **7,91** milliards FCFA en 2012, soit une hausse de **1,80%**.

Toutefois, avec la maîtrise des charges d'exploitation, notamment le poste « autres charges » de la société, le résultat net de la société s'est amélioré en passant d'un déficit de **128,52** millions FCFA en 2011 à un bénéfice de **103,28** millions FCFA au titre de l'exercice 2012.

Quant aux impôts dus à l'Etat, ils ont baissé de **1,87%**, en passant de **73,76** millions FCFA en 2011 à **72,38** millions FCFA en 2012 (**42,38** millions FCFA d'impôts et taxes et **30** millions d'impôt BIC).

Enfin, l'analyse de la politique d'endettement de la société EDIPRESSE sur les cinq(5) dernières années, révèle un niveau d'endettement à risque. Car, le ratio d'endettement est proche seuil pratique correspondant à deux (02) fois les fonds propres.



Faits Marquants de la société EDIPRESSE

- ❖ prorogation jusqu'au 31 décembre 2012 des mesures fiscales en faveur des entreprises de presse et de l'audiovisuel ;
- ❖ concurrence forte avec l'essor d'internet et de la presse en ligne.



FICHE TECHNIQUE

Date de création : décret n° 97 – 440 du 31 juillet 1997

Capital social : 120 millions FCFA

Part de l'Etat : 62,50%

Chiffre d'Affaires 2012 : 716,34 millions FCFA

Résultat Net 2012 : 42,02 millions FCFA

Capitaux propres 2012 : -53,65 milliards FCFA

Subventions d'exploitation 2012 : 1,37 milliard FCFA

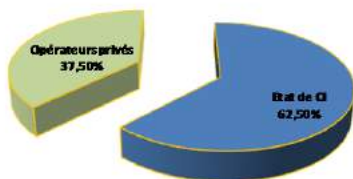
Directeur Général : Mouramane FOFANA

PCA : GOUNONGGE Nazaire

Adm. Min Eco & Fin: Adama SALL

Adm. Min d'Etat min. de l'Industrie : TIE BI YOUAN

Répartition du Capital INIE



L'institut Ivoirien de l'Entreprise (INIE) a pour mission de promouvoir la culture de l'entrepreneuriat et de faciliter l'insertion des jeunes dans le tissu économique par la création d'entreprises viables. Dans le cadre de la mise en œuvre de ses missions, l'INIE a élaboré, en 2012, un plan de restructuration et de développement qui a abouti à l'ouverture de dix(10) antennes régionales pour se rapprocher des porteurs de projets.

A cet effet, l'INIE a bénéficié d'un soutien de l'Etat à travers l'octroi d'une subvention d'exploitation d'un montant de **1,37** milliard FCFA dont **475** millions FCFA à titre exceptionnel pour la réalisation gratuite de projet au profit des promoteurs qui éprouvent des difficultés pour faire face au coût de réalisation des plans d'affaires. Comparativement à 2011 dont la subvention était de **238,88** millions FCFA, celle de 2012 est en hausse de **473,50**%.

Ce soutien important de l'Etat a permis à la société d'initier, au cours de l'année 2012, des missions de sensibilisation, de formation et de prospective dans plusieurs départements du pays. Ces missions ont abouti à l'élaboration gratuite de **264** projets bancables en attente de financement et de 150 autres projets en cours de finalisation. Par ailleurs, à ce jour, 334 porteurs de projets ont été formés par l'INIE.

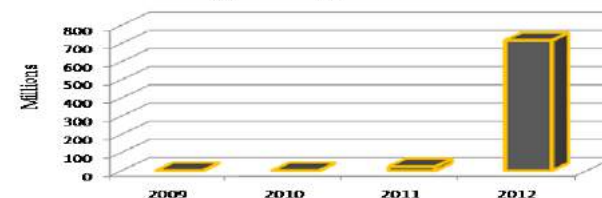
Au titre de ses activités rémunératrices, issues, notamment, des frais de montage de projets, de la vente de guides et de l'octroi d'agréments, l'INIE a enregistré une hausse de 22,81% de ses ressources propres qui sont passées de **20,80** millions FCFA en 2011 à **25,54** millions FCFA en 2012.

Ainsi, le chiffre d'affaires de la société est passé de **21,80** millions FCFA en 2011 à **716,34** millions FCFA en 2012, soit une hausse de plus de **300**%. Quant au résultat net, il s'est soldé, en 2012, à un bénéfice de **42,02** millions FCFA, contre un déficit de **51,81** millions FCFA enregistré en 2011.

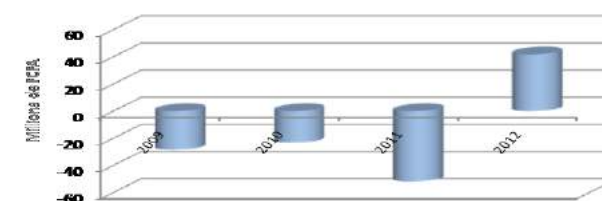
En ce qui concerne les impôts dus à l'Etat, ils se sont élevés, au titre de l'exercice 2012, à un montant de **9,26** millions FCFA (uniquement constitué d'impôts et taxes), contre **977,50** milles FCFA en 2011.

Enfin, l'analyse de la politique d'endettement de l'INIE sur les cinq(5) dernières années, révèle que la société éprouve quelques difficultés à recourir au marché pour se financer sur le long terme, en raison de l'insuffisance de ses fonds propres, déficitaires à hauteur de **53,65** millions FCFA au 31 décembre 2012.

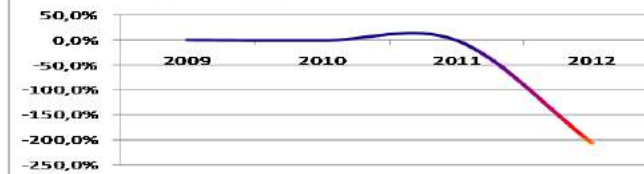
Chiffre d'affaires INIE



Résultat Net INIE



Ratio d'endettement INIE



Faits Marquants de l'INIE

- ❖ Perspective d'augmentation du capital social de l'INIE de 120 millions FCFA à 300 millions FCFA ;
- ❖ ouverture de dix(10) antennes en dehors d'Abidjan ;
- ❖ obtention d'un agrément auprès du FDFP pour la formation des porteurs de projets ;
- ❖ signature de deux convention de partenariat technique ; l'une avec la banque régionale de solidarité (BRS) et l'autre avec GNA assurance, pour le financement de projet monté à l'INIE.

FICHE TECHNIQUE

Date de création : 1995

Capital social : 15 milliards FCFA

Part de l'Etat : 48,47%

Chiffre d'Affaires 2012 : 158,35 milliards FCFA

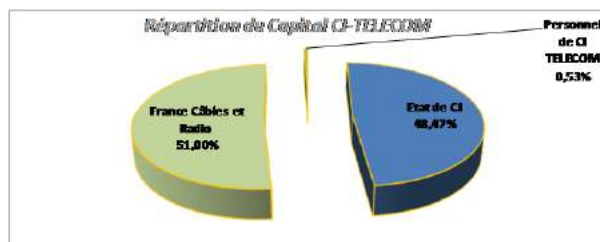
Résultat Net 2012 : 14,86 milliards FCFA

Dividende net Etat 2012 : 3,84 milliards FCFA

Directeur Général : MAMADOU Bamba

PCA : YAYA Ouattara

Adm. Min Eco & Fin: Adourahmane Cissé



La société Côte d'Ivoire Télécom (CIT) est une société à participation financière publique minoritaire, avec minorité de blocage. Elle est chargée en Côte d'Ivoire, de l'établissement de réseaux et de la fourniture de services de télécommunications.

En 2012, malgré un environnement économique favorable, l'activité de la CI-TELECOM a souffert des effets de la crise post électorale avec les vols et coupures de câbles et autres actes de sabotage perpétrés sur le réseau de l'entreprise. Ces difficultés se sont traduites par la réduction du parc des abonnés qui sont passés

de 290 458 lignes en 2011 à 289 684 lignes à fin décembre 2012, soit une baisse de 774 abonnés. De même, l'introduction de la taxe sur les appels internationaux a eu pour conséquence la chute du trafic international.

Toutefois, malgré les perturbations observées sur l'activité de la société, son chiffre d'affaires a progressé de 8,52% en passant de 145,92 milliards FCFA en 2011 à 158,35 milliards FCFA en 2012. Cette tendance s'explique en partie par l'augmentation significative de la taxe sur l'affichage publicitaire, par l'introduction d'une nouvelle taxe (taxe télécom), représentant 3% du chiffre d'affaires des sociétés de téléphonie et par la hausse du trafic interconnexion.

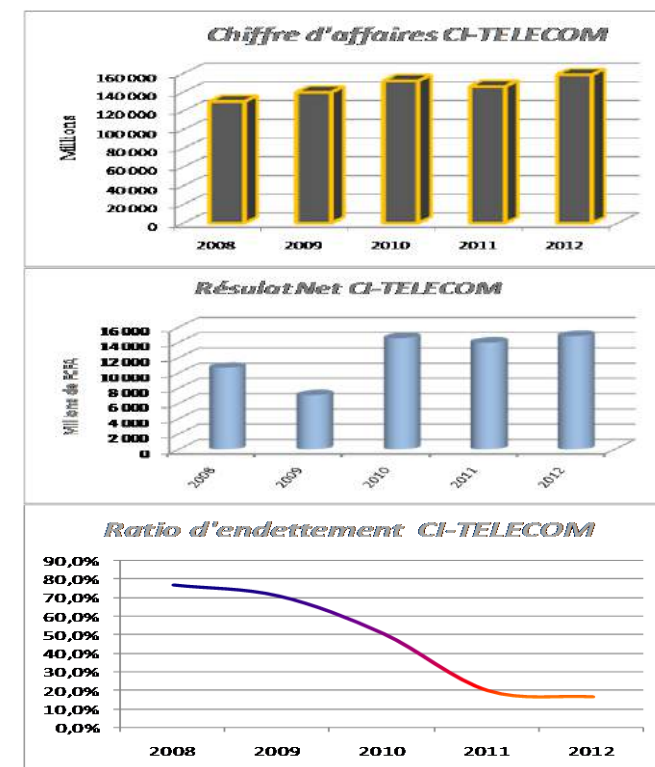
Cette performance a favorisé l'amélioration de 6,23% du résultat net de la société CI-TELECOM qui s'est élevé à un montant de 14,86 milliards FCFA en 2012, contre 13,98 milliards FCFA en 2011.

Ce niveau de résultat a permis à l'Etat de bénéficier, également, au titre de l'exercice 2012, d'un dividende 3,84 milliards FCFA, contre un dividende de 2,99 milliards en 2011.

Outre les dividendes versés, les impôts dus par la société se sont élevés, au titre de l'exercice 2012, à un montant de 13,70 milliards FCFA (7,07 milliards FCFA d'impôts et taxes et 6,23 milliards FCFA d'impôt BIC), contre 5,68 milliards en 2011, soit une hausse de 6,99%.

En ce qui concerne la politique d'endettement de la société CI-TELECOM, sur les cinq (5) dernières années, la société a fait preuve d'une maîtrise de son endettement. Le ratio d'endettement moyen se fixe à 47,36% et est inférieur au seuil pratique correspondant à deux (02) fois les fonds propres, soit 200%. La

société CI-TELECOM, avec des capitaux propres de 72,70 milliards FCFA est autonome financièrement autonome et peut recourir aisément au marché financier.



Faits Marquants de CI-TELECOM

- ❖ baisse du tarif de l'interconnexion qui passe de 35 XOF à 32 XOF entre 2011 et 2012 ;
- ❖ mise en service en Côte d'Ivoire du câble sous-marin ACE ;
- ❖ perte progressive du trafic entrant de MTN ;
- ❖ instauration d'une nouvelle taxe intitulée « taxe télécom » de 3% du chiffre d'affaires des sociétés de téléphonie ;
- ❖ augmentation de la taxe sur l'affichage publicitaire ;
- ❖ difficultés liées aux vols et coupures de câbles et autres actes de sabotage sur le réseau de l'entreprise perpétrés au cours de la période postélectorale.



FICHE TECHNIQUE

Date de création : 1992

Capital social : 255, 32 millions FCFA

Chiffre d'affaires : 4,52 milliards FCFA

Résultat net : 40,16 millions FCFA

Part de l'Etat : 12,40%

PCA : DOSSO Lémissa

Directeur Général : LAMBIN Guy

Adm. Min Educ. Ntnle : DOSSO Lémissa

Adm. Min Eco & Fin. : Annick KONE

La société NEI-CEDA est une société à participation financière publique minoritaire au capital de 255 316 500 FCFA, détenu à hauteur de 12,40% par l'Etat de Côte d'Ivoire. Cette société est née de la fusion-absorption des sociétés NEI et CEDA au cours de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue le 24 novembre 2011.

Cette société conserve l'objet social des sociétés NEI et CEDA qui est l'édition, la distribution et la vente de matériels éducatifs et de tous articles de librairie et de papeterie ainsi que la création, la

reproduction et la diffusion de toute œuvre littéraire, artistique, scientifique et éducative.

L'année 2013 a encore été une année de transition au cours de laquelle l'activité éditoriale s'est principalement orientée vers les productions non prescrites, du fait de la non-concrétisation des projets de changements de manuels et de la non-exécution d'un marché avec l'Etat de Cote d'Ivoire. En effet le chiffre d'affaires réalisé avec l'Etat est de 54 millions FCFA en 2013 contre 817 millions FCFA en 2012, soit une diminution de 93,39%.

La société affiche ainsi un chiffre d'affaires de 4,52 milliards FCFA en 2013 contre 4,82 millions FCFA en 2012 soit une baisse de 6,53%.

Dans le cadre des actions menées depuis 2011 pour alléger ses charges de fonctionnement, les charges d'exploitation sont en baisse de 7,79% passant de 4,88 milliards FCFA en 2012 à 4,50 milliards FCFA en 2013. Cette baisse n'a cependant pas empêché une régression de 10,77% du résultat net qui passe de 44,97 millions FCFA en 2012 à 40,16 millions FCFA en 2013.

En ce qui concerne les impôts dus, ils ont connu une hausse de **10,15%** en passant de **82,4** millions FCFA en 2012 à **90,76** millions FCFA en 2013 (**67,58** millions FCFA d'impôts et taxe et **23,18** millions d'impôt sur le résultat

Toutefois, la situation financière de la société reste délicate. En effet, au 31 décembre 2013, avec des fonds propres s'élevant à 633,80 millions FCFA et des emprunts a long terme inexistant, la société ne dispose que de très peu de ressources stables pour financer son activité. Elle est repose donc à 90,04% sur des financements à court terme, ce qui la rend vulnérable au non respect des échéances de règlement par ses clients.

Faits Marquants de NEI-CEDA

Les faits marquants pour l'exercice 2013 sont :

- ❖ Les projets de changements de manuels formulés en 2012 ne sont pas concrétisés, avec un marché non exécuté avec l'Etat
- ❖ Beaucoup de distributeurs grossistes et détaillants n'ont pas respecté leurs échéances au 31 Décembre 2013, du au nombreux invendus ;
- ❖ l'allègement des charges de fonctionnement débuté en 2011, continue ;
- ❖ Au 31 Décembre 2013, les ressources stables ne représentent que 9,94% du financement total de la société.



FICHE TECHNIQUE

Date de création : décret n°98-377 du 30 juin 1998

Capital social : 600 millions FCFA

Part de l'Etat : 100%

PCA : Denis KAH Zion

Directeur Général : MAMADOU Konaté

Adm. Min Poste et des TIC : Dr Séverin N'Datien GUIBESSONGUI

Adm. Min Eco & Fin: KABA Ibrahim

Chiffre d'affaire : 3,13 milliards FCFA

Résultat net : -358,13 millions FCFA

Subvention d'exploitation : 3,11 milliards FCFA

Capitaux propres : -18,82 milliards

La Poste de Côte d'Ivoire (PCI) est une société d'Etat créée par décret du 30 juin 1998 suite à la dissolution de la Société Ivoirienne de la Poste et de l'Epargne (SIPF). Elle a pour mission d'exploiter le service public des postes à travers l'acheminement par voie terrestre, aérienne ou maritime de tout type de courrier et paquets tant sur le territoire national qu'à destination et en prévoyance de pays étranger.

Malgré les indicateurs attestant de la reprise de l'activité économique à l'échelle nationale, la Poste de Côte d'Ivoire, comme les années antérieures, a connu quelques difficultés au cours de l'année 2012. Toutefois, l'adoption récente du plan de redressement de la société, laisse présager de l'amélioration de la situation financière.

Au titre de la gestion 2012, le chiffre d'affaires de la société est s'est fixé à un montant de 3,13 milliards FCFA, contre 3,51

milliards FCFA enregistré en 2011, soit une baisse de 10,82% imputable au manque de moyens pour améliorer la qualité du service et la concurrence tout azimut sur l'ensemble des segments d'activité de la Poste.

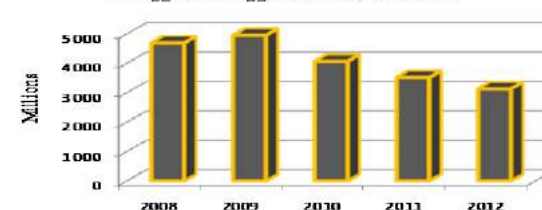
Le résultat net de la société se solde, au 31 décembre 2012, par un déficit de 358,13 millions FCFA, contre un déficit plus important de 509,47 millions FCFA enregistré en 2011. Cette situation s'explique d'une part, par les produits issus de la prise en compte par l'Etat de la dette mandats Burkina et d'une partie de la dette sociale et d'autre part, par les concours exceptionnels obtenus de l'Etat d'un montant de 3,14 milliards FCFA au 31 décembre 2012.

Ces efforts sont atténués par le niveau de la masse salariale qui représente plus de 171% du chiffre d'affaires de la société. En 2012, les charges de personnel se sont élevées à 5,38 milliards FCFA, contre 5,94 milliards FCFA au titre de l'exercice 2011. Ces montants absorbent l'intégralité de la valeur ajoutée dégagée par la société au cours de la période.

Ainsi, du fait des pertes cumulées, l'actif net de la société est devenu inférieur à la moitié du capital social, hypothéquant ainsi, l'activité de celle-ci. Ces capitaux propres sont fortement dégradés et se fixent en 2012 à -18,82 milliards FCFA.

Concernant les impôts versés à l'Etat, ils se sont fixés à 223,53 millions FCFA en 2012, contre 252,88 millions FCFA en 2011, soit une baisse de 11,60%.

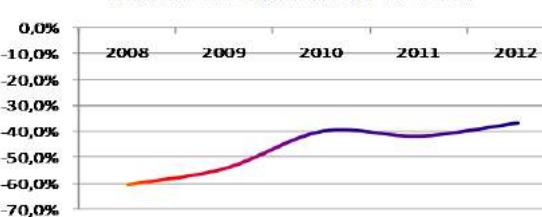
Chiffre d'affaires POSTE CI



Résultat Net POSTE CI



Ratio d'endettement POSTE CI



Faits Marquants de la Poste de Côte d'Ivoire

L'année 2012 a été marquée par :

- ❖ des appuis de l'Etat à hauteur de 3,14 milliards FCFA ;
- ❖ l'adoption du plan de redressement de la société ;
- ❖ les capitaux propres fortement dégradés à hauteur de -18,82 milliards FCFA au 31 décembre 2012.



FICHE TECHNIQUE

Date de création : décret n°98-506 du 16 septembre 1998

Capital social : 500 millions FCFA

Résultat net : 395,52 millions FCFA

Part de l'Etat : 100%

Directeur Général : Bilé DIEMELEOU Amon (intérim)

PCA : Lacine KONE

Adm. Min de la Poste et des T.I.C. : Ibrahima DIABATE ;
Sévérin N'Datien GUIBESSONGUI

Adm. Min Eco & Fin : Seydou TRAORE

Adm. Min de la Communication : Abdoulaye SANGARE

L'agence des Télécommunications de Côte d'Ivoire(ATCI) est chargée de la régulation du secteur stratégique des télécommunications en Côte d'Ivoire. Elle a été créée par la loi n°95-526 sous la forme d'un établissement public de catégorie particulière, puis transformé en société d'Etat depuis le 04 août 1998, par l'ordonnance n°98-441 portant modification du code des télécommunications.

Les ressources de l'ATCI sont constituées, principalement, des produits liés aux droits et redevances sur les radiocommunications et aux droits et redevances de contrôle des opérateurs du secteur des télécommunications.

Toutefois, par ordonnance n°2012-293 du 21 mars 2012, cette société a été dissoute et remplacée par l'Autorité Nationale de Régulation des Télécommunications de Côte d'Ivoire (ARTCI).

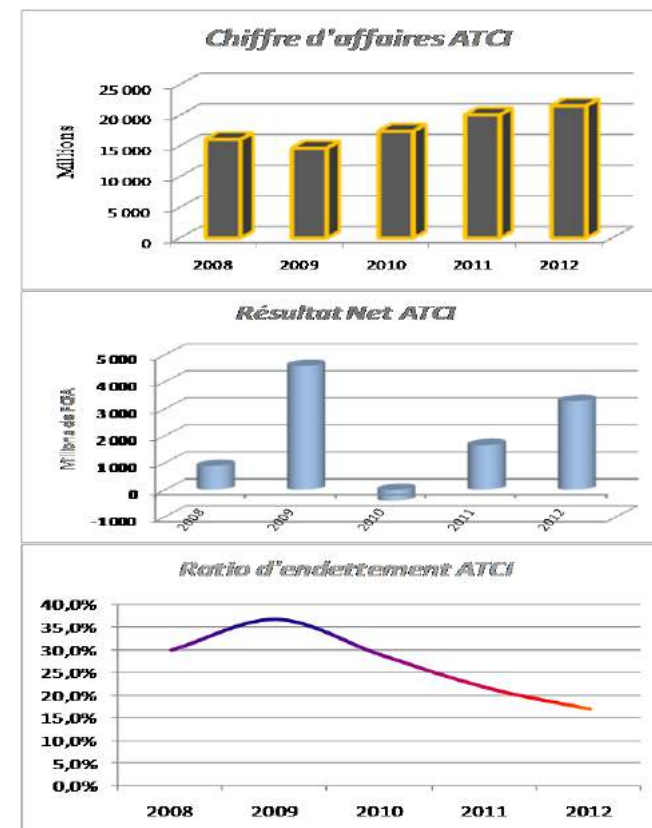
En ce qui concerne les activités réalisées par l'ATCI, au 31 décembre 2012, le chiffre d'affaires de la société, essentiellement, constitué des travaux et services vendus, s'est établi à un montant de **21,53** milliards FCFA, contre un montant de **20,071** milliards CFA en 2011, soit une hausse de **7,3%**.

Cette embellie a favorisé la réalisation d'un résultat d'exploitation de **6,37** milliards FCFA en 2012, contre **5,09** milliards FCFA au titre de l'exercice 2011, soit une hausse de **25,15%**.

Le résultat qui se dégage suit cette tendance haussière en s'affichant en 2012 à un bénéfice de **3,29** milliards FCFA, contre un résultat bénéficiaire également enregistré de **1,66** milliard FCFA au 31 décembre 2011, soit une hausse de **98,19%**.

Ainsi, au vu du niveau des capitaux propres qui se sont élevés à **21,12** milliards FCFA en 2012, contre **18,18** milliards FCFA en 2011, l'ATCI dispose en 2012, d'une capacité d'autofinancement suffisante qui se fixe à **5,34** milliards FCFA, contre **4,67** milliards FCFA en 2011.

Enfin, quant aux impôts dus à l'Etat, ils ont enregistré une hausse de **19,73%** en passant de **304,56** millions FCFA en 2011 à **364,65** millions FCFA en 2012.



Faits Marquants de l'ATCI

Dissolution de l'ATCI par ordonnance n°2012-293 en date du 21 mars 2013 et création de l'ARTCI.

SECTEUR TOURISME ET HÔTELLERIE

En 2012, la confiance retrouvée en la destination « Côte d'Ivoire » a favorisé une reprise d'activité dans le secteur « tourisme et hôtellerie ».

Ainsi, le tourisme a progressé de 5,6% pour se situer à 285 000 arrivées. Les recettes générées sont estimées à 55 milliards, en hausse de 6,1% par rapport à 2011. De même, il a été observé une amélioration du taux d'occupation des infrastructures hôtelières qui est passé de 53,3% en 2011 à 57,5% en 2012.

En ce qui concerne la SODERTOUR-LACS (seul entreprise du secteur pris en compte dans le présent rapport), elle a su bénéficier de cette conjoncture favorable pour améliorer à la fois ses performances commerciales et financières.

En effet, au titre de ses performances commerciales, son chiffre d'affaires a progressé entre 2011 et 2012 de 100,17%, passant de 1,80 milliards FCFA à 3,59 milliards FCFA.

En ce qui concerne ses performances financières, son résultat net s'est amélioré de 976,27 millions FCFA, en passant d'un déficit de 1,63 milliards FCFA à un déficit moins important de 651,87 millions FCFA en 2012.



FICHE TECHNIQUE

Date de création : décret n° 2008-137 du 14 avril 2008

Capital social : 10 milliards FCFA

Part de l'Etat : 100%

Chiffres d'affaires : 3,59 milliards FCFA

Résultat net : -651 millions FCFA

Subvention d'exploitation 2012 : 1,20 milliard FCFA

Subvention d'investissement 2012 : 2,04 milliards FCFA

PCA : DOSSO ADAMA

Directeur Général : MALEKAH MOURAD CONDE

Adm. Min Tourisme: Guy Francis KODJO & Check Ibrahim BAKAYOKO

Adm. Min Eco & Fin : AHOUSI Augustin Arthur

La SODERTOUR-LACS est une société d'Etat, créée par décret du 04 avril 2008. Elle a pour principal objet de contribuer au développement touristique de la région des Lacs. A cet effet, elle a en charge, la gestion des complexes, sites et infrastructures touristiques de la Région des Lacs.

Pour son fonctionnement, la SODERTOUR-LACS tire ses ressources de trois (3) principales sources ; à savoir :

- l'exploitation du patrimoine mis à sa disposition ;
- l'appui financier de l'Etat ;
- les appuis des collectivités territoriales (quote-part de la Taxe de développement touristique).

L'activité touristique en 2012 a été marquée par le retour effectif de la paix, nonobstant quelques tensions par endroit qui ont perturbé ou annulé des séminaires programmés.

Ainsi, au regard de la reprise de la destination Côte d'Ivoire depuis la fin de la crise, les activités de la SODERTOUR-LACS se sont accrues.

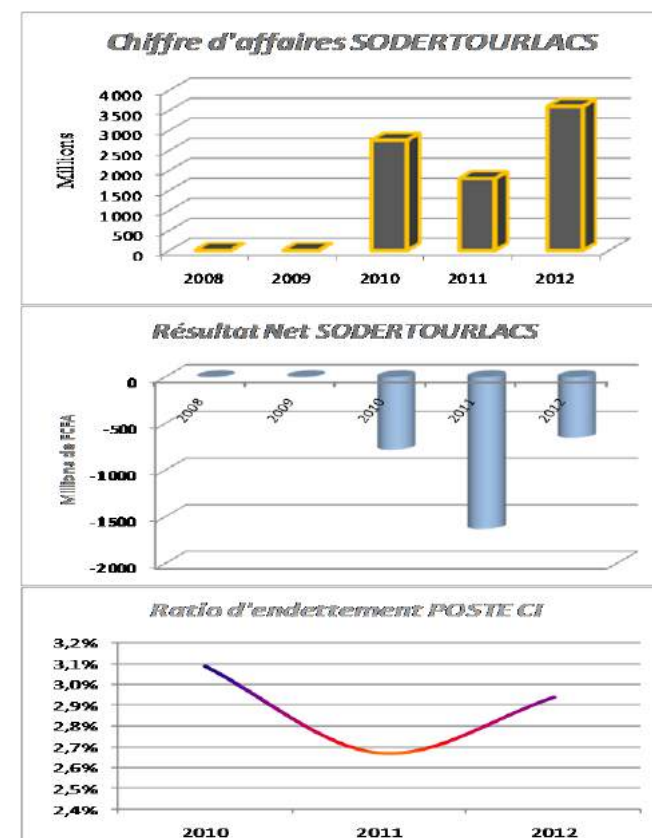
Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2012, font ressortir une évolution de l'activité et du résultat net. Cette évolution s'est traduite par l'accroissement du chiffre d'affaires qui est passé du simple au double sur la période. En effet, le chiffre d'affaires de SODERTOUR-LACS est passé de **1,79** milliard FCFA en 2011 à un montant de **3,59** milliards FCFA en 2012, soit une hausse de **100,56%**.

Cet écart important trouve son origine dans le retour de la paix sociale, contrairement à l'exercice 2011 dont l'activité a couvert six (6) mois d'exercice.

Par ailleurs, au titre de l'exercice 2012, la SODERTOUR-LACS a bénéficié d'une subvention d'exploitation d'un montant de **1,20** milliard FCFA, contre **1,37** milliard FCFA en 2011, et d'une subvention d'investissement de **2,04** milliards FCFA, contre **680,96** millions FCFA en 2011.

Quant au résultat net de l'exercice, il a triplé sur la période. En effet, le résultat net, bien que déficitaire, est passé de **-1,63** milliard FCFA en 2011 à une perte moins importante de **651** millions FCFA en 2012. Cette amélioration du résultat net de la société a été favorisée par la suppression de certains postes de charges dont les dotations en carburant et la gratuité des consommations du personnel.

En ce qui concerne les impôts dus par la société, ils sont passés de **398,94** millions FCFA en 2011 à **1,39** milliard FCFA en 2012, soit une hausse de **248,77%**.



Faits Marquants de la SODERTOUR-LACS

L'année 2012 a été marquée par :

- ❖ la non libération, à ce jour, de l'intégralité du capital social de la société ;
- ❖ le niveau élevé des charges fiscales d'un montant de 4,3 milliards FCFA dû aux arriérés depuis 2009 ;
- ❖ le lancement du tourisme gastronomique à travers l'organisation des Masters de la restauration.

SECTEUR INDUSTRIE ET AUTRES SERVICES

L'activité industrielle et les autres services hors extraction ont bénéficié de la reprise à la fois de la demande intérieure et des ventes extérieures.

A ce titre, les différentes branches qui composent ce secteur se sont inscrites en hausse. Ainsi, la branche « Textile et chaussure » a bénéficié de la hausse de la production de coton graine (+45,5%) et du dynamisme des produits d'impression. Les industries agroalimentaires se sont raffermies sous l'effet du dynamisme des sous branches « Conserves et préparations alimentaires » (+57,7%) ; « Boissons et glace alimentaires » (+3,3%) et « Corps gras alimentaires » (+30,9%). De même, la branche « Energie électrique, Eau », enregistre une croissance de la production électrique de 15,0% et de la fourniture d'eau potable aux ménages de 10,9% du fait des nouveaux forages aussi bien à Abidjan qu'à l'intérieur du pays.

Les entreprises du portefeuille de l'Etat, ne sont pas restées en marge de cette tendance.

Ainsi, avec la reprise à la fois de la demande intérieure et des ventes extérieures, ces entreprises ont pu intensifier leurs activités. Cela s'est traduit par la hausse de 31,81% du chiffre d'affaires consolidé du secteur qui est passé de 86,09 milliards FCFA en 2011 à 113,48 milliards FCFA en 2012.

Ce renforcement de l'activité commerciale du secteur est particulièrement le fait de deux entreprises que sont :

- la SODECI, avec un chiffre d'affaires qui a progressé de 16,16 milliards FCFA, a contribué à hauteur de 59,02% à la hausse de 27,39 milliards FCFA observée au niveau du chiffre d'affaires consolidé du secteur.
- la LONACI, avec un chiffre d'affaires en hausse de 9,73 milliards FCFA, a contribué à hauteur de 35,54% à la hausse du chiffre d'affaires consolidé du secteur.

En ce qui concerne les performances financières, le secteur a enregistré une hausse de 94,40% de son résultat net consolidé qui est passé de 3,46 milliards FCFA en 2011 à 6,72 milliards FCFA en 2012.

La SODECI, avec une amélioration de 2,84 milliards FCFA de son résultat net, a contribué à hauteur de 87% à la réalisation de la performance financière du secteur.

Cette progression du résultat global a été atténuée par la baisse de 1,24 milliard FCFA du résultat net de la société IPS, dont le résultat exceptionnel de 2011 avait été favorisé par des reprises de provisions sur titre de 1,3 milliard FCFA.

FICHE TECHNIQUE

Date de création : décret n° 70-355 du 26 Mars 1970

Capital social : 400 millions FCFA

Part de l'Etat : 80%

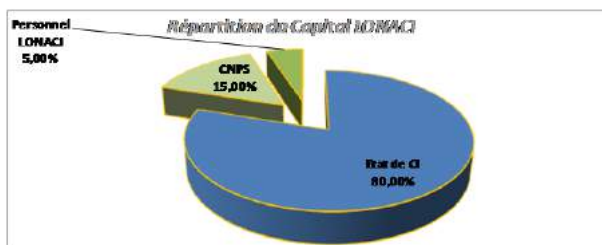
Chiffre d'Affaires 2013 : 41,14 milliards FCFA

Subvention d'investissement 2013 : 649,05 millions FCFA

Résultat Net 2013 : 200,68 millions FCFA

Directeur Général : Issiaka FOFANA

Adm. Min Eco & Fin: TRAORE Adam-Kolia (PCA), ABINAN Kouakou Pascal, BAMBA N'Galadjo, OUATTARA Bouraïma, CISSE Abdoul Kader



La Loterie Nationale de Côte d'Ivoire a vu le jour à la faveur de la loi n° 70-208 du 20 Mars 1970. A ce effet, elle bénéficie depuis le 31 Mai 1996, d'une convention portant concession d'exploitation du service public des Jeux de hasard, signé, avec l'Etat, lui concédant le monopole des jeux de hasard sur toute l'étendue du territoire ivoirien.

Le dynamisme de l'économie et l'environnement apaisé dans lequel s'est déroulé l'exercice 2013 de la LONACI, ont permis à la société de réaliser un chiffre d'affaires de **41,14 milliards FCFA**, en hausse de **3,11%** par rapport à 2012. Cette hausse provient d'une progression de l'activité des produits existants et de la mise sur le marché de nouveaux produits. Le chiffre d'affaires

est composé à **93%** des produits PMU, à **3%** des produits à grattage et à **4%** des produits SPORTCASH et LOTO.

Une évolution positive de tous les soldes intermédiaires de gestion, hormis le résultat financier, traduit une amélioration de la performance économique de la LONACI.

Toutefois, une augmentation de **3,30%** du total général des charges de 2012 à 2013 et un résultat financier en baisse de **204%**, se situant à **-139,19** millions FCFA en 2013, entraînent une diminution de **27,29%** du résultat net qui s'élève à **200,68** millions FCFA en 2013 contre **276,01** millions FCFA en 2012 ;

Les impôts dus à l'Etat, pour l'exercice 2013 se sont élevés à un montant de **615,61** millions FCFA (**490,13** millions FCFA pour impôts et taxes et **125,48** millions FCFA pour les impôts sur le résultat), contre **557,93** millions au 31 décembre 2012, soit une hausse de **10,34%**.

Par ailleurs, les capitaux propres de la société connaissent une baisse de 12,43%, passant d'un niveau de **3,54** milliards FCFA en 2012 à un montant de **3,10** milliards FCFA en 2013. Cette évolution est principalement due à une diminution de **40,73%** de la subvention d'investissement qui passe de **1,09** milliards FCFA à **649,05** millions FCFA.

Enfin, on note une légère amélioration du ratio d'endettement qui passe de **71,47%** en 2012 à **67,10%** en 2013, ce qui résulte d'une diminution de 17,19% des dettes financières. Cependant, on note que le poids du total des dettes devient de plus en plus lourd par rapport au total du bilan. Ceci s'explique une augmentation de l'endettement à court terme et une incapacité des ressources liquides de la société à faire face à ces échéances immédiates.

Faits Marquants de la LONACI

L'année 2013 a été marquée par :

- ❖ Progression de l'activité et performance des nouveaux produits ;
- ❖ le lancement d'un (01) nouveau produit à grattage.
- ❖ Le résultat financier est en baisse de 204%
- ❖ La diminution des capitaux propres
- ❖ La diminution de la subvention d'investissement



FICHE TECHNIQUE

Date de création : 1997

Capital social : 1,3 milliards FCFA

Part de l'Etat : 74,76%

Chiffre d'affaires : 823,42 millions FCFA

Résultat net : -317,91 millions FCFA

Capitaux propres : -3,34 milliards FCFA

PCA : NIAMIEN N. Guillaume

Directeur Général : GOHI BI DOBAU Jean Marcel

Adm. Min des Mines & Indus : KOMENAN Mougo & N'DA FREDERIC

Adm. Min Eco & Fin: BAMBA Seydou

La société Côte d'Ivoire Engineering est née de la privatisation de l'ex PALMINDUSTRIE. L'Etat de Côte d'Ivoire détient 74,76% du capital social de l'entreprise qui est d'un montant de 1,3 milliard FCFA.

Pour rappel, les actions du groupe MACI sont portées par l'Etat de Côte d'Ivoire, dans l'attente d'une manifestation d'intérêt par une entité privée. Nonobstant cette prise de participation et le contrôle de cette société par l'Etat de Côte d'Ivoire, la situation financière, antérieurement précaire, n'a pas connu d'amélioration avec des résultats successivement déficitaires et des capitaux propres négatifs.

Au 31 décembre 2013, le chiffre d'affaires de la société s'est établi à un montant de **823,42** millions FCFA, contre **627,87** millions FCFA enregistré au titre de l'exercice 2012, soit une hausse de **31,14%**.

En outre, une diminution de **10,61%** de ses charges d'exploitation s'élevant à **938,43** milliards en 2013 ne suffit pas à la société pour dégager un résultat d'exploitation positif. Celui-ci se chiffre à **-26,63** millions FCFA en 2013, contre **-317,23** millions en 2012.

Par ailleurs, grâce à un résultat hors activité ordinaires de **41,91** millions FCFA, CI Engineering parvient à afficher un résultat net positif de **5,62** millions FCFA en 2013, contre un résultat net déficitaire de **-317,92** millions en 2012, soit une amélioration de **101,77%**.

/

En 2013, la société Côte d'Ivoire Engineering ne dispose pas de ressources stables pour financer son activité. En effet, avec un report à nouveau s'élevant à **4,64** milliards en 2013, plus de six (6) fois supérieur au total du bilan, les capitaux propres au 31 décembre 2013 restent négatifs se situant à **3,34** milliards FCFA.

Aussi au 31 décembre 2013, l'ensemble des ressources réalisables et disponibles s'élevant à 568,10 millions FCFA ne permettent pas de faire face aux dettes à court terme s'élevant à 4,08 milliards FCFA.

En ce qui concerne les impôts dus par la société pour l'exercice, ils sont passés de **61,67** millions FCFA en 2012 à **63,74** millions FCFA en 2013, soit une hausse de **3,36%**.

Faits Marquants de CI-ENGINEERING

- ❖ Amélioration de la performance mais avec un résultat d'exploitation encore négatif ;
- ❖ Résultat net positif affecté par les produits hors activité ordinaire ;
- ❖ Absence de capitaux stables pour le financement de l'activité
- ❖ Liquidité insuffisante pour faire face aux échéances immédiates

FICHE TECHNIQUE

Date de création : Décret n°79-720 du 02 octobre 1979

Capital social : 250 millions FCFA

Part de l'Etat : 65%

Chiffre d'Affaires 2013 : 174,42 millions FCFA

Résultat Net 2013 : -247,33 millions FCFA

Capitaux propres 2013 : 608,81 millions FCFA

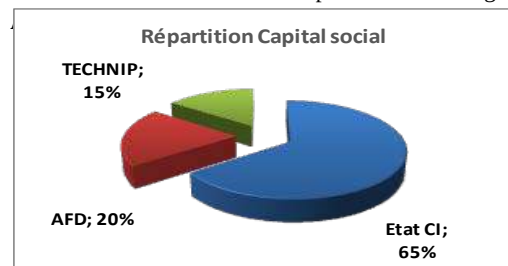
Subventions d'exploitation 2013 : 965,43 millions FCFA

Subvention d'investissement 2013 : 795,35 millions FCFA

Directeur Général : DIARRA Oumar

Adm. Min de l'Industrie et des Mines : KONE BRIGHT Brahim (PCA), KOMENAN MOUGO N'Da TANO Adjegny Paulin.

Mini Eco & Finances : AKE Epouse ACKA Virginie



La société Ivoirienne de Technologie Tropicale est une société de recherche et de développement technologique qui vise l'optimisation des acquis, leur valorisation, et le renforcement des capacités des PME/PMI en vue de la création d'emplois et de richesses.

Spécialisée dans la mise au point de procédés d'équipements de transformation de produits agricoles, I2T accompagne la Côte d'Ivoire dans son développement agro-industriel.

L'année 2013 marque un redémarrage effectif de toutes les activités par rapport à l'année 2012 qui se traduit par une hausse de **500%** des ventes d'équipements, une hausse de **40%** des revenus des prestations de services et une hausse de **223%** des prestations sur projets.

Ces améliorations entraînent une augmentation de **292%** du chiffre d'affaire qui s'établit à **174,42** millions FCFA en 2013 contre **44,52** millions en 2012.

Quant aux subventions d'exploitation accordées par l'Etat, elles sont passées de **706,51** millions FCFA en 2012 à **965,43** millions FCFA en 2013, soit une hausse de **36,64%**.

Toutefois, avec une hausse de **28,10%** des charges d'exploitation s'élevant à **1,54** milliards FCFA en 2013, la société affiche un résultat net déficitaire de **-247,33** millions FCFA, en baisse par rapport au résultat net de 2012 qui s'établissait à **-182,99** millions FCFA.

En ce qui concerne les impôts dus à l'Etat pour l'exercice 2013, ils se sont élevés à hauteur de **67,79** millions FCFA (impôts et taxes : **62,15** millions FCFA ; impôts sur le résultat : **5,64** millions FCFA) contre **44,80** millions FCFA en 2011, soit une hausse de **51,32%**.

Enfin, les fonds propres de la société s'élèvent **608,81** millions FCFA en 2013. Ceux-ci sont en diminution de **29,76%** par rapport à l'exercice 2012 du fait de résultat net déficitaires. La politique d'endettement est quasi inexistante avec les dettes fiscales d'un montant de **1,85** milliards FCFA représentant **78,40%** du montant total de ses dettes.

Faits Marquants de l'I2T

- ❖ Redémarrage effectif des activités
- ❖ Renforcement des capacités des ressources humaines (formation, recrutement et transferts de compétences)
- ❖ Augmentation de 28,10% des charges d'exploitation ;
- ❖ Création de la Direction Technique ;
- ❖ Conception (entre autres) d'un outil mécanique d'écabossage du cacao



FICHE TECHNIQUE

Date de création : 16 septembre 1996

Capital social : 3,062 milliards FCFA

Part de l'Etat : 1,83%

Produit de l'exercice 2012 : 3,74 milliards FCFA

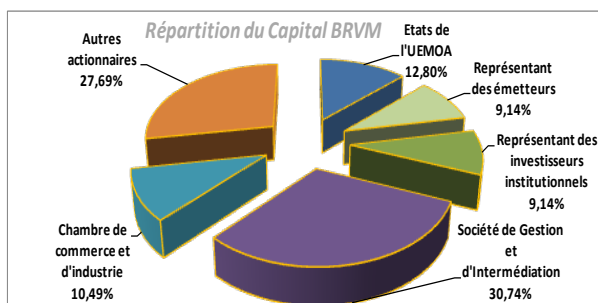
Résultat Net 2012 : 1,03 milliard FCFA

Dividende net Etat 2012 : 19,72 millions FCFA

Ressources durables 2012 : 7,59 milliards FCFA

Directeur Général : Edoh Kossi AMENOUNVE

PCA : Gabriel FAL



La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) est un marché boursier régional commun aux huit(8) pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Elle a pour mission de favoriser l'intégration

régionale et de mobiliser les ressources longues nécessaires au financement de la production et de l'investissement. Ce marché financier a démarré ses activités le 16 septembre 1998.

Au cours de l'exercice 2012, les performances de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) se sont améliorées. Cette embellie notable est consécutive à la reprise progressive des activités en Côte d'Ivoire.

Ainsi, le chiffre d'affaires a connu une hausse de **2,69%** en passant de **3,21** milliards FCFA en 2011 à **3,30** milliards FCFA en 2012, en raison de la progression de l'indice BRVM 10 de **16,2%** et de BRVM composite de **19,95%**.

De même, le volume des transactions a connu une hausse de **10,4%** en passant de **17 988 860** titres en 2011 à **37 312 686** titres en 2012. Le marché obligataire a, également, connu, une légère hausse de **5%** avec **1 895 660** titres transigés en 2012, contre **1 807 203** titres en 2011.

Toutefois, malgré la hausse de l'activité d'exploitation, le résultat net de la BRVM a connu un recul de **25,23%** en passant de **1,37** milliard FCFA en 2011 à **1,03** milliard FCFA en 2012. Cette baisse du résultat net s'explique par la hausse des charges d'exploitation. Celles-ci se sont établies à **1,9** milliard FCFA en 2012, contre **1,19** milliard FCFA, soit une hausse de **37,52%**.

Ce niveau de résultat net, bien qu'en baisse, a permis à l'Etat de bénéficier de dividendes pour un montant de **19,72** millions FCFA, au titre de l'exercice 2012.

En ce qui concerne les impôts dus par la BRVM, ils sont passés de **7,29** millions FCFA en 2011 à **11, 78** millions FCFA en 2012, soit une hausse de **61,58%**.

Enfin, au titre de l'exercice 2012, la BRVM adopte une politique d'endettement prudente, ce qui signifie qu'elle laisse passer des opportunités de capter des capitaux, en vue de financer son activité. Cette prudence est prononcée dans la période 2008-2010, avant de s'amenuiser à partir de 2010.



Faits Marquants de la BRVM

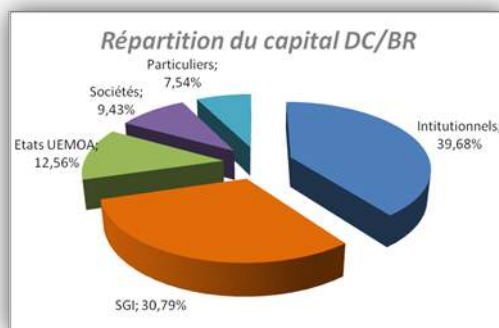
- ❖ prise de fonction du Directeur Général de la BRVM et du DC/BR le 1er Octobre 2012 ;
- ❖ au 31 décembre 2012, la BRVM a franchi à la hausse le seuil de **4000** milliards FCFA de capitalisation boursière à **4031,38** milliards FCFA ;
- ❖ la société adopte, désormais, la cotation en continue en lieu et place du fixing

DC/BR

FICHE TECHNIQUE

Date de création : 18 décembre 1996
Capital social : 1,56 milliard FCFA
Part de l'Etat : 1,84%
Produit de l'exercice 2012 : 876,15 millions FCFA
Résultat Net 2012 : 198,16 millions FCFA
Dividende net Etat 2012 : 2,53 millions FCFA
Ressources durables 2012 : 2,95 milliards FCFA
Directeur Général : Edoh Kossi AMENOUNVE
PCA:

Amadou



KANE

Adm. Min Eco & Fin: KANATE Valy

Le Dépositaire Central/Banque de Règlement (DC/BR) est une entité privée chargée de la conservation et de la circulation des valeurs mobilières pour le compte des émetteurs et des intermédiaires financiers agréés par le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers

Il fait office de banque de règlement et peut détenir des encaisses des négociateurs (comptes espèces). Il assure la centralisation de la conservation des comptes courants des valeurs mobilières pour le

compte de ses adhérents, le règlement et la livraison des opérations de bourse, en organisant pour chaque Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI), la compensation, valeur par valeur entre les titres achetés et vendus et le règlement des soldes résultant des compensations relatives aux opérations de marché et le paiement des produits (intérêts, dividendes, etc.) attachés à la détention des valeurs mobilières.

Le siège du DC/BR est à Abidjan. Il est représenté dans chaque Etat membre de l'UEMOA par une Antenne Nationale de Bourse.

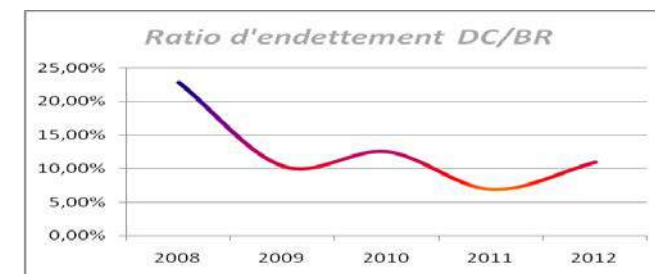
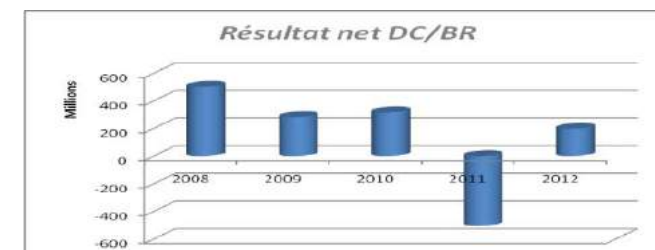
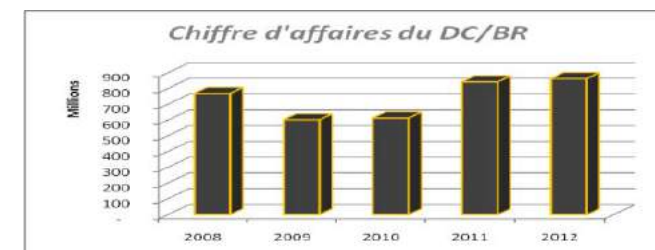
Au cours de l'exercice 2012, les performances du DC/BR se sont améliorées. Cette embellie notable est consécutive à la reprise progressive des activités en Côte d'Ivoire.

Ainsi, le chiffre d'affaires est passé de **842,85** millions FCFA en 2011 à **863,65** milliards FCFA en 2012, soit une hausse de **2,47%** due à la progression de l'indice BRVM 10 de **16,2%** et de BRVM composite de **19,95%**. De même, le volume des transactions a connu une hausse de **10,4%** en passant de **17 988 860** titres en 2011 à **37 312 686** titres en 2012. Il en est de même pour le marché obligataire qui a connu une légère hausse de **5%** avec **1 895 660** titres transigés en 2012 contre **1 807 203** titres en 2011.

Le résultat net du DC/BR connaît une forte hausse en passant de - **504,25** millions FCFA en 2011 à **198,16** millions FCFA en 2012 du fait de la reprise de l'activité économique, après la crise postélectorale de 2010 et 2011. Ce résultat a permis à l'Etat de bénéficier de dividende pour un montant de 2,53 millions FCFA.

En ce qui concerne les impôts dus à l'Etat au titre de l'exercice 2012, ils se sont élevés à un montant de **1,60** million FCFA, contre un montant de **8,48** millions FCFA enregistré en 2011, soit une hausse de **81,10%**.

Enfin, l'analyse de la politique d'endettement du DC/BR, révèle que ce dernier adopte une politique d'endettement prudente. Cette prudence, qui s'est accentuée durant ces cinq dernières années, ce traduit par un niveau d'endettement moyen d'environ 14%.



Faits Marquants de la DC/BR

- ❖ Prise de fonction du Directeur Général de la BRVM et du DC/BR le 1er Octobre 2012



FICHE TECHNIQUE

Date de création : 30 novembre 2006

Capital social : 3 milliards FCFA

Part de l'Etat : 17%

Chiffre d'affaires : 619,04 millions FCFA

Résultat net : -213,52 millions FCFA

Capitaux propres : -1,84 milliard FCFA en 2012

Directeur Général : Dr Philippe Pango

Adm. Min Eco & Fin : YAO Drissa Patrick.

Administrateur MPTIC : GUIBESSONGUI N'datien Sévérin

Le Village des Technologies de l'Information et de la Biotechnologie (VITIB) est une société anonyme à participation financière public minoritaire, créée le 30 novembre 2006 avec des partenaires nationaux et internationaux. Son capital social se fixe à 3 milliards FCFA et est détenu à hauteur de 17% par l'Etat et certaines entreprises publiques. Lié à l'Etat par une convention de concession de service public, le VITIB a pour mission l'aménagement des sites, la construction d'infrastructures immobilières, techniques et technologiques, l'exploitation et la promotion de la Zone Franche. Cette société est confrontée à des difficultés financières caractérisées par des résultats successivement déficitaires et des capitaux propres négatifs. En effet, au 31 décembre 2012, le chiffre d'affaires du VITIB s'est établi à un montant de **619,04** millions FCFA, contre un montant de **542,65** millions FCFA enregistré en 2011, soit une hausse de 12,29%.

Cependant, compte tenu du niveau des charges de fonctionnement du VITIB, le résultat d'exploitation est déficitaire sur la période en

s'établissant à **-437,64** millions FCFA en 2011 et à **-265,44** millions FCFA en 2012.

Le résultat net enregistré par la société demeure, également, déficitaire en se fixant respectivement à **- 161,91** millions FCFA et à **-213,52** millions FCFA en 2011 et en 2012.

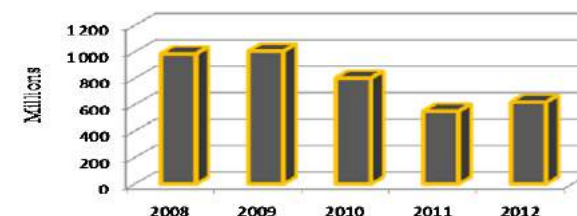
Ces déficits successifs, enregistrés par la société au cours des années, ont considérablement entamé les capitaux propres qui sont négatifs de **1,63** milliard FCFA en 2011 et de **1,84** milliard FCFA en 2012.

Au regard de ces contreperformances, le VITIB ne dispose à ce jour d'aucune ressource stable. Au 31 décembre 2012, les ressources stables de la société sont, également, négatives de **1,72** milliard FCFA. La capacité d'autofinancement est, également, inexistante en 2011 et en 2012, traduisant la précarité de la situation financière de la société.

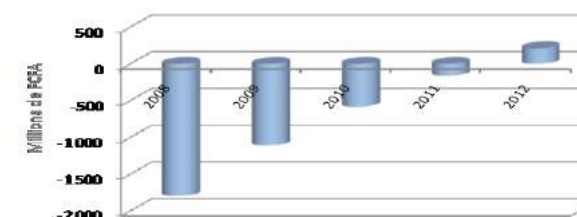
En ce qui concerne les impôts dus, ils sont à niveau minimal en se fixant à 324 048 FCFA en 2011 et à 1, 21 million FCFA en 2012.

Enfin, l'analyse de la politique d'endettement du VITIB sur les cinq dernières années, révèle l'insuffisance des fonds propres, qui sur toute la période d'observation est négatif. Ainsi, La situation nette de VITIB reste très préoccupante avec des capitaux propres déficitaires à hauteur de **1,84** milliard FCFA.

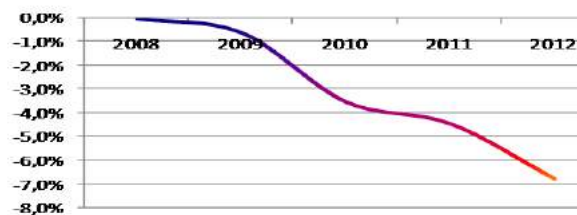
Chiffre d'affaires VITIB



Résultat Net VITIB



Ratio d'endettement VITIB



Faits Marquants du VITIB

La situation financière préoccupante de la société est caractérisée par des résultats négatifs, des capitaux propres déficitaires et des ressources stables inexistantes.



FICHE TECHNIQUE

Date de création : 27 septembre 1960

Capital social : 4,5 milliards FCFA

Part de l'Etat : 3,25%

Participations : LOGIVOIRE (85%), SGA2E (40%)
et GIE GS2E (33%)

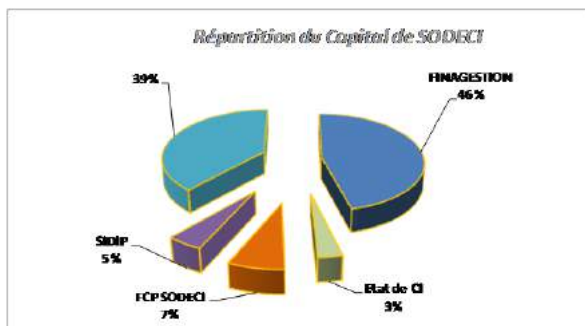
Chiffre d'Affaires 2012 : 65,27 milliards FCFA

Résultat Net 2012 : 4,54 milliards FCFA

Dividendes net Etat 2012 : 102,54 milliards FCFA

PCA: AHOUNE Firmin

Directeur Général : EBAH Basile



Les activités menées par la SODECI sont régies d'une part, par la convention de concession du service public de distribution urbaine d'eau potable en Côte d'Ivoire et d'autre part, par la convention d'affermage pour l'entretien et l'exploitation des réseaux et ouvrages d'assainissement et de drainage d'Abidjan.

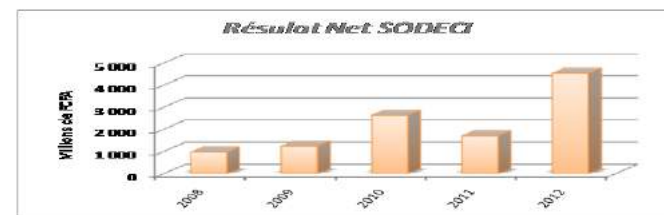
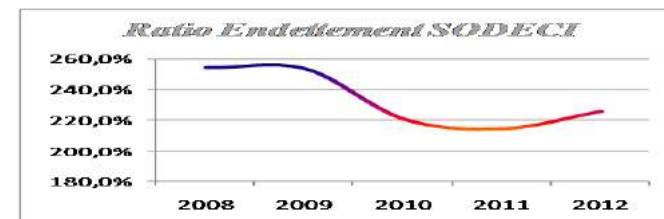
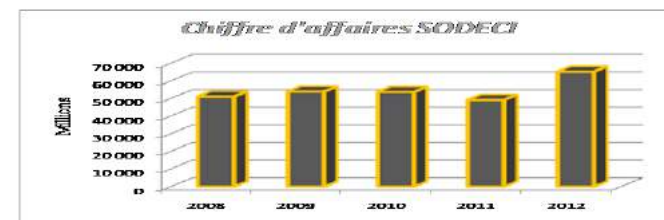
En 2012, la production totale d'eau s'est établie à **199 866** km³, en progression de **9%** par rapport à celle de 2011. Le ratio de facturation de cette production est de **75%**, soit **2,6%** de plus qu'en 2011.

Le chiffre d'affaires qui en découle est en hausse de **33%**, passant de **49,1** milliards FCFA en 2011 à **65,27** milliards FCFA en 2012. Le résultat net de la SODECI est bénéficiaire de **4,54** milliards, contre un bénéfice de **1,7** milliard FCFA en 2011, soit une hausse de **166%**.

Les dividendes versés par la SODECI à l'Etat sur la période 2008-2012 s'élèvent à un montant de **308,99** millions FCFA. Pour l'exercice 2012, ces dividendes se chiffrent à **102,54** millions, en hausse de **44,44%** par rapport à l'exercice 2011.

Le montant des impôts dus à l'Etat par la SODECI au titre de l'exercice 2012, s'élève à **3,57** milliards, dont **1,25** milliard FCFA d'impôts et taxes et **2,32** milliards FCFA d'impôt BIC, contre **2,72** milliards FCFA en 2011, soit une hausse de **31%**.

Les capitaux propres de la société sont absorbés par les dettes financières qui représentent en moyenne **2,3** fois ses capitaux propres sur la période 2008-2012. Ce niveau d'endettement est non conforme au seuil pratique qui est de deux (2) fois les fonds propres, soit 200%.



Faits Marquants de la société SODECI

- ❖ augmentation du nombre d'abonnés de 4,1% grâce au projet 10 000 branchement ;
- ❖ hausse de 9% de la production total grâce au renforcement des installations de production par l'Etat ;
- ❖ progression de 12,9% de la facturation



FICHE TECHNIQUE

Décret de création : n°2006-274 du 23 Août 2006

Capital social : 150 millions FCFA

Part de l'Etat : 100%

Chiffre d'Affaires 2012 : 609,8 millions FCFA

Résultat Net 2012 : 229,9 millions FCFA

Subventions d'exploitation: 723,49 millions FCFA

Subventions d'investissement: 116,90 millions FCFA

PCA : N'DIORE Adèle

Directeur Général : BERTHE Ibrahiman

Adm. Min Infr&Eco: N'DIORE Adèle

Adm. Min Eco&Fin: GBANE Abou

L'office Nationale de l'Eau Potable est une société d'Etat dont la mission est d'apporter à l'Etat et aux collectivités territoriales, son assistance pour assurer l'accès à l'eau potable, de manière durable et à des coûts compétitifs, à l'ensemble de la population nationale.

Durant l'exercice 2012, les activités de l'ONEP ont porté essentiellement sur l'évaluation et la gestion des eaux souterraines et superficielles des nappes d'Abidjan et du Sud Comoé. L'ONEP a, également, effectué **223** contrôles sur **112** réseaux d'adduction d'eau potable sur l'ensemble des centres des Directions Régionales SODECI.

Le chiffre d'affaires de l'ONEP, composé de la vente des dossiers d'appel d'Offres, du loyer des châteaux d'eau et de la maîtrise d'œuvres sur les projets, s'est élevé à **609,8** millions FCFA. Ainsi,

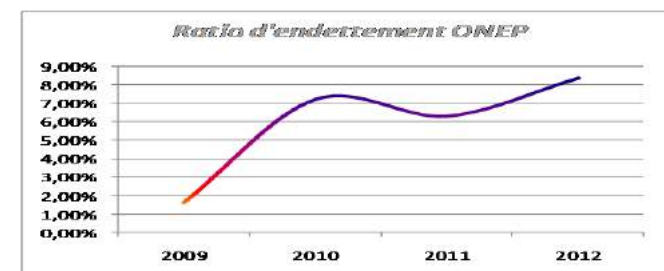
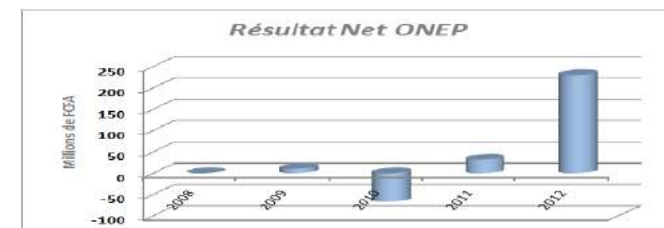
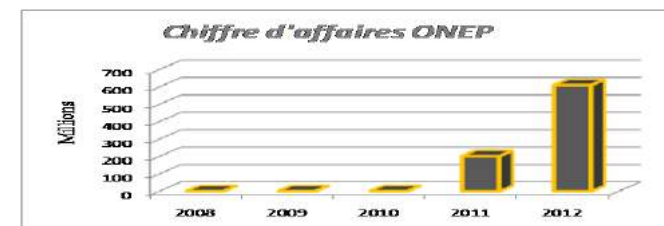
il réalise un chiffre d'affaires équivalent au triple de celui de l'exercice 2011.

En cohérence avec la hausse du chiffre d'affaires, le résultat net de l'ONEP s'est soldé par un bénéfice de **229,9** millions en 2012 contre un bénéfice de **31,8** millions en 2011.

Pour réaliser cette performance l'ONEP s'est, également, appuyé sur des subventions plus importantes de l'Etat d'un montant global de **840,39** millions FCFA en 2012 (**723,49** millions FCFA en exploitation et **116,90** millions en investissement) contre **775,23** millions FCFA en 2011.

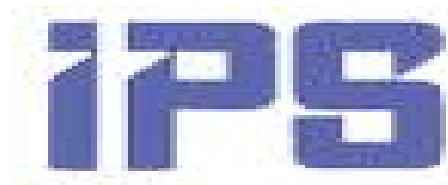
Au titre l'exercice 2012, le montant des impôts dus à l'Etat par l'ONEP s'élève à **127,4** millions (**17,4** millions FCFA d'impôts et taxes et **110** millions d'impôts BIC), soit plus du double qu'il devait à l'Etat comme impôts en 2011.

Enfin, l'analyse de la politique d'endettement de l'ONEP sur les cinq (5) dernières années, révèle que, la structure a adopté une politique d'endettement prudente, avec un ratio d'endettement moyen de 5,93% largement inférieure au seuil pratique de 200%.



Faits Marquants de l'ONEP

- ❖ alimentation en eau de 44 localités ;
- ❖ exécution du programme d'urgence du district des montagnes et de la ville d'Abidjan ;
- ❖ inauguration de la station de production de la Djibi par le premier ministre ;
- ❖ lancement du projet alimentation en eau potable de la ville d'Abidjan à partir de la nappe de Bonoua ;
- ❖ préparation à la négociation du prix de l'eau à Grand-Bassam ;
- ❖ introduction de la télé-relève dans le suivi et le contrôle des consommations d'eau sur quelques sites administratifs ;
- ❖ inauguration des travaux de renforcement en eau potable de la ville de Man.



FICHE TECHNIQUE

Date de création : 30 Août 1965

Capital social : 1 milliard FCFA

Part de l'Etat : 15%

Chiffre d'Affaires 2013 : 2,46 milliards FCFA

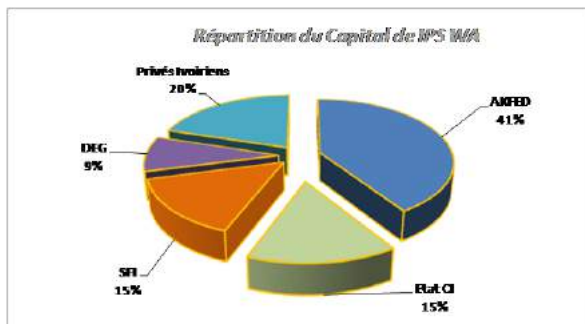
Résultat Net 2013 : 1,04 milliards FCFA

PCA : Christian GODDE

Directeur Général : Mahmoud RAJAN

Adm. Min Commerce : Jules Pangni N'GUESSAN

Adm. Min Eco et Finances: Ange-Désiré DANHO



Industrial Promotion Services (IPS) est une institution de promotion industrielle qui œuvre dans l'industrie et les services. Elle intervient, principalement, dans les infrastructures, les emballages, l'agro-industrie et les Petites et Moyennes Entreprises (PME).

L'année 2013 est marquée par une augmentation de **8%** du chiffre

Rapport sur la situation économique et financière des sociétés du portefeuille de l'Etat au titre de l'exercice 2012

milliards. Cette variation provient principalement d'une augmentation de chiffre d'affaire des sociétés Filtisac (**8%**), Ivoire Cotton (**12%**) et Fasoplast (**16%**).

Ces performances ont favorisé une hausse de **10%** du chiffre d'affaires, qui est passé de **2,24** milliard en 2012 à **2,46** milliards en 2013.

Une progression des résultats des filiales a aussi permis une augmentation de **36%** du montant des dividendes perçus par IPS, qui s'élèvent à **968,64** millions de FCFA en 2013, améliorant ainsi le résultat financier de l'institution qui passe de **537,38** millions FCFA en 2012 à **969,50** millions FCFA en 2013, soit une hausse de **80%**.

Le résultat net de l'entreprise en 2013, qui se chiffre à **1,04** milliards FCFA, est en croissance de **41,58%** par rapport à celui l'exercice 2012 qui était de **736,21** millions FCFA.

Au titre de l'exercice 2013, les impôts dus à l'Etat par IPS se sont élevés à **433,51** millions (dont **367,85** millions FCFA d'impôts et taxes et **65,66** millions d'impôt sur le résultat), contre un montant de **250,2** millions en 2012, soit une hausse de **73,27%**.

Enfin, sur les cinq dernières années, la politique d'endettement d'IPS semble assez prudente. En 2013, sa dette financière représente seulement **4,21%** de ses capitaux propres. L'ensemble des dettes de la société, quant à lui ne représente que **10,29%** de sa structure de financement

Faits Marquants de la société IPS

- ❖ Démission de Monsieur Mahmoud Rajan en qualité de Directeur Général
- ❖ Opération de fusion absorption menée par Filitisac avec sa filiale GFI basée à Bouaké
- ❖ L'agence WARA attribuée à Filtisac la notation financière « A-avec une perspective positive » ce qui devrait lui garantir une facilité d'accès au crédit et un niveau de risque faible

c. Situation par niveau de participation

De 2011 à 2012, les résultats nets consolidés, par niveau de participation de l'Etat, ont progressé de la manière suivante :

- ❖ **Société d'Etat** : d'un déficit de **2,58** milliards FCFA en 2011 à un bénéfice de **62,69** milliards FCFA en 2012 ;
- ❖ **Société à Participation Financière Publique Majoritaire** : d'une perte de **5,54** milliards FCFA en 2011 à un bénéfice de **7,13** milliards FCFA en 2012 ;
- ❖ **Société à Participation Financière Publique avec Minorité de Blocage** : d'un bénéfice de **8,25** milliards FCFA en 2011 à un bénéfice de **26,04** milliards FCFA en 2012;
- ❖ **Société à Participation Financière Publique Minoritaire** : d'un bénéfice de **120,04** milliards FCFA en 2011 à un bénéfice de **125,03** milliards FCFA en 2012.

type de société	Capital (millions)	Parts Etat	RN 2011 (millions)	RN 2012 (millions)
sociétés d'Etat	127 748	100%	-2 578	62 685
SPFP majoritaire	35 395	75,85 %	-5 539	7 129
SPFP minorité de blocage	66 125	47,49 %	8 254	26 042
SPFP minoritaire	155 878	17,23 %	120 038	125 031
TOTAL	385 145		120 175	220 887

d. Classement des entreprises

- ❖ **Les meilleures performances**

Au 31 décembre 2012, les meilleures performances en termes de résultat net ont été réalisées par les entreprises des secteurs des mines et de l'énergie. Le tableau, ci-dessous, présente les sociétés ayant réalisé les meilleurs résultats au cours de l'exercice 2012.

n°	Sociétés	Part Etat	secteur	2011	2012
1	TONGON SA	10%	Mines	83 337	57 717
2	PETROCI	100%	Energie	34 719	43 292
3	PAA	100%	Transport	1 396	20 690
4	SMI	54%	Mines	9 661	18 932
5	CIPREL	15%	Energie	9 794	15 610
6	CIT	48%	Com. et Etudes	13 985	14 857
7	LGL	10%	Mines	3 938	11 284
8	SUCAF - CI	21%	Agro-industrie	4 842	10 014
9	BNI	100%	Banques	4 386	8 691
10	SIB	49%	Banques	6 308	8 664

Il ressort de l'examen du tableau ci-dessus que, contrairement aux exercices précédents, les meilleures performances en termes de résultat net, réalisées par les sociétés du portefeuille de l'Etat ne sont pas uniquement le fait de sociétés à participation financière publique minoritaire.

En effet, sur les dix (10) meilleurs résultats nets, quatre (04) appartiennent à la catégorie des sociétés à participation financière publique minoritaire, trois (03) sont des Sociétés d'Etat et les trois autres se répartissent entre les sociétés à participation financière publique avec minorité de blocage et les sociétés à participation financière publique majoritaire.

Cette situation, imputable en partie à la conjoncture favorable, notamment en ce qui concerne le Port Autonome d'Abidjan, témoigne aussi des efforts entrepris au niveau de la gestion de ces sociétés mais également du contrôle et des mesures prises par les autorités, pour assurer une gestion saine de ces sociétés d'Etat.

❖ **Les pertes les plus importantes**

Au 31 décembre 2012, les pertes les plus importantes ont été réalisées par le secteur des banques³, avec un total de résultat déficitaire de 20,73 milliards FCFA sur les 40,48 milliards FCFA de pertes enregistrées globalement par les entreprises déficitaires.

Le tableau, ci-dessous, présente les sociétés ayant réalisé les pires résultats au cours de l'exercice 2012.

N°	Sociétés	Parts Etat	Secteur	2011	2012
1	CNCE	100%	Banques	-13 750	-10 795
2	PALMAFRIQUE	30%	Agro-industrie	1 932	-6 253
3	BFA	93%	Banques	-773	-6 148
4	AIR CÔTE D'IVOIRE	65%	Transport	0	-3 947
5	CGRAE	100%	Banques	-15 887	-3 468
6	SICOGI	80%	Construction Habitat	-3 593	-3 220
7	Yaouré Mining SA	10%	mines	-4 419	-953
8	SN SOSUCO	9%	Agro-industrie	55	-902
9	ARECA	100%	Agro-industrie	-357	-692
10	SODERTOUR-LACS	100%	Construction Habitat	-1 628	-652

³ Voir tableau sur la répartition des résultats par secteur.

Il ressort du tableau, ci-dessus, que sur les dix (10) importantes pertes réalisées par les entreprises du portefeuille de l'Etat au titre de l'exercice 2012, quatre (04) sont des sociétés d'Etat et trois (03) des sociétés à participation financière publique minoritaire.

Ces pertes s'expliquent en partie par la situation financière précaire, qui dure depuis quelques années, de certaines entreprises, en raison de la décennie de crise qu'a connue le pays. Il s'agit notamment de la CNCE, de la CGRAE.

La CNCE, la PALMAFRIQUE, la BFA et la CGRAE arrivant en tête du classement des pertes avec respectivement un résultat net de -10,80 milliards FCFA, de -6,25 milliards FCFA, -6,15 milliards FCFA et -3,47 milliards FCFA.⁴

En raison des difficultés rencontrées par ces sociétés, il a été procédé, par décret n°2012-366 du 18 avril 2012, à la dissolution de la société d'Etat CGRAE au profit d'une Institution de Prévoyance Sociale dénommée IPS-CGRAE. En ce qui concerne la CNCE et la BFA, un consultant international a été mandaté par le Gouvernement à l'effet de réaliser des études relatives à la privatisation et à la restructuration des cinq banques publiques dont la CNCE. Quant à la PALMAFRIQUE, cette situation résulte des importantes provisions constituées par la société.

II. CONTRIBUTION AU BUDGET DE L'ETAT

Les sociétés du portefeuille de l'Etat, comme la plupart des entreprises nationales, participent au financement du budget de

l'Etat. La contribution des sociétés du portefeuille s'opère à travers des ressources fiscales et non fiscales que sont les dividendes.

1. Recettes fiscales⁵

Les ressources fiscales dues à l'Etat par les sociétés du secteur parapublic proviennent :

- ❖ des impôts et taxes ;
- ❖ des impôts sur le résultat (BIC).

Ces recettes sont liées à l'exercice sous revue et constituent des créances de l'Etat sur Ces sociétés.

En 2012, les impôts dus par les sociétés du portefeuille se sont élevés à 117,96 milliards FCFA, contre 95,40 milliards FCFA en 2011, soit une hausse de 23,66%. Ce montant est reparti comme suit :

- ❖ 57,99 milliards FCFA au titre des impôts et taxes;
- ❖ 59,97 milliards FCFA au titre des impôts sur le résultat.

La hausse observée des impôts dus à l'Etat au titre de l'exercice 2012, est, essentiellement, le fait de la reprise des activités des entreprises de son portefeuille et de l'amélioration de leur performance financière.

a. Situation des impôts dus en fonction du secteur d'activité

❖ Secteur agro-industriel

En 2012, le montant des impôts dus par le secteur agro-industriel s'élève à 12,28 milliards FCFA, soit 10,41% du montant total des impôts dus à l'Etat.

Comparativement à 2011, les impôts dus par ce secteur ont progressé de 36,22%. De même, la contribution du secteur à la formation du montant total des impôts dus à l'Etat s'est améliorée en passant d'une contribution de 9,45% en 2011 à une contribution de 10,41% en 2012.

La progression observée au niveau de cet impôt est principalement le fait de l'augmentation des impôts et taxes collectés sur le secteur d'un montant de 4,03 milliards FCFA, traduisant ainsi la reprise des activités observée dans le secteur. L'impôt BIC quant à lui a connu une baisse de 764,79 millions FCFA, en raison de la baisse importante du résultat net de la TRCI et de la PALMAFRIQUE.

La SUCAF-CI, avec une production record en 2012 et une hausse importante de son résultat net, représente le plus gros contributeur à la formation de l'impôt dus par le secteur agro-industriel au titre de l'exercice 2012.

❖ Secteur Énergie

Le Secteur Energie constitue le plus gros contributeur à la formation de l'impôt total dus par les sociétés du portefeuille de l'Etat, avec 39,98% du montant total dus à l'Etat. Le montant des impôts collectés sur ce secteur au titre de l'exercice 2012 se fixe à un montant de 47,16 milliards FCFA, est en baisse de 1,11% par rapport à l'exercice 2011.

Cette baisse est le fait du recul de 5,28 milliards FCFA des impôts collectés sur le bénéfice réalisé par la PETROCI.

⁴ Est exclu ici AIR CÔTE D'IVOIRE vu qu'elle était à son tout premier exercice.

⁵ Annexe 4 la liste exhaustive des impôts dus par les entreprises du portefeuille

❖ Secteur mines

Second contributeur à la formation du montant des impôts dus par les sociétés (19,77% du montant total dus à l'Etat), le secteur Mines enregistre, au titre de l'exercice 2012, des impôts dus à hauteur de 23,33 milliards FCFA, contre 16,01 milliards FCFA en 2011, soit une hausse de 45,68%.

Cette tendance est principalement le fait de la SMI, qui du fait de l'importance de son bénéfice de 2012, a vu le montant de ces impôts dus à l'Etat, progresser de 3,77 milliards FCFA.

Il convient de souligner que la mine de TONGON qui réalise les plus importants résultats du secteur est bénéficiaire d'une exonération temporaire du BIC.

❖ Secteur construction et habitat

En 2012, les impôts dus par le secteur construction habitat s'est établi à 1,17 milliard FCFA, contre 772,91 millions FCFA enregistré en 2011.

La faible contribution de ce secteur à la formation du montant total des impôts dus à l'Etat (0,99%) résulte, principalement, de sa situation nette déficitaire.

❖ Secteur transport et infrastructures de transport

Le montant des impôts dus, au titre de l'exercice 2012, par le secteur « transport et infrastructures de transport » s'élève à 5,74 milliards FCFA, contre 5,68 milliards FCFA en 2011. Ce secteur contribue à 4,87% à la formation de l'impôt total dus par les entreprises du portefeuille.

Malgré la reprise observée des activités dans ce secteur, le montant des impôts et taxes issue de ce secteur a baissé en passant de 5 milliards FCFA en 2011 à 3,82 milliards FCFA en 2012.

Cette baisse est, essentiellement, le fait du recul de 2,01 milliards FCFA des impôts et taxes collectés en 2012 sur le Port Autonome d'Abidjan.

❖ Secteur industrie et autres services

Avec un secteur industriel assez dynamique, les impôts dus par ce secteur, au titre de l'exercice 2012, a progressé en passant de 3,47 milliards FCFA en 2011 à 4,63 milliards FCFA en 2012.

La contribution du secteur au montant total des impôts dus par le secteur est passée de 3,64% en 2011 à 3,92% en 2012.

Cette performance est, principalement, le fait de la SODECI dont, le montant des impôts dus a progressé de 846,76%.

❖ Secteur communication et études

Avec les projets initiés par le Gouvernement, les activités dans le secteur de la « communication et des études » se sont intensifiées.

Cela c'est traduit par une amélioration de 92,43% du montant des impôts dus par le secteur à l'Etat. Ce secteur est passé d'une contribution de 8,57 milliards FCFA en 2011 à 17,09 milliards FCFA.

En outre, la contribution du secteur à la formation du montant total des impôts dus, a progressé en passant de 8,98% en 2011 à 14,49% en 2012.

Cette tendance est le fait de la hausse importante de 13,70 milliards FCFA du montant des impôts et taxes dus par la CI-TELECOM.

❖ Secteur tourisme et hôtellerie

Avec la reprise d'activité dans le secteur « tourisme et hôtellerie », le montant des impôts dus à l'Etat issus des entreprises à participation financière publique de ce secteur ont augmenté de 248,77% en passant de 398,94 millions FCFA en 2011 à 1,39 milliards FCFA en 2012.

La contribution du secteur au montant total des impôts dus par le secteur est ainsi passée de 0,42% en 2011 à 1,18% en 2012.

2.ecteurs (millions)	IMPOTS ET TAXES			IMPOT BIC			TOTAL IMPOT DUS		
	2011	2012	Var.	2011	2012	Var	2011	2012	Var
AGRO-INDUSTRIE	2 595	6 625	155,33%	6 422	5 657	-11,91%	9 017	12 283	36,22%
Proportion	6,41%	11,43%		11,70%	9,43%		9,45%	10,41%	
COMMUNICATION-ETUDE	4 502	9 604	113,30%	4 069	7 490	84,08%	8 571	17 094	99,43%
Proportion	11,12%	16,56%		7,41%	12,49%		8,98%	14,49%	
ENERGIE	10 124	14 839	46,57%	36 519	32 323	-11,49%	46 643	47 162	1,11%
Proportion	25,00%	25,59%		66,52%	53,89%		48,89%	39,98%	
MINES	12 493	16 624	33,07%	3 519	6 702	90,46%	16 011	23 325	45,68%
Proportion	30,85%	28,67%		6,41%	11,17%		16,78%	19,77%	
TRANSPORT	5 004	3 819	-23,67%	679	1 922	183,15%	5 682	5 741	1,04%
Proportion	12,35%	6,59%		1,24%	3,20%		5,96%	4,87%	
CONSTRUCTION-HABITAT	635	414	-34,84%	138	760	449,48%	773	1 173	51,83%
Proportion	1,57%	0,71%		0,25%	1,27%		0,81%	0,99%	
INDUSTRIE	1 695	2 069	22,05%	1 776	2 557	44,00%	3 471	4 626	33,28%
Proportion	4,19%	3,57%		3,24%	4,26%		3,64%	3,92%	
BANQUE	3 065	2 625	-14,35%	1 764	2 544	44,24%	4 829	5 170	7,05%
Proportion	7,57%	4,53%		3,21%	4,24%		5,06%	4,38%	
HOTELLERIE	388	1 370	252,83%	11	21	100,00%	399	1 391	248,77%
Proportion	0,96%	2,36%		0,02%	0,04%		0,42%	1,18%	
TOTAL	40 501	57 989	43,18%	54 897	59 977	9,25%	95 397	117 965	23,66%

b. Situation des impôts dus en fonction du niveau de participation financière publique

Les impôts dus par les sociétés d'Etat ont constitué 32,65% du total des impôts dus. Le plus important contributeur est la PETROCI avec 29,48 milliards FCFA comme impôts dus.

en 2012 avec 8,39 milliards FCFA d'impôt dus. Les Sociétés à Participation Financière Publique Majoritaire ont représenté 9,84% du total des impôts dus.

En 2012, les impôts dus, en fonction du niveau de participation se présentent de la manière suivante :

- **Sociétés d'Etat** : 38,52 milliards FCFA en 2012, contre 43,24 milliards FCFA en 2011, soit une baisse de 10,91%.

- **Sociétés à Participation Financière Publique Majoritaire (SPFMP)**. Les impôts dus se sont situés respectivement à 6,91 et 11,61 milliards FCFA au cours des exercices 2011 et 2012. La SMI a été la plus importante société contributrice

- **Sociétés à Participation Financière Publique avec Minorité de Blocage** : 22,90 milliards FCFA en 2012, contre 12,27 milliards FCFA en 2011, soit une hausse de 86,64%. Les impôts dus par ces sociétés, au cours de l'exercice 2012, ont représenté 19,41% du total des impôts dus. Le plus important contributeur au niveau de ce type de société en

2012 est la société CI-TELECOM pour un montant de 13,70 milliards FCFA.

- **Sociétés à Participation Financière Publique Minoritaire** : 44,94 milliards FCFA en 2012, contre 32,99 milliards FCFA en 2011, soit une hausse de 36,22%. La société TONGON

(8,82 milliards FCFA), la CIE (6,57 milliards FCFA), la société LGL (5,34 milliards FCFA), ont constitué les plus importants contributeurs en 2012 au niveau des sociétés à participation financière publique minoritaire. Ce type de société a représenté 38,09% du total des impôts dus au titre de l'exercice 2012.

	IMPOTS ET TAXES			IMPOT BIC			IMPOTS DUS		
	2 011	2 012	Var.	2 011	2 012	Var.	2 011	2 012	Var.
Société d'Etat	8 226	9 028	9,75%	35 010	29 491	-15,77%	43 236	38 519	-10,91%
Ratio	20,31%	15,57%	22,59%	63,77%	49,17%		45,32%	32,65%	
SPFP Majoritaire	3 233	4 128	27,66%	3 672	7 484	103,82%	6 905	11 611	68,16%
Ratio	7,98%	7,12%		6,69%	12,48%		7,24%	9,84%	
SPFP avec Minorité de blocage	7 797	13 601	74,43%	4 472	9 298	107,94%	12 269	22 899	86,64%
Ratio	19,25%	23,45%		8,15%	15,50%		12,86%	19,41%	
SPFP minoritaire	21 244	31 232	47,01%	11 743	13 704	16,70%	32 987	44 936	36,22%
Ratio	52,45%	53,86%		21,39%	22,85%		34,58%	38,09%	
Total Portefeuille	40 501	57 989	43,18%	54 897	59 977	9,25%	95 397	117 965	23,66%

• 2. Les recettes non fiscales

En plus des impôts, l'État dispose de ressources non fiscales provenant des entreprises de son portefeuille. Il s'agit principalement des dividendes.

Au titre de l'exercice 2012, les dividendes collectés par l'Etat se sont élevés à un montant de 21,94 milliards FCFA, contre 20,22 milliards FCFA enregistré en 2011.

Ces dividendes ordonnancés au cours de la gestion 2013, connaissent un écart positif au regard de l'objectif de 17,1 milliards FCFA fixé dans le Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE 2013) ; le taux de réalisation s'élève à 128,28%.

Ce niveau de dividendes perçus par l'Etat a été, principalement, favorisé par la société PETROCI, dont le dividende distribué s'est élevé à un montant de 13,20 milliards FCFA, contre 12,94 milliards FCFA au titre de l'exercice 2011.

Toutefois, ce niveau de dividende paraît faible au regard du résultat net consolidé qui s'est fixé à un résultat de 220,89 milliards FCFA en 2012, contre un montant de 120,18 milliards FCFA enregistré en 2011.

Cette situation s'explique, principalement par :

- l'affectation en report à nouveaux des bénéfices réalisés par certaines entreprises pour reconstituer leurs fonds propres. Il s'agit, notamment, de la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR), du Bureau National d'Études

Techniques et de Développement (BENETD) et de la Société des Transports Abidjanais (SOTRA) dont les résultats nets sont passés respectivement de -15,57 milliards FCFA, -11,24 milliards FCFA et -10,73 milliards FCFA en 2011 à 151,14 millions FCFA, -

436,16 millions FCFA et -160,52 millions FCFA en 2012 ;

- le niveau constant des dividendes distribués par la PETROCI malgré la hausse de **24,69%** du résultat net. Cette situation s'explique par le volume des

investissements dont les plus importants portent sur le pipeline multi produits, la centrale thermique d'ABATTA et la réhabilitation du site OLEATECH.

Dividendes perçus par l'Etat actionnaire en milliards FCFA

N°d'ordre	Société	Part Etat	RN 2011	RN 2012	Montant net IRVM 2011	Montant net IRVM 2012
1	PETROCI	100%	34 719	43 292	12 936	13 200
2	CI-TELECOM	48%	13 985	14 857	2 986	3 839
3	SIB	49,00%	6 308	8 664	1 164	1 811
4	CIE	15%	6 356	8 394	862	1 130
5	CIPREL	14,70%	9 794	15 610	1 180	730
6	SMI	10%	9 661	18 932	616	616
7	BIAO-CI	10%	41	6 641		284
8	TRCI	20,00%	6 814	1 611	70	176
9	SODECI	3,25%	1 700	4 538	71	103
10	AERIA	10%	665	2 278		25
11	BRVM	1,85%	1 325	1 027	28	20
12	DC/BR	1,84%	-504	198		3
13	ATCI	100%	1 659	3 292	308	0
total			92 522	129 336	20 222	21 936

III. SOUTIEN APPORTE PAR L'ETAT AUX ENTREPRISES DE SON PORTEFEUILLE

Il s'agit des subventions accordées par l'Etat aux entreprises de son portefeuille dans le cadre de leurs activités.

Au titre de l'exercice 2012, trente et une (31) entreprises du portefeuille ont bénéficié de subventions de l'Etat, contre trente (30) en 2011. Le montant total des subventions octroyées s'est fixé à un montant de 137,32 milliards FCFA, contre 146,89 milliards FCFA en 2011.

Ce montant se décompose comme suit :

- subventions d'exploitation et d'équilibre : 118,69 milliards FCFA, soit 86,44% du total des subventions ;
- subventions d'investissement : 18,63 milliards FCFA, soit 13,56% du total des subventions.

Le niveau des subventions octroyées par l'Etat aux entreprises de son portefeuille s'explique, partiellement, par la volonté de l'Etat Ivoirien de renouer avec la croissance, notamment dans le secteur parapublic suite à la crise post électorale de fin 2010 et début 2011.

En effet, au lendemain de la crise, bon nombre d'entreprises du portefeuille de l'Etat se sont retrouvées dans une situation financière précaire caractérisée par un niveau de capitaux propres non conformes aux dispositions de l'OHADA. Aussi, les pillages perpétrés du fait de la situation de crise a considérablement réduit

les capacités opérationnelles de certaines entreprises, en particulier celles présentent dans le secteur parapublic.

Face à ce constat, le Gouvernement ivoirien a pris, en 2011, la décision de procéder à la privatisation, à la liquidation ou à la restructuration de certaines entreprises présente dans le portefeuille de l'Etat.

Dans l'attente de la mise en œuvre de ce processus, les entreprises les plus affectées comme la SOTRA et la RTI ont bénéficié de subventions importantes de l'Etat sur les exercices 2011 et 2012 pour la remise en état de leur exploitation.

Outre la situation déficitaire de certaines entreprises à participation financière publique, l'état de dégradation avancé des infrastructures du pays, notamment celles des routes, a conduit l'Etat ivoirien à mettre en place un programme d'urgence pour la réhabilitation des routes.

Ainsi, agissant en tant que maître d'œuvre, le Fonds d'Entretien Routier (FER) a bénéficié en 2011 et 2012 de subventions importantes de l'Etat pour la mise en œuvre dudit programme. Ces subventions se sont élevées 13,12 milliards FCFA en 2011 et à 36,12 milliards FCFA en 2012.

En ce qui concerne la répartition des subventions versées entre les différentes entreprises bénéficiaires au titre des subventions d'exploitations et d'équilibre, sur les vingt huit (28) entreprises concernées, le FER, CGRAE, l'ANADER et la SOTRA sont celles qui ont bénéficié des montants les plus élevés, avec

respectivement 33,40 milliards FCFA soit 28,13% du total des subventions d'exploitations ; 29,49 milliards FCFA soit 24,85% du total des subventions d'exploitations ; 8,76 milliards FCFA soit 7,38% du total des subventions d'exploitations et 8 milliards FCFA soit 6,74% du total des subventions d'exploitations.

Ces montants s'expliquent par les missions régaliennes de ces sociétés. En effet, l'ANADER concessionnaire de service public, avec pour missions principales, l'encadrement du monde paysans, bénéficie de subvention d'exploitation pour le financement de son activité.

La SOTRA quant à elle, reçoit des subventions d'équilibre en compensation du faible coût des tickets et pour le transport gratuit des policiers, gendarmes, militaires et pour les cartes d'élèves et d'étudiants vendues à des tarifs subventionnés.

Pour ce qui est de la CGRAE, elle reçoit des subventions d'exploitations pour compenser le déficit cumulé du fait des importants montants d'arriérés de cotisations sociales.

Enfin, le FER a quant à lui bénéficié de subventions considérables pour la mise en œuvre du programme d'urgence pour la réhabilitation des routes.

En ce qui concerne les subventions d'investissement, des vingt et une sociétés ayant bénéficiées de ce type de subvention, la RTI est la société qui a obtenu le montant le plus important avec un niveau de 4,33 milliards FCFA, soit 23,23% du total des subventions d'investissement accordées par l'Etat.

N°	Sociétés	Capital (millions)	Total parts	St 2011	St 2012
1	FER	300	100,00%	13 116	36 116
2	CGRAE	300	100,00%	29 352	29 494
3	RTI	6 000	100,00%	12 426	10 767
4	ANADER	500	35,00%	8 065	9 191
5	SOTRA	3 000	60,20%	8 036	8 650
6	GESTOCI	240	12,50%	4 710	6 500
7	SODEFOR	383	100,00%	901	4 008
8	SODEXAM	1 000	100,00%	1 204	3 499
9	SODERTOUR-LACS	10 000	100,00%	2 051	3 245
10	PCI	600	100,00%	3 700	3 114

Notons que le secteur transport est celui qui à le plus bénéficié d'appui de l'Etat, avec un montant de 53,52 milliards FCFA soit 38,97% du montant total des subventions accordées par l'Etat.

IV. ETAT ACTIONNAIRE ET GOUVERNANCE

DES ENTREPRISES

1. Action mené pour l'amélioration de la gouvernance et de la gestion des entreprises

a. le renforcement des capacités des Administrateurs

Dans le cadre de l'assistance aux dirigeants des entreprises publiques, des séminaires de formation sur les missions des organes sociaux ainsi que sur les principes de passation des marchés publics ont été organisés à l'attention de ces dirigeants.

Ainsi, sur un objectif de vingt (20) sociétés en 2012, les administrateurs de dix (17) sociétés ont été formés, soit un taux de réalisation de 85%.

b. la publication des comptes certifiés de fin d'exercice 2011

Dans le cadre de l'application effective des principes de transparence et de gouvernance des entreprises publiques, et ce, conformément aux dispositions relatives aux sociétés d'Etat et aux sociétés à participation financière publique, les dirigeants de ces sociétés ont été invités à publier les comptes de fin d'exercice 2011.

Sur quarante quatre(44) sociétés circularisées en 2012, trente et une (31) sociétés ont publié leurs comptes de fin d'exercice 2011, contre vingt huit (28) sociétés en 2010, soit un taux d'exécution de 70% en 2011 contre 63% en 2010.

c. la rationalisation du portefeuille de l'Etat

Le Conseil des Ministres, en sa séance du mercredi 29 juin 2011, a pris des mesures se rapportant à une meilleure gestion des entreprises publiques, dont la réduction de 25% de leur nombre.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre de cette recommandation, le Conseil des Ministres du 26 mai 2012, a approuvé les options stratégiques portant sur des fusions, des liquidations et des privatisations de certaines entreprises publiques.

A ce jour, le projet de stratégie de restructuration des banques à capitaux publics a été validé. Toutefois, il a été recommandé que les diligences se rapportant à la privatisation des entreprises publiques concernées et restant à réaliser, soient transférées au Comité de Privatisation.

Par ailleurs, certaines entreprises telles que SNPECI, INS, BNETD, le la SOTRA et la CIDT, VITIB et COTIVO dont les capitaux propres étaient négatifs au 31 décembre 2011, ont élaboré et transmis leur plan de redressement.

d. la signature des contrats de performances Entreprises publiques/Etat

La signature des contrats de performance des entreprises publique s'inscrit dans le cadre des contrôles contractuels exercés par l'Etat sur ces entreprises. En 2012, il s'est agi de relancer cette activité en impliquant les tutelles techniques des entreprises publiques concernées.

Cette nouvelle approche a pour avantage de faciliter l'élaboration de ces contrats qui devront être conformes aux politiques sectorielles telles qu'envisagées par les tutelles techniques desdites entreprises.

e. le renforcement des capacités des agents de la DPP

Pour un meilleur suivi du portefeuille de l'Etat, il a été procédé, au cours de l'exercice 2012, au renforcement des capacités des agents de la Direction des Participations et de la Privatisation à travers des formations sur les outils de gestion, d'analyse financière, d'audit comptable, financier, juridique et de techniques de redressement des entreprises en difficulté. Ces formations ont été financées par l'appui ciblé de la Banque Africaine de Développement (BAD).

f. le renforcement du suivi budgétaire

Le renforcement du suivi budgétaire des entreprises publiques a été opéré, au cours de l'exercice 2012, à travers l'adoption d'un canevas de présentation du budget prévisionnel aux entreprises publiques ainsi que l'organisation de mini conférences budgétaires avec ces entreprises pour apprécier la pertinence et le réalisme des inscriptions budgétaires.

Ainsi, au titre de l'exercice 2012, sur quarante-quatre (44) sociétés soumises à la procédure d'approbation des budgets, quarante-deux (42) budgets ont été transmis à la DPP dont vingt cinq (25) budgets approuvés par le Ministre de l'Économie et des Finances.

g.l'amélioration du système d'information et de gestion

Pour disposer des informations administratives, économiques et financières à temps réel, au cours de l'exercice 2012, il a été initié, en relation avec la Société Nationale de Développement Informatique (SNDI), un projet portant sur la mise en place d'un système informatique de gestion intégré du portefeuille de l'Etat dénommé : Système d'Information et de Gestion des Entreprises Publiques (SIGEP).

h. L'examen des plans stratégiques des entreprises publiques

Par note circulaire n°3881 du 06 octobre 2011, le Ministre de l'Economie et des Finances a instruit les entreprises publiques d'élaborer et de transmettre leurs plans stratégiques couvrant la période 2012-2015. A ce jour, sur un total de quarante (40) entreprises circularisées, trente deux (32) entreprises ont transmis leur plan stratégique, soit un taux de transmission de 80%. L'examen des budgets des entreprises publiques se fait, désormais, en corrélation avec les plans stratégiques de ces entreprises.

i. L'harmonisation des conditions de service et de rémunération des dirigeants sociaux

Par note circulaire n°001-2011 du 15 juillet 2011, le Gouvernement a harmonisé les conditions de service et des rémunérations des dirigeants sociaux des entreprises publiques.

Pour s'assurer de la mise en œuvre de cette instruction, des missions de contrôles opérationnels ont été effectuées dans les entreprises publiques. Ces contrôles ont révélé que la quasi-totalité des entreprises publiques ont mis en œuvre ces recommandations du Gouvernement.

j. le renforcement des missions de contrôle des entreprises publiques

Au cours de l'exercice 2012, plusieurs missions de contrôles ont été effectuées dans les entreprises publiques. Celles-ci ont porté, principalement, sur les zones à risques dans ces entreprises qui sont entre autres, l'utilisation des subventions, le volume des missions et le niveau des différents honoraires. Des contrôles ont, également, porté sur les flux financiers des entreprises publiques

dont la SODEMI, l'ANARE, la SNPECI, la SICOI, la SODEFOR, la RTI, l'AGEF, la SNDI, le FER, la SOTRA, l'AGETU, la SONATT, la SPDC, et l'ONEP. Enfin, d'autres contrôles se sont axés sur les réformes des véhicules de ces entreprises publiques.

k. le renforcement des missions d'audit

Plusieurs audits ont été diligentés au cours de l'exercice 2012. Ce sont, principalement :

- ***L'audit des flux financiers des entreprises publiques***, pour apprécier l'opportunité et de la régularité des dépenses effectuées sur les comptes bancaires de ces entreprises sur la période allant du 04 décembre 2010 au 10 juin 2011. Les quarante cinq (45) audits prévus ont été finalisés et les rapports transmis à la Primature ;
- ***L'audit financier et comptable de la liquidation de l'Ex Air Afrique***, pour déterminer le montant résiduel des droits à payer aux ex-agents ;
- ***L'audit de la Plateforme Aéroportuaire***, pour sa réorganisation vu le volume des intervenants sur celle-ci ;
- ***L'audit du passif de la SPDC***, pour la finalisation de sa restructuration financière. Le cabinet AUDIT INTER a été retenu et le projet de rapport définitif a été transmis ;
- ***L'audit de la CNPS***, pour évaluer la gestion technique, financière, comptable et organisationnelle de l'IPS CNPS sur la période allant de 2007 à ce jour. La Direction Générale de l'Economie à travers la DPP apporte son assistance technique dans ce processus.

2. Perspectives en 2013

- la mise en œuvre de la stratégie de restructuration du portefeuille bancaire public ivoirien ;
- la signature des contrats de performances Entreprises publiques/Etat ;
- la finalisation du cadre juridique des entreprises publiques.
- la mise en place des Conseils d'Administration des sociétés d'Etat ;
- le Renforcement du cadre de travail entre la DPP et les sociétés du portefeuille de l'Etat et entre la DPP et la Direction du Budget de l'Etat ;
- le renforcement des capacités des agents de la DPP ;
- la mise en place d'un bulletin d'information ;
- l'organisation d'un séminaire sur la gouvernance des entreprises publiques.

ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE EXHAUSTIVE DES SOCIETES DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

LISTE EXHAUSTIVE DES SOCIETES D'ETAT				
N°	SOCIETES	CAPITAL	TOTAL PARTS	CAPITAL DE L'ETAT
1	AGEROUTE	300 000 000	100%	300 000 000
2	AGETU	300 000 000	100%	300 000 000
3	ANARE	1 500 000 000	100%	1 500 000 000
4	ARECA	200 000 000	100%	200 000 000
5	BNETD	2 000 000 000	100%	2 000 000 000
6	BNI	20 500 000 000	100%	20 500 000 000
7	CGRAE	300 000 000	100%	300 000 000
8	CINERGIES	20 000 000 000	100%	20 000 000 000
9	CNCE	25 000 000 000	100%	25 000 000 000
10	FER	300 000 000	100%	300 000 000
11	INS-SODE	2 000 000 000	100%	2 000 000 000
12	ONEP	150 000 000	100%	150 000 000
13	PAA	16 000 000 000	100%	16 000 000 000
14	PASP	2 000 000 000	100%	2 000 000 000
15	PETROCI HOLDING	20 000 000 000	100%	20 000 000 000
16	PCI	600 000 000	100%	600 000 000
17	RTI	6 000 000 000	100%	6 000 000 000
18	SIPF	3 000 000 000	100%	3 000 000 000
19	SNDI	200 000 000	100%	200 000 000
20	SNPECI	175 000 000	100%	175 000 000
21	SODEFOR	383 152 581	100%	383 152 581
22	SODEMI	600 000 000	100%	600 000 000

LISTE EXHAUSTIVE DES SOCIETES D'ETAT

N°	SOCIETES	CAPITAL	TOTAL PARTS	CAPITAL DE L'ETAT
23	SODEXAM	1 000 000 000	100%	1 000 000 000
24	SONATT	300 000 000	100%	300 000 000
25	VERSUS BANK	3 000 000 000	100%	3 000 000 000
26	ONAD	1 000 000 000	100%	1 000 000 000
27	ATCI	500 000 000	100%	500 000 000
28	CML	600 000 000	100%	600 000 000
29	SOCOJAC	100 000 000	100%	100 000 000
30	SODASE	100 000 000	100%	100 000 000
31	SODERTOUR-LACS	10 000 000 000	100%	10 000 000 000
32	SPDC	7 140 220 000	100%	7 140 220 000
TOTAL		145 248 372 581	100%	145 248 372 581

LISTE EXHAUSTIVE DES SOCIETES A PARTICIPATION FINANCIERE PUBLIQUE MAJORITAIRE

N°	SOCIETES	CAPITAL	TOTAL PARTS	CAPITAL DE L'ETAT
33	CIDT	7 200 000 000	99,90%	7 192 800 000
34	LBTP	1 000 000 000	95,2%	952 000 000
35	BFA	5 533 851 040	92,8%	5 133 200 225
36	LONACI-SEM	400 000 000	80%	320 000 000
37	CI- ENGINEERING	1 301 000 000	74,8%	972 627 600
38	I2T	250 000 000	65%	162 500 000
39	AIR CÔTE D'IVOIRE	1 625 000 000	65%	1 056 250 000
40	INIE	120 000 000	63%	75 000 000
41	SONITRA	2 272 500 000	55%	1 249 875 000

LISTE EXHAUSTIVE DES SOCIETES A PARTICIPATION FINANCIERE PUBLIQUE MAJORITAIRE

N°	SOCIETES	CAPITAL	TOTAL PARTS	CAPITAL DE L'ETAT
42	SGMT	250 000 000	82,23%	205 562 500
43	SICOGI	4 566 200 000	80,3%	3 664 375 500
44	SILS TECHNOLOGY	100 000 000	75%	75 000 000
45	SOTRA	3 000 000 000	60,20%	1 806 000 000
46	AGEF	400 000 000	56,4%	225 780 000
47	SMI	600 000 000	54,1%	324 600 000
48	BHCI	6 776 000 000	50,7%	3 432 179 520
TOTAL		35 394 551 040	75,9%	26 847 750 345

LISTE EXHAUSTIVE DES SOCIETES A PARTICIPATION FINANCIERE PUBLIQUE AVEC MINORITE DE BLOCAGE

N°	SOCIETES	CAPITAL	TOTAL PARTS	CAPITAL DE L'ETAT
49	SIB	10 000 000 000	49%	4 900 000 000
50	CIT	15 000 000 000	48,47%	7 270 500 000
51	CNRA	500 000 000	40%	200 000 000
52	ANADER	500 000 000	35%	175 000 000
53	SAS	1 000 000 000	35%	350 000 000
54	EDIPRESSE	25 000 000	50%	12 500 000
55	FOREMI	100 000 000	49%	49 000 000
56	SIR	39 000 000 000	47,3%	18 443 100 000
TOTAL		66 125 000 000	47,5%	31 400 100 000

LISTE EXHAUSTIVE DES SOCIETES A PARTICIPATION FINANCIERE PUBLIQUE MINORITAIRE

N°	SOCIETES	CAPITAL	TOTAL PARTS	CAPITAL DE L'ETAT
57	SIVAC	38 000 000	31,6%	12 000 400
58	PALMAFRIQUE	5 714 880 000	30%	1 714 464 000
59	COTIVO	3 600 000 000	26,7%	961 200 000
60	TRCI	2 000 000 000	20%	400 000 000
61	OIC	500 000 000	20%	100 000 000
62	SOCOPRIM	18 366 900 000	25,2%	4 628 458 800
63	SUCRIVOIRE	24 500 000 000	23%	5 635 000 000
64	IPS (WA)	1 000 000 000	15%	150 000 000
65	CIE	14 000 000 000	15%	2 100 000 000
66	CIPREL	9 200 000 000	14,7%	1 352 400 000
67	NEI-CEDA	255 316 500	12%	31 659 246
68	LGL	9 000 000 000	10%	900 000 000
69	Yaouré Mining SA	1 000 000 000	10%	100 000 000
70	TONGON SA	10 000 000	10%	1 000 000
71	BIAO -CI	20 000 000 000	10%	2 000 000 000
72	MGB	100 000 000	10%	10 000 000
73	AERIA	1 080 000 000	10%	108 000 000
74	SN SOSUCO	3 280 000 000	9,04%	296 512 000
75	SODECI	4 500 000 000	3,3%	146 250 000
76	BRVM	3 062 040 000	1,8%	56 035 332
77	DCBR	1 520 390 000	1,8%	27 975 176
78	SIFAL	560 000 000	32,1%	179 984 000
79	SUCAF - CI	21 200 000 000	21,2%	4 500 760 000
80	VITIB SA	3 000 000 000	17%	510 000 000
81	SITARAIL	5 000 000 000	15%	750 000 000

LISTE EXHAUSTIVE DES SOCIETES A PARTICIPATION FINANCIERE PUBLIQUE MINORITAIRE

N°	SOCIETES	CAPITAL	TOTAL PARTS	CAPITAL DE L'ETAT
82	GESTOCI	240 000 000	12,5%	30 000 000
83	SHELL-CI	3 150 000 000	5%	157 500 000
TOTAL		155 877 526 500	17,2%	26 859 198 954

TOTAL PORTEFEUILLE

402 645 450 121

57,21%

230 355 421 880

ANNEXE 2 : CHIFFRES D'AFFAIRES ET RESULTATS NETS DES SOCIETES REPARTIS EN FONCTION DU SECTEUR D'ACTIVITE

SECTEUR AGRO-INDUSTRIE

N°	SOCIETES	CA 2011	RN 2011	CA 2012	RN 2012
1	ARECA	868 390 206	-356 908 219	1 469 270 648	-691 725 952
2	SODEFOR	6 241 646 004	25 958 195	9 789 862 591	61 656 227
3	CIDT	8 409 556 407	359 491 685	11 491 267 109	729 420 658
4	CNRA	8 272 988 711	4 689 496 282	9 791 591 590	256 573 176
5	ANADER	1 907 287 966	-713 533 689	3 460 208 727	2 010 723 955
6	SIVAC	70 043 699	2 600 835	158 406 715	2 688 500
7	PALMAFRIQUE	13 658 587 375	1 932 161 148	15 382 840 147	-6 253 209 325
8	TRCI	62 483 289 493	6 813 872 729	57 148 372 032	1 611 477 579
9	SUCRIVOIRE	35 865 965 458	5 507 483 433	44 472 491 034	5 562 636 451
10	SUCAF - CI	42 779 818 950	4 842 433 399	57 525 755 259	10 014 400 376
11	SN SOSUCO	13 062 099 511	55 020 633	13 160 028 709	-901 598 834
TOTAL		193 619 673 780	23 158 076 431	223 850 094 561	12 403 042 811

SECTEUR BANQUES ET FINANCES

N°	SOCIETES	CA 2011	RN 2011	CA 2012	RN 2012
12	BNI	18 894 410 463	4 386 062 241	25 938 321 238	8 690 700 598
13	CNCE	7 979 458 743	-13 750 263 047	9 783 607 644	-10 795 410 603
14	VERSUS BANK	1 681 000 000	221 046 370	2 694 000 000	464 159 080
15	BFA	745 000 000	-773 000 000	671 000 000	-6 148 000 000
16	CGRAE	86 024 759 834	-15 887 140 082	95 012 335 830	-3 467 798 416
17	BHCI	5 136 000 000	539 000 000	4 864 140 000	-318 960 000
18	SIB	25 376 000 000	6 308 000 000	32 194 000 000	8 664 283 899
19	BIAO -CI	26 922 000 000	41 000 000	33 239 000 000	6 641 000 000
TOTAL		172 758 629 040	-18 915 294 518	204 396 404 712	3 729 974 558

SECTEUR TOURISME-HOTELLERIE

N°	SOCIETES	CA 2011	RN 2011	CA 2012	RN 2012
20	SODERTOUR-LACS	1 794 690 380	-1 628 146 838	3 592 410 756	-651 872 990
TOTAL		1 794 690 380	-1 628 146 838	3 592 410 756	-651 872 990

SECTEUR COMMUNICATION-ETUDES

N°	SOCIETES	CA 2011	RN 2011	CA 2012	RN 2012
21	BNETD	6 982 077 613	-11 243 741 457	17 648 643 252	-436 158 207
22	INS-SODE	142 330 805	-1 920 284 906	1 119 879 676	-372 204 564
23	PCI	3 512 746 560	-509 472 869	3 128 701 884	-358 131 711
24	RTI	5 153 392 712	1 232 934 857	8 971 126 749	1 489 538 047
25	SNDI	3 828 888 584	-11 820 128	6 025 906 241	580 482 680

SECTEUR COMMUNICATION-ETUDES

N°	SOCIETES	CA 2011	RN 2011	CA 2012	RN 2012
26	SNPECI	3 337 899 303	23 032 719	3 657 934 557	77 542 252
27	ATCI	20 070 704 700	1 658 713 469	21 534 446 967	3 292 251 423
28	INIE	21 795 075	-51 810 147	716 337 422	42 021 418
29	CIT	145 915 650 826	13 985 342 564	158 347 688 987	14 856 876 533
30	EDIPRESSE	8 045 470 599	-128 520 641	7 910 520 376	103 281 693
31	NEI-CEDA	4 431 350 846	-234 127 630	4 818 623 083	44 972 891
TOTAL		201 442 307 623	2 800 245 831	233 879 809 194	19 320 472 455

SECTEUR ENERGIE

N°	SOCIETES	CA 2011	RN 2011	CA 2012	RN 2012
32	ANARE	0	0	0	0
33	PETROCI HOLDING	221 672 661 667	34 718 644 547	234 386 000 000	43 292 000 000
34	SIR	942 656 880 109	-15 568 894 633	1 608 557 283 510	151 141 139
35	CIE	265 281 071 809	6 355 940 481	324 600 262 459	8 393 862 205
36	CIPREL	33 827 651 077	9 793 952 699	34 797 728 880	15 610 375 539
37	SIFAL	14 131 260 112	-266 028 892	21 954 450 292	1 175 452 831
38	GESTOCI	9 330 980 569	-777 616 568	13 448 374 979	1 862 362 501
39	SHELL-CI	81 975 210 444	-1 139 999 950	151 142 579 135	2 313 624 568
TOTAL		1 568 875 715 787	33 115 997 684	2 388 886 679 255	72 798 818 783

SECTEUR HABITAT-CONSTRUCTION

N°	SOCIETES	CA 2011	RN 2011	CA 2012	RN 2012
40	SODASE	0	7 951 553	0	-197 850 323
41	LBTP	3 043 594 569	-547 892 064	7 716 013 798	902 050 057
42	SONITRA	146 409 970	264 034 075	1 881 658 780	-102 508 062
43	SGMT	489 745 866	-59 657 431	867 243 676	137 031 093
44	SICOGI	3 891 150 920	-3 593 317 551	6 544 205 921	-3 220 418 995
45	AGEF	1 889 002 843	302 368 728	2 758 703 554	508 701 774
46	SAS	0	-415 337 947	0	-395 524 453
47	SOCOPRIM	2 490 201 000	1 104 968	36 273 180 000	46 904 000
TOTAL		11 950 105 168	-4 040 745 669	56 041 005 729	-2 321 614 909

SECTEUR INDUSTRIE

N°	SOCIETES	CA 2011	RN 2011	CA 2012	RN 2012
48	ONEP	201 260 415	31 843 335	609 801 166	229 910 343
49	LONACI-SEM	30 163 242 207	-256 512 164	39 896 678 728	276 007 175
50	CI- ENGINEERING	372 799 166	-400 225 826	627 867 327	-317 916 815
51	I2T	33 623 608	-255 554 280	44 523 732	-182 994 021
52	IPS (WA)	1 868 993 195	1 977 728 986	2 244 653 324	736 208 441
53	SODECI	49 109 088 102	1 699 919 559	65 271 732 490	4 538 103 032
54	BRVM	2 945 991 491	1 324 882 689	3 296 755 492	1 027 155 314
55	DCBR	842 851 241	-504 253 891	863 646 152	198 161 478
56	VITIB SA	551 293 130	-161 907 393	619 035 351	213 515 594
TOTAL		86 089 142 555	3 455 921 015	113 474 693 762	6 718 150 541

SECTEUR MINES

N°	SOCIETES	CA 2011	RN 2011	CA 2012	RN 2012
57	SODEMI	166 785 241	1 489 052 052	269 092 772	497 770 393

58	SMI	27 474 670 480	9 660 958 538	45 099 152 717	18 932 174 823
59	FOREMI	3 525 251 970	97 476 964	6 533 080 794	395 111 782
60	LGL	41 782 246 390	3 938 134 992	71 738 305 435	11 284 011 161
61	Yaouré Mining SA	4 711 614 419	-4 418 947 541	11 464 662 868	-952 672 337
62	TONGON SA	204 015 507 180	83 336 789 107	182 799 691 774	57 716 586 247
TOTAL		281 676 075 680	94 103 464 112	317 903 986 360	87 872 982 069

SECTEUR TRANSPORT

N°	SOCIETES	CA 2011	RN 2011	CA 2012	RN 2012
63	AGEROUTE	2 253 981 566	28 113 693	1 898 237 991	38 426 427
64	AGETU	390 201 812	-571 128 451	537 180 500	-253 191 775
65	FER	0	0	0	0
66	PAA	51 242 355 053	1 395 556 617	63 298 317 447	20 689 715 414
67	PASP	4 724 744 422	231 207 885	5 446 809 167	298 846 340
68	SIPF	767 491 189	-26 003 091	1 080 828 102	98 351 553
69	SODEXAM	2 233 237 624	-2 062 143 254	4 106 370 360	-92 740 081
70	SONATT	2 923 391 944	35 200 920	4 425 733 299	200 250 000
71	AIR CÔTE D'IVOIRE	0	0	8 527 952 160	-3 946 701 882
72	SOTRA	24 419 361 528	-10 726 782 814	29 085 353 368	-160 518 182
73	OIC	1 466 961 024	481 036 611	2 661 884 640	-264 503 793
74	AERIA	9 801 252 897	664 940 501	14 039 717 753	2 278 408 455
75	SITARAIL	25 119 184 567	-224 662 975	35 978 450 515	2 130 633 507
TOTAL		125 342 163 626	-10 774 664 358	171 086 835 302	21 016 975 983

TOTAL PORTEFEUILLE	2 643 548 503 639	121 274 853 690	3 713 111 919 6315	220 886 929 301
---------------------------	--------------------------	------------------------	---------------------------	------------------------

ANNEXE 3 : SOCIETES AYANT REALISE UN RESULTAT NET BENEFICIAIRE OU NUL EN 2012

N°	SOCIETES	2011	2012
1	TONGON SA	83 336 789 107	57 716 586 247
2	PETROCI HOLDING	34 718 644 547	43 292 000 000
3	PAA	1 395 556 617	20 689 715 414
4	SMI	9 660 958 538	18 932 174 823
5	CIPREL	9 793 952 699	15 610 375 539
6	CIT	13 985 342 564	14 856 876 533
7	LGL	3 938 134 992	11 284 011 161
8	SUCAF - CI	4 842 433 399	10 014 400 376
9	BNI	4 386 062 241	8 690 700 598
10	SIB	6 308 000 000	8 664 283 899
11	CIE	6 355 940 481	8 393 862 205
12	BIAO -CI	41 000 000	6 641 000 000
13	SUCRIVOIRE	5 507 483 433	5 562 636 451
14	SODECI	1 699 919 559	4 538 103 032
15	ATCI	1 658 713 469	3 292 251 423
16	SHELL-CI	-1 139 999 950	2 313 624 568
17	AERIA	664 940 501	2 278 408 455
18	SITARAIL	-224 662 975	2 130 633 507
19	ANADER	-713 533 689	2 010 723 955
20	GESTOCI	-777 616 568	1 862 362 501
21	TRCI	6 813 872 729	1 611 477 579

N°	SOCIETES	2011	2012
22	RTI	1 232 934 857	1 489 538 047
23	SIFAL	-266 028 892	1 175 452 831
24	BRVM	1 324 882 689	1 027 155 314
25	LBTP	-547 892 064	902 050 057
26	IPS (WA)	1 977 728 986	736 208 441
27	CIDT	359 491 685	729 420 658
28	SNDI	-11 820 128	580 482 680
29	AGEF	302 368 728	508 701 774
30	SODEMI	1 489 052 052	497 770 393
31	VERSUS BANK	221 046 370	464 159 080
32	FOREMI	97 476 964	395 111 782
33	PASP	231 207 885	298 846 340
34	LONACI-SEM	-256 512 164	276 007 175
35	CNRA	4 689 496 282	256 573 176
36	ONEP	31 843 335	229 910 343
37	VITIB SA	-161 907 393	213 515 594
38	SONATT	35 200 920	200 250 000
39	DCBR	-504 253 891	198 161 478
40	SIR	-15 568 894 633	151 141 139
41	SGMT	-59 657 431	137 031 093
42	EDIPRESSE	-128 520 641	103 281 693

N°	SOCIETES	2011	2012
43	SIPF	-26 003 091	98 351 553
44	SNPECI	23 032 719	77 542 252
45	SODEFOR	25 958 195	61 656 227
46	SOCOPRIM	1 104 968	46 904 000
47	NEI-CEDA	-234 127 630	44 972 891
48	INIE	-51 810 147	42 021 418
49	AGEROUTE	28 113 693	38 426 427
50	SIVAC	2 600 835	2 688 500
51	ANARE	0	0
52	FER	0	0
TOTAL		186 508 044 752	261 369 540 622

ANNEXE 4 : SOCIETES AYANT REALISE UN RESULTAT NET DEFICITAIRE EN 2012

N°	SOCIETES	2011	2012
1	CNCE	-13 750 263 047	-10 795 410 603
2	PALMAFRIQUE	1 932 161 148	-6 253 209 325
3	BFA	-773 000 000	-6 148 000 000
4	AIR CÔTE D'IVOIRE	0	-3 946 701 882
5	CGRAE	-15 887 140 082	-3 467 798 416
6	SICOGI	-3 593 317 551	-3 220 418 995
7	Yaouré Mining SA	-4 418 947 541	-952 672 337

N°	SOCIETES	2011	2012
8	SN SOSUCO	55 020 633	-901 598 834
9	ARECA	-356 908 219	-691 725 952
10	SODERTOUR-LACS	-1 628 146 838	-651 872 990
11	BNETD	-11 243 741 457	-436 158 207
12	SAS	-415 337 947	-395 524 453
13	INS-SODE	-1 920 284 906	-372 204 564
14	PCI	-509 472 869	-358 131 711
15	BHCI	539 000 000	-318 960 000
16	CI- ENGINEERING	-400 225 826	-317 916 815
17	OIC	481 036 611	-264 503 793
18	AGETU	-571 128 451	-253 191 775
19	SODASE	7 951 553	-197 850 323
20	I2T	-255 554 280	-182 994 021
21	SOTRA	-10 726 782 814	-160 518 182
22	SONITRA	264 034 075	-102 508 062
23	SODEXAM	-2 062 143 254	-92 740 081
TOTAL		-65 233 191 062	-40 482 611 321

ANNEXE 5 : SOCIETES AYANT BENEFICIE DE SUBVENTIONS EN 2012

N°	SOCIETES	SE 2011	SE 2012	SI 2011	SI 2012	ST 2011	ST 2012
SECTEUR AGRO-INDUSTRIE		10 076 990 938	17 112 625 370	803 228 918	1 450 587 353	10 880 219 856	18 563 212 723
1	SODEFOR	641 415 673	3 062 125 252	259 347 464	946 043 370	900 763 137	4 008 168 622
2	CIDT	0	2 869 433 714	0	0	0	2 869 433 714
3	CNRA	1 696 662 262	2 163 504 407	670 642	32 253 148	1 697 332 904	2 195 757 555
4	ANADER	7 534 400 000	8 755 344 272	530 128 527	435 426 709	8 064 528 527	9 190 770 981
5	TRCI	210 363 500	262 217 725	0	0	210 363 500	262 217 725
6	SN SOSUCO	-5 850 497	0	13 082 285	36 864 126	7 231 788	36 864 126
SECTEUR BANQUES ET FINANCES		29 352 000 000	29 494 000 000	0	0	29 352 000 000	29 494 000 000
7	CGRAE	29 352 000 000	29 494 000 000	0	0	29 352 000 000	29 494 000 000
SECTEUR COMMUNICATION-ETUDES		13 790 489 911	14 865 231 832	5 880 663 818	4 880 852 687	19 671 153 729	19 746 084 519
8	BNETD	601 729 420	1 739 520 000	0	0	601 729 420	1 739 520 000
9	INS-SODE	2 303 298 507	1 557 117 530	401 162 790	11 946 970	2 704 461 297	1 569 064 500
10	PCI	3 700 000 000	3 114 079 408	0	0	3 700 000 000	3 114 079 408
11	RTI	6 946 578 951	6 439 675 434	5 479 501 028	4 327 199 179	12 426 079 979	10 766 874 613
12	SNPECI	0	644 839 460	0	337 625 000	0	982 464 460
13	INIE	238 883 033	1 370 000 000	0	204 081 538	238 883 033	1 574 081 538
SECTEUR ENERGIE		5 866 494 736	7 634 376 518	281 779 087	358 130 938	6 148 273 823	7 992 507 456
14	ANARE	1 326 567 861	1 368 386 296	112 062 194	123 888 313	1 438 630 055	1 492 274 609
15	GESTOCI	4 539 926 875	6 265 990 222	169 716 893	234 242 625	4 709 643 768	6 500 232 847
SECTEUR HABITAT-CONSTRUCTION		478 726 234	274 515 280	476 357 785	421 408 281	955 084 019	695 923 561
16	SODASE	478 726 234	274 515 280	476 357 785	421 408 281	955 084 019	695 923 561
SECTEUR INDUSTRIE		3 838 175 932	3 124 661 868	0	273 500 912	3 838 175 932	3 398 162 780
17	ONEP	775 230 755	723 487 603	0	116 900 000	775 230 755	840 387 603

N°	SOCIETES	SE 2011	SE 2012	SI 2011	SI 2012	ST 2011	ST 2012
18	LONACI-SEM	1 671 106 105	1 094 669 557	0	0	1 671 106 105	1 094 669 557
19	I2T	668 911 812	706 504 708	0	156 600 912	668 911 812	863 105 620
20	VITIB SA	722 927 260	600 000 000	0	0	722 927 260	600 000 000
SECTEUR MINES		0	0	66 500 000	673 600 000	66 500 000	673 600 000
21	SODEMI	0	0	66 500 000	673 600 000	66 500 000	673 600 000
SECTEUR TOURISME-HOTELLERIE		1 370 157 721	1 203 865 270	680 962 674	2 041 190 705	2 051 120 395	3 245 055 975
22	SODERTOUR-LACS	1 370 157 721	1 203 865 270	680 962 674	2 041 190 705	2 051 120 395	3 245 055 975
SECTEUR TRANSPORT		20 136 634 866	44 987 215 763	3 776 943 180	8 528 349 603	23 913 578 046	53 515 565 366
23	AGERROUTE	218 593 516	600 000 000	405 318 474	122 167 968	623 911 990	722 167 968
24	AGETU	0	100 000 000	0	0	0	100 000 000
25	FER	10 558 144 899	33 384 747 662	2 557 901 256	2 730 781 801	13 116 046 155	36 115 529 463
26	PASP	0	0	440 000 000	2 357 784 091	440 000 000	2 357 784 091
27	SODEXAM	866 130 011	1 098 433 335	338 107 450	2 400 120 000	1 204 237 461	3 498 553 335
28	SONATT	13 000 000	76 568 000	0	267 891 743	13 000 000	344 459 743
29	SOTRA	8 000 000 000	8 000 000 000	35 616 000	649 604 000	8 035 616 000	8 649 604 000
30	OIC	0	1 030 705 000	0	0	0	1 030 705 000
31	SITARAIL	480 766 440	696 761 766	0	0	480 766 440	696 761 766
TOTAL		84 909 670 338	118 696 491 901	11 966 435 462	18 627 620 479	96 876 105 800	137 324 112 380

N°	Société	Part Etat	RN 2011	RN 2012	Montant net IRVM 2011	Montant net IRVM 2012
1	PETROCI	100%	34 718 644 547	43 292 000 000	12 936 000 000	13 200 000 000
2	CI-TELECOM	48%	13 985 342 564	14 856 876 533	2 985 752 000	3 838 824 000
3	SIB	49,00%	6 308 000 000	8 664 283 899	1 164 240 000	1 811 040 000
4	CIE	15%	6 355 940 481	8 393 862 205	861 840 000	1 130 220 000
5	CIPREL	14,70%	9 793 952 699	15 610 375 539	1 180 385 539	730 144 531
6	SMI	10%	9 660 958 538	18 932 174 823	616 000 000	616 000 000
7	BIAO-CI	10%	41 000 000	6 641 000 000		283 653 293
8	TRCI	20,00%	6 813 872 729	1 611 477 579	70 400 000	176 000 000
9	SODECI	3,25%	1 699 919 559	4 538 103 032	70 990 020	102 541 140
10	AERIA	10%	664 940 501	2 278 408 455		24 957 504
11	BRVM	1,85%	1 324 882 689	1 027 155 314	28 000 000	19 940 004
12	DC/BR	1,84%	-504 253 891	198 161 478		2 526 583
13	ATCI	100%	1 658 713 469	3 292 251 423	308 000 000	0
TOTAL			92 521 913 885	129 336 130 280	20 221 607 559	21 935 847 055